

Au Portugal
Un porte-parole
des forces armées
met en cause
MM. Soares et Sa Carneiro
 LIBRE PAGE 32

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F
 Algérie, 1 DA; Maroc, 1 dir.; Tunisie, 100 m.;
 Allemagne, 1 DM; Autriche, 7 sch.; Belgique,
 10 fr.; Canada, 20 c. can.; Danemark, 2,75 kr.;
 Espagne, 18 pes.; Grèce, 14 dr.; Israël,
 15 dr.; Iran, 45 rials; Italie, 200 L.; Liban, 125 p.;
 Luxembourg, 10 fr.; Norvège, 2,50 kr.; Pays-Bas,
 1,25 fl.; Portugal, 11 esc.; Suède, 3 kr.; Suisse,
 0,90 fr.; U.S.A., 60 cts.; Yougoslavie, 8 n. din.
 Tarif des abonnements page 12
 5, RUE DES ITALIENS
 75427 PARIS - CEDEX 08
 C.C.P. 4297-22 Paris
 Téléx Paris n° 6572
 Tél. : 776-91-29

APRÈS LA VISITE DE M. KISSINGER AU PROCHE-ORIENT ET EN EUROPE

Retournement du marché pétrolier

La Tappine — est obéissant qui relie les champs pétroliers de l'Arabie Saoudite à la Méditerranée orientale — ne délivre plus une goutte de pétrole depuis le 9 février. Plusieurs autres pays exportateurs de pétrole, tels Abou-Dhabi, le Koweït, l'Iran, la Libye, le Nigeria, l'Algérie, ont fortement réduit leur production d'« or noir », et, malgré cela, certains d'entre eux sont contraints, pour vendre, de baisser légèrement leurs prix. Pourquoi ? Parce que, un peu partout dans le monde, les cuves sont pleines à ras bord.
 La stagnation de la consommation de pétrole a plusieurs causes : un hiver exceptionnellement doux, le déclin de l'activité économique dans les pays industrialisés, l'élimination spontanée ou imposée des gaspillages les plus criants.
 Après avoir été trop bas pendant des années, le prix du pétrole brut est maintenant sans doute trop élevé par rapport au coût à long terme de la source d'énergie concurrente la plus chère. Un prix trop bas engendrerait la pénurie ; un prix trop élevé, des excédents. Tôt ou tard, cette loi, vieille comme le monde, devrait s'appliquer. La clemence du temps a précipité les choses.
 Ce retournement du marché est-il durable ? Et quelle baisse de prix peut-il entraîner ? La reprise de l'activité économique et le retour d'hivers « normaux » pourraient mettre fin à la détente actuelle. C'est dire que même si les prix s'« effondraient » d'ici deux ou trois mois, comme ose le prédire le fameux futurologue américain Hermann Kahn, ils pourraient encore remonter par la suite, pour la bonne raison que les investissements dans les autres sources d'énergie qui doivent permettre aux pays industrialisés de moins dépendre du pétrole viennent de s'être lancés. A un pessimisme excessif tend à succéder, en Occident, un soulagement tout aussi peu justifié. Comme si l'on s'était fait tellement peur qu'il faudrait maintenant en rire. Cela dit, c'est d'abord la conjoncture qui compte en politique. Au moment où se prépare la conférence internationale dite de l'énergie, le retournement du marché pourrait renverser le rapport des forces. « Vous voyez bien, diront les pays industrialisés aux représentants de l'OPEP, que vos prix sont intolérables ; vous feriez mieux de les baisser sensiblement. » A l'inverse même de l'OPEP, les discussions vont s'aggraver, l'Arabie Saoudite pouvant se targuer d'avoir vu juste en proclamant depuis le début de la « crise » que le prix du brut était trop élevé. Et ses émirats satellites du golfe Persique feront chorus.
 Quant aux pays industrialisés, ils sont maintenant dans une situation d'autant moins critique que, même dans le cas d'une nouvelle explosion du conflit israélo-arabe, ils auraient moins à craindre les effets d'un embargo sur le pétrole, puisque les stocks sont supérieurs à trois mois.
 La sérénité retrouvée des Occidentaux encourage M. Kissinger à rester ferme sur ses positions. De son passage à Paris, on retiendra surtout qu'il est toujours opposé à ce qu'en parle d'autre chose que de pétrole à la conférence internationale. Les Etats-Unis participeraient certes à la « réunion préparatoire » de la fin mars, mais sans avoir beaucoup d'un ponce sur ce sujet.
 Les pays de l'OPEP seront d'autant plus mécontents que l'on élargisse le débat que leur pouvoir d'achat est menacé. Et le « dialogue » que voulait M. Giscard d'Estaing risque fort de tourner à l'affrontement.

Chez Renault
LES CHAINES DE MONTAGE
FONCTIONNENT
NORMALEMENT JEUDI MATIN
 (Lire page 32.)

Les États-Unis pourraient garantir les frontières de l'État d'Israël après un retrait de ses troupes

M. Kissinger est rentré mercredi 19 février à Washington, venant de Paris, après une tournée de dix jours qu'il a conduit dans deux pays du Proche-Orient et quatre d'Europe. Au bilan de son voyage, figurent des progrès sur la voie de la conciliation, en mars, d'une conférence préparatoire sur l'énergie — grâce notamment à une attitude française qualifiée d'« extrêmement coopérative » de source officielle américaine — et une « clarification » des conditions dans lesquelles pourrait intervenir un nouveau déploiement des troupes israéliennes dans le Sinaï. Le secrétaire d'État, confirme-t-on du côté américain, retournera au Proche-Orient, sans doute à la mi-mars, pour un séjour qui ne devrait pas excéder deux semaines. Un accord israélo-égyptien est encore loin d'être acquis, bien que Washington songe à accorder à Israël une garantie unilatérale de ses frontières en contrepartie de l'évacuation par ses troupes de certains territoires du Sinaï.

L'idée d'une telle garantie fait son chemin dans l'opinion américaine ; bien que les milieux autorisés israéliens affirment que ce sujet n'a pas été discuté, elle est venue aux oreilles des journalistes qui accompagnent le secrétaire d'État dans son voyage. Dans les milieux officiels américains, on admet qu'en fin de compte, Washington devra garantir tout règlement intervenu et que c'est cette garantie-là qui « fera le poids » auprès d'Israël, plus sans doute que les garanties européennes ou autres, auxquelles les sages M. Giscard d'Estaing... Quant aux formes que pourrait prendre cette garantie, elles sont évidemment sujettes à discussion. Sans aller jusqu'à reprendre la proposition formulée l'an dernier déjà par quelques commen-

tateurs américains, dont M. Buckley, visant à faire purement et simplement d'Israël le cinquième et ultime Etat des Etats-Unis (après tout, disent les partisans de cette « solution », Israël n'est pas plus éloigné de Washington qu'Hawaï, autre Etat américain...), il pourrait être envisagé de conclure un « pacte de défense » liant Israël aux Etats-Unis tout comme, par exemple, ces derniers en ont conclu avec l'Europe occidentale et bien d'autres pays dans le monde.
 Une variante moins ambitieuse pourrait consister en une garantie encadrant un accord de déploiement avec l'Égypte pour un temps limité.
 MICHEL TATU.
 (Lire la suite page 3.)

Alors que les chalutiers bloquent les ports

LE GOUVERNEMENT ACCORDE UNE AIDE DE 28 MILLIONS AUX PÊCHEURS

M. Marcel Cavallé, secrétaire d'État aux transports, a annoncé ce jeudi 20 février, à l'issue d'un colloque de pêcheurs de Bretagne et du Nord, un effort financier supplémentaire de l'État à la pêche. Une « rallonge » de 8 millions de francs — s'ajoutant aux 12 millions déjà arrêtés — est décidée pour faire baisser le prix du carburant. D'autre part, une aide spécifique de 20 millions de francs a été débouclée.

La situation restait toutefois confuse de Dunkerque à Saint-Jean-de-Luz. L'écrou de la quasi-totalité des ports de pêche et de commerce de la Manche et de l'Atlantique tels Dunkerque, Le Havre, Brest, La Rochelle — mais pas Berdeux — était bloqué par des navires de pêche. Les armateurs industriels de Boulogne, de Lorient et de La Rochelle se sont joints à la grève lancée lundi par les artisans.

Des incidents ont été signalés dans la nuit de mercredi à jeudi : des camions frigorifiques ont été arrêtés par des manifestants et leurs cargaisons détruites, notamment sur l'autoroute du Nord.

Les pêcheurs réclament un contrôle plus strict des importations, des subventions pour abaisser le prix du gas-oil, des aides aux organisations de producteurs et la fixation d'un prix garanti du poisson débarqué.

La mer aux barricades

« Il y a des jours où Dieu se lasse de la partie et fait les cartes sous la table », a dit un jour Martin Luther éprouvé par la malchance. Il semble bien qu'aujourd'hui les quelque quarante mille marins-pêcheurs français, et parmi eux, d'abord, vingt mille artisans et matelots, aient atteint le fond du désarroi. D'ordinaire calmes, silencieux et raisonnables, les voici qui, poussés par une colère longtemps contenue, envahissent les édifices publics, arrachent et pillent des camions chargés de poisson étranger dans les plaines plierées aux heures propices aux actions de commando, berrent les

accès des ports de commerce à Esplan, à Dunkerque, à Cherbourg et sur le littoral atlantique. L'opinion, habituellement indifférente au sort peu enviable des paysans de la mer, a compris que cette prompte révolte — à la paysanne — illustre une crise profonde. C'est le même scénario que celui des jacqueries de campagne qui se renouvellent sur mer : chute des cours, importations, marchés invendus, baisse des revenus et puis violences et accages. Mais si, dans la forme, l'action est comparable, la situation des pêcheurs est très différente de celle des paysans. Ceux qui montent aujourd'hui aux barricades ne représentent pas un électorat et une force politique aussi puissants que ceux qui, dans le Midi, en Bretagne ou dans le Massif Central entouraient régulièrement les troupes et les mobilisations pour exprimer leur mécontentement. Pourtant le gouvernement devrait être attentif au fait que dans plusieurs régions maritimes, par exemple en Bretagne, la gauche a fait des progrès sensibles ces derniers temps.
 FRANÇOIS GROSRIEUX.
 (Lire la suite page 26.)

La contestation dans l'armée

Cent cinquante appelés manifestent à Verdun

M. Bourges dénonce la « campagne » du P.C.

Cent cinquante appelés ont manifesté, en treillis militaires, le mercredi 19 février, dans les rues de Verdun, pour protester contre la mort de l'un de leurs camarades écrasé par un char dans un camp de Sissonne.
 Cependamment, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a mis en cause le parti communiste à la suite de la manifestation qui a eu lieu lundi à Nancy.

Après le soutien apporté publiquement par des appelés de Nancy en civil à la campagne de signatures en faveur d'un statut démocratique du citoyen-soldat proposé par le Mouvement de la jeunesse communiste, le nouveau ministre de la défense, M. Yvon Bourges, a accusé le parti communiste de « duplicité ». Selon le ministre, « le parti communiste nous parle toute la journée de l'honneur de la patrie et de l'indépendance nationale et il nous demande d'opérations » assaillies « à la campagne d'un parti politique », comme il y a une campagne de M. Kristinec.

L'« honnêteté » du jeudi 20 février reçue est amalgamée du ministre de la défense et rappelle que si le P.C.F. proteste contre le fait que les militaires — de carrière ou du contingent — sont actuellement des citoyens diminués en France, il entend peu autant se distinguer des mouvements antimilitaristes dont l'action est jugée « puérile et démagogique ». — J. E.
 (Lire la suite page 9.)

Avant les assises de l'U.D.R.
 CHOISIR SON COMBAT
 par YVES GUENA
 (Lire en page 6.)

Le témoignage posthume d'un compagnon de Dubcek

JOSEPH SMRKOVSKY RACONTE L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN TCHÉCOSLOVAQUIE

Compagnon fidèle de M. Alexandre Dubcek pendant tout le « printemps de Prague », Josef Smrkovsky, mort le 15 janvier 1974, comptait écrire ses Mémoires. Il voulait relater les faits essentiels de l'époque qui se solda par l'invasion de la Tchécoslovaquie en août 1968 par les armées du pacte de Varsovie. Il voulait aussi rappeler le rôle joué par les principaux interlocuteurs tchécoslovaques et soviétiques. Miné par la maladie, il donne oralement une première version, qu'il avait l'intention de compléter en se référant aux documents qu'il possédait, mais il n'eut pas le temps de le faire.
 L'hebdomadaire italien « Giorni-Vie Nuove » commence ce jeudi 20 février la publication de cette version orale de « souvenirs inachevés »

« Le 18 janvier 1968, je demandai à être reçu par Dubcek (alors premier secrétaire du parti) à propos de Husak. Bilak (actuellement membre du présidium et du secrétariat du P.C.T.) avait déjà pris ses fonctions de premier secrétaire à Bratislava (...). Je jugeai bon qu'après tous ces changements Husak (actuel secrétaire général du P.C.T.) et Novotny reviennent à la vie politique. En 1964 et 1965, après ma réhabilitation j'avais demandé à Novotny (alors chef du parti et de l'État) la même chose pour eux (...). Cela alla si loin que Husak devait obtenir le poste de vice-ministre de la justice. Mais, lui, il ne voulait pas être un vice-ministre parmi d'autres. Il voulait être premier vice-

de celui qui en tant que membre du présidium du parti communiste tchécoslovaque, président de l'Assemblée nationale et proche collaborateur de M. Dubcek, participe aux principaux événements de l'époque.
 M. Davide Lajolo, membre du comité central du parti communiste Italien et rédacteur en chef de l'hebdomadaire, a écrit la préface.
 « Giorni-Vie Nuove » avait déjà publié en septembre 1971 une interview de M. Smrkovsky (« Le Monde », du 17 septembre 1971), et l'ancien président du Parlement avait écrit pour ce peuple tchécoslovaque qu'« accepterait l'occupation de son pays par les troupes soviétiques. Nous publions ci-dessous d'importants extraits de ce témoignage ».

« A la fin, notre délégation fut reçue par Brejnev. La réception officielle dura près d'une heure. Elle fut amicale ; on y exprima beaucoup de sentiments, et il y eut même des larmes, ce fut fort cordial. Ensuite, Brejnev me demanda de rester pour un entretien en tête à tête. (...) Il m'exprima de nouveau ses craintes. (...) Puis nous parlâmes des dirigeants. (...) Il trouvait que Dubcek n'était pas à la bonne place. Il parla très clairement de moi.

M. Smrkovsky évoque ensuite les reproches virulents faits le 4 mai 1968 à Moscou par les dirigeants soviétiques aux quatre Tchécoslovaques convoqués : lui-même, M. Dubcek, Cernik (alors chef du gouvernement) et Bilak, lequel « défendait » les arguments des Soviétiques. Au cours de cette séance, les Soviétiques refusèrent le prêt demandé par les Tchécoslovaques. Il déclare que en 1968, les dirigeants soviétiques ne manquèrent d'intervenir militairement. Il raconte aussi son entretien avec M. Brejnev en 1968 alors qu'il se trouvait à Moscou à la tête d'une délégation du Parlement tchécoslovaque :
 « A la fin, notre délégation fut reçue par Brejnev. La réception officielle dura près d'une heure. Elle fut amicale ; on y exprima beaucoup de sentiments, et il y eut même des larmes, ce fut fort cordial. Ensuite, Brejnev me demanda de rester pour un entretien en tête à tête. (...) Il m'exprima de nouveau ses craintes. (...) Puis nous parlâmes des dirigeants. (...) Il trouvait que Dubcek n'était pas à la bonne place. Il parla très clairement de moi.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Consentement mutuel

Pourquoi faut-il que lorsqu'un dirigeant quitte le pouvoir, cette séparation s'accompagne des violences verbales d'une « campagne électorale », des violences physiques d'une « révolution », des outrages, des trahisons, des injures, des dénominations voire des coups et blessures ou attentats qu'inspirent l'antipathie, le dépit, les espérances déçues, les révoltes, les incompatibilités idéologiques ?
 Pour les changements de régime, ne pourrait-on inventer entre l'opinion et les hommes politiques dont elle épousa les vues le divorce par consentement mutuel ?
 ROBERT ESCARPIT.

de 1843 à nos jours...
 ... près de 200 textes qui montrent comment les marxistes ont interprété et affronté le problème politique.
LES MARXISTES ET LA POLITIQUE
 François Chatelet
 E. Pisier - Kouchner
 Jean-Marie Vincent
 1 volume, 736 pages.
 PUF

L'ÉTAT ET LES ÉCRIVAINS

Au chevet du livre

L'attention portée aux écrivains par le président de la République commence à se manifester. Les ordres de l'État au Centre national des lettres sont augmentés de 57 % et une série de mesures d'aide à la création littéraire sont prises que nous détaillons page 15. Le projet de loi sur le statut de l'écrivain et son rattachement à la Sécurité sociale sera soumis au Parlement au printemps.
 Est-ce assez pour remédier à la crise de l'édition ? François Régis Bastide, qui, avec Pierre Emmanuel, avait donné l'alarme, développe ci-dessous les raisons de ses craintes et les moyens auxquels il faudrait songer.

par FRANÇOIS RÉGIS BASTIDE

Il n'y a jamais eu tant de monde au chevet du livre comme s'il était mourant. Le président de la République et M. Granet, secrétaire d'État chargé d'une commission de coordination, les différents syndicats d'écrivains, les bibliothécaires, d'ailleurs. A cet égard, le colloque organisé en avril prochain (1) par le Centre d'études et de recherches marxistes sur « La littérature, le livre et les écrivains » risque d'être un événement important, qu'il précède ou qu'il suive les actions promises par le gouvernement.

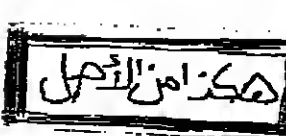
Or il n'y a jamais eu tant de monde dans les librairies, comme si les Français, soudain sourds et aveugles à l'audio-visuel, redécouvraient la joie de lire. On cite cette librairie parisienne de type « grande surface » qui, dans le seul mois de décembre dernier, a réalisé un chiffre d'affaires d'un milliard de francs anciens, sans que ses voisins paraissent souffrir de cette nouvelle concurrence. Dans le même temps, le chiffre d'affaires des éditeurs de littérature générale était en notable augmentation (par rapport à décembre 1973).

Pourtant, tout va mal, ou tout doit aller mal, disent tous les professionnels concernés, du plus modeste bibliothécaire au plus puissant P.-D. G. de groupe d'éditeurs, du plus obscur écrivain au plus « gros » libraire. L'iniquité des auteurs, par laquelle il semble décent de com-

mencer, est inévitable, éternelle. Elle est même souhaitable, dit le bourgeois, qui veut que l'artiste, même bourgeois, souffre, saigne, pour « créer ». Ne cessant jamais de s'imaginer le futur écrivain, pour le cas où le pouvoir viendrait à l'abandonner, le président de la République a répondu récemment à l'appel que nous lui avions lancé, Pierre Emmanuel et moi-même. Dans une lettre (2) très étrange, sympathique eu sens fort du terme, Giscard nous a promis de « mettre au point sans délai un régime de protection spéciale élargi et unifié ». On peut imaginer ainsi que l'écrivain français cessera d'être le citoyen le plus pourchassé par de très nombreux classes de retraités (six, en ce qui me concerne) et d'allocautions familiales (salariés plus indépendants), et que le fisc essaiera de le traiter avec un peu de l'indulgence qu'il témoigne à quelques professions libérales et à certaines artistes de variétés.

Quant aux bourses de travail, que nous n'avions pas demandées, pourquoi pas ? Il faut tout de même signaler à ce sujet que ces bourses seront servies par le Centre national des lettres, dont une notable part des ressources vient des éditeurs. Lesquels ne manqueraient pas de nous le rappeler. Situation malsaine.

(Lire la suite page 15.)
 (1) Palais du Luxembourg, 12-13 avril.
 (2) Le Figaro, 20 janvier 1975.



EUROPE

Joseph Smrkovsky raconte l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie

(Suite de la première page.)

Il me présente des excuses — il devait penser à l'attaque de Hager, à Dresde — constatant que durant les premiers mois, les dirigeants soviétiques ne me connaissaient pas autant, que j'avais pu me sentir touché par leur propagande. (...) Il me dit qu'il était un vieil homme qui avait consacré près de quarante ans au parti. Il s'exprimait comme si c'était à moi de prendre la responsabilité d'un changement chez nous, dans l'esprit qu'ils nous conseillaient et dans lequel ils prenaient les mesures en août.

Je fus consterné par cet entretien, parce que je savais ce qu'il me proposait. Comment refuser de façon acceptable mais nette? Alors je pris la défense de Dubcek. Non seulement de notre politique, mais aussi de Dubcek: il a certes trop à faire à la fois, mais si maltraité le tout et il est en train de prendre la dimension d'un véritable dirigeant du pays. Tout simplement, le refus de la proposition qui, en réalité, venait de m'être faite. (...)

La rencontre de Cierna nad-Tisou

En chemin pour Cierna (1), je formulai ainsi notre tâche: défendre la politique d'après-juillet, exprimée par le programme d'action du parti et empêcher une rupture avec l'U.R.S.S. (...) Brejnev a affirmé que nous placions les négociations entre les deux directions sous la pression de ce qu'ils appelaient une opinion publique nationaliste. Brejnev avait de nouveau des partisans du côté tchécoslovaque — non seulement Blak, comme je l'ai à Moscou, mais aussi Kolder et quelques autres. (...)

Les négociations furent semblables, par leur déroulement, à celles du 4 mai à Moscou, mais bien plus apaisées. (...) Si le président soviétique se frotte de ses membres manquant Polianski, Mazourov et Kirilenko — était unanime, il n'en était pas de même de notre côté. Dubcek, notre principal orateur, expliqua la politique du parti et de celle du gouvernement. Puis, nous prirent la parole. Carnik, Kriegl, alors président du Front national et membre du présidium, moi et d'autres à partir des positions de Dubcek. (...) Mais un autre groupe — Blak, Kolder (alors secrétaire du P.C.T., exclu le 31 août 1968 pour « collaboration » avec le régime soviétique en 1971), Svestka — à partir des arguments soviétiques. Aussi, même entre nous, la situation n'était pas bonne parce qu'ils critiquaient tout ce que Dubcek ou nous autres disions.

Mardi, le dernier soir, le secrétaire ukrainien Chelest (limogé en avril 1973 — on rejette sur lui la responsabilité des événements) prit la parole. Il nous accusa: on lui avait dit que nous étions des traîtres qui nous étions réfugiés en Russie subcarpathique (partis du territoire tchécoslovaque et gardés par l'U.R.S.S. après la guerre), et où l'on exige le détachement de l'U.R.S.S. de la Russie subcarpathique. Il nous en rendait responsables. Et toute une série de non-sens semblables. (...) Dubcek se leva et nous avec lui, parce que nous ne voulions pas continuer à écouter cela et nous laisser insulter. (...) Puis un fonctionnaire vint me chercher pour que je me rende dans le wagon-lit de Dubcek, où se trouvait la délégation soviétique. (...) Dubcek se leva et j'avais à Podgorny, Kossyguine, Sousov et Chelest, je crois. (...) Ils s'exhortèrent: Chelest avait exagéré. Bref, le séjour de deux heures dans ce wagon-lit menait à une conciliation afin que nous puissions continuer les pourparlers.

(1) Dans cette ville eut lieu, en juillet 1968, une rencontre des dirigeants soviétiques et tchécoslovaques.

La réconciliation intervint d'ailleurs. Le lendemain matin, mercredi, les négociations ne continuèrent pas: Brejnev, malade, demanda que Dubcek vint le voir. (...)

Concrètement, les revendications des camarades soviétiques (...) se réduisaient à six cas concrets:

- (...) Que le docteur Kriegl ne soit pas président du Front national. (...) Kriegl lui-même avait demandé à être libéré de cette fonction et nous avions l'intention de procéder à ce changement en congrès du parti, le 9 septembre. Le secrétaire général, Evzen Erban, remplissait d'ailleurs déjà cette fonction.
- (...) Que Cezimir Cisar ne soit plus secrétaire du comité central du P.C.T. (...) Cisar était devenu président du Front national tchécoslovaque, fonction incompatible avec celle de secrétaire du comité central. La prochaine réunion du comité central, fin août, opérerait le changement.
- (...) Troisième exigence: ne pas autoriser l'existence du parti social-démocrate. (...) Nous n'avions rien à promettre, parce que cette affaire était déjà clairement réglée. (...) Nous avions dit clairement que le parti social-démocrate ne serait pas autorisé. (...)
- (...) Quatrième exigence: le K-331 (Club des sans partis engagés). (...) Il avait déjà décidé par le gouvernement qu'il pourrait exister localement ou régionalement, à condition d'accepter le programme du Front national. (...) Pas d'activité, ni d'organisation nationale, en dehors du Front national.
- (...) Cinquième demande: Le K-331 (Club des personnes injustement condamnées ayant demandé leur réhabilitation). Carnik expliqua: l'organisation n'est pas autorisée, elle sera dissoute. Seules quelques personnes de confiance, des réhabilités, pour la plupart des condamnés des années 50, pourraient former des commissions auprès des organisations municipales pour faciliter le règlement des cas de personnes non encore réhabilitées. (...) Et quand ce processus serait terminé, lesdites commissions seraient dissoutes. Donc, il n'y a aucune décision à prendre, puisque la décision a déjà été prise.
- (...) Enfin la presse écrite et parlée. Nous pensions que se serait le plus difficile, parce que nous ne voulions pas réintroduire la censure abolie peu avant. Nous voulions agir démocratiquement par la plupart des réhabilités. (...) Nous pensions que se serait le plus difficile, parce que nous ne voulions pas réintroduire la censure abolie peu avant. Nous voulions agir démocratiquement par la plupart des réhabilités. (...) Nous pensions que se serait le plus difficile, parce que nous ne voulions pas réintroduire la censure abolie peu avant. Nous voulions agir démocratiquement par la plupart des réhabilités.

Sur ces six points concrets, nous avions répondu positivement. Ils étaient en cours de réalisation, ou des mesures devaient être prises en temps voulu. Mais une semaine plus tard, le camarade Brejnev téléphona chaque jour à Dubcek: pourquoi les promesses n'étaient-elles pas tenues? Dubcek avait beau expliquer que les mesures étaient prises en août, cela ne suffisait pas. (...) Dubcek se leva et nous avec lui, parce que nous ne voulions pas continuer à écouter cela et nous laisser insulter. (...) Puis un fonctionnaire vint me chercher pour que je me rende dans le wagon-lit de Dubcek, où se trouvait la délégation soviétique. (...) Dubcek se leva et j'avais à Podgorny, Kossyguine, Sousov et Chelest, je crois. (...) Ils s'exhortèrent: Chelest avait exagéré. Bref, le séjour de deux heures dans ce wagon-lit menait à une conciliation afin que nous puissions continuer les pourparlers.

Le lendemain matin, mercredi, les négociations ne continuèrent pas: Brejnev, malade, demanda que Dubcek vint le voir. (...) Concrètement, les revendications des camarades soviétiques (...) se réduisaient à six cas concrets: (...) Que le docteur Kriegl ne soit pas président du Front national. (...) Kriegl lui-même avait demandé à être libéré de cette fonction et nous avions l'intention de procéder à ce changement en congrès du parti, le 9 septembre. Le secrétaire général, Evzen Erban, remplissait d'ailleurs déjà cette fonction. (...) Que Cezimir Cisar ne soit plus secrétaire du comité central du P.C.T. (...) Cisar était devenu président du Front national tchécoslovaque, fonction incompatible avec celle de secrétaire du comité central. La prochaine réunion du comité central, fin août, opérerait le changement. (...) Troisième exigence: ne pas autoriser l'existence du parti social-démocrate. (...) Nous n'avions rien à promettre, parce que cette affaire était déjà clairement réglée. (...) Nous avions dit clairement que le parti social-démocrate ne serait pas autorisé. (...) Quatrième exigence: le K-331 (Club des sans partis engagés). (...) Il avait déjà décidé par le gouvernement qu'il pourrait exister localement ou régionalement, à condition d'accepter le programme du Front national. (...) Pas d'activité, ni d'organisation nationale, en dehors du Front national. (...) Cinquième demande: Le K-331 (Club des personnes injustement condamnées ayant demandé leur réhabilitation). Carnik expliqua: l'organisation n'est pas autorisée, elle sera dissoute. Seules quelques personnes de confiance, des réhabilités, pour la plupart des condamnés des années 50, pourraient former des commissions auprès des organisations municipales pour faciliter le règlement des cas de personnes non encore réhabilitées. (...) Et quand ce processus serait terminé, lesdites commissions seraient dissoutes. Donc, il n'y a aucune décision à prendre, puisque la décision a déjà été prise. (...) Enfin la presse écrite et parlée. Nous pensions que se serait le plus difficile, parce que nous ne voulions pas réintroduire la censure abolie peu avant. Nous voulions agir démocratiquement par la plupart des réhabilités. (...) Nous pensions que se serait le plus difficile, parce que nous ne voulions pas réintroduire la censure abolie peu avant. Nous voulions agir démocratiquement par la plupart des réhabilités.

Sur ces six points concrets, nous avions répondu positivement. Ils étaient en cours de réalisation, ou des mesures devaient être prises en temps voulu. Mais une semaine plus tard, le camarade Brejnev téléphona chaque jour à Dubcek: pourquoi les promesses n'étaient-elles pas tenues? Dubcek avait beau expliquer que les mesures étaient prises en août, cela ne suffisait pas. (...) Dubcek se leva et nous avec lui, parce que nous ne voulions pas continuer à écouter cela et nous laisser insulter. (...) Puis un fonctionnaire vint me chercher pour que je me rende dans le wagon-lit de Dubcek, où se trouvait la délégation soviétique. (...) Dubcek se leva et j'avais à Podgorny, Kossyguine, Sousov et Chelest, je crois. (...) Ils s'exhortèrent: Chelest avait exagéré. Bref, le séjour de deux heures dans ce wagon-lit menait à une conciliation afin que nous puissions continuer les pourparlers.

L'invasion d'août 1968

Mardi 20 août, le présidium du parti ségeait depuis 2 heures de l'après-midi. Nous examinions les préparatifs du quarante-neuvième congrès. Jusqu'à 11 h. 30 de soir, moi et bien d'autres sûrement n'avions la moindre idée des événements dramatiques qui allaient se produire.

Je suis resté près de 22 h. 30, Carnik fut appelé au téléphone dans une pièce voisine par le président du parti (...)

Le communiqué fut adopté. Aussitôt après (...) Sadovsky, secrétaire du comité central (...), bien que n'étant pas membre du présidium, fut à faire enregistrer dans le protocole quel qu'il soit. (...) Piller (membre du présidium, dirigeant la commission de réhabilitation) fut appelé pour donner son avis sur la décision du présidium (...)

Nous donnâmes les communiqués aux mass media (...). La lecture fut interrompue par l'annonce de la décision du présidium du parti (...), et c'est tout. (...) Dix ou quinze minutes plus tard, je fus appelé au téléphone dans un bureau voisin. Les travailleurs de la radio,

venant de leur annoncer que l'information était fautive (...). Alors ils téléphonèrent pour savoir ce qu'il se passait. Je leur dis ce que j'en savais (...). (...) que le camarade Hoffman n'obéissait plus (...), qu'il refusait de mettre la radio à la disposition de la direction officielle du parti. (...) je puis, j'ai dit à ces jeunes gens de lâcher l'information par

Les pays du pacte de Varsovie doivent réexaminer le problème de l'occupation

écrit un dirigeant communiste italien

De notre correspondant

Rome. — Dans son article de présentation intitulé « Pourquoi nous le publions », M. Davide Lejola, directeur de *Giorni-Vie Nuove* et membre du comité central du P.C.I., présentant les *Mémoires de Smrkovsky*, écrit notamment:

« Après la publication dans *Giorni-Vie Nuove* du 22 septembre 1971 de cette interview devenue fameuse de Josef Smrkovsky, le directeur de *Prague* était tu à travers un des protagonistes les plus prestigieux, nous avons réussi à maintenir des rapports avec Smrkovsky jusqu'à sa mort malgré mille difficultés.

« La cause de la liberté, qui est une avec celle du socialisme, nous est trop chère comme communistes, comme socialistes, comme démocrates, que nous ne puissions pas coopérer de gestion de *Giorni-Vie Nuove*, et nous n'avons jamais accepté qu'un pays socialiste, qui se trouve dans le territoire des troupes d'autres pays socialistes pour la surveillance ou le garantir (...)

« Avant de mourir, le camarade Smrkovsky avait réussi à nous faire parvenir le récit de journées terribles qui ont précédé le 21 août 1968 à Prague et l'invasion de la Tchécoslovaquie. Il nous a fait parvenir directement l'enregistrement de sa voix et de son visage. Nous publions ces documents dans le but de les faire connaître à tous les hommes qui aiment la liberté, et qui ont une foi politique, d'avoir la force de se comporter toute leur vie, et jusqu'à la mort, dans la fidélité à leurs propres valeurs, comme l'a fait Smrkovsky. »

« Avec cet esprit, avec loyauté, et avec le sens des responsabilités, nous respectons la volonté de ces camarades Smrkovsky et publions son récit. Nous souhaitons à nous-mêmes et à tous les autres hommes qui aiment la liberté, et qui ont une foi politique, d'avoir la force de se comporter toute leur vie, et jusqu'à la mort, dans la fidélité à leurs propres valeurs, comme l'a fait Smrkovsky. »

« Nous étions dans le bureau de Dubcek. Il annonçait tout de suite que personne n'avait le droit de sortir et dressait une liste des présents. (...) Il y avait là nos collaborateurs, par exemple mon secrétaire, mon chauffeur, mon garde du corps, qui nous attendaient. (...) Ils nous concentrèrent dans le bureau de Dubcek. Quand quelqu'un voulait aller aux toilettes, un parachutiste l'arme à la main l'accompagnait. (...) Nous avons vu arriver un officier supérieur dans le bureau de petite taille, double héros de l'U.R.S.S. Il voulait apprendre de nous où était le « *toaritch Svestka* ». (...)

Après 5 heures du matin, nous vîmes surgir devant le bâtiment du comité central des groupes importants de jeunes gens, ils avaient des drapeaux tchécoslovaques, ils marchaient en rangs de dix, drapeau national en tête. Ils voulaient parvenir devant le bâtiment de l'Assemblée nationale tirèrent une salve en l'air, sauf l'un d'entre eux qui dirigea le tir sur l'un des jeunes, un étudiant qui se trouvait au premier étage. (...) Soudain, les soldats tirèrent une salve en l'air, sauf l'un d'entre eux qui dirigea le tir sur l'un des jeunes, un étudiant qui se trouvait au premier étage. (...) Soudain, les soldats tirèrent une salve en l'air, sauf l'un d'entre eux qui dirigea le tir sur l'un des jeunes, un étudiant qui se trouvait au premier étage.

« Au moment où l'on assassinait ce jeune homme, je sautai vers le téléphone chez le secrétaire de Dubcek, mais dit: « Appelez-moi immédiatement Tchevonenko ». (...) Tchevonenko prit la communication immédiatement. Il de-

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort: « Pourquoi attendez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas arrêté? Nous nous chargerons de vous loger. » Je refusai, Dubcek vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les cols du bâtiment. D'autres se retirèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

L'arrestation

« Nous étions dans le bureau de Dubcek. Il annonçait tout de suite que personne n'avait le droit de sortir et dressait une liste des présents. (...) Il y avait là nos collaborateurs, par exemple mon secrétaire, mon chauffeur, mon garde du corps, qui nous attendaient. (...) Ils nous concentrèrent dans le bureau de Dubcek. Quand quelqu'un voulait aller aux toilettes, un parachutiste l'arme à la main l'accompagnait. (...) Nous avons vu arriver un officier supérieur dans le bureau de petite taille, double héros de l'U.R.S.S. Il voulait apprendre de nous où était le « *toaritch Svestka* ». (...)

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort: « Pourquoi attendez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas arrêté? Nous nous chargerons de vous loger. » Je refusai, Dubcek vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les cols du bâtiment. D'autres se retirèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort: « Pourquoi attendez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas arrêté? Nous nous chargerons de vous loger. » Je refusai, Dubcek vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les cols du bâtiment. D'autres se retirèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort: « Pourquoi attendez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas arrêté? Nous nous chargerons de vous loger. » Je refusai, Dubcek vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les cols du bâtiment. D'autres se retirèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort: « Pourquoi attendez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas arrêté? Nous nous chargerons de vous loger. » Je refusai, Dubcek vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les cols du bâtiment. D'autres se retirèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort: « Pourquoi attendez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas arrêté? Nous nous chargerons de vous loger. » Je refusai, Dubcek vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les cols du bâtiment. D'autres se retirèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort: « Pourquoi attendez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas arrêté? Nous nous chargerons de vous loger. » Je refusai, Dubcek vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les cols du bâtiment. D'autres se retirèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort: « Pourquoi attendez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas arrêté? Nous nous chargerons de vous loger. » Je refusai, Dubcek vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les cols du bâtiment. D'autres se retirèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort: « Pourquoi attendez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas arrêté? Nous nous chargerons de vous loger. » Je refusai, Dubcek vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les cols du bâtiment. D'autres se retirèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort: « Pourquoi attendez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas arrêté? Nous nous chargerons de vous loger. » Je refusai, Dubcek vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les cols du bâtiment. D'autres se retirèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort: « Pourquoi attendez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas arrêté? Nous nous chargerons de vous loger. » Je refusai, Dubcek vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les cols du bâtiment. D'autres se retirèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

« Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion: Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés. (...) Nous étions consternés de se mettre en courant. Carnik fut à la présidence du conseil, les notables furent convoqués immédiatement au gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegl, Spasek, Vaelav Slavik et moi étions restés (...).

Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort: « Pourquoi attendez-vous? Pourquoi n'avez-vous pas arrêté? Nous nous chargerons de vous loger. » Je refusai, Dubcek vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les cols du bâtiment. D'autres se retirèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

« Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures du matin. Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka (à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du *Rudé Pravo*, à présent secrétaire du comité central) avait fait arrêter les notables en train d'imprimer la proclamation du parti et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

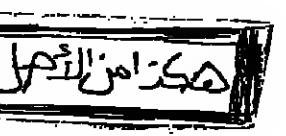
Lanvin 2 propose aussi des costumes pour l'homme de plus de 1,90 m

Etre grand n'est plus synonyme d'avoir du mal à s'habiller avec élégance. Lanvin 2 propose en effet tous les costumes de sa collection dans des tailles allant jusqu'à 60.

Costumes de demi-saison dans des tissus exclusifs, vestes de sport avec leurs pantalons assortis ou tenues de week-end... Le style Lanvin 2 est aussi pour l'homme de plus de 1,90 m.



2, rue Cambon, Paris 1er. Tél. 260 38-33



EUROPE

Union soviétique

Le procès de l'écrivain Maramzine s'est ouvert à Leningrad

De notre correspondant

Moscou. — Le procès de l'écrivain et scénariste Vladimir Maramzine s'est ouvert le mercredi 19 février devant le tribunal de Leningrad. Selon l'avocat de Maramzine, M. Kheifetz, le procès pourrait encore se poursuivre pendant deux ou trois jours. L'écrivain, qui a été arrêté, l'an dernier, est accusé d'avoir transmis des manuscrits à l'étranger. Il risque une peine de sept ans de prison en vertu de l'article 70 du code pénal de la Fédération de Russie.

Le procès a débuté par une déclaration préliminaire de l'avocat. M. Kheifetz aurait confirmé les termes de la lettre ouverte de Maramzine transmise au Monde par l'intermédiaire du ministre soviétique des affaires étrangères et publiée dans ce journal le 12 février. Dans cette lettre, Maramzine affirmait qu'il avait bien transmis des documents à l'Ouest, regrettrait son geste, et rejetait la responsabilité sur des visiteurs occidentaux non identifiés, et annonçait qu'il n'avait pas été finalement inculpé de liens avec les organisations antisoviétiques à l'étranger. Dans sa déclaration du mercredi,

M. Kheifetz aurait défini l'une des personnes ayant aidé Maramzine à transmettre des manuscrits à l'étranger comme « une provocatrice d'un mouvement trotskiste ».

L'avocat de Maramzine nous a dit par téléphone que cinq témoins à charge — des anciens amis de l'accusé, a-t-il précisé — furent entendus mercredi. Il a ajouté que la femme de Maramzine avait déposé à la charge de son mari et qu'elle avait notamment déclaré mettre à la disposition de la justice un millier de lettres et de poèmes de Joseph Brodski rassemblés par Maramzine. Au moment de son arrestation, Maramzine travaillait à une édition des œuvres de Brodski, un poète dissident qui vit aujourd'hui en exil aux États-Unis.

Selon M. Kheifetz, il est peu probable qu'on reproche à Maramzine, au cours de son procès, le travail qu'il préparait à propos de Brodski. On pense au contraire, en Occident, que c'est à cause de ce travail que l'écrivain a eu des ennuis avec la justice.

JACQUES AMALRIC.

Sans préciser les circonstances de sa mort

LA « PRAVDA » REND HOMMAGE À KOUZNETSOV EXÉCUTÉ IL Y A VINGT-CINQ ANS

De notre correspondant

Moscou. — La « Pravda » de ce jeudi 20 février rend hommage à Alexis Alexandrovitch Kouznetsov, l'un des principaux figures du « groupe de Leningrad », exécuté dans les années 1949-50 par Staline. L'article, qui s'intitule « Un fils fidèle du parti », et qui est accompagné d'une photographie, ne précise ni dans quelles conditions Kouznetsov est mort ni pourquoi la carrière d'un « homme politique aussi remarquable » a été brutalement interrompue, en 1949, alors qu'il occupait les fonctions de secrétaire du comité central, responsable du contrôle des organes de sécurité. La « Pravda » ne fait, non plus, aucune allusion à sa réhabilitation pendant l'ère Khrouchtchevienne.

Il y a dix ans, jour pour jour, l'organe du parti communiste avait également consacré un article à Kouznetsov, à l'occasion du seizième anniversaire de sa naissance; ce premier article présentait les conditions de la disparition de Kouznetsov, secrétaire du comité central et en attribuait la responsabilité à Béria et à son adjoint, Abakoumov (1).

Kouznetsov avait fait toute sa carrière dans l'organisation du parti de Leningrad, qui était alors contrôlée par Jdanov; il avait, notamment, joué un rôle déterminant dans l'organisation de la défection de Leningrad, lorsque la ville fut encerclée par les troupes allemandes. Il est d'ailleurs présenté sous un jour particulièrement sympathique dans le film « Biokada », dont les deux premiers épisodes viennent de sortir à Moscou et qui est consacré à la défense de Leningrad.

En 1945, Kouznetsov fut nommé premier secrétaire du parti de Leningrad. Un an plus tard, il faisait son entrée au secrétariat du comité central. Il fut arrêté, en 1949, un an après la mort de son protecteur, Jdanov, et, pense-t-on, fusillé en 1950. — J. A.

(1) A diverses reprises, Khrouchtchev fit état de cette affaire de Leningrad. Il imputait la responsabilité de la défection des dirigeants de cette ville non seulement à Béria, mais à M. Malenkov, qui fut pendant quelques jours après la mort de Staline le numéro un soviétique (N.D.L.R.).

LA CRISE CHYPRIOTE

M. Kurt Waldheim affirme qu'une confrontation gréco-turque n'est pas exclue

« La situation est extrêmement grave à Chypre, et on ne peut exclure une dégradation de la situation », a déclaré ce jeudi matin 20 février M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU à son départ d'Athènes pour Zurich, où il aura un bref entretien avec le chef d'Etat avant de regagner New-York. Le secrétaire général des Nations unies avait fait mercredi escale à Ankara et à Athènes afin de tenter d'amorcer à nouveau les négociations sur le statut de l'île. M. Carmanlis lui avait adressé, selon la presse grecque, un « dramatique avertissement » déclarant que Chypre deviendrait « une nouvelle Palestine, en pire », si les Nations unies ne contraignaient pas la Turquie à respecter les décisions internationales.

dit, est destinée à défendre l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'île et à constituer une barrière contre l'Enosis (rattachement de l'île à la Grèce). » Un porte-parole égyptien turc a déclaré d'autre part que les dirigeants chypriotes turcs s'opposaient à la proposition soviétique d'une conférence internationale sur Chypre, officiellement acceptée et souhaitée par Mgr Makarios.

« Aux Nations unies, le Conseil de sécurité, saisi par les gouvernements de Nicosie et d'Athènes, doit se réunir ce jeudi soir pour examiner le problème créé par la proclamation unilatérale d'un Etat fédéré chypriote turc dans le nord de l'île. Le Conseil entendra M. Glafkos Clerides en tant que chef de la délégation de la République de Chypre, et M. Velat Celik en tant que porte-parole de la communauté égyptienne turque. Les membres du Conseil ont été unanimes, au cours de consultations préliminaires, à refuser à M. Celik le titre de « représentant de l'Etat fédéré turc de la République de Chypre ».

« A NICOSIE, une grève générale de quatre heures a été organisée mercredi dans l'ensemble de la partie grecque de l'île, et des manifestations ont eu lieu à Nicosie, Limassol et Larnaca pour protester contre la proclamation de l'Etat fédéré autonome turc à Chypre.

Le chef de la communauté chypriote turque, M. Rauf Denkash, a pour sa part affirmé que « la communauté chypriote turque devrait l'indépendance de l'île et était prête à reprendre à tout moment les négociations intercommunautaires pour l'avenir constitutionnel de l'île ». « La proclamation d'un Etat fédéré, a-t-il

dit, est destinée à défendre l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'île et à constituer une barrière contre l'Enosis (rattachement de l'île à la Grèce). » Un porte-parole égyptien turc a déclaré d'autre part que les dirigeants chypriotes turcs s'opposaient à la proposition soviétique d'une conférence internationale sur Chypre, officiellement acceptée et souhaitée par Mgr Makarios.

« Aux Nations unies, le Conseil de sécurité, saisi par les gouvernements de Nicosie et d'Athènes, doit se réunir ce jeudi soir pour examiner le problème créé par la proclamation unilatérale d'un Etat fédéré chypriote turc dans le nord de l'île. Le Conseil entendra M. Glafkos Clerides en tant que chef de la délégation de la République de Chypre, et M. Velat Celik en tant que porte-parole de la communauté égyptienne turque. Les membres du Conseil ont été unanimes, au cours de consultations préliminaires, à refuser à M. Celik le titre de « représentant de l'Etat fédéré turc de la République de Chypre ».

« A NICOSIE, une grève générale de quatre heures a été organisée mercredi dans l'ensemble de la partie grecque de l'île, et des manifestations ont eu lieu à Nicosie, Limassol et Larnaca pour protester contre la proclamation de l'Etat fédéré autonome turc à Chypre.

Le chef de la communauté chypriote turque, M. Rauf Denkash, a pour sa part affirmé que « la communauté chypriote turque devrait l'indépendance de l'île et était prête à reprendre à tout moment les négociations intercommunautaires pour l'avenir constitutionnel de l'île ». « La proclamation d'un Etat fédéré, a-t-il

L'idée d'une garantie unilatérale à Israël fait son chemin aux États-Unis

(Suite de la première page.)

Si le président Sadate se refuse, comme c'est le cas pour le moment, à prendre un engagement écrit vis-à-vis d'Israël, il faudra bien que les États-Unis se substituent à l'Etat juif pour enregistrer les promesses qu'il voudra bien donner et s'engager à agir si ces promesses n'étaient pas tenues.

Dans tous les cas, comme l'indiquent les premières réactions israéliennes (lire page 3) l'article d'André Soman, l'accueil de Jérusalem à une garantie américaine sera moins négatif qu'il l'a été avant 1973. A cette époque, le souvenir du blocus du golfe d'Arabie en 1947 et la faillite de la « garantie » accordée dix ans plus tôt contre un tel événement par les puissances occidentales incitaient les dirigeants israéliens à ne compter que sur leurs propres forces. Sans doute aussi un tel engagement américain enlèverait-il un argument à ceux qui accusaient les Arabes, et eux seuls, d'avoir introduit les grandes puissances dans le conflit. Il reste que si Israël survit dans la région, ce ne sera guère qu'avec la garantie, confirmée au non dans un traité, d'une ou plusieurs puissances extérieures, et des très grandes de préférence.

Cette situation nouvelle ne va pas sans inconvénient pour l'Etat juif, puisqu'il lui faudra payer cette protection du retrait de la

quelque totalité des territoires conquis en 1967 — ce ne voit pas comment les États-Unis garantiront des frontières qu'ils se refusent aujourd'hui à reconnaître, y compris à Jérusalem — et accepter très probablement que l'O.R.S.S. accorde une garantie de même ordre à ses voisins arabes. Une nouvelle guerre n'y changerait rien, bien au contraire, puisqu'elle serait le plus sûr moyen d'annuler les Deux Grands et d'instaurer de manière encore plus massive dans la place et d'aboutir à une paix imposée.

L'exercice de corde raide de M. Kissinger

On n'en est pas encore là, mais il reste néanmoins à progresser dans les efforts de paix. Or M. Kissinger s'est engagé, avec sa tentative de nouvel accord de désengagement dans le Sinaï, dans un exercice de corde raide dont on ne discerne pas encore clairement l'issue. Outre le secrétaire d'Etat, qui tenait sans doute à tenir les Soviétiques à l'écart et dont le prestige personnel est maintenant engagé dans l'affaire, un seul pays a un intérêt direct à un succès en ce sens : l'Égypte, qui cherche à récupérer ce qu'elle peut du Sinaï et tient en outre à consolider son amitié retrouvée avec Washington. En revanche, les dirigeants israéliens semblent etententés par un peu tard d'ailleurs,

les inconvénients d'une telle opération : il leur faut abandonner des abouts importants — les cols et les gisements de pétrole — qui seraient plus utilement employés dans une négociation globale, sans autre contrepartie égyptienne que des promesses qui ne ressembleront pas à la paix et tout en outre sans grand effet. Non seulement personne ne s'attend à une reprise des hostilités sur l'initiative de l'Égypte, mais, en fait, le président Sadate a déjà dit à Paris, qu'il n'avait pas l'intention de repartir à l'attaque.

On le durcissement d'Israël, qui s'aperçoit à présent des avantages que pourrait lui apporter la conférence de Genève; les Israéliens discutent de l'Égypte, et mettent de gagner du temps à moins de frais que les « petits pas » de M. Kissinger; tandis que les Israéliens se livrent à des négociations, la Syrie et l'O.R.S.S., par exemple, pourraient trouver un motif de médiation dans la tenue de cette conférence, qu'ils réclament à cor et à cri depuis des mois.

La Syrie embarrassée

Le pays de loin le plus embarrassé par la tentative de M. Kissinger est la Syrie, où les éléments « durs », appuyés par l'O.L.P., trouvent dans la nouvelle situation de précédents arguments pour s'opposer à la tenta-

évolution vers la modération constatée ces derniers mois.

Le président Assad avait pu sans doute se montrer coopératif si M. Kissinger avait pu lui proposer un nouveau traité israélien sur le Golan et dans la foulée d'un accord égypto-israélien. Il n'en a rien été; M. Fatah, ministre israélien de la Défense, vient au contraire d'affirmer qu'« entre la paix et la situation actuelle il n'y a pas de place pour un autre accord ». M. Fatah dit pas de retrait partiel.

Aussi le régime de Damas s'estime-t-il lésé pour compte dans l'affaire, et met-il, avec les Soviétiques, tous ses espoirs dans la conférence de Genève. Or la conférence de Genève, au Caire, ne peut mettre une nouvelle condition à sa convocation en déclarant, par la voix de M. Fahmi, que l'Égypte ne s'y rendra que si elle a récupéré ses armes perdues en 1973. Peut-être le président Sadate veut-il ainsi faire pression non seulement sur l'O.R.S.S. mais sur son allié de Damas, afin d'obtenir de lui qu'il ne se mette pas en travers de ses négociations avec M. Kissinger. Toujours est-il que la tentative de M. Kissinger est en fait une tentative de diviser l'Égypte et la Syrie, deux pays qu'il souhaitait pourtant ramener ensemble dans son camp.

MICHEL TATU.

La presse israélienne se montre favorable à un éventuel pacte de défense avec Washington

De notre correspondant

Jérusalem. — Les milieux officiels de Jérusalem se déclarent bien en peine d'émettre un avis sur la suggestion de lier Israël aux États-Unis par un pacte de défense dans le simple raisonnement que cette suggestion ne leur a pas été faite. Il n'en a donc pas été débattu dans les instances gouvernementales, mais la presse a cependant fait écho par informations à ce sujet, puisées dans la presse américaine. On a toutefois remarqué que le *New York Times* n'y a même pas fait allusion dans ses éditions des 19 et 20 février.

Les commentaires de la presse israélienne sont généralement favorables à un tel pacte, qui serait le premier par lequel une puissance se porterait garante de la sécurité d'Israël. Dans une émission à la radio, deux anciens généraux considérés comme des experts des problèmes politico-militaires, M. Herzog et Gutwa, ont déclaré que Jérusalem ne pourrait que se féliciter si une telle proposition lui était faite. M. Herzog a rappelé que dans les années 50 et 60, la tendance au sein d'Israël était de repousser tout ce qui pouvait paraître une identification avec les Américains, notamment en raison de la guerre de Vietnam.

Mais aujourd'hui, a-t-il dit, Israël n'a rien à redouter d'une alliance, « et elle lui était proposée », qui le mettrait dans la même situation que la plupart des pays d'Europe occidentale.

Israël a retourné un chèque de 3 000 dollars à l'UNESCO, en signe de protestation contre les résolutions anti-israéliennes adoptées par cet organisme, annonce le gouvernement israélien. Le chèque avait été envoyé à Israël pour aider à l'organisation du congrès du Pen Club International à Jérusalem, le mois dernier. — (A.P.)

Les milieux officiels de Jérusalem refusent également de se référer aux propos de M. Ismail Fahmi devant la commission des affaires étrangères du Parlement égyptien (le Monde du 20 février). Le chef de la diplomatie du Caire affiche des tendances « particulièrement dures » (on rappelle notamment sa demande d'arrêter l'immigration en Israël), et on se garde à Jérusalem de le suivre sur ce terrain. Même la presse ne mentionne que très discrètement les propos du ministre égyptien, ce qu'accompagne souvent commentaire.

Pour sa part, le porte-parole du ministère des affaires étrangères israélien, interrogé sur la proposition de M. Fahmi de donner un statut international à Jérusalem (le Monde du 20 février), a répondu en rappelant les grandes lignes de la thèse israélienne : l'internationalisation de la ville sainte était prévue par le plan de partage de 1947, qui a été accepté par Israël et refusé par tous les Arabes et, depuis 1967, la ville est occupée par Israël. « Jérusalem restera la capitale d'Israël », a ajouté le porte-parole. Les gouvernements israélien et américain sont disposés à examiner favorablement toute suggestion d'un statut spécial pour les Lieux saints de toutes les religions. — A. Sc.

Les Américains livreraient cent dix missiles tactiques Lance aux forces israéliennes

De notre correspondant

Selon la revue spécialisée *Aviation* (Special Technology) du lundi 17 février, qui tient généralement ses informations de source proche du Pentagone, l'armée de terre américaine se prépare à commencer la livraison de ses premiers missiles tactiques sol-air Lance à Israël. Au total, cent dix missiles Lance seront destinés aux forces israéliennes qui deviendront les premiers, au Proche-Orient, à avoir un tel armement.

Originellement prévu pour des régiments de la VII^e armée américaine en Europe, le Lance est un missile sol-air à transporter environ 120 kilomètres de distance, une charge nucléaire tactique d'un poids de l'ordre de 210 kilos. Il remplace les missiles Honest John et Sergeant utilisés par Israël. Le Lance a également été acquis par la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne, et il est proposé aux Pays-Bas, à la Belgique, à l'Italie et au Luxembourg sans qu'à ce jour aucune de ces quatre nations n'ait conclu de commande ferme.

A l'exportation, c'est une version classique — et non nucléaire — du Lance qui est proposée, et, dans le cas d'Israël, *Aviation* précise que les livraisons seront effectuées à partir des stocks de missiles prélevés sur le compte de l'armée de terre américaine. Une fois la com-

mande conclue et approuvée par le Congrès des États-Unis, il aura vingt jours pour se prononcer, il faut compter environ dix-huit mois pour que le constructeur — en l'occurrence la société américaine LTV Aerospace — ait vaillant son contrat, fédéral, soit en mesure de livrer le matériel.

Selon la revue américaine, les forces israéliennes pourraient embarquer à bord de leurs Lance des charges classiques à haut pouvoir explosif, pesant de l'ordre de 465 kilos et libérant de petits engins détruisant une zone d'un rayon de combat de transport d'un tel missile, dans sa version classique, est de 70 kilomètres environ et le Lance doit être équipé, dans ces circonstances, d'un système très précis de guidage sur sa cible.

Il semble que les militaires israéliens souhaitent posséder de tels missiles depuis quelque temps et que le Pentagone est devenu favorable à cette vente dans la mesure où des explosifs classiques sont désormais disponibles. La mobilité du Lance en fait un armement particulièrement redoutable — le missile est comparable au Fluton en France, — et certains, même aux États-Unis, d'insistent pas l'éventualité qu'Israël puisse disposer d'une sorte d'arme nucléaire qui se substituerait à la charge classique.

L'O.L.P. refuserait de participer à une conférence avec les chefs d'Etat égyptien, syrien et jordanien

Le bureau de l'O.L.P. à Paris a démenti, mercredi 19 février, les informations selon lesquelles cette organisation aurait accepté de participer à une conférence de paix à Amman avec les chefs d'Etat égyptien, syrien et jordanien. « Nous ne participerons à aucune conférence de ce genre », a déclaré le porte-parole de l'O.L.P., qui a ajouté que les dirigeants israéliens et américains sont disposés à examiner favorablement toute suggestion d'un statut spécial pour les Lieux saints de toutes les religions. — A. Sc.

Syriens, notre sentiment est qu'entre la paix totale et la situation actuelle, il n'y a pas de place pour un autre pas. Nous sommes prêts à conclure la paix avec les Syriens, si les Syriens y sont prêts eux aussi.

Sur la question de Charn-el-Cheikh, M. Pères a déclaré : « En dehors de notre présence, aucune mesure prise à l'encontre des citoyens palestiniens en Jordanie ne sera maintenue », a déclaré le porte-parole de l'O.L.P. « La paix est la seule solution à la crise de la Palestine » a affirmé le même jour, en se référant à M. Saïd Karam, chef adjoint du département politique de l'O.L.P., que l'Organisation était prête à participer à une seconde réunion quadripartite des ministres des affaires étrangères d'Égypte, de Syrie, de Jordanie et du chef du département politique de l'O.L.P. La première réunion s'était tenue au Caire au début de janvier.

Le quotidien libanais *l'Orient-Jour* affirme, ce jeudi, que la Syrie est « orientée » vers une convocation prochaine d'un « sommet » des chefs d'Etat arabes appesés à un nouvel accord israélo-égyptien et croit savoir que les mouvements de résistance palestiniens « se prépareraient à multiplier les opérations militaires ». Ce « sommet » de rébus s'entendrait à Alger d'ici à un mois et demi.

A Rome, M. Yasser Arafat, dans une interview à l'hebdomadaire *l'Unità*, a accusé M. Kissinger de tenter de diviser le monde arabe en traitant avec l'Égypte et la Jordanie, et un oubliant la Syrie et les Palestiniens. M. Arafat a répété qu'« une nouvelle guerre israélo-arabe était inévitable » et assuré d'être prêt à prendre qu'Israël pouvait disposer aujourd'hui de « cinq à six bombes atomiques ».

En réponse à la question de savoir si Israël possède la bombe atomique, M. Pères a déclaré : « Je ne suis pas sûr, mais il est évident que nous avons des armes, et Israël n'a pas besoin d'ajouter cet armement de bombes atomiques. Dans l'état actuel des

choses, l'option nucléaire, d mon avis, n'est pas du tout nécessaire ni pour l'armée israélienne ni pour les autres ».

A la question de savoir si Israël achèterait des armes à la France, M. Pères a répondu : « La situation est compliquée parce que, tout ce que nous avons changé notre équipement. De plus, nous ne savons pas pour combien de temps l'embargo français est levé. Mais il faut essayer quand même. Rien n'est encore décidé. Il faut chercher quelles sont les dernières productions françaises qui nous sont nécessaires ».

M. Pères a exprimé, enfin, la conviction des dirigeants israéliens que des armes soviétiques contribueraient à affaiblir en Égypte, malgré les déclarations contraires du président Sadate.

Koweït DES EXPERTS MILITAIRES AMÉRICAINS PARTICIPERONT A L'ENTRAÎNEMENT DES FORCES ARMÉES

Les milieux proches du Département d'Etat ont confirmé, mercredi 19 février, l'information du *New-York Times* indiquant que des experts militaires américains participeraient à l'entraînement des forces armées du Koweït.

Le Koweït, qui a acheté pour 300 millions de dollars de matériel militaire américain au cours du second semestre de 1974, devrait en recevoir pour un demi-milliard de dollars au mois de septembre pendant l'année fiscale 1974-1975.

ANDRÉ LAURENS
en collaboration avec :
Thomas Ferenczi, Thierry Pfister
et Michel Schifres

D'une France à l'autre

des hypothèses explicatives qui obligent à se poser les vraies questions sur la France où nous vivons.

Alain Peyrefitte - LE MONDE

l'air du temps
GALLIMARD



ASIE

En Indochine

NEW-DELHI VA AVOIR DES « RELATIONS DIRECTES » AVEC LE G.R.P.

New-Delhi (A.P.) — L'Inde prend des mesures pour établir des contacts officiels et des relations directes avec le gouvernement révolutionnaire du Vietnam du Sud. Le président Fakrudin Ali Ahmed, dans un message sur l'état de la nation — préparé par le gouvernement de Mme Gandhi — et lu au Parlement. Ce message dit soigneusement de dire que l'Inde accorde la reconnaissance diplomatique au G.R.P., mais il est clair qu'elle souhaite avoir des relations officielles avec les révolutionnaires sud-vietnamiens.

[En principe, New-Delhi ne reconnaît pas les gouvernements provisoires ou en exil. La question de l'établissement de relations « directes » avec le G.R.P. était pendante depuis plusieurs années. En juillet 1974, le gouvernement indien avait reçu, sans égard à l'indépendance, le ministre des affaires étrangères du G.R.P. Depuis, l'Inde a élevé au rang d'ambassade sa représentation diplomatique à Hanoi; elle enverra un chargé d'affaires à Saigon, souhaitant sauvegarder les intérêts de la petite communauté indienne au Vietnam du Sud et ne pas compromettre ses rapports avec les Etats-Unis. L'Inde n'a pas reconnu le gouvernement du prince Sihanouk. Ce dimanche, elle a autorisé récemment l'ouverture à New-Delhi d'un bureau de l'Organisation de libération de la Palestine.]

L'opposition sud-vietnamienne repart en guerre contre le régime de M. Thieu

L'opposition repart en guerre au Vietnam du Sud contre le régime de M. Thieu. Le mouvement populaire de lutte contre le corruption du Père Tran Huu Thanh a commencé, mercredi 19 février, une semaine de réunions et de prières dans la capitale : il entend lutter pour la liberté de la presse, le libéralisme des dix-huit journaux créés et la réputation des journaux interdits. Jeudi, trois députés d'opposition, qui participent à une manifestation, ont été blessés par la police et hospitalisés. D'autre part, des tracts sont effectivement répandus dans la capitale, invitant « la population, les mouvements de lutte pour le pain, les étudiants et les travailleurs à faire une grève générale à partir du 20 février pour réclamer la démission de Thieu, demander aux autorités de Saigon l'application de l'accord de Paris et exiger de ces autorités qu'elles cessent de mobiliser les jeunes et qu'elles libèrent tous les patriotes encore en prison ». Ce tract est signé par un « Front pour la démission de Thieu et l'établissement d'un gouvernement de paix », qui apparaît pour la première fois en public, indique l'A.F.P.

De son côté, le secrétaire général de l'Eglise bouddhiste déclare, dans une interview à l'agence Reuters, que

les Etats-Unis doivent cesser leur aide militaire à Saigon, alors qu'ils ont toujours soutenu la guerre — le vénérable Quang Do estime que les communistes sont prêts à accepter une compétition politique.

Ces prises de position interviennent alors qu'une mission d'enquête parlementaire américaine s'apprête à visiter le Sud. Quant aux soldats du G.R.P., ils multiplient les coups de main dans les faubourgs de Saigon, attaquant des bureaux administratifs et faisant cesser des ponts.

Bataille

pour le Mékong

AU CAMBODGE, c'est désormais l'avenir du régime de Phnom-Penh qui est en question, écrit l'A.F.P. Une source militaire citée par l'agence U.P.L., qualifiée de « désespérée », la position des républicains à Neak-Lueng, base stratégique qui commande, au sud de la capitale, la circulation sur le Mékong. Mercredi, les révolutionnaires ont déclenché un tir d'artillerie au rythme d'un obus chaque minute : ils ont aussi bénéficié des parachutes effectués par les Américains, une partie des munitions et des vivres étant tombés dans leurs lignes.

Pour les républicains, il s'agit de sauver le garnison de Neak-Lueng, plutôt que d'espérer ouvrir le Mékong. Leur seul « poumon » est désormais Pocheantong, l'aéroport de Phnom-Penh : 700 tonnes de vivres et de matériel y sont débarquées chaque jour, dans des conditions de plus en plus risquées, par les Américains ; or, Phnom-Penh a besoin quotidiennement de 900 tonnes de munitions, de 550 tonnes de riz, et de 300 tonnes de combustible. Selon l'agence A.P., le pont aérien va être considérablement renforcé les jours prochains.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le Sénat bloque l'application de l'ordonnance présidentielle sur le tarif douanier du pétrole importé

De notre correspondant

Washington — Le Sénat a voté, mercredi 19 février, par soixante-neuf voix contre vingt-huit, la motion déposée par MM. Kennedy et Jackson (démocrates) bloquant pour quatre-vingt jours l'application de l'ordonnance présidentielle imposant un tarif douanier spécial de 1 dollar par baril (il atteindra progressivement 3 dollars) sur les importations de pétrole.

L'échéance du gouvernement était attendue, mais l'ampleur de la majorité a surpris. Elle dépasse, en effet, de trois voix les deux tiers requis pour annuler le veto présidentiel. M. Ford a cependant annoncé qu'il apposerait son veto à cette législation. « Je regrette ce vote, mais je ne le considère pas comme définitif », a-t-il déclaré, en ajoutant qu'il ne pouvait accepter un nouveau délai, compte tenu de l'urgence des problèmes à résoudre.

Apparemment, cette nouvelle défaite n'a pas altéré gravement l'optimisme de la Maison-Blanche, qui continue de penser que le veto présidentiel, si l'on en vient là, ne réunira pas contre lui la majorité requise pour le passer outre. Le vote du Sénat a, évidemment, depuis l'entourage du président, puisque dix sénateurs républicains ont voté avec la majorité démocrate alors que deux démocrates seulement rejoignaient le camp gouvernemental.

ajouté que le président serait prêt, si son projet était voté, à accepter en contre-partie que la hausse consécutive du prix du pétrole frappe l'essence de préférence au fuel destiné au chauffage domestique.

Pourtant, le contre-programme démocrate révèle des conceptions politiques différentes. Les démocrates estiment, en effet, que la réduction des importations pétrolières passe au second plan des priorités, la première étant d'assurer la relance de l'économie. A leur avis, la taxe spéciale à l'importation du pétrole absorbera trop de pouvoir d'achat et retardera la reprise des affaires car la hausse du prix du pétrole découragera les nouveaux investissements industriels nécessaires à la relance.

Le programme d'action démocrate se concentre principalement sur les mesures de lutte contre la récession. Les démocrates ont une vision des urgences inverse à celle établie par la Maison-Blanche. Néanmoins, beaucoup parmi eux préfèrent un compromis à une bataille ouverte à l'issue incertaine, qui les exposerait à être dénoncés comme « saboteurs », pour des raisons partisans, de l'effort collectif nécessaire.

De son côté, le président Ford ne se trouve pas dans une situation de force suffisante pour défier en permanence le Congrès. Aussi bien, son principal conseiller économique, M. Seidman, a-t-il confirmé que si la récession se prolongeait, de nouvelles réductions d'impôts seraient appliquées dès la prochaine année fiscale. Les gouvernements de nombreux Etats réunis dans la capitale ont invité le gouvernement fédéral à agir rapidement, étant donné la gravité du chômage. Le gouvernement du Wisconsin a insisté que, lorsque les fonds de chômage seront épuisés, « notre société se désintégrera ». Cet avertissement a été repris par plusieurs de ses collègues.

HENRI PIERRE.

LA NOMINATION DE M. NATHANIEL DAVIS AU POSTE DE SECRÉTAIRE D'ETAT ADJOINT POUR LES AFFAIRES AFRICAINES SOULÈVE DE SÉRIEUSES RÉSERVES.

La nomination de M. Nathaniel Davis au poste de secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, qui doit recevoir la confirmation du Sénat, semble rencontrer diverses oppositions. Elles tiennent tant au passé de M. Davis, qui fut ambassadeur au Chili entre 1971 et 1974 et passa pour être impliqué dans la crise qui provoqua le coup d'Etat contre le président Allende, qu'à la personnalité de son prédécesseur aux fonctions de secrétaire d'Etat adjoint, M. Donald Easum, « africainiste » éprouvé, ancien ambassadeur désigné à Lagos après moins de quinze mois de séjour à l'administration centrale. S'agit-il d'un « honneur » à peine déguisé ?

M. Davis a comparé « en ce moment devant la commission des affaires étrangères du Sénat, dont l'avis est nécessaire à sa nomination définitive. La commission a commencé par entendre le mercredi 19 février les témoignages déplorables au chef de l'ancien ambassadeur à Santiago. Ils sont appuyés par des représentants d'associations religieuses ou de lieux pour les droits civiques.

Un membre du Congrès, le député noir Andrew Young, qui assista au Zaïre, en janvier, à une conférence réunissant des hommes politiques africains et américains, a fait part de ses réserves qu'inspirerait M. Davis à de nombreux dirigeants africains, un général Moutoua Sese Sese en particulier, en Lagos après moins de quinze mois de séjour à l'administration centrale. S'agit-il d'un « honneur » à peine déguisé ?

Ces appréhensions se trouvent amplifiées par un long article du dernier numéro de la revue *Jeune Afrique* (daté du 21 février) intitulé : « La grande lessive de M. Kissinger ». Selon l'auteur de l'article, la désignation de M. Easum aurait été consommée en son absence, alors qu'à la mi-octobre 1974 il entreprenait un voyage de cinq semaines dans dix pays africains. Il déclarait le 2 novembre à Dar-Es-Salaam : « Nous utilisons notre influence pour encourager le changement en Afrique du Sud. Pas pour préserver le statu quo. » Exposé qui, selon l'hebdomadaire, « font dresser bien des oreilles à Washington ». Pour le département d'Etat, Donald Easum prend des initiatives impopulaires à son retour, le 25 novembre, M. Easum apprend qu'il est renvoyé dans sa « chère Afrique » comme ambassadeur au Nigeria. Celui qui est appelé à prendre sa relève, M. Davis, a fait partie des dix ou douze personnes qui jouissent de la pleine confiance de Kissinger, et sera donc « un parfait successeur des décisions » du secrétaire d'Etat.

A TRAVERS LE MONDE

Italie

● LE PROCES DE GIANFRANCO BERTOLLI, auteur d'un attentat à la grenade qui a fait quatre morts et cinquante-deux blessés, le 17 mai 1973, à Milan, s'est ouvert, mardi 19 février, dans la capitale lombarde. — (A.F.P.)

R. F. A.

● LE CHANCELLIER HELMUT SCHMIDT, qui a dû s'aligner lundi 17 février, à la suite d'une pneumonie, souffre également d'une pleurésie sèche, a annoncé mercredi son médecin personnel, le docteur Wolfgang Voelkel, de l'hôpital militaire de Coblenze.

Tchécoslovaquie

● A FRAGUE, le procès de cinquante-neuf personnes accusées de trafic illicite de carburant et de devises s'est ouvert mercredi 19 février. Il pourrait durer au moins cinq semaines. Les principaux prévenus — dix-neuf pompiers — sont accusés d'avoir vendu du carburant diesel à des routiers étrangers contre des devises au cours du marché noir et d'avoir revendu ces devises avec de gros bénéfices. Les pompiers ont également accusés de s'être procurés des coupons de carburant au rabais auprès de chauffeurs de camions d'Etat. Ils se sont ainsi procurés en fraude quelque 500 000 litres de fuel de 1968 à 1973. — (Reuters.)

Union soviétique

● M. BOHUSLAV CHNOUPEK, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, fait depuis le 19 février une « visite d'amitié » à Moscou.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur convention Palais Justice VERSAILLES, 3, pl. Louis-Barthou, le mercredi 13 mars 1975, à 10 heures.

APPART. 2 pièces prime, au 1^{er} étage, CAFÉ - PARFUMS, Résidence des « Vignes Bioctives », 2, av. Pasteur-Martin-Luther-King et 1, avenue du Dr-Maurice-Largat.

AU PECO (78) MISE A PRIX : 45.000 FRANCS.

Hens, s'adr. à Versailles à M^{rs} BOURLICHON, av. 24, rue des Réservoirs; M^{rs} Jean ROLLIN, av. 21, r. de Préville; M^{rs} Du Bois, au grille T.V. Versailles.

Vente sur licit. Palais Justice Corbeil-Essonnes, mardi 4 mars 1975, à 14 h.

Mat. terre Contea. 6 A. 79 CA.

I. - TERRAIN (91) Lendit BALLANCOURT « LE TURELLE »

Mat. terre Contea. 7 A. 21 CA.

II. - TERRAIN (77) Lendit PRINGY « L'ORME BRISÉ »

Mise à prix : 1) 2.000 F; 2) 1.000 F. Conts. pr ench. Reus. Corbeil-Essonnes M^{rs} DU CHALARD, avocat, 088-14-84; M^{rs} HAREK, avocat, 424-30-51.

BIENS et DROITS IMMOBILIERS, PARIS (14^e)

Situés dans l'immeuble A. Escalier E 2, dépendant de l'ensemble immobilier 16 à 20, rue Ferrus et 8 à 14, rue Cabanis

Lesdits biens immobiliers ayant leur entrée 18, rue Ferrus, se composent :

D'UNE GRANDE SALLE DE PRÉSENTATION DE MATÉRIEL

sit. ex-so-sol av. canal, chaux, collecteur, install. élect. et de chauffage.

GRAND LOCAL avec groupe sanitaire et AUTRE PETIT LOCAL

MISE A PRIX : 700.000 F S'adr. M^{rs} TOUHY, av. Paris-1^{er} 15, rue d'Argenteuil, Paris (16^e), et à tous avoc. près les Trib. Or. Inst. Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

UN PAVILLON à usage d'HABITATION

5, RUE ROBERT-JUMEL, VILLEMOMBLE (93)

LIBRE - Mise à Prix : 250.000 Francs

S'adr. M^{rs} MIRA, avocat, 3, rue de Chateaufort, Paris (2^e); et à tous avocats près les Tribunaux Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

TERRAIN NU - PARIS-14^e

Le dit terrain se situant 14, rue Cabanis et dépendant d'un ENSEMBLE IMMOBILIER 16 à 20, rue Ferrus et 8 à 14, rue Cabanis.

MISE A PRIX : 2 500 000 F

S'adr. M^{rs} TOUHY, avocat, Paris (16^e), 15, r. d'Argenteuil et à tous avoc. près les Trib. Or. Inst. Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre.

VENTE SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES

au Palais de Justice à PARIS, le LUNDI 10 MARS 1975, à 14 heures

D'UN HOTEL PARTICULIER

SIS à PARIS (16^e)

AVENUE INGRES, N^o 1

Le tout d'une contenance de 644,41 m² et entièrement entouré de grilles

LIBRE - MISE A PRIX : 1.800.000 FRANCS

S'adresser pour renseignements à M^{rs} Robert-Charles GARNIER, syndic à Paris, 3, rue de Furstenberg; M^{rs} Marcel et Pierre CHEVROT, avocats à Paris, 8, rue Tronchet; M^{rs} BRICOUT, avocats à Paris, 14, rue d'Anjou; et pour visiter sur place lundi, mercredi et vendredi de 13 h. à 17 h.

Le Fonds de l'HOTEL DU MORVAN

exploité à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre)

Sur le parc de l'établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) est possible la cession par cheques de 150.000 F. par cheques de 25.000 F. pour vis. et reqs. s'adr. à M^{rs} PÉROU, notaire à Saint-Honoré-les-Bains, tél. 5, ou M^{rs} Jean-Jacques BLIN, liquid. Judic. à NEVERS, 17, r. Gambetta, T. 61-30-39.

DÉFENSE

Le remplacement des avions F-104 en Europe

Les clients demandent des garanties aux fournisseurs

Les ministres de la défense belge, néerlandaise, danois et norvégien, qui envisagent de remplacer leurs avions F-104 Starfighter par de nouveaux modèles, se réuniront en principe le 18 mars à Bruxelles pour une séance de travail dont on dit déjà qu'elle serait décisive dans le choix entre les appareils américains (le YF-16 de General Dynamics), français (le Mirage F-1-M-53 de Dassault-Breguet) et suédois (le Viggen-Eurofighter de Saab). Au total, le marché porte sur l'acquisition de trois cent quarante-huit avions.

Des experts des quatre pays intéressés ont été envoyés aux Etats-Unis, et ils se rendront ultérieurement en Suède puis en France avec un questionnaire détaillé et précis à soumettre aux gouvernements et aux industriels soupçonnés de la compétition. Ce questionnaire porte sur des garanties de taux du dollar et de variations des prix liés à l'inflation, ainsi que sur les compensations industrielles consenties à leurs clients par les fournisseurs.

Engagés dans une compétition avec des constructeurs aéronautiques français et suédois pour la livraison de nouveaux avions de combat à quatre pays européens, les Etats-Unis s'efforcent actuellement de manifester concrètement leur volonté d'aider à l'harmonisation des armements alliés. Cette politique tend à démontrer que, si des pays européens acceptent d'acquiescer au matériel de guerre américain, en retour les Etats-Unis sont disposés, pour leurs propres besoins, à faire appel à des fournisseurs européens.

La déclaration du Pentagone d'adopter éventuellement des missiles antiaériens Roland-2 de conception franco-allemande en conditions d'achat — de préférence à un blindé américain — un char de combat conçu par la République fédérale d'Allemagne procède de cette même politique de standardisation des armements. Du reste, la presse ouest-allemande souligne qu'en échange de l'adoption du char Leopard par la République fédérale d'Allemagne le gouvernement de Bonn pourrait décider d'acquiescer au système de combat YF-16 et F-15 aux Etats-Unis.

On doit le choix de cette formule de coopération militaire, de part et d'autre de l'Atlantique, à l'initiative de M. John S. Foster, directeur de la recherche et de l'ingénierie au Pentagone, qui en février 1972, avait regretté la gaspillage des crédits, résultat d'une rivalité stérile entre pays alliés pour la construction d'armements. M. Foster avait consi-

été, à cette occasion, que les Américains dépensent chaque année, en études et recherches à des fins militaires sur des matériels non stratégiques, autant qu'ils en dépensent sur des matériels militaires stratégiques, environ 15 milliards de francs (valeur 1973). Or le directeur de la recherche et de l'ingénierie estimait, à l'époque, à environ 5 milliards de francs par an les dépenses faisant double emploi.

Le gouvernement américain a alors engagé les pays européens à recenser les programmes militaires de réalisation possible, à donner lieu à une entente des états-majors et des industriels, dans le but de faire des économies.

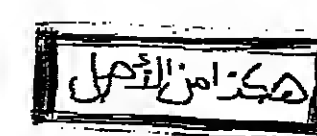
La démarche paraît simple à première vue. En réalité une telle concertation se heurte à de nombreuses difficultés, dont les moindres ne sont pas l'acceptation d'un certain échange d'informations technologiques entre les partenaires et un accord sur une répartition équitable des plans de charge ou de l'emploi. Depuis trois ans, il s'est vu les actions entreprises en ce domaine demeurer minimes, à l'exception de quelques études préparatoires de mise au point de certains matériels, comme des systèmes tactiques de communication, des missiles antiaériens américains, des missiles d'armes légères individuelles ou collectives et la production des bateaux de guerre.

Le combat perfectionné entre les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne démontre que le gouvernement américain — prenant en compte le coût global de ces opérations et l'acquis technologique de ses partenaires européens — ne refuse pas d'aller de l'avant dans la coopération.

En France, toutefois, on craint, surtout dans les milieux industriels, que l'entrée des Etats-Unis ne soit d'abord dictée par des considérations liées à la conjoncture en Europe. Certes, le gouvernement français est favorable à une coopération militaire technique de part et d'autre de l'Atlantique, si il ne s'agit plus que d'une collaboration de contenu aux intérêts de la sécurité en Europe, dès lors qu'elle n'entraîne pas le libéralisme de décision de la France. Mais cette insistance des Américains à préconiser aujourd'hui — et, ultérieurement, à pratiquer sous certaines conditions — le standardisation des armements en Europe peut paraître suspecte à bien des égards.

Au moment où la France, le Suède et les Etats-Unis se disputent le marché du remplacement des avions F-104 aux Pays-Bas, en Belgique, au Danemark et en Norvège, les suggestions du Pentagone à ses alliés européens relèvent d'une tentative de séduction que rejettent les plus méfiants. Les autres ont préféré conclure, provisoirement, que les Etats-Unis — malgré tout — n'ont pas le droit de se prévaloir de leur « alliance » — ne pouvant plus prétendre vouloir tout faire par eux-mêmes.

JACQUES ISNARD.



DIPLOMATIE

M. SPÉNALE, SOCIALISTE FRANÇAIS, EST CANDIDAT A LA PRÉSIDENTIE DU PARLEMENT EUROPÉEN.

(De notre correspondant.)
 Strasbourg. — Les grandes manoeuvres électorales ont commencé au Parlement européen pour le remplacement du président. Le mandat de M. Berkhouwer (libéral néerlandais) expire en effet à la session de mars.
 Trois candidats sont officiellement en présence. M. Georges Spénale (France) président du groupe socialiste du Parlement, a été le premier à se mettre sur les rangs, les socialistes ayant fait savoir que le président devrait revenir à un membre de leur groupe. En face de lui se trouve M. Alfred Bertrand, président de la commission des affaires sociales et du travail, ancien ministre belge, candidat du groupe démocrate-chrétien. M. Michaël Yeats (Irlande, Fianna Fail) est le candidat du groupe des Démocrates européens progressifs, composé en grande majorité de représentants U.O.R. français. M. Yeats est ancien président du Sénat de l'Irlande et fils de l'ancien prix Nobel de littérature William Butler Yeats.

La visite en France du premier ministre néo-zélandais M. Rowling souhaite que le marché européen reste ouvert aux produits agricoles de son pays

M. Rowling, premier ministre de Nouvelle-Zélande, était attendu jeudi 20 février en fin d'après-midi à Orly. Sa visite officielle en France débute dans la soirée par un entretien avec M. Deniau, secrétaire d'Etat à l'Agriculture. Vendredi matin, il rencontrera M. Chirac, avant de déjeuner à l'Élysée. Il s'entretiendra ensuite avec M. Sauvagnargues, et sera invité à dîner du premier ministre français. M. Rowling donnera samedi matin une conférence de presse, visitera ensuite le château de Chantilly, et s'en va, dimanche pour Bucarest. Il a déjà visité la Grande-Bretagne et la R.F.A. et se rendra en Yougoslavie après son escale roumaine.
 Ce voyage en Europe est en grande partie motivé par le souci des Néo-Zélandais de conserver d'importants débouchés pour leurs produits agricoles. Ils voudraient que ces produits puissent continuer à être vendus sur le marché britannique après 1977, date limite fixée par le traité d'accession de la Grande-Bretagne à la C.E.E. pour le régime de faveur

- M. COUVE DE MURVILLE, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale partira pour Moscou lundi 24 février à la tête d'une députation comprenant MM. André Bettencourt, R.I. (Seine-Maritime), Jean Seilling er, ref. (Moselle), Claude Roux, U.D.R. (Paris), Louis Baillo, P.C. (Paris) et Jean-Pierre Cot, P.S. (Savoie).
- M. BERNARD DESTREMAU, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a fait, du 16 au 18 février, une visite officielle au Sri-Lanka. Ses entretiens avec les dirigeants ceylanais ont porté sur les problèmes de l'Océan Indien et sur les relations commerciales et culturelles entre les deux pays. (A.F.P.)

République Sud-Africaine

M. TOUBERT CONFIRME L'INTENTION DE M. VORSTER DE SE « DÉBARRASSER » DE LA NAMIBIE.

M. William Toubert, chef de l'Etat libérien, a confirmé, dans un communiqué rendu public mercredi 19 février à Monrovia, que M. Vorster, premier ministre sud-africain, lui a déclaré la semaine dernière que « l'Afrique du Sud ne peut pas un seul pouce du territoire du Sud-Ouest africain (Namibie) » et qu'il « serait trop heureux de pouvoir se débarrasser de ce territoire ». « Le Monde » du 18 février.
 M. Vorster a également reconnu, d'après M. Toubert, que la politique des Bantoustans en Afrique du Sud « a créé certaines injustices ». Mais il a assuré que « son gouvernement ferait tout son possible pour les supprimer progressivement ». En ce qui concerne le retrait de ce pays des forces de police sud-africaines, il a seulement déclaré : « Ces forces seront retirées dès que la violence aura cessé ».

LA RÉUNION DE L'O.U.A. A ADDIS-ABEBA Des divergences sont apparues lors du débat sur la coopération arabo-africaine

Addis-Abeba (A.F.P., Reuter). — Le vingt-quatrième conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), réuni dans la capitale éthiopienne depuis le 13 février, a étudié, mardi 18 et mercredi 19 février, les problèmes soulevés par la coopération arabo-africaine. Il a envisagé la création d'un secrétariat exécutif de l'O.U.A. au Caire, près du siège de la Ligue arabe (la Ligue a décidé en septembre dernier d'ouvrir un bureau de liaison à Addis-Abeba, siège du secrétariat de l'O.U.A.). Il a aussi examiné le projet d'un « sommet » afro-arabe, dont la date et le lieu seront arrêtés par l'O.U.A. et la Ligue arabe.
 Selon des sources proches de la conférence dont fait état l'agence Reuter, le débat a été marqué par des divergences. Les pays africains auraient reproché aux pays arabes producteurs de pétrole de ne pas avoir tenu leur promesse de compenser la hausse des prix pétroliers. Les fonds

qu'ils se seraient engagés à verser n'auraient pas été transférés à la Banque africaine de développement à Abidjan, comme les chefs d'Etat africains l'avaient recommandé en juin dernier, mais auraient été déposés auprès de la Ligue arabe au Caire. Depuis lors, chaque Etat africain bénéficiaire aurait été contraint de conclure un accord avec la Ligue arabe avant de pouvoir bénéficier des crédits.
 Résumant la position des pays africains, M. Desmond Luke, représentant le Sierra-Leone, a déclaré : « Nous ne sommes pas prêts de marcher sur notre dignité contre les millions de dollars de nos frères arabes. Notre aide n'est pas à sens unique. » De son côté, M. Assane Sock, ministre sénégalais des affaires étrangères, a fait remarquer que l'idée de coopération afro-arabe n'avait pris corps qu'après la guerre d'octobre, au cours de laquelle les pays africains avaient appuyé la cause arabe. Depuis, a-t-il estimé, le principe de l'égalité entre les deux parties a subi un recul. Prenant la défense des pays arabes, M. Bouteflika, représentant l'Algérie, a demandé aux pays africains de comprendre les énormes obligations que la situation au Proche-Orient impose aux pays arabes. Il a exprimé sa conviction qu'un « sommet » arabo-africain permettrait de régler les problèmes en suspens.
 Les ministres de l'O.U.A. avaient examiné mardi la question palestinienne et adopté une résolution dans laquelle ils se déclarent « pleinement convaincus qu'Israël et seul à être entièrement responsable du retard de tout progrès dans le processus de règlement au Proche-Orient ». Ils réaffirment « leur position immuable selon laquelle le retrait total d'Israël de tous les territoires occupés et la reconnaissance des droits inaliénables du peuple de Palestine, constituent deux conditions préalables et fondamentales à toute paix durable et équitable au Proche-Orient ».
 Le conseil a décidé que le Comité de libération de l'O.U.A. apportera une aide, si minime soit-elle, à l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). M. Yasser Arafat sera invité à prendre la parole devant la conférence des chefs d'Etat de l'O.U.A., qui doit avoir lieu à la fin de juillet à Kampala.

'Le Shopping' c'est Marks & Spencer, le grand magasin de Grande-Bretagne, à Paris. Ouverture mardi prochain.

Voilà enfin tout ce que vous attendiez de savoir sur 'Le Shopping'—le vrai shopping anglais—chez Marks & Spencer, les grands magasins préférés des Anglais.

'LE SHOPPING'

Chez Marks & Spencer, il y a des vêtements pour toute la famille. Un choix fantastique, pour tous et des modèles aussi séduisants par leur prix que par leur style.
 Chez Marks & Spencer, vous découvrirez que tout a été prévu pour un shopping facile: disposition rationnelle des articles, personnel aimable et compétent.
 Marks & Spencer est réputé pour la qualité. Chaque article est confectionné selon des normes strictes, pour les matières comme pour la fabrication.
 Marks & Spencer y parvient en collaborant étroitement avec les meilleurs fabricants, assurant lui-même la totalité des contrôles.

Ainsi, Marks & Spencer peut vraiment garantir la qualité. C'est pourquoi tout ce que vous achetez chez Marks & Spencer est exclusif et porte comme preuve la marque St Michael.

Qu'y a-t-il encore de bien dans 'Le Shopping'? Entre autres, des tailles constantes. Quand vous aurez trouvé la taille St Michael qui vous convient, tout autre article de cette même taille vous ira. Et puis, il y a aussi la garantie Marks & Spencer "échange ou remboursement".

Le shopping chez Marks & Spencer, c'est utiliser la meilleure cabine d'essayage du monde: votre "chez vous". Si ce que vous avez acheté ne vous satisfait pas, vous pouvez l'échanger ou vous faire rembourser, simplement sur présentation de votre ticket de caisse.

'Le Shopping', c'est Marks & Spencer. C'est quelque chose de nouveau, quelque chose de spécial... quelque chose de très anglais. Et dès mardi prochain, vous aurez le

plaisir d'en profiter. Voici une sélection représentative de la gamme exclusive St Michael:

- Pour femmes: Ensemble (3 pièces) en acrylique 195F. Coordonnés (4 pièces—jupe ou pantalon) depuis 399F. Ensemble (2 pièces) 199F.
- Pour hommes: Blazer en laine 320F. Pantalons de 95F à 170F. Costumes de 225F à 550F. Chemises de 49F à 95F. Polos depuis 15F.
- Pour enfants: Tricots coordonnés (4 pièces—jupe ou pantalon) de 165F à 200F.



Marks & Spencer
 le grand magasin de Grande-Bretagne,
 bd. Haussmann (face aux Galeries Lafayette) Paris.



mediterama 1975

Les pharaons vus du ciel

Vous dominez les pyramides à 3 000 M d'altitude, confortablement installé dans la cabine à air conditionné du Jet qui vous emmènera du Caire à Assouar et à Louxor. Les pharaons n'avaient pas prévu cela, c'est pourtant très beau.
 La vallée du Nil vu du ciel : Un circuit aérien de 9 jours à partir de 2 875 F. Croisière Isis/Osiris, 10 jours à partir de 3 270 F.

Des vacances, imaginées par des cadres pour des cadres

Mediterrama a imaginé pour 75 des vacances destinées aux cadres français. Ces programmes ont été réalisés à partir d'une enquête conduite par Meditterama au cours d'une série de rencontres avec des cadres d'entreprises. Ceux-ci, dans leur ensemble, souhaitent voyager dans les régions de grand dépaysement, mais refusent le voyage de groupe.

Départ individuel et séjour «sur-mesure»

Mediterrama vous propose, à prix de groupe, des départs individuels sur lignes régulières. Meditterama vous propose également, à partir de destinations passionnantes, toutes les formules de séjour (toujours dans les hôtels de première catégorie, avec ou sans voiture et une multitude de variantes à votre convenance).

De la Turquie au Japon

Le Maroc, la Tunisie, l'Iran, l'Afghanistan, l'Egypte, Bangkok, Hong-Kong, la Corée, Manille et le Japon figurent parmi les destinations que vous propose Meditterama.

Notre envoyé spécial chez vous

Sur simple coup de téléphone, un envoyé spécial de Meditterama se rendra à votre domicile ou à votre bureau pour mettre au point avec vous, le programme exact de votre voyage. N'hésitez pas à utiliser cette facilité exclusive de choisir vos vacances dans votre feuillet.

meditterama
 25, rue La Boétie, 75018 Paris.
 Tél. : 255-35-22.

Pour recevoir nos programmes «ETE 75», remplissez ce bon et retournez-le à Meditterama.

Nom :

Adresse :

TURQUIE EGYPTE IRAN
 JAPON - SUB-EST ASIATIQUE
 MAROC - TUNISIE

Couper le bord des destinations qui vous intéressent.

POLITIQUE

Avant le conseil national de l'U.D.R.

Choisir son combat

par YVES GUÉNA (*)

Le 14 décembre, après une longue période de flottement sans doute inévitable, l'U.D.R. par le vote de son comité central, a donné un nouveau secrétaire général, le premier ministre. Tout un enchevêtrement d'hésitations, d'intrigues, de désespoirs et d'espoirs était tranché par l'audacieuse opération de Jacques Chirac. S'il avait obtenu la majorité au comité central, s'il était parvenu à retourner dans les heures qui suivirent le conseil national, les succès n'étaient cependant pas acquis et certains pensaient que pour se maintenir il lui faudrait différer la convocation des instances délibérantes du mouvement. Or deux mois plus tard, le 23 février, le secrétaire général peut réunir le conseil national devant lequel il remettra en jeu son mandat. C'est la preuve de la réussite. En quelques semaines tout a changé. L'appareil de l'U.D.R. est aujourd'hui une arme retrempe.

Nous écrivions alors qu'il fallait maintenir, rénover, s'affirmer (1). Ce triple engagement a été honoré. Nous avons maintenu ; jamais à aucune étape du gaullisme — et il y en a eu beaucoup — nous n'avons laissé si peu de compensation le long du chemin. Dix dirigeants, on peut compter ceux qui se sont éloignés, tandis que d'autres qui nous avaient laissés nous reviennent. Pourquoi ? Jacques Chirac a joué l'ouverture et non le sectarisme, la démocratie et non l'autoritarisme ; il a réaffirmé avec chaleur sa volonté de sauvegarder l'héritage ; et lui ne doute de sa sincérité lorsqu'il s'engage à ne point perpétuer la jonction, peut-être discutée, des fonctions de premier ministre et de chef du mouvement. Les militants à la base ont senti l'efficacité, le rythme nouveau, la force d'entraînement et ont été conquis. Quels arguments pour les séduire auraient pu leur opposer des dissidents ? Un grand souffle d'unité passe sur l'U.D.R.

Il fallait rénover les hommes. C'est à la base que le changement s'est produit avec ampleur et authenticité. Tous les militants ont été réunis et, pour certains, à plusieurs reprises depuis le début de l'année. Nous avons eu, par le suffrage direct, tous les secrétaires de circonscription ainsi que les nouveaux conseillers nationaux, au total plus de mille responsables. Plus les militants ont désigné, région par région, leurs représentants au comité central. Cette instance s'est réunie dans sa nouvelle composition et a choisi en son sein le bureau exécutif. Signe des temps nouveaux, à la suite d'élections contestées, la commission des conflits a été saisie de requêtes. Ce n'est que pittoresque. Mais la réalité, c'est que la dure loi du suffrage a joué ; des dirigeants en place depuis des lustres ont été écartés tandis que de jeunes hommes, et des femmes plus nombreuses qu'hier auparavant, portés par la confiance de la base. Un grand

souffle de vie passe sur l'U.D.R. Sans renouveau de la pensée, l'appareil, même renouvelé, n'est qu'un instrument sans âme. Si le général de Gaulle nous a légués, avec l'indépendance nationale et ses prolongements, ce qui demeure le fondement de notre action, un triple effort s'impose à ses successeurs : certains aspects de la doctrine ont été aperçus et parfois de façon fulgurante, mais n'ont pu, faute de temps, être approfondis, comme la participation ; d'autres problèmes n'avaient pas encore émergé qui surgissent soudain dans ce monde bouleversé, comme la condition de la femme ; enfin il n'est pas de doctrine qu'il ne faille ployer ou redresser sous le choc des circonstances. Nous arrêterons puis nous affirmerons nos positions sur chaque problème concret qui se pose aux Français d'aujourd'hui ; système éducatif, réforme de l'entreprise, interrogation aiguës sur la justice, devenir de l'armée, etc. Selon un calendrier très rigoureux, des groupes d'études doivent, après consultation de la base, proposer lors des assises de juin une formulation claire de nos positions doctrinales. L'héritage, au lieu de déprimer sous les ors du faux conformisme, débouchera sur des propositions d'avenir. Pour l'U.D.R., c'est le temps du Nouveau Testament. Il faut enfin s'affirmer. Depuis deux mois nous n'avons plus parlé du passé ; depuis deux mois nous avons cessé l'introspection morose. La marche en avant par sa seule vertu a dissipé les langueurs. Nous existons de nouveau et la presse, comme chaque fois que l'événement s'impose, lui a donné sa place.

Deux mois après, beaucoup est fait, mais un point tout. Notre arme est donc retrempe, mais pour quel combat ? Ce sera la réflexion et la décision de demain. Nous pouvons y jeter seulement quelques lignes.

C'est sur un théâtre dont le décor se transforme que la nouvelle U.D.R. fait son entrée. Dix ans après la première conclusion de l'alliance socialo-communiste, moins de trois ans après l'accord sur un programme commun, l'union de la gauche est secouée d'une crise majeure. Acceptant d'être en second dans un gouvernement de transition, le parti communiste se refuse à n'être pas le premier sur le terrain. Pour regagner cette place que les socialistes semblent lui avoir ravie, il a choisi sa tactique, qui est d'attaquer son allié. Même si elle paraît peu efficace au premier abord, il n'en demandera pas. L'union de la gauche est marquée d'une fêlure d'où va sourdre sa substance. Peut-être demain encore l'assord électoral jouera-t-il, peut-être demain

encore les déstabilisements auront-ils lieu, mais sans cet enthousiasme qui garantit le transfert massif des voix. Tout n'est pas changé, mais rien n'est plus comme hier.

C'est le temps pour la majorité de reprendre l'initiative et pour l'U.D.R. de choisir son combat. Quelques idées simples nous guideront. Nous réaffirmerons notre appartenance à la majorité présidentielle qui constitue le cadre de notre action et dont nous ne sortirons pas, sauf l'éventualité improbable d'une crise fondamentale. A l'intérieur de cette majorité, nous entendons conserver notre personnalité, qui se traduira dans l'action. Dans la mesure où c'est les formations de la majorité une émulation est créée, nous porterons nos efforts de conquête non à l'intérieur, mais en direction de la gauche. L'U.D.R. ne caresse point l'espoir d'un renversement d'alliance, d'une manœuvre de couloirs au terme de laquelle on verrait soudain les députés socialistes voter pour le gouvernement et bientôt certains d'entre eux y entrer. De telles combinaisons ne sont pas de mise dans notre République, où seules l'électeur peut ratifier une alliance nouvelle ; les députés socialistes ont choisi l'opposition, ils y demeureront jusqu'à la fin de la législature et toute tentative de débouchage serait aussi peu réaliste qu'inconvenante. C'est vers les électeurs de la gauche qu'il nous faut nous tourner, autant vers les communistes, d'ailleurs, où nous avons tant puisé naguère, que vers les socialistes.

Toute une stratégie devra, à cette fin, être mise au point. Nous ne détacherons pas ces électeurs par faisceaux du calme et nous annonçons plus socialistes que les socialistes ; ce serait une erreur d'appréciation. Nous gagnerons des voix de ce côté en étant nous-mêmes et en nous présentant face au corps électoral avec notre véritable image. Or, que sommes-nous ? Nous nous voulons patriotes, et, en rappelant notre attachement à la France, nous trouverons l'audience des milieux populaires. Nous nous voulons patriotes de la gauche et nous réproverons les désordres, mais l'ordre, pour nous, n'est ni l'ordre moral ni l'ordre répressif dans la rue ; nous sommes attachés à l'ordre républicain qui émane du suffrage populaire ; c'est vrai au niveau des institutions, nous voulons que ce soit vrai dans le monde du travail. Nous nous voulons mouvement de progrès car nous faisons du calme et nous, notre électoral, ce qui reste à faire pour rendre plus égale la condition de tous les hommes et de toutes les femmes de ce pays.

A l'U.D.R., grand rassemblement national et populaire, nous avons l'ambition d'être les meilleurs pour défendre la nation, pour défendre l'Etat, pour défendre le peuple.

Le regroupement des centristes

Le C.D.P. propose une « formule fédérative à vocation unitaire »

Le lancement, par M. Michel Durafour, du projet de constitution d'un mouvement de la gauche réformatrice aura eu — quel que soit le résultat final de l'opération — le mérite de créer une vive activité dans les états-majors centristes. Régions d'instances et rencontres de personnalités se multiplient depuis le 21 janvier. Jeudi matin a siégé la direction collégiale du Mouvement de la gauche réformatrice, où figurent notamment M. Durafour, M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.P., Jean-Marie Caro, vice-président du Centre démocrate, et André Besson, directeur de l'Etat. Jeudi également, des représentants du Centre démocrate et du Centre Démocrate et Progrès devaient s'entretenir sur l'évolution des rapports entre leurs deux partis. Le rapprochement, et même la fusion — vivement souhaitée chez les proches de M. Lecanuet — ont été discutés à l'ordre du jour de négociations au cours de la semaine précédente. Samedi et dimanche se réunissent, à Paris, les comités de direction politique du Centre démocrate, qui à leur tour, traitent de ces questions.

Le projet de M. Durafour ne faisait pas mystère de l'intention de « mettre au rebut » les appareils des partis centristes existants (M. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber étaient particulièrement vifs sur ce point) et de les remplacer par un seul organe qui serait le véritable centre de gravité de la gauche réformatrice. Le projet de M. Durafour semblait se fonder sur la mesure aussi de l'issue du processus pourrait être sensiblement différente de ce qui avait été initialement prévu.

Changement d'attitude ; on paraît moins pressé, au sein même de la direction collégiale mise en place par les démocrates-sociaux, de « casser » les directions en place. Certains responsables considèrent qu'il serait plus habile d'évoluer vers une formule plus souple en place d'un mouvement unitaire. Ainsi, M. Bernard Stasi, qui fut, dans un premier temps, désigné comme secrétaire général de la nouvelle formation, craint-il que l'opération ne se limite à la constitution d'un nouveau groupe centriste sans pour autant qu'un quelconque élargissement ait eu lieu. C'est sans doute cette attitude qui fait dire à certains membres du Centre démocrate que M. Stasi prend actuellement ses distances avec l'entreprise des démocrates-sociaux. Les préoccupations de M. Stasi, vice-président du C.D.P., et de son collègue M. Caro, député et qui a besoin de maintenir la priorité à l'élaboration de la loi de décentralisation, éclairent sa démarche.

Au Centre démocrate, mais plus encore au C.D.P., on a perçu, à travers les initiatives de M. Durafour et de ses proches, la volonté — prêtes, en fait, tantôt à M. Poniatowski, tantôt à M. Chirac, tantôt à M. Giscard d'Estaing,

— de séparer, dans la famille centriste, le courant démocrate-chrétien de celui du centre gauche d'origine radicale. Ni M. Lecanuet, qui dirige le Centre Démocrate et Progrès, qui n'entend pas se laisser couper des éléments progressistes du centre pour se retrouver dans « un M.R.P. reconstitué », ne sont disposés à se laisser faire.

D'où l'opposition manifestée par le Centre démocrate et le C.D.P. à la tentative de M. Durafour. D'où également la volonté des amis de M. Durafour de lier la réalisation de la fusion avec le parti de M. Lecanuet (le projet est relativement avancé et même officiellement annoncé dans *Démocratie moderne* par M. Jean-Marie Daillet, vice-président du Centre démocrate) et l'annonce d'une « formule fédérative à vocation unitaire », regroupant tous les courants, n'excluant pas les appareils existants, mais permettant l'essor de personnalités nouvelles. Une « formule fédérative » qui préviendrait la mise en place d'un secrétariat général auquel chaque parti apporterait un certain nombre de représentants au niveau national pourrissent sans doute difficilement être ignorées dans la mise au point de la formule définitive du regroupement centriste. Si tel est que celui-ci puisse naître un jour.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

LA « LETTRE DE LA NATION » : une formule miracle pour les élections municipales ?

La Lettre de la Nation revient sur les déclarations de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, devant la presse ministérielle, le 17 février, et plus particulièrement sur ce qui a été dit des projets de réforme du mode de scrutin. M. Alain Marieux écrit :

M. Michel Poniatowski s'est déclaré attaché au scrutin majoritaire uninominal pour les législatives, qu'il a qualifié d'utile à la stabilité des institutions et à la clarté de l'exercice du pouvoir. Le mode d'Etat a opportunément conscience de la nécessité, à ce niveau, du fait majoritaire, clé de voûte des institutions.

S'agissant des élections municipales, les intentions sont plus floues : il envisage, dit-il, une formule permettant la présence d'un contrôleur par la minorité, mais excluant l'Etat de la culture, l'adoption d'une majorité pour gouverner la commune. Il est toujours difficile d'élaborer un système combinant, au niveau de l'exécution, le fait majoritaire et la représentation des minorités. Trouverait-on la formule miracle ? Ce sera au gouvernement d'en décider, dans son ensemble.

Un meeting du Front national

QUAND « LA DROITE ACCUSE GISCARD »

Le Front national, que préside M. Jean-Marie Le Pen, a tenu un meeting, mercredi soir 19 février, au Palais de la municipalité, à Paris. Le thème de la réunion était : « La droite accuse Giscard ». Quatre cents personnes environ y ont assisté. Une lycéenne de dix-sept ans, Mlle Caroline Bourdier, fait ses premières armes à la tribune, avec l'air de s'en excuser : « Je ne voulais pas faire de politique, c'est elle qui est venue à moi ». Le délégué des Bouches-du-Rhône du Front national invite, en termes pressants, les parents d'élever à « ne pas laisser partir la jeunesse ». Puis M. Roger Hoinleindre, jeune « vieux compagnon de route », parle, comme il en a l'habitude, de l'armée de la droite. Il est applaudi, les généraux de Boissieu et Bigeard sifflés. A propos de ce dernier, M. Hoinleindre explique qu'il respecte « le capitaine Bigeard, le commandant Bigeard, le colonel Bigeard », mais que, pour le général, « il s'interroge » ; si encore il avait été nommé à l'éducation nationale.

M. Jean-Marie Le Pen entame ensuite un long discours. « La droite » semble-t-elle très minoritaire ? Mais, répond-il, « au plus bas la droite boue d'équinoxe on sait bien que la mer remonte ». Il relève que M. Giscard d'Estaing a été élu exactement neuf mois plus tôt, non sans souligner que « neuf mois, c'est le temps que Simon Veil et François Giroud ne s'en mêlent pas, pour qu'un enfant vienne au monde », et s'inquiète de la santé du bébé : « Le régime de Giscard commence mal. En acceptant d'être le garant de la décadence nationale, il se fait le complice objectif du F.C. Comme à Courchevel, il descend dans la ligne de la plus forte pente ».

M. Le Pen accuse encore : « Le président de la République semble user de ses fonctions comme s'il s'agissait d'une propriété particulière. Ne pas se soumettre aux nécessités de l'apparat du pouvoir, c'est déjà nier la nécessité du commandement et de l'autorité. Dans le rue, le chef de l'Etat ne doit pas pouvoir être confondu avec un simple passant ou un vieux fétard ».

M. Le Pen s'inquiète, encore et toujours, de la « immigration sauvage », de la démographie (en baisse) et de la criminalité (en hausse). Il appelle à la fidélité « ceux qui, depuis vingt ans, nous voient sur ces tribunes créer les mêmes erreurs ». Précisément sans doute superflue : les réactions de la salle montrent bien que le public d'extrême droite n'est pas moins attaché que ses oncles à ses thèmes favoris. Au point de — symbole de continuité — M. Le Pen a pu commettre ce qu'il a appelé lui-même un « lapsus freudien » en affirmant au détour d'une envolée : « Voilà pourquoi la droite accuse Pompidou ».

B. B.

NOMMÉS RAPPORTEURS SPÉCIAUX

Le Dr Bombard (écologie) et Just Fontaine (sports) assisteront la direction du P.S.

M. François Mitterrand, qui, lors du congrès de Pau, avait manifesté sa volonté de doter la P.S. d'une direction active et homogène, a nommé de son bureau exécutif de son parti, mercredi 19 février, pour désigner les responsables qui pendant deux ans vont être chargés d'animer la formation socialiste. Les minoritaires du CERES ont, pour leur part, refusé d'assumer des fonctions de délégués généraux ou de délégués nationaux qui émanent directement du secrétariat du parti auquel ils ne participent pas.

Comme prévu, le relevé du CERES est notamment assuré par d'anciens membres du P.S.U. tel M. Alain Ranson, chargé (comme secrétaire au P.S.U.) des entreprises. A. M. Rocard est confié le secteur du plan et de l'aménagement du territoire. En spécialisant ainsi les responsabilités, les dirigeants du P.S. veulent suivre de plus près l'action gouvernementale. M. Mitterrand espère limiter les déclarations, parfois intempestives, que font trop souvent à son gré, ses amis.

Le bureau exécutif du P.S. a procédé à une série de nominations en vue de renforcer la direction du parti mise en place à l'issue du congrès de Pau, qui a siégé du 31 janvier au 2 février. M. Roger Fajardie, membre du bureau exécutif, a été nommé secrétaire national adjoint chargé des questions électorales et du contentieux.

QUATORZE DÉLÉGUÉS GÉNÉRAUX ont été désignés. Ils sont chargés d'assister les secrétaires nationaux correspondant à leurs secteurs d'activité et couvrent des structures internes au P.S.

Il s'agit de MM. Gérard Jaquet, délégué permanent auprès du premier secrétaire ; Georges Dayan, délégué général ; Georges Pilloud, délégué général auprès du premier secrétaire pour les relations extérieures ; et de Mme Marie-Joséphine Poulillon (organismes centraux) ; MM. Albert Galetier (comité des experts) ; Gérard Delfau (formation) ; Jean Prouteau (institut de recherches socialistes) ; Charles

Le premier secrétaire du P.S. a associé à la direction des personnalités qui, comme le docteur Bombard et le directeur sportif de l'équipe de football Paris-Saint-Germain, Just Fontaine, ne sont pas de cadres politiques. Les « techniciens » permettent aux socialistes de s'ouvrir à des problèmes souvent négligés par les partis.

Enfin, M. Mitterrand a pris soin d'associer l'autorité de la nouvelle direction. D'une part, il a demandé à M. Eric Hinzarman, secrétaire général du Centre d'études pour le socialisme (courant qui se présente comme « le plus réformiste » du P.S.), de cesser la publication de son bulletin, *Socialisme 2000*, celui-ci étant jugé non conforme à la ligne générale du P.S. D'autre part, il a écrit à chacun des onze conseillers municipaux de Nantes, qui refusent de se constituer en groupe d'opposition, pour leur demander de reconsidérer leur attitude avant la réunion du comité directeur du P.S. prévue pour les 9 et 9 mars. — T. P.

chem (action féminine) ; MM. Louis Mexandreu et Roger Quilliot (éducation nationale) ; Mme Christiane Mora (environnement) ; MM. Jean Rey (équipes départementales) ; Guy Marty (coordination) et Mme Yvette Roudy (questions nationales aux sièges de formation).

DIX-SEPT DÉLÉGUÉS NATIONAUX sont chargés de s'exprimer au nom du secrétariat national du P.S. sur les problèmes pour lesquels leur est reconnue une compétence. Six de ces délégués nationaux sont chargés de la liaison et conservent leurs responsabilités. Il s'agit de MM. Pierre Joux (agriculture), Louis Le Pen (régions), Mme Nicole Quéroux (Communautés européennes), MM. Daniel Mayer (internationale socialiste), Alain Vivien (tourisme), M. Jacques-Antoine Gu, qui jusqu'à présent était chargé des relations avec le Parlement, s'occupe désormais de la santé et de la sécurité sociale.

Onze nouveaux délégués nationaux entrent en fonctions : M. Michel Rocard (plan, aménagement du territoire) ; Mme Denise Ca-

AU CONSEIL DES MINISTRES

LE GOUVERNEMENT SE RÉUNIRA EN SÉMINAIRE LES 5 ET 6 AVRIL POUR FAIRE SON « EXAMEN DE CONSCIENCE »

Le gouvernement va se réunir en séminaire pendant le week-end du 5 au 6 avril, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, afin de procéder à un examen de l'ensemble des décisions prises depuis juin dernier ainsi que de leur application.

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a annoncé cette réunion à l'issue du conseil des ministres. Il la qualifie d'« opération peigne fin ». Elle permettra, selon lui, au gouvernement de faire « son examen de conscience ».

MM. DUBOSCO ET FORESTIER EN SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le conseil des ministres a nommé conseillers d'Etat en service extraordinaire MM. Guy Dubosco, inspecteur général au secrétariat d'Etat à la culture, ancien directeur général des archives de France, et Denis Forestier, président-directeur général de la société municipale générale du ministère de l'Éducation, ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs.

La nomination d'inspecteurs généraux de l'administration. — Le conseil des ministres réuni le mercredi 19 février, a approuvé la nomination de trois inspecteurs généraux de l'administration. MM. Robert Sougrin, Jean Guillon et Claude-François Rostain.

LE COMMUNIQUÉ

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 19 février, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. A l'issue de la réunion, M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué suivant :

Sur la proposition du secrétaire d'Etat à la culture et a été approuvé un projet de décret regroupant les circonscriptions des conservations régionales des bâtiments de France, de Paris et de Versailles, et créant une nouvelle circonscription pour la région Corse.

Le ministre de l'Industrie et de la recherche a informé le conseil du déroulement du dernier Conseil des Communautés énergétiques.

Le secrétaire d'Etat aux universités a fait une communication sur l'accueil des étudiants étrangers dans les grandes écoles françaises.

(Voir page 10.)

Enfin, le conseil a procédé à un large examen du projet de loi relatif au divorce, que lui a présenté la garde des sceaux, ministre de la Justice.

POLITIQUE

RELIGION

L'EXAMEN DU PROJET DE RÉFORME DU DIVORCE AU CONSEIL DES MINISTRES

La cellule de base reste la famille indique M. Lecanuet

« Débat extrêmement poussé, qui a duré deux heures, et auquel pratiquement tous les ministres ont participé... »

« Avant de commenter les grandes lignes du texte soumis au gouvernement, le ministre de la Justice souligne : « Il n'y a pas question de porter atteinte, en aucune façon, à l'institution du mariage... »

« Mais, pour M. Jean Lecanuet, l'évolution des mœurs et des esprits, le désir d'une société nouvelle exprimé par la majorité des Français et, en premier lieu, par le président de la République, ont conduit à s'humaniser et à démocratiser le divorce... »

« Enquêtes et sondages d'opinion réalisés jusqu'ici par le ministère de la Justice ont permis de constater que le divorce est en bonne position... »

« Les insolubles. Selon le garde des sceaux, c'est sur les conséquences pécuniaires du divorce que le conseil des ministres du 19 février s'est le plus longuement penché... »

« La procédure en vigueur, indique le garde des sceaux, tend à attiser les conflits : une tentative de conciliation sur cent aboutit favorablement... »

UN ENTRETIEN AVEC Mme FRANÇOISE GIROUD

« Le mariage, risque social »

« Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, Mme Françoise Giroud n'a pas été convenue au conseil des ministres... »

« C'est cependant à propos du paiement affecté des pensions que Mme Giroud perd l'habitude maîtresse de sa voix... »

« D'ailleurs, le divorce est peut-être moins qu'on ne le dit un échec... »

« le droit à la réversion de la pension de retraite sociale... »

« En fait, ce qui est en cause, c'est le statut social de la femme... »

« Car, explique Mme Giroud, le mariage est aujourd'hui un risque social... »

Le couple parental

« D'ailleurs, le divorce est peut-être moins qu'on ne le dit un échec... »

A propos du livre « Le Problème de la population »

Une lettre du président des Organisations internationales catholiques

« A la suite de l'article que nous avons publié sur la demande faite par le Saint-Siège aux Organisations internationales catholiques (O.I.C.) de retirer du commerce un ouvrage collectif... »

« Par ailleurs, considérant que le Saint-Siège et les O.I.C. sont mis en cause par cet article, M. André Schaffner, président des O.I.C. nous adresse la mise en point suivante : »

« Dans le cadre de la préparation de la Conférence mondiale sur la population, plusieurs organisations, membres ou non de la Conférence des O.I.C., ont engagé un travail sur cette question... »

« Lors de l'assemblée générale de la Conférence des O.I.C. à Madrid en 1973, le compte rendu des travaux de la Conférence a été adopté... »

« Le désaccord des documents préparés par les experts par rapport à la doctrine de l'Eglise est devenu encore plus visible en face de la Conférence des O.I.C. »

« Une nouvelle recherche sur des textes qui auraient permis de maintenir le label de la Conférence... »

« Ou la sortie du livre sans retour, mais aussi sans qu'il soient associées formellement les O.I.C. et leur conférence... »

« Tenu informé de la situation et ayant participé aux réunions de la Conférence des O.I.C., y compris les plus récentes, le chanoine Moerman, pour des raisons qui lui appartiennent... »

« L'interpellation du Vatican n'a, en effet, pas été faite par le cardinal Villot... »

LE MOUVEMENT « ÉCHANGES ET DIALOGUE » SE DISSOUT

« Le mouvement Échanges et Dialogue, créé en 1968 par des prêtres qui réclamaient le droit d'engager politiquement, de se marier et de prendre un travail salarié... »

« Interrogé par nous, le chanoine Moerman, qui a dirigé le groupe de travail responsable du dossier, a préféré s'abstenir de tout commentaire... »

« Le chanoine Moerman considère que le livre rassemble et des exposés qu'il devrait être possible de faire sans difficulté dans le climat de liberté que le concile avait préconisé... »

LE DROIT, POUR QUI ?

par PHILIPPE BOUCHER

« Le conseil des ministres consacré à l'examen du projet de loi sur le divorce paraît avoir été celui du clair-obscur... »

« C'est un problème de fond que pose, sous une apparence faussement anodine, le président de la République : à qui est destiné le droit ? »

« République en s'appropriant à démentir aux juristes... »

« A lui maintenant de déterminer une procédure simple qui, sans faire huer les praticiens, donnera plus de clarté aux citoyens... »

« C'est à cela que restera suspendue l'application (annoncée pour janvier 1976) de la loi... »

« Suède — cette intervention étonnante laisse à penser la condition des époux réellement insolubles, ou introuvables... »

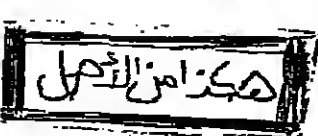
« Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, souhaite une solidarité de tous en faveur des payeurs défectueux... »

« Ce problème ne peut rester irrésolu, Mme Françoise Giroud a encore indiqué mercredi que... »

« condamné aux torts exclusifs, l'épouse conserverait un droit à pension intact... »

« N'est-ce pas trop de cruauté à l'attention du ministre de la Justice qui, sachant oublier ses inclinations personnelles... »

asproforc ASSOCIATION POUR LA PROMOTION PAR LA FORMATION CONTINUE 104, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS



MÉDECINE

L'HOPITAL, CE MALADE CHRONIQUE

IV. — « Si c'était très grave... »

par MICHEL CASTAING

Au-delà des améliorations d'ordre matériel, l'humanisation des hôpitaux publics tient à des considérations et à des comportements d'ordre psychologique, afin que les soins ne soient pas, comme s'est encore trop souvent le cas, assurés à la limite de la sécurité. Dans cette double optique, la personnalité du chef de service est généralement déterminante (1-1e Monde - des 11, 12 et 20 février).

Drapés repoussés, couché sur le dos, entièrement nu, un jeune handicapé, âgé d'une quinzaine d'années, d'une maigreur extrême, atteint d'une malformation — anus situé à la hauteur de l'appendice — déféque, assisté par une aide-soignante. L'adolescent est affreusement gêné et, dans cette pièce de quelques mètres carrés, conçue pour deux malades, ses trois voisins de lit sont tout aussi mal à l'aise.

À l'évidence, ce jeune homme aurait dû être placé dans une chambre individuelle. Mais l'hôpital civil de Berck est plus que comble. « Le service de chirurgie est doté de quinze lits budgétaires en réalité, il en compte actuellement quarante-cinq », indique le docteur Guy Malsouzou, maire de la ville, auteur d'un lucide et sévère rapport sur la situation hospitalière dans ce secteur du Pas-de-Calais, « région de France la plus sous-équipée sur le plan public ».

Il a fallu transporter, dans un local qui n'a rien d'une chambre, cet autre malade, victime d'une péritonite et opéré d'urgence. Le docteur L., unique chirurgien de l'hôpital, est débordé et épuisé : il n'a pas d'assistant et il ne dispose que d'un seul anesthésiste à

temps partiel. Il ne dort que quelques heures par nuit et, faute de remplaçant, il parvient difficilement à prendre un mois de vacances par an. « Son prédécesseur, dit le maire de Berck, est mort à la tâche, terrassé par une crise cardiaque. » Pas question, lui, de rattrainer.

Les chambres sont surchargées, mais les couloirs aussi sont encombrés de brancards : on y installe tant bien que mal les nouveaux arrivants et l'on y croise, au hasard, un enfant blesé à la tête, une vieille dame au bras plâtré, un quinquagénaire qui souffre d'une occlusion intestinale, etc. L'établissement, qui comprend encore une trentaine de lits en médecine et une dizaine en obstétrique n'emploie que treize infirmières diplômées. Les soins sont prodigés dans le va-et-vient du personnel et du public et, malgré les précautions prises, dans le bruit des conversations et l'inévitable poussière. Comment, sans même parler des conditions de sécurité, d'hygiène et de confort, préserver un semblant d'intimité ?

« Le respect du droit à la dignité, avait affirmé M. Michel Poniatowski en présentant à Provins la charte des droits et des devoirs des malades implique que les locaux soient aménagés, que les examens et visites soient faits et que les soins soient donnés de telle façon que la pudeur des malades soit toujours et partout absolument respectée vis-à-vis des autres malades, des médecins, du personnel hospitalier ou de l'extérieur. » Dans maints établissements publics, cette exigence reste à l'état de vœu pieux.

Une tare sociale

Ici, c'est en raison d'une répartition anarchique des patients : une fillette, âgée de neuf ans, est allée entre deux vieilles dames, atteintes de débilité sénile, un homme inquiet sur son sort, au moral déclinant, doit supporter l'arrivée d'un mourant. Alléluia, c'est à cause d'un laisser-aller d'un sans-gêne coupables : portes des chambres constamment ouvertes — alors que la surveillance médicale ne l'impose pas strictement — passage du bassin à heures fixes (ce qui oblige à de pénibles réclamos), déséquilibre public du malade à tout propos, réveils intempestifs, etc. Toutes négligences qui ne résultent pas exclusivement du manque de place ou de l'insuffisance monétaire du personnel.

Le couble de la promiscuité est apparemment atteint dans les salles communes (chambres de cinq lits et plus selon le critère actuel). Certaines de ces salles, dotées de la souffrance et de la mort, rappellent encore la vie hospitalière décrite au temps de saint Vincent de Paul : murs dé-

treillis, entasse de lits de fer — traîne, quatrains — à la peinture écaillée, allées, de part et d'autre de l'allée centrale, tantôt d'une simple table de chevet et de poussoirs de boxes comme à Saint-Louis ou à Bichat. Les patients s'y surveillent l'un le moi — eux-mêmes.

L'existence en France de ces salles communes, à plusieurs milliers d'exemplaires, malgré les efforts de rénovation accomplis au cours de ces dernières années, est dénoncée par la Fédération hospitalière de France comme une « tare sociale ». Leur suppression est considérée par le ministère de la Santé comme une « grande cause nationale prioritaire ». L'entrepreneur est assurément urgente. Encore convient-il qu'elle n'engendre pas d'autres inconvénients : par exemple, une sécurité médicale moindre, comme le craint le professeur Jean Mortier, président du Syndicat national des anesthésistes-réanimateurs, si la disparition des salles communes s'accompagne pas, parallèlement, d'une augmentation de

personnel ; ou d'autres formes d'inhumanisation : en octobre dernier, trois personnes âgées, qui vivaient depuis de très nombreuses années à l'hospice de Bicêtre et qui étaient devenues intimes, ont été transférées à Ivry et séparées, au moins momentanément.

1980 : c'est la date limite, fixée par M. Michel Poniatowski puis par Mme Simone Veil, pour la transformation des quelque deux cent quinze mille lits (dont cinquante mille environ dans les seuls hôpitaux généraux) qui restent aujourd'hui groupés en salle commune. Mais, d'ores et déjà, des spécialistes estiment

que cette échéance ne sera pas respectée, d'autant que l'Etat vient tout dernièrement de réduire de 40 % à 20 % sa part financière en matière de construction hospitalière.

« Ce genre de rénovation, dit M. Pierre Raynaud, délégué général de la Fédération hospitalière de France (F.H.F.), entraîne une perte de place évaluée à 30 % et coûte en moyenne 80 000 francs par lit. Or, selon le représentant de la F.H.F., 52 % seulement des réalisations prévues au VI^e Plan ont été jusqu'ici terminées et il faudrait doubler les crédits, en francs constants, pour que l'objectif soit atteint.

L'administration en accusation

La comme ailleurs, ce sont justement les fonds qui manquent le plus, tant en matière d'équipement que de fonctionnement. Dans un memorandum adressé en juillet dernier au nouveau gouvernement, la F.H.F. a signalé qu'il restait à construire huit C.E.D., cinquante C.H.R. (centres hospitaliers universitaires et régionaux) et soixante-centres de soins pour personnes âgées. Elle a indiqué qu'il manquait, dans le seul secteur hospitalier public, cinq mille médecins (dont la moitié d'anesthésistes et de psychiatres), dix mille infirmières, autant d'aides-soignantes et cinq cents cadres de direction. L'Etat est sans doute responsable de cette situation dans la mesure où il ne dégage pas assez de crédits pour la santé publique (14 % du budget national), mais il faut aussi tenir compte des erreurs et des lenteurs des diverses administrations caennaises.

Mauvaise volonté des caisses d'assurance-maladie : « Tout traître », affirme le docteur Malsouzou, quand un malade, originaire de tel département, n'arrive pas à obtenir ses soins pendant six mois d'attente, par exemple, se faire soigner dans les établissements spécialisés de Berck. « Alors que la plupart des hôpitaux parisiens sont surchargés — pour une part, il est vrai, par une clientèle venant de la province et de l'étranger — des services, des établissements entiers, neufs et bien équipés, sont contraints, faute de personnel souvent, de réduire leurs activités, voire de fermer leurs portes : le service des grands brûlés de l'hôpital Edouard-Berriot à Lyon ne reçoit plus de malades de cette nature depuis quelques mois, le centre hospitalier intercommunal de Longjumeau (Essonne), doté de cinq cent vingt-cinq lits et achevé le 1^{er} décembre 1973, n'a pas été ouvert pendant plus d'un an aujourd'hui encore, il fonctionne au ralenti. Faute de patients parfois, des hôpitaux communs, en province, ne sont pas utilisés au maximum.

Annuités et carences de l'Assistance publique (A.P.) : dans son rapport annuel (1^{er} Monde du 25 juin 1974), la Cour des comptes cite l'exemple du C.H.U. de Bichat où « un premier projet de création de mille six cent soixante-seize lits actifs a dû être repris en totalité pour des raisons techniques et financières ». Coût du « changement » : près de 10 millions de francs en paiement d'honoraires et de frais d'études qui assure la Cour des comptes, « auraient pu être évités dans

que cette échéance ne sera pas respectée, d'autant que l'Etat vient tout dernièrement de réduire de 40 % à 20 % sa part financière en matière de construction hospitalière.

« Ce genre de rénovation, dit M. Pierre Raynaud, délégué général de la Fédération hospitalière de France (F.H.F.), entraîne une perte de place évaluée à 30 % et coûte en moyenne 80 000 francs par lit. Or, selon le représentant de la F.H.F., 52 % seulement des réalisations prévues au VI^e Plan ont été jusqu'ici terminées et il faudrait doubler les crédits, en francs constants, pour que l'objectif soit atteint.

L'administration en accusation

La comme ailleurs, ce sont justement les fonds qui manquent le plus, tant en matière d'équipement que de fonctionnement. Dans un memorandum adressé en juillet dernier au nouveau gouvernement, la F.H.F. a signalé qu'il restait à construire huit C.E.D., cinquante C.H.R. (centres hospitaliers universitaires et régionaux) et soixante-centres de soins pour personnes âgées. Elle a indiqué qu'il manquait, dans le seul secteur hospitalier public, cinq mille médecins (dont la moitié d'anesthésistes et de psychiatres), dix mille infirmières, autant d'aides-soignantes et cinq cents cadres de direction. L'Etat est sans doute responsable de cette situation dans la mesure où il ne dégage pas assez de crédits pour la santé publique (14 % du budget national), mais il faut aussi tenir compte des erreurs et des lenteurs des diverses administrations caennaises.

Mauvaise volonté des caisses d'assurance-maladie : « Tout traître », affirme le docteur Malsouzou, quand un malade, originaire de tel département, n'arrive pas à obtenir ses soins pendant six mois d'attente, par exemple, se faire soigner dans les établissements spécialisés de Berck. « Alors que la plupart des hôpitaux parisiens sont surchargés — pour une part, il est vrai, par une clientèle venant de la province et de l'étranger — des services, des établissements entiers, neufs et bien équipés, sont contraints, faute de personnel souvent, de réduire leurs activités, voire de fermer leurs portes : le service des grands brûlés de l'hôpital Edouard-Berriot à Lyon ne reçoit plus de malades de cette nature depuis quelques mois, le centre hospitalier intercommunal de Longjumeau (Essonne), doté de cinq cent vingt-cinq lits et achevé le 1^{er} décembre 1973, n'a pas été ouvert pendant plus d'un an aujourd'hui encore, il fonctionne au ralenti. Faute de patients parfois, des hôpitaux communs, en province, ne sont pas utilisés au maximum.

Annuités et carences de l'Assistance publique (A.P.) : dans son rapport annuel (1^{er} Monde du 25 juin 1974), la Cour des comptes cite l'exemple du C.H.U. de Bichat où « un premier projet de création de mille six cent soixante-seize lits actifs a dû être repris en totalité pour des raisons techniques et financières ». Coût du « changement » : près de 10 millions de francs en paiement d'honoraires et de frais d'études qui assure la Cour des comptes, « auraient pu être évités dans

que cette échéance ne sera pas respectée, d'autant que l'Etat vient tout dernièrement de réduire de 40 % à 20 % sa part financière en matière de construction hospitalière.

« Ce genre de rénovation, dit M. Pierre Raynaud, délégué général de la Fédération hospitalière de France (F.H.F.), entraîne une perte de place évaluée à 30 % et coûte en moyenne 80 000 francs par lit. Or, selon le représentant de la F.H.F., 52 % seulement des réalisations prévues au VI^e Plan ont été jusqu'ici terminées et il faudrait doubler les crédits, en francs constants, pour que l'objectif soit atteint.

L'administration en accusation

La comme ailleurs, ce sont justement les fonds qui manquent le plus, tant en matière d'équipement que de fonctionnement. Dans un memorandum adressé en juillet dernier au nouveau gouvernement, la F.H.F. a signalé qu'il restait à construire huit C.E.D., cinquante C.H.R. (centres hospitaliers universitaires et régionaux) et soixante-centres de soins pour personnes âgées. Elle a indiqué qu'il manquait, dans le seul secteur hospitalier public, cinq mille médecins (dont la moitié d'anesthésistes et de psychiatres), dix mille infirmières, autant d'aides-soignantes et cinq cents cadres de direction. L'Etat est sans doute responsable de cette situation dans la mesure où il ne dégage pas assez de crédits pour la santé publique (14 % du budget national), mais il faut aussi tenir compte des erreurs et des lenteurs des diverses administrations caennaises.

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles :

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. La maison n'y est pas traitée en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas considérée comme une simple exécutante et l'agent hospitalier une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer.

seize mille jeunes femmes ont obtenu le diplôme d'Etat en 1974, dix-huit mille l'ont obtenu en 1975, soit à peu près pénurie de candidatures. Mais les pouvoirs publics n'ont pas amélioré, du moins jusqu'à ces dernières années, leur situation, et beaucoup abandonnent prématurément. Des raisons familiales jouent parfois : mariage, naissance d'un enfant, etc. Les conditions de travail et de salaire sont, dans tous les autres cas, les véritables causes.

« Une infirmière peut être durablement sanctionnée pour un retard de dix minutes. Elle n'est jamais félicitée pour une heure de travail de bon supplémentaire », dit le professeur Paul Millès. Horaires interminables, service le dimanche et la nuit (assuré par les délégués, qui s'en occupent bénévolement), considération négligeable, salaire dérisoire : 1 500 F au départ, 2 500 F en fin de carrière. « Une rémunération initiale de 2 300-2 500 F pour un médecin », dit M. Pierre Raynaud. Mais la grille de la fonction publique ne le permet guère. Aussi, le délégué général de la Fédération hospitalière de France propose-t-il un « rattrapage » par le biais de la promotion : doubler le nombre des postes de surveillantes ou rattrapage de huit à cinq ans le « passage » d'infirmière à surveillante.

Vétusté, malgré des réalisations ultra-modernes ; insuffisance de toutes sortes, malgré une prise de conscience gouvernementale ; inhumanité, malgré des actes quotidiens d'abnégation de dévouement individuel ; l'image de marque de l'hôpital public français n'est pas brillante. Sans doute n'est-elle pas revalorisée par les « mass media » et il est fait généralement grief à ces derniers d'« affoier » le malade ; mais sans les révélations de ces « mass media », les choses changeraient-elles en France ?

Cette image n'est pas fautive en tout cas : sinon, tel directeur d'hôpital, n'aurait pas sur lui et en cas d'accident, l'adresse d'un autre établissement — public ou non — et tel chef de service parisien, professeur réputé, déjà hospitalisé deux fois à Paris, ne dirait pas : « Si j'avais un malade grave, je ne le ferai pas soigner en France. »

FIN

Villeneuve-St-Georges : 256 postes non pourvus

Dans une question écrite, adressée le 23 décembre dernier, à Mme Simone Veil, ministre de la Santé, M. Maxime Kalinsky (P.C.), député du Val-de-Marne, cite l'exemple, en matière d'insuffisance numérique de personnel, de l'hôpital intercommunal de Villeneuve-St-Georges. « Il manque à l'hôpital budgétaire par rapport aux normes, écrit-il, 8 médecins, 13 secrétaires médicales, 8 sténodactylographes, 4 téléphoniennes, 7 surveillants, 8 puéricultrices, 2 aides-soignantes, 1 diététicienne, 45 infirmières. De plus, tous les postes prévus à l'hôpital budgétaire ne sont pas pourvus. Ainsi il manque en outre 7 techniciens de laboratoire, 10 manipulateurs-radio, 25 auxiliaires de puériculture, 21 aides-soignants, 75 infirmiers, 1 contremaître, 3 chefs d'équipe, 17 ouvriers professionnels, 3 aides-soignants. » Soit 256 personnes.

« Sur 1 205 agents, ajoute M. Kalinsky, on compte 469 auxiliaires, 52 infirmières ont donné leur démission depuis le 1^{er} avril 1973. D'autres appartiennent à la liste. Il en résulte une sous-utilisation de potentiel, ce qui est remarquable de cet établissement récent. Le recrutement de certains lits à certaines périodes de l'année et dans certains services, avec aggravation des conditions de travail du personnel ainsi que le manque de soins de qualité des services rendus aux malades. »

NOTRE **Télex** A VOTRE DISPOSITION POUR VOS COMMUNICATIONS

Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télétransmettons. Vos correspondants nous répondent par télex. 7 ans vous téléphonons, 40 ans pour l'étranger. 7,95 F (USA 21,70 F Japon 25,50 F) + abonnement 75 F par mois ou supplément 7,50 F par télex. **étrave** SERVICE TÉLEX 345 21 62 - 346 00 26 15, RUE VICTOR HUGO, 75012 PARIS Agence à Lille et 30 correspondants.

FABRIQUES POUR VOUS, DEVANT VOUS
TOUTE LA NOBLESSE DU CUIR DANS CE SALON
TOUT CUIR (VACHETTE) nombreux coloris
CANAPÉ 3 pl. + 2 FAUTEUILS au prix promotionnel : 8300 F
Différents modèles : style, rustique, anglais, contemporain... en cuir, tissu, velours dralon, etc...
Fabrique de sièges, 67 rue de la Roquette, XI^e, 805.23.92
Imp. Bastille, Voltaire
Offre valable jusqu'au 31 MARS

CLASSEZ VITE ET BIEN 99 F TTC PRIX EXCEPTIONNEL
SUR L'ÉLÉMENT D5 A 5 TIROIRS
ELEN 35 FRIEDLAND
Je commande : 1 D5 Blanc
□ Sable □ d-jointhèque
de 99 F TTC Franco - GRATUIT catalogue couleurs
sur : Bibliothèque □ Discoques □ Classement disco
□ Cassettes □ Homéopathie □ Classement dossiers, archives □ Bureaux, retours, bureaux enfants □ Chauffage
□ COMMANDE et DOC à : CLEN 21 ST-BENOIT-LA-FORÊT - 37500 CHINON - Tél. PARIS 901-16-97
EXPO-INFORMATION PARIS 8^e

ODOUL Garde-meubles
208 10-30

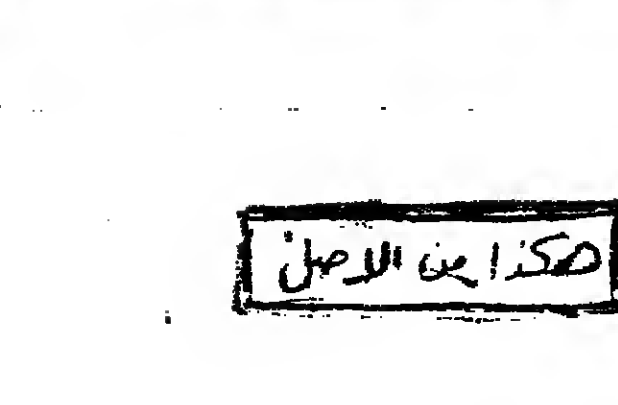
MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES
EPEDA multispire présente toutes ses literies chez **CAPÉLOU** DISTRIBUTEUR EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
Seule adresse de vente : 37, Av. de la République PARIS 11^e Métro PARMENTIER Métro 357.46.35

INVESTIR DANS LA PIERRE
PRÈS DU PARC MONCEAU
dans 20 immeubles pierre de taille-ascenseur
24 appartements occupés de 4 et 5 pièces de 2.300 à 2.600 F. le m²
appartements libres 4.000 à 4.500 F. le m²
bureau de vente 9 rue Léon Cogniet 75017 Paris
téléphone : 924 04 49 - 924 14 16

50 appartements du studio au 5 pièces
orbeilles au 15^e
ANGLE RUE DES MORILLONS / RUE ROSENWALD
RENSEIGNEMENTS ET VENTE SUR PLACE : tous les jours de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h (sauf mardi et mercredi)
Tél. 532.37.25
18, AV. GEORGE V - PARIS 8^e TEL. 704.72.00

50 appartements du studio au 5 pièces
orbeilles au 15^e
ANGLE RUE DES MORILLONS / RUE ROSENWALD
RENSEIGNEMENTS ET VENTE SUR PLACE : tous les jours de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h (sauf mardi et mercredi)
Tél. 532.37.25
18, AV. GEORGE V - PARIS 8^e TEL. 704.72.00

RIDEAUX VOILAGES
Marcel SELCER
Maître Artisan Tapisserieur
1, Impasse Druirot
Paris-12^e 628.35.30



سكناء في الجزائر

L. Bourges accuse le P.C.

PROFESSOR DES UNIVERSITÉS

manquante appels dans les rues de

CONTESTATION

CO

ARMÉE

M. Bourges accuse le P.C.F. de « duplicité »

M. Yvon Bourges, ministre de la Défense, a accusé, mercredi 19 février, de « duplicité » le parti communiste qui, selon lui, affirme à la fois la nécessité d'avoir une armée et organise des manifestations dans lesquelles sont « entrainés » des appelés.

Le ministre a fait cette déclaration après avoir participé à un déjeuner offert à l'issue du conseil des ministres, par M. Gisclard d'Estaing à l'Élysée, et auquel participaient le secrétaire d'État à la Défense, le général Bigeard, le général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées, et le général de corps d'armée Guy Déry, chef de l'état-major particulier à la présidence de la République.

Interrogé après la manifestation du lundi 17 février à Nancy, où une cinquantaine d'appelés du 20^e régiment avaient défilé dans la caserne au cours d'une conférence de presse réunie par la

section départementale des Jeunes communistes, en présence du secrétaire général de l'organisation, M. Jean-Michel Cabala, membre du comité central du P.C.F., M. Yvon Bourges a déclaré : « Nancy n'est pas une manifestation militaire. C'est une manifestation du parti communiste, qui avait amené quelques militaires à cette réunion de M. Jean-Michel Cabala. Alors, il ne faut pas dire que c'est une manifestation des militaires. »

À la question de savoir s'il condamnait cette « politisation de l'armée », le ministre a répondu : « Le parti communiste nous parle toute la journée de son amour de la patrie, de son attachement à l'indépendance nationale, de la nécessité d'avoir une armée, et qui, en même temps, monte des opérations de ce genre : le moins qu'on puisse dire c'est qu'il fait preuve de duplicité. »

Répondant à la question de savoir si la campagne du parti communiste l'inquiétait, M. Yvon Bourges a affirmé : « Non, parce qu'il ne faut pas la situer en dehors de ce qu'est : la campagne d'un parti politique. Il y a M. Krivine qui fait certainement campagne et il y a le parti communiste. Ceci correspond aux sentiments de la majorité de la nation. Ce que je souhaite, c'est que les cadres militaires n'adhèrent pas à la cause et à la portée de telles manifestations, qui sont en définitive des activités de partis politiques. »

Le ministre a alors demandé : « Combien de titres de journaux sont aujourd'hui interdits dans l'armée ? On ne dit qu'il y a quelques années il y avait encore trois ou quatre titres de journaux de presse qui ne pouvaient pas entrer dans les casernes. Ce que je sais, c'est qu'aujourd'hui toutes les publications de presse peuvent être lues dans les casernes, à l'exception des seules publications anti-militaristes, ce qui se comprend aisément. On les compte sur les doigts des deux mains. Alors, je crois qu'il faut plus insister aujourd'hui sur des problèmes qui étaient vrais il y a vingt-cinq ans, mais qui ne le sont plus maintenant. Il faut regarder les choses en face et tenir compte de l'évolution qui s'est produite. »

« L'Humanité » : le ministre veut fuir le débat

Dans l'Humanité du jeudi 20 février, M. Laurent Salini, chef du service politique du quotidien communiste, accuse le nouveau ministre de la Défense de « chausser les bottes de ses prédécesseurs et, notamment, de l'ineffable M. Soufflet ».

M. Bourges veut ignorer les faits. Les militaires qui ont manifesté ont délibéré longuement sur leurs revendications. Ils ont ensuite décidé de défilé, en civil, et de distribuer aux passants les tracts exposant leur opinion.

Naturellement, la Jeunesse communiste les a approuvés conformément à son attitude constante. Tout aussi naturellement, certains des soldats de Nancy sont des communistes. Ils ne le dissimulent pas et n'ont aucune intention de le dissimuler.

M. Bourges veut fuir le débat. Il aimerait se trouver face à des « antimilitaristes », à des adversaires de l'institution militaire. Comme il a devant lui des soldats qui veulent une armée et une armée démocratique, le voici qui accuse les communistes de

« duplicité ». Il y aurait contradiction entre notre attachement à l'indépendance nationale et le soutien que nous apportons aux soldats. Le ministre s'efforce évidemment d'atténuer l'intérêt que portent de très nombreux cadres à la politique militaire de notre pays. Il redoute le rapprochement entre des cadres et les soldats, la naissance chez eux d'une conscience commune des nécessités de la défense nationale. (...)

Le rapprochement avec les États-Unis a conduit à une collaboration militaire plus intense avec le commandement américain. Dès lors l'indépendance est en cause. Comment empêcher officiers et soldats de se dire qu'ils pourraient être engagés dans des aventures sans rapport avec l'intérêt du pays ?

Désirez d'asservir l'armée à une politique partisane, le pouvoir voudrait imposer silence aux soldats et officiers qui réclament, critiques, proposés ou simplement réfléchissent à haute voix (...), conclut M. Salini.

DES SOLDATS DE NANCY PROTESTENT CONTRE DES SANCTIONS

Après la sanction de trente jours d'arrêt à l'encontre de M. Pascal Delmont, sergent au 20^e régiment d'infanterie de Nancy, qui a exigé, en public, l'application d'un projet de statut « démocratique du citoyen-soldat » proposé par les Jeunes communistes (le Monde des 18 et 20 février) des appelés de ce régiment ont adressé une lettre à la presse locale pour protester contre les agissements de la sécurité militaire.

Cette manifestation, écrivirent-ils, a eu lieu en civil, pendant un quart d'heure, hors d'une enceinte militaire et dans le calme le plus complet. « Nous ne voulons pas que nos droits les plus légitimes soient sanctionnés de cette façon », concluent les auteurs de la lettre, qui appellent la population de Nancy à soutenir leur « légitimes revendications ».

Le Mouvement de la jeunesse communiste a appelé de son côté « les jeunes de Nancy et de France à manifester leur solidarité avec les soldats sanctionnés et à exiger l'arrêt de la répression ».

Après la mort d'un soldat en manœuvres Cent cinquante appelés manifestent dans les rues de Verdun

Nancy. — « La vérité sur la mort de comier ! » et « Armée, assassins ! », ont crié cent cinquante appelés du 160^e régiment d'infanterie de Verdun en manifestant mercredi soir 18 février dans les rues de la ville. Déjà mercredi matin ils avaient commencé une « grève du silence » au réfectoire de la caserne Miribel afin de protester contre la mort d'un de leurs camarades, Serge Camier, vingt ans, écrasé par un char AMX-30 au cours de manœuvres au camp de Sissonne dans l'Aisne (le Monde date 20 février).

À 19 heures, des appelés réunis dans la cour de la caserne Miribel se sont manifestés en silence dans les rues de Verdun. Le poing tendu, cent cinquante d'entre eux franchirent l'enceinte de la caserne et se dirigèrent vers la caserne de Bigeard et de

Bourges ! », avant de parcourir les principales artères de la ville, en passant devant l'escalier du monument de la Victoire, où un appel au calme du commissaire de police se heurta à un net refus. Marchant jusqu'à la gare en occupant toute la chaussée, les cent cinquante appelés firent demi-tour pour regagner, après une heure de manifestation, leurs quartiers par le même chemin. La police et des officiers de l'armée de terre échouèrent dans leur tentative de les orienter vers des voies moins fréquentées.

Dans cette petite ville de garnison de l'Est aux traditions militaires bien établies, cette manifestation a provoqué quelque surprise. Les manifestants demandent une enquête civile sur les circonstances de la mort de leur camarade. Ils accusent leur colonel d'avoir affecté, pour une faute minime, le jeune soldat dans une compagnie de combat après dix mois passés aux côtés de la police et de l'armée. Après cet incident, le règlement militaire sera strictement appliqué.

D'autre part, un « comité de défense de l'armée française » s'est créé à Nancy en réponse au « contre-appel » de M. Jost Dupuy de Méry (le Monde des 14 et 19 février).

En 1972, on a compté 56 décès (accidentels ou par maladies) dans l'armée de terre, dont 36 décès dus à des accidents de la circulation « à service ou en permission ». En 1973, 42 décès. En 1974, les statistiques sont en cours d'établissement, mais on peut rappeler l'accident du tunnel de Chéry (18 morts) et 3 décès dans une avalanche dans les Alpes.

LA CONTESTATION

(Suite de la première page.)

En fait, dès juillet dernier, le Mouvement de la jeunesse communiste avait commencé une campagne d'information, à Paris et en province, pour l'abandon de l'incorporation de la durée du citoyen-soldat, et il avait officiellement présenté, en septembre, les grandes lignes de son projet de statut (depose, sous forme de proposition de loi, à l'Assemblée nationale par les députés communistes). En octobre, lors du vingt et unième congrès extraordinaire du P.C.F. à Vitry-sur-Seine, M. Paul Laurent, député de Paris et membre du secrétariat, s'était fait l'écho d'une lettre collective de plus de cinquante militaires d'active et du contingent adressée aux responsables communistes. Indirectement, la cause de l'armée de métier.

Depuis, le Mouvement de la jeunesse communiste a intensifié sa campagne en faveur de son projet de statut en enregistrant, selon ses animateurs, environ vingt mille signatures à ce jour. Dénouant à la fois l'antimilitarisme des organisations gauchistes et l'impopularité du contre-projet « des Cent », lancé par un baladeur que le gouvernement communiste semble vouloir occuper à leur tour le terrain de la lutte contre les conditions de vie des militaires.

Le plan, le P.C.F. va aujourd'hui plus loin et plus vite que le socialiste sur la voie de contestation de la conscription. C'est sans doute pour le ministre de la Défense en cause la campagne du communiste. — J. L.



..... la cassolette de queues de langoustines

chez **Contarel**

COMITOUR

voilà votre tourisme conseil

..... la brochette de fruits de mer au beurre blanc

chez **Contarel**

COMITOUR

voilà votre tourisme conseil

161 RUE SAINT-HONORE
PARIS 1 TEL 260 38 55

... le navarin d'agneau aux légumes frais

chez **Contarel**

12 avenue du Maine
548.59.35
fermé le dimanche

Avec les
“Caractères”
de
La Bruyère

Les Compagnons de Jean de Bonnot prouvent leur amour des livres.

C'est parce que nous aimons les livres que nous avons choisi une aussi belle reliure pour éditer l'œuvre du plus spirituel des moralistes français.

CHEZ NOUS :

- Le papier est du vergé véritable. Pas de papier dit « bouffant » qui triche sur l'épaisseur. Le nôtre est filigrané à aux canons », riche en chiffon, fabriqué comme d'antan, sur forme ronde... avec l'eau claire du ruisseau « Le Barba », oxygénée par ses multiples chutes dans les Vosges. C'est un papier naturel, de bonne main, bien sonnant aux doigts, qui n'est pas blanchi par des procédés chimiques.
- La reliure est en peau de mouton, taillée d'une seule pièce. Pas de « simili cuir » ou de « jeans » rajustés ». Les notes sont souples, sans joints, ni apparents, ni cachés. Dans chaque page entière d'un moulin tchéoslovaque par pièce, nous rellions 4 à 5 livres maximum. Les peaux imparfaites sont impitoyablement écartées.
- Les dorures sont en or véritable, titre 22 carats. Pas d'or synthétique pour la reliure et la tranche supérieure. Nos dorures « frappées » à chaud sur le cuir supportent sans crainte l'épreuve du temps.
- Les illustrations sont tirées directement sur les gravures originales d'époque. Et non d'après « bromures ». Pour les « Caractères » de La Bruyère, 20 eaux fortes dues à trois grands graveurs : Foulquier, Penquilly et David. En plus, 16 bandeaux de chapitre et de nombreux culs de lampe sur bois.

GARANTIE FORMELLE

Nous garantissons formellement l'authenticité des matériaux employés pour nos éditions, ceci à toutes fins de lois et pour la défense de la qualité du livre d'Art Artisanal.

Ce travail de grande qualité, nous l'avons exécuté avec amour, pour honorer

le grand La Bruyère dont l'œuvre explosa comme une bombe au milieu de son siècle. Intransigeant, implacable, lucide, La Bruyère frappait juste et, en quelques phrases, mettait l'homme à nu ». Son entrée dans la littérature a été fracassante. Ce fut un scandale et un succès sans précédent. Le public se plut à faire des parallèles pertinents entre les portraits croqués par La Bruyère et les personnalités en vue. Des « clés », c'est-à-dire des recueils de notes qui prétendaient identifier les personnages visés, furent mises en circulation pour le grand plaisir d'un public avide d' amusement et de scandale. Pour son humour, pour sa vocation d'orfèvre de la prose, pour sa sensibilité d'écorné vif, pour le témoignage qu'il donne de son temps et la protestation poignante qu'il élève contre tout ce qui déshumanise l'homme, La Bruyère se place au rang des plus grands classiques de notre littérature.

Pour que vous vous rendiez compte de la beauté de ce livre relié « plein cuir, doré à l'or véritable, décoré à chaud » d'un décor d'époque Louis XIV, un seul moyen : le tenir entre vos mains. Aussi, je vous offre de le recevoir chez vous en lecture gratuite pendant huit jours et je vous adresse, en hommage, un cadeau qui restera votre propriété même si vous n'achetez pas le livre.

BON DE LECTURE GRATUITE (à envoyer à Jean de Bonnot, 7, Fg Saint-Honoré, Paris 8^e)

Oui, je désire, sans aucun engagement de ma part, recevoir gratuitement l'ouvrage « Les Caractères » de La Bruyère conçu et réalisé par les Compagnons de Jean de Bonnot.

J'aurai huit grandes journées pour bien l'examiner tranquillement dans tous ses détails.

— Si je suis séduit, je le garderai pour seulement 56,75 F (plus 4,60 F pour participation aux frais de port).

— Si, par contre, je ne suis pas convaincu de la valeur réelle de cette édition, il me suffira de vous retourner le livre dans son emballage d'origine à vos frais.

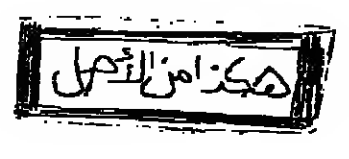
Nom et prénom
N° Rue
Ville Code Postal
Signature

(Signature obligatoire des parents ou du tuteur en cas de minorité du souscripteur)

CADEAU à garder de toute façon, même sans achat.

Si votre bon de lecture gratuite me parvient parmi les 1.000 premiers, je vous adresserai, en cadeau séparé, une ravissante gravure originale de Lillian Marjo, tirée à un très petit nombre d'exemplaires seulement, sur papier chiffon, numérotée et signée par l'artiste.

Cette gravure restera votre propriété même si vous me retournez le livre. La raison d'un cadeau si prestigieux ? Elle est simple ! J'aspère vous amener à vous faire partager mon amour des véritables livres d'ART.



ÉDUCATION

Les mouvements lycéens veulent engager la lutte contre le « projet Haby »

Les principaux mouvements de lycéens ont fait connaître, lors de conférences de presse, de « dans des communiés », leurs premières réactions au projet de réforme du système éducatif préparé par M. René Haby, ministre de l'Éducation. Le principal est critique, adressé au projet est qu'il renforce la sélection sociale et certains rejettent également le « bac-guillotine » et un système d'accès plus sélectif à l'université. Tous contestent le « libéralisme » du ministre de l'Éducation. L'UNCAL (animé principalement par des jeunes communistes) et la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) appellent les lycéens à se mobiliser contre la réforme.

L'UNCAL : organiser la riposte dans les lycées

« La réforme proposée par M. Haby conserve, dans le sens d'une orientation des études avancées par son prédécesseur malheureux, M. Fontana, à notre avis, une certaine continuité », déclare M. Frédéric Petit, président de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL), au cours d'une conférence de presse tenue mercredi 19 février à Paris. « Il faut être non à cette réforme, et répondre dans les lycées », a précisé M. Petit.

Les dirigeants de l'UNCAL ont renouvelé à cette occasion les critiques déjà formulées lors du projet de M. Haby lors du récent congrès de leur organisation (le Monde du 4 février 1975) : « Aggravation de la sélection sociale, officialisation des retardés scolaires camouflés derrière la notion de « rythme propre », mise au

La Ligue communiste révolutionnaire : le ministre est un mystificateur

« La réforme Haby n'est pas, comme on le prétend, une réforme libérale. C'est, depuis ces dernières années, l'aboutissement d'une série de projets et de la bourgeoisie contre la jeunesse lycéenne et le corps enseignant », ont déclaré des responsables du secteur de la Ligue communiste révolutionnaire, au cours d'une conférence de presse tenue mercredi 19 février. Selon eux, M. Fontana « voulait ouvrir l'école à la jeunesse de la société », alors que M. Haby se présente comme un « mystificateur » : son projet doit tenir compte de trois « objectifs du patronat » : renationaliser l'éducation nationale ; réduire la population scolaire ; accroître sa main-d'œuvre directe sur l'école.

Ces impératifs conduisent le ministre de l'Éducation, ont précisé les dirigeants trotskistes, à « renforcer la sélection sociale », à faire « d'un bac guillotine un barrage à l'entrée en faculté, en 9^e et à l'entrée des établissements optionnels en terminale ; à adapter le contenu des cours à l'ordre moral version Giscard, en rela-

Au conseil des ministres

L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DANS LES GRANDES ÉCOLES FRANÇAISES

Le secrétaire d'État aux universités a fait, mercredi 19 février, au conseil des ministres, une communication sur l'accueil des étudiants étrangers dans les grandes écoles françaises.

M. Jean-Pierre Saisson a souligné la nécessité d'accueillir des étudiants étrangers en plus grand nombre dans les grandes écoles françaises. M. Giscard d'Estaing avait observé que sur six mille sept cent cinquante-cinq étudiants étrangers dans les écoles qui dépendent du secrétariat d'État aux universités, quatre-vingts dans les écoles dépendant du ministère de l'Agriculture et quarante dans les écoles dépendant du ministère de l'Industrie. Une sensibilisation plus nette sera effectuée à l'étranger pour développer ce recrutement, lequel s'opérera soit par une pré-sélection des candidats, qui pourront se présenter aux concours de droit commun dont le nombre de places sera accru, soit sur titres.

Le SNE-Sup. (Syndicat national de l'enseignement supérieur affilié à la Fédération de l'éducation nationale), dans un communiqué, « dénonce avec vigueur l'interférence scandaleuse du secrétaire d'État aux universités » dans l'élection du président de l'université de Caen (le Monde du 20 février), empêchant M. Armand Frémont, membre de ce syndicat, d'être élu. Cette intervention « maintient ainsi volontairement, pour des motifs éminemment politiques, une censure préjudiciable à l'université de Caen (...). Ceci est d'autant plus scandaleux, puisqu'il est connu que le comité consultatif des universités a proposé la nomination de M. Frémont comme professeur titulaire à dater du 1^{er} décembre 1974 ».

renant certaines matières et en assurant un savoir minimum garanti, conforme à l'idéologie du patronat ; à intégrer la jeunesse lycéenne en revalorisant la bachelure de la participation ; à renforcer la mainmise du patronat et la répression ».

La Ligue communiste révolutionnaire réclame « le droit pour tous les jeunes à une formation polyvalente et critique dans la même école jusqu'à dix-huit ans » ; elle veut une telle formation, accompagnée d'une liberté pédagogique totale, permettrait d'ouvrir un débat sur la division sociale du travail et de prévenir l'intégration des lycéens, au moment où « les matières cruciales, comme la philosophie, sont en voie de disparition ».

UN COMITÉ DE SOUTIEN

À Toulouse, les opinions s'expriment plus qu'à Montauban, mais de façon souvent contradictoire.

On entend parler aussi bien d'un historien de son qui, trop dans « une affaire illustrant la faillite de la justice ».

Plusieurs personnes sont venues à l'hôpital de La Grave pour faire part de leur sympathie aux défenseurs et à M. Mansuète.

Ce dernier, ancien chef de cabinet de M. de Liptowski — à qui Anna Portal avait communiqué son dossier, — est venu de Royan pour passer l'après-midi de mercredi en compagnie des deux femmes.

En l'absence d'André Bataud et Bertrand de Jouvenel, M. Marat a constitué un comité de soutien en faveur des inculpées.

« La jeunesse étudiante chrétienne (JEC) » a réuni son comité national les 15 et 16 février, à Paris, pour étudier le projet de réforme du ministre de l'Éducation. « En utilisant un discours humaniste et libéral, le pouvoir entend une réforme dont le principal objectif est l'intégration des jeunes au système capitaliste et l'assimilation de ses valeurs », déclare la JEC dans un communiqué. Les responsables de la JEC dénoncent également « le simulacre de tronc commun », et estime qu'avec le projet de M. Haby « la sélection sociale s'aggrave encore plus de la maternelle ».

« Le syndicat national de l'éducation physique (SNEP), affilié à la Fédération de l'éducation nationale, présente contre la réforme en cause, dans les projets du ministre de l'Éducation, des cinq heures obligatoires d'éducation physique et sportive dans l'enseignement secondaire. Le projet ne prévoit, en effet, que trois heures dans le premier cycle et deux dans le second, ce qui officialise une pratique que M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, s'est employé à généraliser depuis deux ans. Le SNEP estime que cette orientation « trahit la volonté du gouvernement de sacrifier délibérément une composante fondamentale de la formation des jeunes à notre époque. Elle constitue un inacceptable retour en arrière de plus de trente ans ».

« Le SNE-Sup. (Syndicat national de l'enseignement supérieur affilié à la Fédération de l'éducation nationale), dans un communiqué, « dénonce avec vigueur l'interférence scandaleuse du secrétaire d'État aux universités » dans l'élection du président de l'université de Caen (le Monde du 20 février), empêchant M. Armand Frémont, membre de ce syndicat, d'être élu. Cette intervention « maintient ainsi volontairement, pour des motifs éminemment politiques, une censure préjudiciable à l'université de Caen (...). Ceci est d'autant plus scandaleux, puisqu'il est connu que le comité consultatif des universités a proposé la nomination de M. Frémont comme professeur titulaire à dater du 1^{er} décembre 1974 ».

« Le SNEP, affilié à la Fédération de l'éducation nationale, présente contre la réforme en cause, dans les projets du ministre de l'Éducation, des cinq heures obligatoires d'éducation physique et sportive dans l'enseignement secondaire. Le projet ne prévoit, en effet, que trois heures dans le premier cycle et deux dans le second, ce qui officialise une pratique que M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, s'est employé à généraliser depuis deux ans. Le SNEP estime que cette orientation « trahit la volonté du gouvernement de sacrifier délibérément une composante fondamentale de la formation des jeunes à notre époque. Elle constitue un inacceptable retour en arrière de plus de trente ans ».

ÉTUDIANTS EN MÉDECINE : L'I.S.T.H.

Fert d'une réputation universitaire exceptionnelle depuis 21 ans, vous préparez :

PCEM 1

- Petits groupes de 10 à 12 étudiants
- Maîtres assistants confirmés
- Carte officielle des commissaires

Documentation gratuite et inscriptions : INSTITUTEUR PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES, 5, av. Léon-Henry, - 75013 PARIS. Tél. : 870-46-14 - 827-18-15 (M^{rs} : Mirabeau ; Eglise d'Assisi.)

JUSTICE

L'intention permanente « d'arranger les choses »

De notre envoyé spécial

Montauban. — Est-ce par réaction aux images violentes de la télévision nationale, aux grands titres et aux éditoriaux des journaux venus de Paris ? On ne trouve pas une ligne consacrée à la Fumade, dans la rubrique « Montauban » des journaux régionaux.

Dans la ville de Saint-Nauphary, on ne reconnaît plus l'affaire dont on parlait, ici, depuis tant d'an-

« Pourquoi on a opéré à chaud, alors qu'on aurait pu des mois pour élaborer un dossier, à un moment où les Portal n'auraient pas été sur leurs gardes ? »

« Les opinions peuvent diverger quant à la justice de la cause de ce cas de la Fumade », mais beaucoup se retrouvent pour estimer que l'acte tapageux venant de l'extérieur a favorisé le drama. Ces propos, rarement mentionnés, révèlent un aspect capital de l'affaire. Laisser pourrir une situation devenue insupportable à tout lien de politique, d'ordre, n'est pas procédé ainsi après un jugement d'expulsion confirmé par deux fois. L'acte n'est-il pas un acte de mansuétude ? On l'a dit. Mais c'y avait-il pas aussi réprobation à faire exécuter une décision qui, pour respecter toutes les formes de la loi — n'était pas finalement de bonne justice ? Car le fond demeure : l'affaire de la Fumade comporte trop d'anomalies, trop de compromissions — auxquelles furent mêlés des officiers ministériels, révoqués mais non pas jugés, — trop d'ombres, en tout cas.

Avec, notamment, l'indécision, ent finement conduit à la mort de Jean-Louis. Mais en dépit de ce drama, la conclusion du rapport des experts semblait vouloir reconduire la même attitude : déclarer Anna Portal et sa fille « irresponsables et dangereuses », c'était encore — sans parler d'un tellement possible — étouffer l'affaire, en laissant l'équilibre du débat sur le fond. En demandant une contre-expertise, les avocats — M^{rs} Segond et Delmas — se sont opposés à cette façon insistante de « régler les choses ». Au vrai, l'« arrangement » n'est désormais plus possible. L'opinion alertée, choquée, demande maintenant que l'ensemble soit mis au jour.

« Les nouveaux experts ne sauraient, cette fois, se borner à un rapport qualitatif de somme ».

(1) Parce qu'il ne voulait pas rendre ses deux enfants en exécution d'un jugement de divorce, André Portal, marié en 1961, a été condamné à la prison à perpétuité. Il avait tué un gendarme le 11 février 1961, quelques jours après avoir tué ses enfants le 17 février lorsque l'assaut avait été donné.

« L'affaire Portal, voyez-vous, elle n'a été choquée », dit-il, « elle a été choisie ». C'est simple, les autorités ont ordonné un assaut dans les plus conditions parce qu'elles ont attendu une faute des Portal pour procéder à l'irréversible expulsion de la maison de la rue de la République à Saint-Nauphary. C'était la « bonne occasion » pour couvrir les responsabilités vis-à-vis de l'opinion. Flagrant délit. Voilà

« L'affaire Portal, voyez-vous, elle n'a été choquée », dit-il, « elle a été choisie ». C'est simple, les autorités ont ordonné un assaut dans les plus conditions parce qu'elles ont attendu une faute des Portal pour procéder à l'irréversible expulsion de la maison de la rue de la République à Saint-Nauphary. C'était la « bonne occasion » pour couvrir les responsabilités vis-à-vis de l'opinion. Flagrant délit. Voilà

M. MITTERRAND : une administration improprioable

Interrogé au micro d'Europe 1 sur l'affaire Portal, M. François Mitterrand a déclaré ce jeudi 13 heures :

« L'affaire Portal, voyez-vous, elle n'a été choquée », dit-il, « elle a été choisie ». C'est simple, les autorités ont ordonné un assaut dans les plus conditions parce qu'elles ont attendu une faute des Portal pour procéder à l'irréversible expulsion de la maison de la rue de la République à Saint-Nauphary. C'était la « bonne occasion » pour couvrir les responsabilités vis-à-vis de l'opinion. Flagrant délit. Voilà

FAITS DIVERS

L'ÉPOUSE DU TRÉSORIER GÉNÉRAL DE LA RÉGION AUVERGNE EST TUÉE PAR BALLE

Mes pressions ont découvert, mercredi 19 février, dans un chemin forestier à Saint-Ours-les-Roches, à vingt kilomètres de Clermont-Ferrand, les corps ensanglantés de deux personnes : Mme Marie-Edlène Casenave, cinquante-trois ans, épouse du trésorier-payeur général pour la région Auvergne, tuée d'une balle en plein cœur, et son fils, M. René Casenave, vingt-six ans, étudiant en sciences exactes de médecine à Paris, gravement blessé de trois balles dans la poitrine et à la mâchoire. La fille de M. René Casenave, Béatrice, trois ans et demi, errait à quelques mètres du drama, dans la lande. L'arme du crime n'a pas été retrouvée. Un berger aurait entendu les coups de feu et, au même moment, une automobile de couleur jaune. — (Corresp.)

« Un mort devant le commissariat du Palais-Royal. — Interpellé par la police ce jeudi 20 février à 8 heures 20, un compagne d'un camarade et présentant, semble-t-il, des signes d'ivresse proférée, un jeune homme, âgé de dix-sept ans, est mort devant le poste de police du Palais-Royal, à Paris, d'où il avait été relâché après avoir été qui était inexact, indiquant qu'il avait été attaqué par un Nord-Africain.

L'AFFAIRE PORTAL

L'intention permanente « d'arranger les choses »

De notre envoyé spécial

« Pourquoi on a opéré à chaud, alors qu'on aurait pu des mois pour élaborer un dossier, à un moment où les Portal n'auraient pas été sur leurs gardes ? »

« Les opinions peuvent diverger quant à la justice de la cause de ce cas de la Fumade », mais beaucoup se retrouvent pour estimer que l'acte tapageux venant de l'extérieur a favorisé le drama. Ces propos, rarement mentionnés, révèlent un aspect capital de l'affaire. Laisser pourrir une situation devenue insupportable à tout lien de politique, d'ordre, n'est pas procédé ainsi après un jugement d'expulsion confirmé par deux fois. L'acte n'est-il pas un acte de mansuétude ? On l'a dit. Mais c'y avait-il pas aussi réprobation à faire exécuter une décision qui, pour respecter toutes les formes de la loi — n'était pas finalement de bonne justice ? Car le fond demeure : l'affaire de la Fumade comporte trop d'anomalies, trop de compromissions — auxquelles furent mêlés des officiers ministériels, révoqués mais non pas jugés, — trop d'ombres, en tout cas.

Avec, notamment, l'indécision, ent finement conduit à la mort de Jean-Louis. Mais en dépit de ce drama, la conclusion du rapport des experts semblait vouloir reconduire la même attitude : déclarer Anna Portal et sa fille « irresponsables et dangereuses », c'était encore — sans parler d'un tellement possible — étouffer l'affaire, en laissant l'équilibre du débat sur le fond. En demandant une contre-expertise, les avocats — M^{rs} Segond et Delmas — se sont opposés à cette façon insistante de « régler les choses ». Au vrai, l'« arrangement » n'est désormais plus possible. L'opinion alertée, choquée, demande maintenant que l'ensemble soit mis au jour.

« Les nouveaux experts ne sauraient, cette fois, se borner à un rapport qualitatif de somme ».

(1) Parce qu'il ne voulait pas rendre ses deux enfants en exécution d'un jugement de divorce, André Portal, marié en 1961, a été condamné à la prison à perpétuité. Il avait tué un gendarme le 11 février 1961, quelques jours après avoir tué ses enfants le 17 février lorsque l'assaut avait été donné.

« L'affaire Portal, voyez-vous, elle n'a été choquée », dit-il, « elle a été choisie ». C'est simple, les autorités ont ordonné un assaut dans les plus conditions parce qu'elles ont attendu une faute des Portal pour procéder à l'irréversible expulsion de la maison de la rue de la République à Saint-Nauphary. C'était la « bonne occasion » pour couvrir les responsabilités vis-à-vis de l'opinion. Flagrant délit. Voilà

LE FIGARO : la justice comme fosseyeur

« (...) Enterré M^{rs} Jeanne Homme, enterrée la plaquette, enterrés tous moyens de protection de la mère et de la sœur, tellement enterrés que les enfants n'ont rien vu de l'émotion soulevée en France, qu'ils ont pu se croire abandonnés de tous, et M^{rs} Homme, elle-même, que l'on a vu mourir dans une maison de la rue de la République à Saint-Nauphary. C'était la « bonne occasion » pour couvrir les responsabilités vis-à-vis de l'opinion. Flagrant délit. Voilà

L'AUREOLE : le dossier n'est pas terminé

« Ce qui importe par-dessus tout, c'est que l'on ne mette pas un point final à ce dossier sous le prétexte que l'on a trouvé une issue de secours. Il n'est pas terminé, loin de là. Car des milliers de gens s'interrogent en attendant les échos de cette tragédie. Ils se posent la question : un jour ne connaîtrons-nous pas le même destin ? »

« Ici le secret de l'instruction est une fiction dépeçante, même si elle est légale. Qu'on nous fiche la paix avec cet article 11 qui, bientôt, aura la plus fâcheuse réputation, c'est-à-dire permettre à la justice de ne pas répondre aux questions gênantes. »

« L'opinion veut savoir deux choses : »

« Le domaine de la Fumade a-t-il été attaché aux Portal dans des conditions qui, respectant tout, ont permis de leur laisser la vie la plus simple possible ? »

« Que s'est-il passé exactement lors de l'assaut des gendarmes ? Les contradictions relatives par l'ordonnance n'ont-elles pas été l'honneur de chacun que des réponses précises soient données ? Il est aussi de l'intérêt de la société que l'on s'entretienne pas dans l'oubli deux femmes, alors que de toute manière elles ont subi des malades à jamais (...). »

(JEAN LABORDE.)

L'anglais en Angleterre

Anglo-Continental Educational Group vous propose 10 écoles de langue de première qualité — se distinguant par la forme et la durée des cours et par le prix — à Londres et dans la région de Bournemouth. Documentation sans engagement par Anglo-Continental Educational Group, 33 Wimborne Road, Bournemouth BH2 6NA/Angleterre, Téléphone 23 21 28, Télex 41 438

Mme. Prénom _____

Mlle. No postal _____

Rus. Domicile _____

FP 12 A

L'AFFAIRE PORTAL

L'intention permanente « d'arranger les choses »

De notre envoyé spécial

« Pourquoi on a opéré à chaud, alors qu'on aurait pu des mois pour élaborer un dossier, à un moment où les Portal n'auraient pas été sur leurs gardes ? »

« Les opinions peuvent diverger quant à la justice de la cause de ce cas de la Fumade », mais beaucoup se retrouvent pour estimer que l'acte tapageux venant de l'extérieur a favorisé le drama. Ces propos, rarement mentionnés, révèlent un aspect capital de l'affaire. Laisser pourrir une situation devenue insupportable à tout lien de politique, d'ordre, n'est pas procédé ainsi après un jugement d'expulsion confirmé par deux fois. L'acte n'est-il pas un acte de mansuétude ? On l'a dit. Mais c'y avait-il pas aussi réprobation à faire exécuter une décision qui, pour respecter toutes les formes de la loi — n'était pas finalement de bonne justice ? Car le fond demeure : l'affaire de la Fumade comporte trop d'anomalies, trop de compromissions — auxquelles furent mêlés des officiers ministériels, révoqués mais non pas jugés, — trop d'ombres, en tout cas.

Avec, notamment, l'indécision, ent finement conduit à la mort de Jean-Louis. Mais en dépit de ce drama, la conclusion du rapport des experts semblait vouloir reconduire la même attitude : déclarer Anna Portal et sa fille « irresponsables et dangereuses », c'était encore — sans parler d'un tellement possible — étouffer l'affaire, en laissant l'équilibre du débat sur le fond. En demandant une contre-expertise, les avocats — M^{rs} Segond et Delmas — se sont opposés à cette façon insistante de « régler les choses ». Au vrai, l'« arrangement » n'est désormais plus possible. L'opinion alertée, choquée, demande maintenant que l'ensemble soit mis au jour.

« Les nouveaux experts ne sauraient, cette fois, se borner à un rapport qualitatif de somme ».

(1) Parce qu'il ne voulait pas rendre ses deux enfants en exécution d'un jugement de divorce, André Portal, marié en 1961, a été condamné à la prison à perpétuité. Il avait tué un gendarme le 11 février 1961, quelques jours après avoir tué ses enfants le 17 février lorsque l'assaut avait été donné.

« L'affaire Portal, voyez-vous, elle n'a été choquée », dit-il, « elle a été choisie ». C'est simple, les autorités ont ordonné un assaut dans les plus conditions parce qu'elles ont attendu une faute des Portal pour procéder à l'irréversible expulsion de la maison de la rue de la République à Saint-Nauphary. C'était la « bonne occasion » pour couvrir les responsabilités vis-à-vis de l'opinion. Flagrant délit. Voilà

A Limoges

Six C.R.S. en état de légitime défense...

Limoges. — La ville de Limoges — comme la France entière — ignore le racisme. Que cela soit bien entendu.

Pourtant, lorsque le 12 juillet 1974 une trentaine de C.R.S. toulousains — de passage à Limoges avant d'aller assurer la sécurité de la Fête nationale à Paris — sortirent sans permission et en civil de la caserne des Casseurs, ils se passèrent dans la ville de bien étranges choses.

D'incidents mineurs en bagarre générale, les jeunes gens « partirent », qui « voulaient s'amuser », « semblaient bien avoir « chais » leurs opposants.

C'est d'abord, vers 22 h. 15, une altercation et des coups échangés avec deux Nord-Africains, puis, vers 1 h. 30, une bagarre générale à coups de tisons de bouteilles et coups de poings américains avec des Nairs et des Nord-Africains.

« Nous avons été agressés », prétendront les C.R.S., et un peu plus tard, devant un café, un jeune Algérien, M. Abdelmal Zeman, étranger aux deux premiers incidents, est pris à parti par un mâle ex des « représentants de l'ordre ».

Vétilles

D'ailleurs, ces six hommes étaient en état de légitime défense. M. Zeman — aujourd'hui parti civil — n'avait pas l'impression de se défendre — comme un beau diable ? N'avait-il pas avoué « faire du karaté » ?

Comment ne bénéficieraient-ils pas d'une retraite, ces six hommes dont le troisième défendeur, M^{rs} Françoise Merin, dira, pour justifier leurs actes : « Que pouvaient-ils faire d'autre que trapper ? On leur apprend à trapper. A chacun son métier, après tout ! »

Si on ne leur apprend que ça...

Jugement le 3 mars.

BRUNO DETHOMAS.

L'AFFAIRE PORTAL

L'intention permanente « d'arranger les choses »

De notre envoyé spécial

« Pourquoi on a opéré à chaud, alors qu'on aurait pu des mois pour élaborer un dossier, à un moment où les Portal n'auraient pas été sur leurs gardes ? »

« Les opinions peuvent diverger quant à la justice de la cause de ce cas de la Fumade », mais beaucoup se retrouvent pour estimer que l'acte tapageux venant de l'extérieur a favorisé le drama. Ces propos, rarement mentionnés, révèlent un aspect capital de l'affaire. Laisser pourrir une situation devenue insupportable à tout lien de politique, d'ordre, n'est pas procédé ainsi après un jugement d'expulsion confirmé par deux fois. L'acte n'est-il pas un acte de mansuétude ? On l'a dit. Mais c'y avait-il pas aussi réprobation à faire exécuter une décision qui, pour respecter toutes les formes de la loi — n'était pas finalement de bonne justice ? Car le fond demeure : l'affaire de la Fumade comporte trop d'anomalies, trop de compromissions — auxquelles furent mêlés des officiers ministériels, révoqués mais non pas jugés, — trop d'ombres, en tout cas.

Avec, notamment, l'indécision, ent finement conduit à la mort de Jean-Louis. Mais en dépit de ce drama, la conclusion du rapport des experts semblait vouloir reconduire la même attitude : déclarer Anna Portal et sa fille « irresponsables et dangereuses », c'était encore — sans parler d'un tellement possible — étouffer l'affaire, en laissant l'équilibre du débat sur le fond. En demandant une contre-expertise, les avocats — M^{rs} Segond et Delmas — se sont opposés à cette façon insistante de « régler les choses ». Au vrai, l'« arrangement » n'est désormais plus possible. L'opinion alertée, choquée, demande maintenant que l'ensemble soit mis au jour.

« Les nouveaux experts ne sauraient, cette fois, se borner à un rapport qualitatif de somme ».

(1) Parce qu'il ne voulait pas rendre ses deux enfants en exécution d'un jugement de divorce, André Portal, marié en 1961, a été condamné à la prison à perpétuité. Il avait tué un gendarme le 11 février 1961, quelques jours après avoir tué ses enfants le 17 février lorsque l'assaut avait été donné.

« L'affaire Portal, voyez-vous, elle n'a été choquée », dit-il, « elle a été choisie ». C'est simple, les autorités ont ordonné un assaut dans les plus conditions parce qu'elles ont attendu une faute des Portal pour procéder à l'irréversible expulsion de la maison de la rue de la République à Saint-Nauphary. C'était la « bonne occasion » pour couvrir les responsabilités vis-à-vis de l'opinion. Flagrant délit. Voilà

A Limoges

Six C.R.S. en état de légitime défense...

Limoges. — La ville de Limoges — comme la France entière — ignore le racisme. Que cela soit bien entendu.

Pourtant, lorsque le 12 juillet 1974 une trentaine de C.R.S. toulousains — de passage à Limoges avant d'aller assurer la sécurité de la Fête nationale à Paris — sortirent sans permission et en civil de la caserne des Casseurs, ils se passèrent dans la ville de bien étranges choses.

D'incidents mineurs en bagarre générale, les jeunes gens « partirent », qui « voulaient s'amuser », « semblaient bien avoir « chais » leurs opposants.

C'est d'abord, vers 22 h. 15, une altercation et des coups échangés avec deux Nord-Africains, puis, vers 1 h. 30, une bagarre générale à coups de tisons de bouteilles et coups de poings américains avec des Nairs et des Nord-Africains.

« Nous avons été agressés », prétendront les C.R.S., et un peu plus tard, devant un café, un jeune Algérien, M. Abdelmal Zeman, étranger aux deux premiers incidents, est pris à parti par un mâle ex des « représentants de l'ordre ».

Vétilles

D'ailleurs, ces six hommes étaient en état de légitime défense. M. Zeman — aujourd'hui parti civil — n'avait pas l'impression de se défendre — comme un beau diable ? N'avait-il pas avoué « faire du karaté » ?

Comment ne bénéficieraient-ils pas d'une retraite, ces six hommes dont le troisième défendeur, M^{rs} Françoise Merin, dira, pour justifier leurs actes : « Que pouvaient-ils faire d'autre que trapper ? On leur apprend à trapper. A chacun son métier, après tout ! »

Si on ne leur apprend que ça...

Jugement le 3 mars.

BRUNO DETHOMAS.

L'anglais en Angleterre

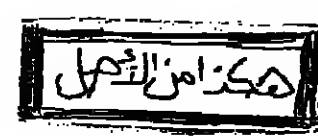
Anglo-Continental Educational Group vous propose 10 écoles de langue de première qualité — se distinguant par la forme et la durée des cours et par le prix — à Londres et dans la région de Bournemouth. Documentation sans engagement par Anglo-Continental Educational Group, 33 Wimborne Road, Bournemouth BH2 6NA/Angleterre, Téléphone 23 21 28, Télex 41 438

Mme. Prénom _____

Mlle. No postal _____

Rus. Domicile _____

FP 12 A



JUSTICE

AU TRIBUNAL D'ALENÇON

Le président du groupement laitier du Perche poursuivi pour avoir organisé des ventes fictives

De notre correspondant

Alençon. Le procès de M. Joseph Carbonell, de Beltonde (Orne), âgé de cinquante-trois ans, président du Groupement laitier du Perche (G.L.P.), et de six autres personnes impliquées dans une affaire de fraude portant sur 2 millions de francs, au préjudice du FORMA, a été, mercredi après-midi 19 février, un public nombreux au palais de justice d'Alençon. C'est que le G.L.P. travaillait avec quatre mille exploitants agricoles de la région Ouest, traitant plus de 130 millions de litres de lait par an, ce qui équivaut l'entreprise au dix-neuvième rang des industries laitières françaises.

Le lait collecté était destiné, en partie, à la vente directe sur Paris (200 000 litres par jour) et, pour le reste, à la fabrication de beurre ou de poudre de lait. Pendant les périodes de pointe, les surplus de la production laitière étaient transformés en caséine alimentaire dans une usine, à Fontaine-Simon (Eure-et-Loir), équipée pour traiter 10 000 litres de lait à l'heure. La caséine est très demandée sur les marchés anglais et américains. C'est à la suite d'une enquête menée par les services financiers de la police judiciaire qu'il fut établi que le G.L.P. avait déclaré avoir vendu 574 270 kilos de caséine à la société Boleseria, de Paris, spécialisée dans la commercialisation de produits laitiers alors qu'en réalité la vente n'était que de 171 995 kilos. Le G.L.P. avait obtenu, pour ses

ventes fictives, 2 millions de francs de subvention au titre du FORMA (Fonds d'orientation et de réglementation des marchés agricoles). Détail important, M. Carbonell était à la fois président du Groupe laitier du Perche et de la société Boleseria. Les déclarations frauduleuses sur ses ventes de caséine avaient pu être réalisées grâce au concours des personnels de direction du G.L.P. et de Boleseria et d'un transporteur, Les déclarations frauduleuses sur ses ventes de caséine avaient pu être réalisées grâce au concours des personnels de direction du G.L.P. et de Boleseria et d'un transporteur, d'où la présence de ces personnes au banc des inculpés. A l'audience, M. Carbonell a rejeté toutes les accusations d'escroquerie portées contre lui, assurant qu'il n'était pas au courant des manœuvres frauduleuses de la République a requis contre lui deux ans d'emprisonnement et un contre M. René Duchamboux, cinquante ans, ancien président-tendateur de la société Boleseria, à Paris, laissant le jugement des autres inculpés à l'appréciation du tribunal. La décision sera rendue le 19 mars.

A Marseille

DEUX MAGISTRATS CONSULAIRES DE DRAGUIGNAN SONT INculpés D'INFRACTION A LA LOI ANTICASSEURS.

Deux juges au tribunal de commerce de Draguignan, MM. Pierre Traband et Francis Pizzorno, ont été inculpés mercredi 19 février, par M. Robert Pagès, juge d'instruction à Marseille, en vertu de l'article 313 du code pénal (la loi anti-casseur). M. Traband et Pizzorno auraient participé aux incidents qui se sont produits les 2, 3 et 4 décembre 1974 à Draguignan après l'annonce du transfert de la préfecture du Var à Toulon. L'instruction était diligentée à Draguignan, mais, en vertu de l'article 679 du code de procédure pénale sur les crimes et délits commis par des magistrats, la juridiction de Marseille a été désignée pour connaître de cette affaire.

UN GARDIEN DE LA PAIX EST RECONNU COUPABLE D'AVOIR FAUSIFIÉ UN PROCÈS-VERBAL D'INTERPELLATION

Trois gardiens de la paix de commissariat d'Abbevilleville, MM. Claude Gacquière, Gilles Dupont et Louis Besières, ont comparu devant la dixième chambre correctionnelle de Paris pour s'être livrés, dans la nuit du 17 au 18 décembre 1971, à des violences dans les locaux de la police sur la personne de M. Jean Zéniat, accusé à tort d'avoir maltraité son fils de douze ans.

Comme M. Zéniat, relâché le lendemain, portait des traces de coups, notamment à l'arrière du crâne, l'agent Besières avait, à l'issue de ses collègues, falsifié le rapport d'interpellation en écrivant que M. Zéniat s'était heurté à tête contre la portière de sa voiture en se débattant, alors qu'en réalité cet homme s'était laissé emmener sans résister le moins du monde. Les trois gardiens de la paix ont été condamnés sur le plan civil à verser solidairement 15 000 francs de dommages et intérêts à M. Zéniat, partie civile, mais sur le plan pénal l'action publique a été déclarée éteinte par l'amnistie. L'agissant d'une contravention de coups n'ayant pas entraîné plus de huit jours d'incapacité de travail. Pour le faux procès-verbal, M. Louis Besières a, en revanche, été condamné à treize mois d'emprisonnement avec sursis.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi 21 février, 14 h. 15 - Salle 10-11. Exposition samedi 22 février, 10 h. - 18 h. TABLEAUX ANCIENS EXTREME-ORIENT ARMES ANCIENNES SIEGES ET MEUBLES 19e et 20e siècles. TAPIS ARABES ET ORIENT. Boudoir de Mme AUBRY, COLOMBE, SOLANER, C. P. P. Brouet 710-15-55 et 57-68. Exp. : M. Durand-Ruel, Faculté de Médecine, 45, rue de Valenciennes, Paris. Charles, Rouillon, Bouillon, d'Arpval, Convert, Quastor.

VENTES A VERSAILLES

GALERIE DES CHEVAUX-BOIS 5 bis, avenue de St-James. DIMANCHE 23 FEVRIER à 10 h. 30 LIVRES ANCIENS ET MODERNES M. P. et WARIN C. P. Ass. 830-58-08. Exposition vendredi et samedi.

FALAIS DES CONGRES - Place d'Armes

DIMANCHE 23 FEVRIER à 14 h. DIMANCHE 24 FEVRIER à 10 h. 30 MEUBLES, OBJETS D'ART ET DE CURIOSITES d'époque Charles X. TRES BEAUX MEUBLES ET OBJETS D'ART d'époque Louis XV, XVI, XVII, XVIII, XIX. M. Paul et Jacques MARTIN, C. P. Ass. 830-58-08. Exposition vendredi et samedi.

Entre experts

M. Jean Lecanuet a été excellent mercredi soir à l'écran. Invité de Point sur la 2, il défendait son projet de loi sur le divorce. Sans de la répartie et de la solidité gouvernementale, le député, ironie, impatience calculée face aux arguments de la partie adverse (un juge, un avocat), l'échant de l'est ou plongeant en pliqué sur un point particulier, il a fait, en moins d'une heure, le tour serré, amusé, d'un horizon pourtant étroit, corné de chicanes, de torts partagés et de pensions non payées, éventuellement majorées par le fisc. Sans entrer dans le détail d'une discussion forcément assez technique pour le profane, on avait l'impression - vraie ou fautive - d'assister à un match arrangé, à une rencontre entre deux débats idéologiques. On les imagineait se congratulant à la sortie sur la réussite de leur performance : « Excellent, cher ami, votre intervention sur la notion du faute... Il y avait là, dans un coin, réduite à un rôle de figurant agacé, pour ne pas dire agressive, une jeune journaliste de France-soir. Elle se sentait exclue visiblement, hors du coup. Un peu comme nous. On nous avait donné, au tout début, l'interview filmée d'une jeune divorcée. Il aurait fallu aller plus loin, inviter, quitter à déléguer la belle occasion de la soirée, un père privé de la garde de son enfant, une femme incitée de devoir rendre sa liberté à l'époux volage au bout de six ans de séparation. Bref, introduire parmi ces professionnels un amateur, ou plutôt un usager, un inquiet, un haineux, un passionné, un homme concerné par le divorce. En le laissant, on aurait contribué plus sûrement à éclairer l'opinion et à modifier derrière la lettre de la loi l'état des esprits. CLAUDE SARRAUTE.

La C.G.T. et les « Dossiers de l'écran ». La façon dont a été organisé le débat sur le syndicalisme qui a suivi la projection du film Les Camarades, le 18 février, justifie parfaitement le refus de la C.G.T. d'y participer. déclare le central de la direction d'élargir le débat à des formations politiques ou permis à M. Chénou (député indépendant) de jouer les provocateurs, constaté la Confédération. Les déclarations ont été violentes, violemment anti-catholiques et anti-communistes ont donné un aperçu de ce qu'aurait été le débat d'un bout à l'autre si la C.G.T. était tombée dans le piège grossier qui lui était tendu.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

CHAINE I : TF 1

- 18 h. 20 La fin des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le mariage enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Anzore et Victorien.
20 h. 35 Séance de J. C. Carrière. Caspary danger. Réal. Christian-Jaque, avec B. Fresco D. Briand, L. Garrani, P. Préjean.
Le capitaine au grand cœur accorde de transporter de Séat au Canada une croisière atomique. Tous les membres de son équipage ne sont pas d'accord.

VIENDE DE PARAITRE JO GAILLARD L'île aux souvenirs un roman de Jean-Paul Duvivier en vente en librairie TREVISE

- 21 h. 20 Magazine de reportage : « Satellite », prod. J.-L. Chevrel.
Chypre : l'impasse. Les jésuites aujourd'hui. Les enfants drogués du Vietnam.
22 h. 15 Basket-ball : C.U.C. - Budapest.

CHAINE II (couleur) : A 2

- 18 h. 30 Pour les petits : Le palmars des enfants.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Typhella et Taurier.
20 h. 35 Dramatique : « La Berthe », roman. Adapt. et dialogues de H. Spade. Réal. Ph. Jouha. Avec B. Brunoy, M. Gerrel, C. Broset, P. Ulysse, L. Coate, P. Bousseau, J. Perez.
La Berthe, une petite épouse d'un petit mari, qui aime sa vie et ses enfants, se voit enlever son mari par un riche industriel. Elle se reconstruit une existence à travers les années, et les années les plus folles. Philippe Jouha a écrit ce conte réaliste.

VENDEDI 21 FEVRIER

CHAINE I : TF 1

- 18 h. 20 La fin des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le mariage enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Typhella et Taurier.
20 h. 35 La caméra du vendredi : L'avenir du futur. Film : « Le choc des modes », de R. Mate (1951), avec R. Derr, B. Ruan, P. Hanson.
La rencontre de la planète Babilus avec la Terre provoque de gigantesques raz-de-marée, de terribles tremblements de terre, et la destruction de New-York dans les deux semaines.
21 h. 35 La caméra du vendredi (suite) : Diable, un choc entre deux planètes est-il possible ? L'avis de Paul Pellis, maître de recherche au C.N.R.S., O'Hanlon, Robert (astro-physicien), de George Dudy, professeur au Collège de France, O'André Akoum (astrophysicien) et de Bernard Claret.

CHAINE II (couleur) : A 2

- 18 h. 30 Pour les petits : Le palmars des enfants.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Typhella et Taurier.
20 h. 35 Variétés : Boulevard Liberté. Adamo et Michel Colombier.
21 h. 40 Magazine de reportage : « Apostrophes », de B. Pivot. Les Staliniens. Participent à l'émission : Dominique Desanti, ancien député Staliniens; Jean Ellenstein, historien Dimitri Panine, corépondant avec la participation de Max Gallo. C.N.R.S. Club de dames. Rim d'A. Mackendrick (1955). Avec K. Johnson, A. Guinness, C. Parker, P. Sellers, H. Lom, D. Green.
Une soirée dans une chambre à cinq musiciens, qui sont en

RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

FR3 NE DIFFUSERA PLUS DE FILM LE VENDREDI SOIR

M. Claude Contamine, président de FR 3, a annoncé, mercredi 19 février, que sa chaîne ne diffuserait plus de film le vendredi soir. Cette mesure qui prendra effet à partir du 3 mars témoigne, selon le P.D.G. de FR 3, d'un désir d'engager avec le cinéma des relations nouvelles. Elle fait suite à la décision prise par M. Jean Caseneuve, président de TF 1, de programmer le lundi soir le film diffusé sur sa chaîne le vendredi soir. (Le Monde du 14 janvier.) Rappelons que les présidents des trois sociétés de télévision se sont réunis mercredi 19 février pour harmoniser leur grille.

LES FEMMES A LA BARRE SUR RADIO-FRANCE

Les 21 et 22 février Jacqueline Baudrier invite à Radio-France une cinquantaine de femmes qui ont été les premières à exercer un métier d'homme. Elles sont sous-préfet, major de Polytechnique, inspecteur de police, pompier, coureur automobile, directeur d'académie, commandant de bord, inspecteur de police, ambassadeur, jockey. Accompagnées chacune par une journaliste de la presse féminine, elles participeront aux émissions de France-

Inter notamment, le 21 au Journal de 18 heures en compagnie de Mme Simone Vell, ministre de la Santé. Le 22, elles seront reçues par Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, qui animera de son ministère le magazine 14-18 de France-Inter.

UNE NOUVELLE STATION DE RADIO DANS LES ANTILLES FRANÇAISES

« Radio-Jumbo », nouvelle station radiophonique commerciale installée dans la région caraïbe, devrait commencer à émettre le 1er juillet prochain. Son pylône-antenne sera érigé sur une colline située au nord de Roseau, capitale de l'île de la Dominique (Dominica), qui est financé par le propriétaire d'un cabaret parisien. émettra dix-huit heures par jour, en langue française, à destination de la Guadeloupe et de la Martinique.

TRIBUNES ET DEBATS JEUDI 20 FEVRIER

Le prince Rainier III de Monaco est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter à 17 h. « Une troisième guerre mondiale est-elle possible ? » est la question posée par Yves Loiseau et Jean Montabetti à MM. Alfred Kasler, Louis Leprince-Ringuet, Eugène Ionesco, Alejo Carpentier, Roberto Rossellini, Anthony Burgess, Friedrich Durrenmett, sur France-Culture de 14 heures à 17 h. « Quel-est-ce que la distribution sélective de l'information ? » sur France-Culture à 18 h. 30. « M. Yvon Bourges, ministre de la Défense, répond aux questions d'Etienne Kougoutez sur Europe 1 à 19 h. 20. « MM. Jean-Michel Catala, secrétaire général des Jeunes Communistes, et Robert Crossman, délégué à la jeunesse U.D.R., débattent à propos des jeunes, des partis et de la politique, sur France-Inter à 19 h. 20. « Les Mississimans exposent leur point de vue en tribune libre sur FR 3 à 19 h. 40. « M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., est l'invité de TF 1 au cours du journal de 20 heures. « M. Yvon Bourges, ministre de la Défense, répond aux questions de Jacques Sallebert et Georges Leroy à propos du malaise de l'armée sur Antenne 2 vers 20 heures.

VENDEDI 21 FEVRIER

« Toutes les professions sont-elles ouvertes aux femmes ? » est la question posée par « Inter-femmes » à 11 h. « Mme Simone Vell, ministre de la Santé, participe au Journal de France-Inter à 13 h. « La vie dans les hôpitaux psychiatriques est le sujet d'« Aujourd'hui madame » à Antenne 2 à 14 h. 30. « Le divorce de la gauche socialiste » est analysé par Gilles Padowski sur France-Culture vers 19 h. « La C.F.T.C. exprime son point de vue sur FR 3 à 19 h. 40. « La France-Macronerie fait l'objet d'une table ronde sur Sud-Radio à 21 h.

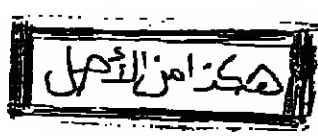
COMMENT ETRE TOUJOURS EN PLEINE FORME

« Alors que vous êtes surmenés, déprimés par le rythme de la vie quotidienne ? Pourtant il existe en Roumanie, un traitement qui, dans des instituts dotés de la technique la plus moderne, vous redonne vitalité et dynamisme. Faites provision de santé, tout en profitant des plaisirs du tourisme dans une ambiance de vacances. Et en Roumanie, la « pleine forme » ne coûte vraiment pas cher ! Demandez à Comitour ou à votre agence de voyages la plaquette.

CURE DE PHYSIOTHERAPIE EN ROUMANIE

comitour votre agence de tourisme 161 rue Saint-Honoré Paris 1 Tel. 260 38 55

Je desire recevoir, sans engagement de ma part, la plaquette «cures en Roumanie» Nom Adresse



Le Monde DES LIVRES

صكناف الاصل

UNE VOIX DU CANADA

Antonine Maillet et la lointaine Acadie

On a déjà entendu à Paris le savoureux français d'Antonine Maillet, fille de la lointaine Acadie. C'était sur scène, en 1973, dans le

monologue de la « Saxquinie ». Aujourd'hui, c'est un roman qu'on publie. Yves Berger en a écrit la préface que l'on trouvera ci-dessous.

Les survivants du Grand Dérangement

L'ACADIE est au cœur de *Mariagêtas* — au cœur de l'œuvre d'Antonine Maillet. L'Acadie ?

En 1604, une expédition avec deux personnages prestigieux, du Guâ des Monts et Samuel de Champlain, aborde aux rives d'un pays que Verrazano, en 1524 (soit exactement quatre-vingts ans plus tôt), a longé et que, prestige de la Grèce, rêve d'innocence et de bonheur, il a nommé Arcadie. Le nom connaitra plusieurs avatars, qui sont autant de graphies, puis c'est, définitivement, Acadie.

Hors historiens et géographes, combien de Français sauraient situer l'Acadie — et le conter un peu ? Une poignée. Acadie est le vieux, le beau mot, chargé de connotations affectives, en quelque sorte — et si l'on peut dire d'un mot — le doigt de l'histoire qui, sur les cartes, dessine les provinces maritimes du Canada : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Édouard. L'Acadie comprend aussi, jadis, les îles du golfe de Saint-Laurent et la plus grande partie de l'État du Maine, aux États-Unis.

Samuel de Champlain, en ces premières années du dix-septième siècle, entreprend de coloniser l'Acadie. Et de France attire, pèlerins, paysans, artisans... Qui sont aussi, quand il le faut, des soldats, car l'Angleterre et les Français se disputent le pays, qui change plusieurs fois de mains. On perd, comme toujours. En 1713, le traité d'Utrecht nous réduit à la portion congrue du cap Breton (au nord de la Nouvelle-Écosse) et de l'Île du Prince-Édouard. On abandonne en 1758, fin de l'Acadie française.

Où, mais... De 1604 à 1758, soit pendant un siècle et demi, les quelques centaines de Français ont fait des petits, qui avaient répondu à l'appel de Champlain... De sorte que, en 1755, ils sont quinze mille. L'année du Grand Dérangement.

Le Grand Dérangement ? Là aussi, le savoir des Français est maigre... C'est pourtant l'appellation, sublimée et pudique, la trouvaille, je suppose, d'un génie tragique ou d'une douloureuse conscience collective — qui désigne l'un des plus forfaits de l'histoire. En l'année 1755, donc, les Anglais entreprennent de déporter ces Acadiens qui s'obstinent dans leur foi catholique et ne veulent rien, que continuer à parler français. Notre époque a fait un sort enviable à l'expression *plages de débarquement*. Il y eut, voici deux siècles et plus, des *plages d'embarquement*. Au mépris des îles du sang, de la famille, après avoir séparé les maris de leur femme et les enfants de leur mère, à la lumière de l'incendie qu'ils ont porté dans les malgria pour contraindre tout à fait les Acadiens au départ, la soldatesque anglaise pousse à bord des rafiotés ce peuple de paysans dont, pour faire bonne mesure, elle a volé le détail. On estime à huit mille les Acadiens déportés : on les appellera les Acadiens de la Dispersion — une nouvelle Diaspora. C'est cela, le Grand Dérangement... Les malheureux foront des enfants un peu partout dans le monde où les bateaux les ont conduits : en Louisiane (où, sous le nom de Cajons, ils sont aujourd'hui un million), en France, en Angleterre, à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans les Antilles françaises...

YVES BERGER.

(Lire la suite page 19.)

quelque part dans cette Acadie que les cartes et les lois ne savent nommer que « Nouveau-Brunswick », un village de pêcheurs... et de contrebandiers. C'est que nous sommes ici à la plus belle époque de la prohibition, dans les

années 20-30. Les jupes de rhum de la Jamaïque, les crochons de whisky, les bouzilles de petit blanc de Saint-Pierre-et-Miquelon passent et repassent la frontière, s'embarquent dans les caches les plus baroques, sans parler de ce qui se dissimule, se boit et se trafique dans les granges et les caves.

Un village et plus qu'un village : un univers de passions où s'affrontent le nord et le sud du pont, le portage et le chemin du Roi, les trappeurs de homards et les chasseurs d'ours, et les deux foyers : celle aux Gêlas et celle aux Médias, cousins bien sûr comme, en est toujours dans ces terroirs du bon du monde, et cousins ennemis. A quoi s'occuper sur une terre de misère, sinon à s'enrichir ? En bout de compte, une seule loi pour tous : survivre en grappillant au jour le jour ce que la mer et la terre se laissent arracher : le hareng, les coques, les palourdes, une ravige de navets et une autre de coques de havas à la belle saison.

La mer, l'Adanque, beige, nourricier, rogne, corne et creuse le village. Et l'ère se passe à attendre et à redouter l'hiver, un hiver qu'on plaisance pour l'exercer : « *Chus nous, dit l'un, j'aurais aimé l'été à moitié que le thermomètre a cassé et pis le café s'a sauté (1) ; y a un homme qui l'a vu dans le bois du Portage. — Chus nous, dit l'autre, j'aurais aimé l'été que ça, bon f'arons pas par le compte, ça c'est que les paroles nous jettent dans la goulie.* »

Rudes hommes, rudes, rieurs, rigoureux, rudes femmes aussi. La parole, on nomme, qui est, si y bien regardé, la véritable héroïne du livre, à son tour, son hôte, et même son couvert de seurs, et bien sûr, sa bigore de combat, la veuve à Calixte, qui « *soupponnait d'importance quoi, et valait à elle seule un service d'espionnage ou une commission royale d'enquête.* »

JACQUES CELLARD.

(Lire la suite page 19.)

Une belle leçon de « new-journalism »

TOM WOLFE

chroniqueur du psychédélisme

* ACID TEST, de Tom Wolfe. Traduit de l'américain par Daniel Mauroc. Le Seuil, Flétron et Cie, 384 pages, 39 F.

Au royaume du journalisme américain regnent actuellement deux monstres sacrés, Norman Mailer, l'historien hirsute, qui arodé à la commande des textes où il est surtout question de Mailer lui-même, Mailer, puissant mais vulgaire, et Tom Wolfe. A ne pas confondre avec Thomas Wolfe, l'écrivain du Sud, mort à la veille de la seconde guerre mondiale.

Tom Wolfe, l'inflant, le dandy, l'humoriste désinvolte, qui sait si bien scandaliser, en les battant sur leur propre terrain, les membres les plus sophistiqués, les plus révolutionnaires de l'intelligentsia new-yorkaise. Qui mit le feu aux poudres, il y a dix ans, en attaquant le très établi « New-Yorker », qui fit éclater le journalisme traditionnel en lui substituant un « new-journalism » plus libre, plus souple, plus fantasque, plus aigu.

La quarantaine passée, Tom Wolfe en est toujours le maître. Il continue d'époustouffer par ses trouvailles, ses titres qui n'en finissent pas, la vivacité, l'élégance hyper-contemporaine de son langage. Après le « Washington Post », le « New-York Herald Tribune », le « New-Yorker », « Esquire » et le « Harper's Bazaar », s'orochent ses articles. Lui qui aurait pu n'être qu'un boteleur de charme, il se fit le chroniqueur-reporter de la culture pop, le scrutateur ironique du « gouachisme de Park Avenue » (1), le détecteur foscine des mutations esthétiques de la société américaine des années 60. Sous des allures d'Arlequin qui amuse et se moque, Tom Wolfe est à l'écoute de l'Amérique d'aujourd'hui.

Où, déjà, d'hier. Comme dans « Acid Test », son meilleur livre, publié il y a huit ans à New-York, et qui parait en français dans une très remarquable traduction de Daniel Mauroc. D'abord plus remarquable que la langue de Tom Wolfe est fine, cryptée, baroque, périlleuse.

« Acid Test », c'est la chronique personnalisée du psychédélisme : c'est-à-dire l'utilisation de la drogue à des fins esthétiques. Et Tom Wolfe a choisi de retracer cette aventure générale à travers celle, particulière, du groupe des « Merry Pranksters » (les joyeux lurons), qui commencent à faire parler d'eux en 1962, sur la côte Ouest, et jouent un rôle important dans la révélation de nouvelles techniques musicales, le « rock acid » notamment, répondu ensuite par les Beatles et les Grotetuf Dead. Leur gourou se nommait Ken Kesey.

FRANÇOISE WAGENER.

(1) Le seul recueil de Tom Wolfe traduit en français, Gallimard, 1972. Voir l'article de Marie-Claude de Brunhoff (21 juillet 1972).

(Lire la suite page 18.)



Desin de David Levine. Copyright Opera Mundt, New-York book review.

PRIX DU MEILLEUR LIVRE ÉTRANGER

Siniavski (Abram Tertz)

Une voix dans le chœur

Traduit du russe par A. et M. Aucoururier. 304 pages 35 F.

SEUIL

TANDIS que leurs parents se préparaient à corriger Hitler en jouant au yoyo, les enfants d'avant-guerre se sont partagés entre la bicyclette, porteuse de toutes les libertés, et une petite auto en forme de rêve, appelée « Solido » ; sur un même châssis, bien roulant et bien chromé, on pouvait viser à volonté une calandre de Buick ou de Rosengart, un arrière de bédalière ou de coupé pour concours d'élégance à La Bourboule.

L'œuvre de Michel Déon rappelle ces jouets oubliés. Les nombreuses voitures aperçues ou empruntées par le *Jeune Homme vert* habitent, à même mécanique narrative que le *Fantôme* (1973, prix de l'Académie) et les *Poney sauvages* (1970, Prix Interallié). Une mécanique d'autant plus huilée et réglée, à l'instar des anciens clients de Rolla, l'auteur s'est interdit de soulever le capot de l'engin romanesque mis au point par les ateliers du dix-neuvième siècle.

Pas question de mettre au pièces la machine retrouvée dans la grange du château, comme on s'y ingénie depuis trente ans, ni de se demander honteusement s'il est encore permis de conduire. Tant pis si les ressorts de la chronique familiale et de la bâtardise ont beaucoup servi ; tant mieux, même, si les collégiennes et vient de loin comme les timonnières de tescote, dont c'est le charme : le lecteur est si simplement convié à grimper quelques heures dans une huit-cylindres à Stendhal-et-Balzac à carrossée Déon, comme on disait Panhard et Lavassor ou Chénard et Walcker, et à prendre en chasse, dans les odeurs innocentes de pâquerettes et de ricin où se mifonnait la guerre, la Ford de Fitzgerald ou la Bugatti de Paul Morand.

EN ce temps-là, l'Europe n'a pas encore la bougeotte que lui donneront les randonnées millitaires, la quatre-chevaux à crédit et les châteaux. L'usage d'aller et venir est réservé aux châtelains tels qu'Antonine du Courseau, qu'une nuit et demie de Bugatti bleue transporte de son manoir plusieurs près de Dieppe vers Aix, Saint-Tropez et Roquebrune, avec souvenirs d'ancien combattant et culottes brisées à chaque escalade,

EN BUGATTI BLEUE

« LE JEUNE HOMME VERT », de Michel Déon

Femme et enfants en sont encore réduits aux sorties de messe ou aux tours de pelouse en Ford T, et aux baisers volés en haut des meules. Le Jeune Homme vert, lui, n'a même pas cette chance. Trouvé dans un panier, devant le pavillon des jardiniers, il porte leur nom sans avenir et se contente de la culture rustre du curé. Mais un mystère prometteur entoure sa naissance. Asses pour que les filles légitimes se disputent ses rougissements, et que leurs frères le prennent en grippe. Assez, surtout, pour qu'on l'envoie en vacances à Londres chez l'ainée des Courseau, étrangement enfuie avec un prince égyptien à Hispano jaune.

Ce premier voyage avec bicyclette et illusions à l'état neuf inaugure un apprentissage qui, de treize ans en 1923 à vingt ans en 1939 et sur fond d'Europe bisounièvre — comme titrera Blondin — rassemble les événements et les émois de toute une adolescence bourgeoise d'avant-guerre.

DES le débarquement à Newhaven, au milieu des vieilles huveuses de bière, le ton est donné. L'uni-vers adulte se partage entre des délicatesses incompréhensibles, sans doute tragiques, et une chenniserie colorée. Londres confirme cette intuition : d'un côté Kensington et ses Garbo inaccessibles, de l'autre les putes à foute de Soho. Entre les deux, esclaves des usages et protecteur des autres, le petit monde poisseux mais philosophe des valets. Conclusion provisoire : précéder le skiff sur la Tamise et les lectures des chauffeurs noirs aux pasteurs pourchassés du British Museum.

An retour, une fille du château se laisse déniaiser, et son frère, trop cajolé par une mère de plus en plus abandonnée au profit de la Bugatti et de la Provence, s'orienté vers une homosexualité chantante que patronnera Francis Poulenc. Il y a aussi le libraire de Dieppe qui ouvre des

horizons en prêtant des livres, après l'entraînement à l'aviron. Mais l'expérience du héros ne tarde pas à s'enrichir d'un deuxième voyage, vers l'Italie cette fois, et en compagnie d'un étudiant allemand, Milan, Florence, Rome, sont ainsi découverts à travers leurs antagonismes : Stendhal contre Goethe, fils de mutilé antimilitariste contre militant de l'Hitlerjugend. La fraternité du sédu et des nuits dans les oliverais vient vite à bout de ces différences héritées, tandis

morts lentes, de laisses cyathes de ventes aux enchères et de vanités sociales ou artistiques, ce véritable Vautrin relâché entraîne notre Rubempre dans un second séjour londonien et l'initie à la grande tranderie cosmopolite.

Après un rechute dans le Paris des portiers de cabarets et un premier chagrin d'amour, Pally le reprend en charge. Du fond d'une Calmeri grossi décapotable, il l'associe à un réseau de tourisme spéculatif sur la Croisette d'ou embarquement, entre autres boyards à Hispano luyant la guerre, la mystérieuse aimée des Courseau et son prince, lui aussi maigreseau à grande échelle.

DANS cette ambiance de rats quittant le navire, les deux complices n'ont plus qu'à rejoindre un camp militaire d'Auvergne, à vendre la Dalmier à la casse, et à apprendre à s'enterrer dans des trous selon la recette du général Gemelin. La drôle de guerre peut commencer.

On sait seulement que l'ami allemand du voyage en Italie et la restauratrice de Roquebrune mourront. Tous les autres personnages principaux ou épisodiques sont prêts pour de nouvelles aventures. Des liens qu'on ne soupçonnait pas ont été habilement révélés. D'autres attendent délicieusement de l'être. L'effacement des événements mondiaux se chargera de justifier les retrouvailles et d'accrocher les rebondissement. Une suite pleine de rebours est annoncée. Elle sera attendue.

Non que le public ait manqué de lecture sur cette époque, la plus abondamment traitée de toute l'histoire, ni que le texte réserve des surprises d'ordre littéraire, puisque les recettes traditionnelles y sont au contraire reprises avec une ponctualité amusée. Mais le *Jeune Homme vert* présente la double séduction de prolonger la « mise en roman » de l'autre après-

guerre, et de jouer sur le plaisir impérieux de la monographie familiale affabulée, où le lecteur glisse ses propres souvenirs, sa propre durée.

EN ceia Michel Déon s'inscrit avec Jean d'Ormesson et quelques autres, dans la suite des fresques des années 20 : les *Tri-bouit*, de Martin du Gard, et les *Honnêtes de bonne volonté*, de Jules Romains.

Contrairement aux *Poney sauvages*, qui saisissent la génération en avel de la guerre et y projetait certaines amertumes politiques, le *Jeune Homme vert* reste à l'écart des conflits d'idées qui prévalent à celui des armes. Il est à la fois trop jeune et trop encombré de ses origines pour s'indresser à autre chose qu'aux bizarreries des destins privés. S'il lui arrive de souhaiter la guerre, c'est qu'autant vaut désirer ce qui s'annonce inévitable, et que les moyens manquent pour rompre la monotonie d'un monde lâche et ténébreux. Seule leçon de ces vingt années careolantes : il n'y a pas de coupable et on trouve des excuses à tout, car la vie n'est qu'une série de tentations qu'on ne maîtrise pas, dont seuls vous savez le hasard ou les décisions brutales.

Mais tout l'art était de montrer ce passage de l'absolu au relatif dans son épaisseur d'expériences vécues. Malgré l'absence de réflexions intérieures et un fatras feuilletonnesque qui pourrait n'être que distrayant, le temps apparaît dans l'exact glissement qu'il impose aux destinées et aux regards.

Le recours aux narrations classiques pour suggérer ces éboulements individuels au cœur des écoulements collectifs ne signifie pas que l'auteur ne doute pas, lui aussi, des mots. Les conteurs sont les rois des poètes inspirés et la plus haute illustration du génie de l'homme, faisait-il dire au Taubelman de son *Taxi mauve* ; ils ridiculisent l'écriture.

Du moins le *fait-il* en contour, justement, en poussant l'anachronisme jusqu'à jurer de ne pas ennuier, et jusqu'à tenir son mari avec la sûreté chantante d'une Bugatti bleue en route pour le soleil!

(*) Gallimard, 336 Pages, 42 F.

Par Bertrand Poirot-Delpech

qu'aux portes des palaces rôdent les mêmes Hispanos qu'à Londres, et les mêmes chauffeurs-mequeuxaux trottoirs de lecture.

Au monde du feuilleton, la colocation est reine. L'auteur en joue galement jusqu'à faire passer son batarde, retour d'Italie, dans les arrière-cuines et les chambres, où Antoine ou Courseau a définitivement perdu le goût de l'humidité diépoise. Pour un peu, il les ferait se rencontrer sur la plage tropéenne, où le châtelain a fini par partager les faveurs d'une hôtelière avec un pêcheur, bientôt converti à la promenade en mer pour touristes anglais.

Mais non : la providence des rencontres balzacienne reconverte en hasards d'auto-stop le jette, plus spectaculairement encore, sur le chemin d'un faux abbé, alias baron Pally, escroc de haut vol. Loin de la petite vie de Normandie, avec son lot de

Avis de messe
Anniversaire
Remerciement
Bénévolence
et conférences

L'ÉTAT ET L'ÉCRIVAIN

Au chevet du livre

(Suite de la première page.)

Que disent ou que n'ont pas dit les éditeurs ? Que le livre reste un moyen irremplaçable de culture. Ses concurrents audiovisuels ont une audience de plus en plus vaste mais présentent encore trop d'imperfections pédagogiques, nécessitent des investissements trop considérables. Que l'on ne gagne pas beaucoup d'argent dans l'édition : la liste des maisons qui ont disparu est plus longue que celle des maisons qui ont survécu. Que le livre passe pour être cher, en tout cas psychologiquement cher. Si on abaisse son prix, il faut trouver un autre mode de rémunération pour les auteurs. Mais, surtout, comment abaisser son prix ? M. Guy Herminier, membre du bureau politique

du parti communiste, professeur de droit, a fait à ce sujet des propositions raisonnables : « Il s'agit, par exemple, de supprimer les 7 % de T.V.A. sur les livres, de prendre des mesures énergiques contre la spéculation sur le prix du papier, d'octroyer des crédits à des taux avantageux pour les petits et moyens éditeurs, d'alléger les tarifs de transport sur ceux actuellement consentis à la presse... » (3) Propositions raisonnables mais d'une application délicate, du moins en régime capitaliste libéral. On ne peut aider de la même façon l'éditeur de livres parus, celui de textes classiques, celui de textes contemporains d'ailleurs, mais de haute qualité littéraire, et celui qui publierait à la fois tous ces genres de livres.

que les lettrés cherchent et que le bon libraire est à peu près seul à pouvoir fournir, nous devons proposer le sécler du titre qui s'offre, ouvrages passe-partout, anonymes, utilitaires, distants, interchangeables, présentés comme des boîtes de sardines dans les supermarchés... Et si encore ces livres offerts étaient tous consommés ! Mais non ! La question la plus impérieusement posée aux éditeurs les plus prospères est celle des inventaires, donc du stockage. Les étonnantes de l'édition sont la face cachée du succès. Des dizaines de millions de volumes de toutes sortes dorment, gardés, veillés par un air dont le degré hygrométrique est soigneusement contrôlé. Ne s'agit-il que de « panasse » ? Non. Ce serait trop simple. Les étonnantes conservent aussi pleinement des collections entières de livres trop chers, ou pas assez chers, des collections rivales d'autres collections lancées en même temps, des best-sellers célèbres dont la vente a brusquement chuté au moment où l'éditeur recevait une énième réimpression, des livres de bonne vente dont l'édition courante sert plus à rien depuis qu'ils sont publiés au format de poche, des livres, enfin, dont l'éditeur, le plus souvent par paresse ou par fatalisme, n'a pas su calculer le tirage ou fonction des espoirs de ventes... Toutes ces erreurs de gestion, tous ces gaspillages, tous ces 30 000 exemplaires ou 20 000 exemplaires de trop, par titre, cela fait, il faut bien le répéter, 100 millions de livres inutiles. De temps en temps, les éditeurs font le ménage, c'est-à-dire plonnent et

transforment la matière vive du livre en pâte à papier. Pourquoi ne pas donner, ne pas livrer à des ventes sauvages, pourquoi ne pas loonder les prisons et les asiles et les hôpitaux ? Mais veut-on, alors, la mort des libraires ? Mais puisqu'on donnerait des livres à des gens qui, jamais, n'en achèteront ? Cela ne fait rien : si vous donnez des millions de livres, vous supprimez l'idée même qu'une seule personne pourrait acheter un seul livre. Donc, le plonneur. Le problème est complexe. N'empêche, on rêve d'une loi dans laquelle premier proclamerait : « Il est interdit de détruire un livre. » Or, il y a des livres qui manquent. Manquera, désormais, l'édition admirable (Georges Lubin) de la correspondance intégrale de George Sand, que les éditions Garnier ont interrompue faute de lecteurs. Manque, en France, une véritable encyclopédie populaire. Manquent, commencent à

manquer, malgré les efforts de quelques éditeurs, les collections ou recueils des premiers textes des inconnus. On est contraint de laisser filer le troisième, le quatrième livre d'un auteur qui n'a pas su « percer » assez vite. Bien pis : les éditions et les auteurs ont laissé naître une nouvelle émission de télévision intitulée « Best-seller ». Emission inutile, dans son principe, et dangereuse, du moins à mes yeux. Un cahier des charges vraiment responsable aurait dû obliger la société productrice à donner, en contrepoint, une émission intitulée, toujours en français : « Worst-seller », au cours de laquelle on aurait présenté, avec les mêmes clairons de la renommée, les admirables recueils de poèmes, tel inédit méconnu, tel ouvrage de muséologie, tels textes de géologie, d'histoire, de politique, économiques, et qui sont plus indispensables à la culture que certains énormes tirages.

modeste patience ». De quel gauchisme, de quel hurluberlu, de quel totalitaire bureaucratique ces lignes insultantes ? De Jean Giroudoux, le 20 mars 1941 (5). C'était peut-être demain.

FRANÇOIS-RÉGIS BASTIDE.

Le recours aux bibliothèques publiques

N'est-il pas plus sain de chercher d'abord à abaisser les prix en développant le marché, en particulier par un programme sérieux d'achat par les bibliothèques publiques et un plan d'augmentation des crédits consacrés au fonctionnement de ces bibliothèques ? Ce type de solution a les préférences du parti socialiste comme du parti communiste. Mais en attendant le Programme commun, et puisque nous ne vivons que le Programme de changement, comment l'édition pourrait-elle évoluer ?

A partir des analyses de Mansliot, on peut se demander s'il n'y a pas beaucoup trop de livres publiés : parce que cela marche, parce que c'est la mode, parce que cela nourrit une collection, parce que cela permet d'étaler ses frais généraux, parce qu'on pourra peut-être en faire un film, parce que l'auteur a dû à l'élysee, ou parce qu'il connaît la cousine de Bernard Pivot. Alors que les critiques sont submergés et n'ont plus le temps de rendre compte de tout, ni du tiers de tout, que les libraires n'ouvrent même plus certains coins d'édifices et que le lecteur ne sait plus où donner de la tête entre en livres, en films, en journaux, en revues, en revues d'insérer dignes de la publicité pharmaceutique.

Dans le même temps, la production de certains secteurs est dangereusement faible. Il n'est que de consulter les auteurs de livres scientifiques ; bientôt, la vraie recherche française, celle qui ne « rapporte » rien, sera entièrement publiée à l'étranger. Il n'est que de voir comme certains besoins réels sont méconnus par l'édition. On publie beaucoup sur le tiers-monde, mais que publie-t-on pour lui ? Et que publie-t-on pour le tiers-monde français ? Écoutez ces chiffres. 85 % des livres sont lus par 15 % des Français. De plus pour 65 % de la catégorie « O.S.-manœuvres » à la « élite », au cours des douze derniers mois, il serait intéressant d'éprouver la production de ces douze derniers mois pour savoir quels livres ont été

écrits pour les « O.S. et manœuvres ». En fait l'édition française est la fille d'une société de consommation et d'une économie de gaspillage. Et ce n'est pas seulement parce que le papier devient cher qu'il faut décider hâtivement des restrictions de production ; c'est parce que les besoins réels du peuple ne sont pas couverts par l'édition qu'il faut se livrer à une analyse en profondeur de la production éditoriale courante. Or cette production est de plus en plus bâtarde, mélangée, fragile. Ce n'est pas un danger révolutionnaire que le dit, c'est M. Yvon Chotard, vice-président du Syndicat français de l'édition et vice-président du C.N.P.F. « A côté du livre qu'on cherche,

seraient besoin d'une année campite de liberté pour réaliser une œuvre. Des rencontres créatives se feront pour passer deux mois de séjour gratuit dans un centre de colloques où des activités leur seraient confiées. MESURES DE STIMULANT. Neuf bourses de consécration et de promotion littéraires sont créées. Accréditées selon la qualité d'une œuvre et selon l'état des ressources de l'auteur, elles sont en fait des apaisements littéraires qui ne veulent pas dire leur non. Un jury de dix personnes, différent pour chacune des bourses, désignera le bénéficiaire. Elles récompenseront ainsi : — Un premier roman édité (20 000 F) ; — Une première pièce théâtrale (10 000 F) ; — Une œuvre de poésie édité (10 000 F) ; — Une création ou une adaptation audiovisuelle (10 000 F) ; — Une traduction parue dans les trois années précédentes (10 000 F). Une initiative particulière pour la nouvelle. À l'instar de l'Académie Goncourt, qui a elle aussi, créé une bourse de la nouvelle, le C.N.L. choisira parmi les textes destinés à être publiés les plus intéressants et qui seront envoyés les quinze meilleurs. Il les fera publier au format de poche, à leur valeur et un prix allant de 3 000 F à 5 000 F à leur auteur. Enfin, une bourse dont le montant n'est pas précisé, dite « bourse de deux métiers ou du temps volé », sera réservée à un écrivain travaillant à temps complet et ayant réussi à créer des œuvres littéraires. Distincte des précédentes, la « bourse du grand méconnu » (35 000 F) de l'année récompensera, d'une façon particulière, le meilleur éditeur et l'auteur d'un ouvrage n'ayant obtenu ni prix ni audience suffisante en dépit de sa qualité. Le Centre assurera l'achat et la distribution de mille exemplaires du livre désigné. Enfin, une dernière bourse (20 000 francs) s'adresse à la presse. Elle entend récompenser la « meilleure page littéraire » réalisée par les quotidiens, en particulier de province ou de francophonie. Le calendrier de ces multiples bourses n'est pas encore fixé. Mais M. Delannay espère décerner celle du « premier roman » en mai ou juin prochains. Au cours de la même conférence de presse, M. Olivier Bourzois, chargé des lettres au secrétariat à la culture, a confirmé que le projet de loi concernant le rattachement de l'écrivain au régime général de la Sécurité sociale serait soumis au Parlement à la session de printemps. D'après ce projet, bénéficiaire de la Sécurité sociale tous les créateurs titulaires de leur art au revenu annuel de 8 000 F. Les écrivains qui cotisent déjà pour une activité secondaire n'ont plus à payer les cotisations au prix fort sur leurs droits d'auteur. Enfin, il serait mis un terme aux préjugés pour ces mêmes droits, opérés par la C.A.M.V. M. Yves Cazaux, président de la Société des gens de lettres, qui assistait à la réunion, a déclaré que les mesures prises aujourd'hui, et surtout le projet de loi en cours, semblaient répondre pour la première fois aux vœux si souvent formulés valablement par les écrivains.

Le bricolage

Enfin Paul Granet vint. Rien dans les mains, tout dans le brio. Comme d'habitude, dès qu'il s'agit de résoudre des problèmes culturels. Ah ! Si les livres étaient fabriqués par Usinor ou par Citroën, le très vaillant Fonds de développement économique et social interviendrait immédiatement. Mais pour les livres, tout doit pouvoir s'arranger en bricolant un peu. Les éditeurs n'ont qu'à livrer leurs stocks, les libraires n'ont qu'à jouer les animateurs culturels, entretenant un climat de curiosité et de stimulation intellectuelles, les municipalités n'ont qu'à subventionner davantage leurs bibliothèques, et puis on trouvera des tas de bibliothécaires bénévoles, si sympathiques, peut-être même plus sympathiques que les vrais professionnels, trop cafiés, voyons ! et puis quel encore ? Ah oui ! Nice, le Festival du livre de Nice, vaillante petite municipalité de la gauche unie, eh bien ! Nice, avec le label officiel du gouvernement, c'est un fameux coup de projet sur le papier. On ne dit rien. Les divers syndicats et associations de bibliothécaires ont répondu. Dignement. Ils ont du mérite. La lecture publique, en France, est bâfoyée. Il fallait sans doute aider telle ou telle grande entreprise industrielle privée, dans ce régime qui est si opposé aux nationalisations. Il fallait même faire croire que c'était indispensable, sain et bon. Quant aux remboursements à l'État, nous en reparlerons. Avec ses babilles « jeux d'écriture », le capital se fait disparaître les

prêts comme des pigeons dans un chapeau. Il n'y a pas si longtemps, j'ai reçu la visite de deux animateurs de la bibliothèque d'une nouvelle et considérable maison de la culture. Très ébétés ; aucun crédit pour la bibliothèque. Ils venaient me demander des services de presse, des conditions spéciales d'achat chez un éditeur. La mendicité, quel Naturellement, il ne manqua rien à cette cathédrale de béton. Un admirable livre d'orgues, que l'Europe nous enverra, deux ou trois scènes tournantes, pivotantes, deux cafés-théâtres, un circuit de télévision intérieur et tout ce qu'il faut pour réaliser des films en magnétoscope. Les livres ? C'est vrai. Alors, pas un petit cadeau pour nos « animations-lectures » ? Il est effrayant de constater le retard pris par la France non seulement sur ses propres prévisions en besoins minima, mais sur les autres nations européennes. Les chiffres français, comparés à l'Angleterre, par exemple, sont nuls. Alors, on ne dit pas merci ? On ne dit rien. Les divers syndicats et associations de bibliothécaires ont répondu. Dignement. Ils ont du mérite. La lecture publique, en France, est bâfoyée. Il fallait sans doute aider telle ou telle grande entreprise industrielle privée, dans ce régime qui est si opposé aux nationalisations. Il fallait même faire croire que c'était indispensable, sain et bon. Quant aux remboursements à l'État, nous en reparlerons. Avec ses babilles « jeux d'écriture », le capital se fait disparaître les

Si l'État ne peut rien... des idées nouvelles, viendront enfin des gens, dans les maisons et non des coutriers, le pied dans la poete, une encyclopédie médicale lisible à la main, viendront des gens avec des livres vrais, familiers, qui sauront rapprocher la simplicité première et la suprême culture. Car ce qui est le plus loin de Montaigne, de Marivaux, c'est le français lettré, mais ce qui en est le plus près, c'est le tignone gascon ou le

des idées nouvelles, viendront enfin des gens, dans les maisons et non des coutriers, le pied dans la poete, une encyclopédie médicale lisible à la main, viendront des gens avec des livres vrais, familiers, qui sauront rapprocher la simplicité première et la suprême culture. Car ce qui est le plus loin de Montaigne, de Marivaux, c'est le français lettré, mais ce qui en est le plus près, c'est le tignone gascon ou le

Le Centre national des lettres crée neuf « bourses » d'aide à la création littéraire

Au cours d'une conférence de presse, M. Gabriel Delannay, président du Centre national des lettres (C.N.L.), a fait connaître les diverses mesures d'aide à la création prises par cet organisme. Le C.N.L., qui a succédé à la Casse nationale des lettres, en juin 1974, vient de voir les crédits qu'il accorde l'État augmenter de 57 % : ils passent de 390 000 F à 4 400 000 F. Budget encore bien modeste, a fait remarquer M. Delannay, qui permettra néanmoins une extension de ses activités. Tout en maintenant son rôle de soutien aux écrivains dont les ressources sont insuffisantes, il se donne, aujourd'hui, les moyens de stimuler la création. MESURES DE SOUTIEN. A côté des bourses modifiées qu'il continuera de distribuer (saldes de un à six mois accordées pour permettre aux écrivains de faire face à des situations temporaires et difficiles), le C.N.L. crée vingt bourses aux jeunes auteurs, de 21 000 F chacune, attribuées pour un an, soit un flux de 2 000 F par mois. Elles sont réservées aux écrivains ayant eu déjà au moins un livre publié. — Le C.N.L. envisage d'accroître aux écrivains consacrés des « bourses subsidiaires » annuelles de 3 000 F par mois, dans le cas où ces écrivains

seraient besoin d'une année campite de liberté pour réaliser une œuvre. Des rencontres créatives se feront pour passer deux mois de séjour gratuit dans un centre de colloques où des activités leur seraient confiées. MESURES DE STIMULANT. Neuf bourses de consécration et de promotion littéraires sont créées. Accréditées selon la qualité d'une œuvre et selon l'état des ressources de l'auteur, elles sont en fait des apaisements littéraires qui ne veulent pas dire leur non. Un jury de dix personnes, différent pour chacune des bourses, désignera le bénéficiaire. Elles récompenseront ainsi : — Un premier roman édité (20 000 F) ; — Une première pièce théâtrale (10 000 F) ; — Une œuvre de poésie édité (10 000 F) ; — Une création ou une adaptation audiovisuelle (10 000 F) ; — Une traduction parue dans les trois années précédentes (10 000 F). Une initiative particulière pour la nouvelle. À l'instar de l'Académie Goncourt, qui a elle aussi, créé une bourse de la nouvelle, le C.N.L. choisira parmi les textes destinés à être publiés les plus intéressants et qui seront envoyés les quinze meilleurs. Il les fera publier au format de poche, à leur valeur et un prix allant de 3 000 F à 5 000 F à leur auteur. Enfin, une bourse dont le montant n'est pas précisé, dite « bourse de deux métiers ou du temps volé », sera réservée à un écrivain travaillant à temps complet et ayant réussi à créer des œuvres littéraires. Distincte des précédentes, la « bourse du grand méconnu » (35 000 F) de l'année récompensera, d'une façon particulière, le meilleur éditeur et l'auteur d'un ouvrage n'ayant obtenu ni prix ni audience suffisante en dépit de sa qualité. Le Centre assurera l'achat et la distribution de mille exemplaires du livre désigné. Enfin, une dernière bourse (20 000 francs) s'adresse à la presse. Elle entend récompenser la « meilleure page littéraire » réalisée par les quotidiens, en particulier de province ou de francophonie. Le calendrier de ces multiples bourses n'est pas encore fixé. Mais M. Delannay espère décerner celle du « premier roman » en mai ou juin prochains. Au cours de la même conférence de presse, M. Olivier Bourzois, chargé des lettres au secrétariat à la culture, a confirmé que le projet de loi concernant le rattachement de l'écrivain au régime général de la Sécurité sociale serait soumis au Parlement à la session de printemps. D'après ce projet, bénéficiaire de la Sécurité sociale tous les créateurs titulaires de leur art au revenu annuel de 8 000 F. Les écrivains qui cotisent déjà pour une activité secondaire n'ont plus à payer les cotisations au prix fort sur leurs droits d'auteur. Enfin, il serait mis un terme aux préjugés pour ces mêmes droits, opérés par la C.A.M.V. M. Yves Cazaux, président de la Société des gens de lettres, qui assistait à la réunion, a déclaré que les mesures prises aujourd'hui, et surtout le projet de loi en cours, semblaient répondre pour la première fois aux vœux si souvent formulés valablement par les écrivains.



L'ANNÉE 1973

Les formes esthétiques de l'œuvre d'art à la veille de la première guerre mondiale (3 vol.), sous la direction de L. BRION-GUERRY.

L'opinion unanime de la presse :

- Livre étonnant qui... offre les vertus du système de recherches pluridisciplinaires. Germain BAZIN GAZETTE DES BEAUX-ARTS
- One of the most elaborate synchronic studies of the arts ever attempted. TIMES LITERARY SUPPLEMENT
- Travaux de synthèse en tous points remarquables. Hubert JUN COMBAT
- ... Ouvrage d'un enlèvement et d'une maturité exceptionnelles. André VISSON LA TRIBUNE DE GENÈVE
- ... Une documentation considérable... Ensemble qui sera d'ornement précieux. Raymond COGNAT LE FIGARO
- Enorme travail de recherches collectives... confié aux meilleurs spécialistes. J.-M. DUNOTER LE MONDE
- An exceptional, even awesome achievement. ART FORUM
- ... Toutes les disciplines sont abordées avec une erudition qui laisse pantois. Lionel RICHARD MAGAZINE LITTÉRAIRE
- ... Travail remarquable... dont on chercherait en vain l'équivalent dans n'importe quelle langue. Jean BRUN LES ETUDES PHILOSOPHIQUES

Chez votre libraire ou chez KLINCKSIECK, 75007, PARIS

"Un livre à voir, à humer..." Bertrand Poirot-Delpech (Le Monde)

"C'est la vie même, à travers ses manifestations les plus élémentaires comme à travers ses aspirations les plus généreuses, qui se trouve exaltée ici. Un très beau livre" Antoine Blondin (France Soir)

Jean Cayrol

de l'Académie Goncourt

Histoire de la forêt

"On ne tourne pas les feuilles de ce livre, elles tremblent entre vos doigts, animées par le souffle du poète" Robert Kantars (Le Figaro)

récit 240 pages 30 F

Seuil

Si l'État ne peut rien... des idées nouvelles, viendront enfin des gens, dans les maisons et non des coutriers, le pied dans la poete, une encyclopédie médicale lisible à la main, viendront des gens avec des livres vrais, familiers, qui sauront rapprocher la simplicité première et la suprême culture. Car ce qui est le plus loin de Montaigne, de Marivaux, c'est le français lettré, mais ce qui en est le plus près, c'est le tignone gascon ou le

JULES VERNE

VOYAGES EXTRAORDINAIRES

l'édition HETZEL réimprimée AVEC SA RELIURE ANCIENNE

4, rue Labrousse 75015 Paris tél. : 828-89-33

CHEZ MICHEL DE L'ORMERAIE

DOCUMENTATION GRATUITE Michel de L'Ormerai, 4, rue Labrousse, 75015 Paris

Nom _____ Adresse _____

Michel Foucault

la naissance

On suppliait avec application, suivent un code précis des tortures. On marquait, amputait, disloquait les corps. De bûches en potence, de pilori en gibet, le souffrance physique était mise en scène avec un faste exemplaire. Afin que nul n'en ignore... Tout cela prit fin, de manière assez brusque, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Le bruit monotone des serrures, l'ombre des cellules, ont pris la relève du grand cérémonial de la chair et du sang. On n'exhibe plus le corps du condamné : on le cache. On ne veut plus le mourir : on le dresse. C'est l'âme qu'on rééduque.

Le changement s'est opéré en moins d'un siècle, dans l'ensemble de la culture occidentale. Certes, le Moyen Âge n'ignorait ni les cachots ni les geôles. Mais il demeurait étranger à ce système rigide de détention systématique, réglementée, minutieuse, qui se met en place entre 1780 et 1830 : l'Europe et le Nouveau Monde se couvrent de pénitenciers... Cette « naissance de la prison », Michel Foucault la retrace aujourd'hui (1), et en restitue le sens et la portée.

Suffit-il de dire, avec les « réformateurs » du dix-huitième siècle, que l'humanisation, les progrès du genre humain s'expliquent et justifient ce bouleversement du système pénal ?

Derrière les alibis des idéologues, Foucault met à nu le jeu complexe des pouvoirs.

L'éclat des supplices, le silence de la réclusion, ne s'opposent pas en effet comme deux éléments isolés, deux phénomènes superficiels. Ils indiquent le passage d'une justice à une autre, un changement profond dans l'organisation même du pouvoir. Le criminel, sous la monarchie absolue, défie le pouvoir du roi, et ce pouvoir l'écrase en rappelant à tous avec éclat sa forme infinie. Pour les théoriciens des Lumières, l'homme qui commet un crime rompt le contrat qui le lie à tous ses semblables ; la société le met à l'écart et le redresse, réglant avec précision chaque fait, chaque geste et chaque moment de la vie carcérale.

Car la prison, c'est une réglementation rigoureuse de l'espace : le regard du surveillant peut et doit tout voir. Une réglementation du temps, dont l'emploi est fixé heure par heure. Une réglementation des gestes, des attitudes, des moindres mouvements du corps.

Cette discipline, la prison ne l'a pas inventée. Avec un luxe de références et de documents, Foucault montre comment, tout au long de l'âge classique, les techniques de dressage du corps se sont raffinées, unifiées, systématisées. Elles existaient déjà, éparses, isolées. Mais elles ne formaient pas ce réseau de procédures perfectionnées qui, de l'école à l'armée, s'est mis à contrôler le corps et ses forces.

La prison n'est donc pas unique : elle prend place dans l'ensemble de la société disciplinaire, cette société de surveillance généralisée qui est encore la nôtre. « C'est d'étonnement écrit Foucault, si la prison ressemble aux maisons, aux écoles, aux casernes, aux hôpitaux, qui tous ressemblent aux prisons ? »

Pour saisir leur organisation commune, Foucault amorce dans ce livre une « anatomie politique », une « micro-analyse » de l'emprise du pouvoir sur les corps. Christian Jambet, qui achève actuellement un ouvrage consacré à la pensée de Michel Foucault, rappelle la place centrale qu'y occupe cette question du pouvoir.

Comment s'organise, dans la prison et au-delà, le jeu des pouvoirs ? C'est ce que précise, entre autres, l'entretien que Michel Foucault a bien voulu nous accorder.

Ajoutons simplement que ces lignes ne sont rien, face au déploiement somptueux d'un livre dont on n'a pas fini d'explorer la science — ni le charme. Car Michel Foucault n'est pas seulement l'un des grands penseurs de notre temps, doté d'un archaïsme inspiré. Il sait aussi faire chatoyer les mots avec autant d'ampleur, ou de finesse, qu'il scrute les choses.

L.-P. D.

(1) Surveiller et punir, de Michel Foucault, Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 288 pages, 59 F.

ENTRETIEN Des supplices aux cellules

● La prison, dans sa fonction et sous sa forme contemporaine, peut passer pour une invention moderne et isolée, survenue o la fin du dix-huitième siècle. Vous montrez, au contraire, que sa naissance est à replacer dans un changement plus profond. Lequel ?

— En lisant les grands historiens de l'époque classique, on peut voir combien la monarchie administrative, aussi centralisée, aussi bureaucratisée qu'on l'imagine, était malgré tout un pouvoir irrégulier et discontinu, laissant aux individus et aux groupes une certaine latitude pour tourner la loi, s'accommoder des coutumes, glisser entre les obligations, etc. L'Ancien Régime traînait avec lui des centaines et des milliers d'ordonnances jamais appliquées, de droits que personne n'exerçait, de règles auxquelles des masses de gens échappaient. Par exemple, la fraude fiscale la plus traditionnelle, mais également le contrebande la plus manifeste, faisaient partie de la vie économique du royaume. Bref, il y avait entre la légalité et l'illégalité une perpétuelle transaction qui était une des conditions de fonctionnement du pouvoir à cette époque-là.

● Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, ce système de tolérance change. Les nouvelles expériences économiques, la peur politique des mouvements populaires, qui va devenir lancinante en France après la Révolution, rendent nécessaire un autre quadrillage de la société. Il a fallu que l'exercice du pouvoir devienne plus fin, plus serré, et que se forme, depuis la décision prise centralement jusqu'à l'individu, un réseau aussi continu que possible. C'est l'apparition de la police, de la hiérarchie administrative, la pyramide bureaucratique de l'Etat napoléonien.

● La psychologie et la psychiatrie criminelles risquent d'être le grand alibi derrière lequel on maintiendra, au fond, le même système. Elles ne sauraient constituer une alternative sérieuse au régime de la prison, pour la bonne raison qu'elles sont nées avec lui. La prison que l'on voit s'installer aussitôt après le code pénal se donne, dès le départ, pour une entreprise de correction psychologique. C'est déjà un lieu médico-judiciaire. On peut donc mettre tous les incarnés entre les mains de psychobédoueurs, ça ne changera rien au système de pouvoir et de surveillance généralisée mais en place au début du dix-neuvième siècle.

● Reste à savoir quel « bénéfice » la classe au pouvoir retire de la constitution de cette armée de délinquants dont vous parlez.

— Eh bien, cela lui permet de briser la continuité des illégalismes populaires. Elle isole en effet un petit groupe de gens que l'on peut contrôler, surveiller, connaître de bout en bout, et qui sont en butte à l'hostilité et à la méfiance des milieux populaires dont ils sont issus. Car les victimes de la même délinquance quotidienne, ce sont encore les gens les plus pauvres.

● Et le résultat de cette opération est bien en fin de compte un gigantesque profit économique et politique. Un profit économique : les sommes fabuleuses que rapportent la prostitution, le trafic de la drogue, etc. Un profit politique : plus il y a de délinquants, plus la population accepte les contrôles policiers ; sans compter le bénéfice d'une main-d'œuvre assurée pour les basses besognes politiques : colporteurs d'affiches, agents électoraux, briseurs de grèves... Dès le Second Empire, les ouvriers savaient très bien que les « jaunes » qu'on leur imposait, tout comme les hommes des bataillons antiléonard de Louis-Napoléon, sortaient de prison.

● Tout ce qui se trame et s'agit autour des « réformes » de l'humanisation des prisons serait donc un leurre ?

— Il me semble que le véritable enjeu politique, ce n'est pas que les détenus aient un bâton de chocolat le jour de Noël, ou qu'ils puissent sortir pour faire leurs Pâques. Ce qu'il faut dénoncer, c'est moins le caractère « humain » de la prison que son fonctionnement social réel, comme élément de constitution d'un milieu délinquant que les classes au pouvoir s'efforcent de contrôler. Le vrai problème, c'est de savoir si la fermeture de ce milieu sur lui-même pourra prendre fin, s'il demeurera ou non coupé des masses populaires. En d'autres termes, ce qui doit être l'objet de la lutte, c'est le fonctionnement du système pénal et de l'appareil judiciaire dans la société. Car ce sont eux qui percent les illégalismes, qui les font jouer les uns contre les autres.

● « Gérer les illégalismes »

● Comment dépeindre cette « gestion des illégalismes » ? La formule suppose une conception anthropométrique de la loi, de la société, de leurs rapports ?

— Seule une fiction peut faire croire que les lois sont faites pour être respectées, la police et les tribunaux destinés à les faire respecter. Seule une fiction théorique peut faire croire que nous avons souscrit une loi pour toutes, aux lois de la société à laquelle nous appartenons. Tout le monde sait aussi que les lois sont faites par les uns et imposées aux autres.

● Mais il semble que l'on peut faire un pas de plus. L'illégalisme n'est pas un accident, une imperfection plus ou moins inévitable. C'est un élément absolument positif du fonctionnement social, dont le rôle est prévu dans la stratégie générale de la société. Tout dispositif législatif a ménagé des espaces protégés et profitables où la loi peut être violée, d'autres où elle peut être ignorée, d'autres enfin où les infractions sont sanctionnées.

● A la limite, je dirais volontiers que la loi n'est pas faite pour empêcher tel ou tel type de comportement, mais pour différencier les manières de tourner la loi elle-même.

● Par exemple ?

— Les lois sur la drogue. Depuis les accords U.S.A.-Turquie sur les bases militaires (qui sont liés pour une part à l'autorisation de cultiver l'opium) jusqu'au quadrillage policier rue Saint-André-des-Arts, le trafic de drogue se déplace sur une sorte d'échiquier, avec cases contrôlées et cases libres, cases interdites et cases tolérées, cases permises aux uns, défendues aux autres. Seuls les petits pots sont placés et maintenus sur les cases dangereuses. Pour les gros profits, la voie est libre.

● « Surveiller et punir », comme vos ouvrages antérieurs, est fondé sur le dépouillement d'une quantité considérable d'archives. Il y a une « méthode » de Michel Foucault ?

— Je crois qu'il y a aujourd'hui un tel prestige des démarches de type freudien que très souvent les analyses de textes historiques se font pour but de chercher le « non-dit » du discours, le « refoulé », l'« inconscient » du système. Il est bon d'abandonner cette attitude et d'être à la fois plus modeste et plus fureteur. Car quand on regarde les documents, on est frappé de voir avec quel cynisme la bourgeoisie du dix-neuvième siècle disait très exactement ce qu'elle faisait, ce qu'elle allait faire, et pourquoi. Pour elle, détentricrice du pouvoir, le système était une forme d'orgueil. En la bourgeoisie, sauf aux yeux des naïfs, n'est ni bête ni lâche. Elle est intelligente, elle est hardie. Elle a parfaitement dit ce qu'elle voulait.

● Retrouver ce discours explicite, cela implique évidemment de quitter le matériel universitaire et scolaire des « grands textes ». Ce n'est ni chez Hegel ni chez Auguste Comte que la bourgeoisie parle de façon directe. A côté de ces textes sacrés, une stratégie absolument consciente, organisée, réfléchie, se lit en clair dans une masse de documents inconnus qui constituent le discours effectif d'une action politique. A la logique de l'« inconscient » doit donc se substituer une logique de la stratégie. Au privilège accordé à présent au signifiant et à ses chaînes, il faut substituer les tactiques avec leurs dispositifs.



Un détenu, dans sa cellule, fait sa prière devant la tour centrale de surveillance. (N. HAROU-ROMAIN, Projet de pénitencier, 1848.)

Une « fabrique » de délinquants

● Bien avant 1789 déjà, les juristes et les « réformateurs » avaient rêvé d'une société uniformément punitive, où les châtiements seraient inévitables, nécessaires, égaux, sans exception ni échappatoire possibles. Du coup, ces grands rituels du châtiement qu'étaient les supplices, destinés à provoquer des effets de terreur et d'exemple, mais aux quels beaucoup de coupables échappaient, disparaissent devant l'exigence d'une universalité punitive qui se concrétise dans le système pénitentiaire.

● Mais pourquoi la prison et non pas un autre système ? Quel est le rôle social de l'enfermement, de la claustration des « coupables » ?

— D'où vient la prison ? Je répondrai : « D'un peu partout. » Il y a eu « invention », sans doute ; mais invention de toute une technique de surveillance, de contrôle, d'identification des individus, de quadrillage de leurs gestes, de leur activité, de leur efficacité. En cela, depuis le seizième, le dix-septième siècle, à l'armée, dans les collèges, les écoles, les hôpitaux, les ateliers. Une technologie du pouvoir fin et étroit, du pouvoir sur les corps. La prison est la forme dernière de cet âge des disciplines.

● Quant au rôle social de l'enfermement, il faut le chercher du côté de ce personnage qui commence à se définir au dix-neuvième siècle : le délinquant. La constitution du milieu délinquant est absolument corrélatrice de l'existence de la prison. On a cherché à constituer à l'intérieur même des masses populaires un petit noyau de gens qui seraient, si l'on peut dire, les futures privilégiés et exclusifs des comportements illégaux. Des gens restés méprisés et craints par tout le monde.

● A l'âge classique au contraire, la violence, le petit vol, la petite escroquerie étaient extrêmement courants, et finalement tolérés par tous. Le malfaiteur arrivait très bien, semblait-il, à se fondre dans la société. Et si lui arrivait de se faire prendre, les procédures pénales étaient expéditives : la mort, les galères à vie, le bannissement. Le milieu délinquant n'avait donc pas cette fermeture sur lui-même qui a été organisée essentiellement par la prison, par cette espèce de « muraille » de l'intérieur du système carcéral, où se forme une micro-société, où les gens nouent une solidarité réelle qui leur permet, une fois sortis, de trouver appui les uns sur les autres.

● La prison, c'est donc un instrument de recrutement pour l'armée des délinquants. C'est à cela qu'elle sert. On dit depuis deux siècles : « La prison éduque », puisqu'elle fabrique des délinquants. Je dirais plutôt : « Elle réussit », puisque c'est ce qu'on lui demande.

Des « boîtes à outils »

● A quelles lettres peuvent servir vos ouvrages ?

— Mon discours est évidemment un discours d'intellectuel, et comme tel il fonctionne dans les réseaux de pouvoir en place. Mais un livre est fait pour servir à des usages non définis par celui qui l'écrit. Plus il y aura d'usages nouveaux, possibles, imprévus, plus je serai content.

● Tous mes livres, que ce soit l'« Histoire de la folie » ou celui-ci, sont, si vous voulez, de petites boîtes à outils. Si les gens veulent bien les ouvrir, se servir de telle phrase, telle idée, telle analyse comme d'un tournevis ou d'un desserte-boulon pour court-circuiter, disqualifier, casser les systèmes de pouvoir, y compris éventuellement ceux-là mêmes dont mes livres sont issus... eh bien, c'est tant mieux ! »

Propos recueillis par ROGER-POL OROIT.

Crime et chatoisement

LA LITTÉRATURE POLICIÈRE

La littérature, elle aussi, participe à ce grand bouleversement qui remanie toute la conception de la criminalité. Michel Foucault, dont on retrouve les formules éclatantes, décrit en ces termes la naissance du roman policier :

« Du roman noir à Quincey ou du Château d'Otrante à Baudelaire, il y a toute une réécriture esthétique du crime qui est aussi l'appropriation de la criminalité sous des formes reconnaissables. C'est, en apparence, la découverte de la beauté et de la grandeur du crime ; de fait, c'est l'affirmation que le grandeur aussi a droit au crime et qu'il devient même le privilège exclusif de ceux qui sont réellement grands. Les beaux meurtres ne sont pas pour les gens de peu, l'illégalisme. Quant à la littérature policière, égarée de Gaboriau, elle lui suite à ce premier déplacement ; par ses ruses, ses subtilités, l'écrit extrême de son intelligence, le criminel qu'elle représente est rendu insoupçonnable ; et la lutte entre deux purs esprits — celui de meurtrier, celui de détective — constitue le thème essentiel de l'affrontement. On est au plus loin de ces récits qui détaillaient la vie et les méfaits du criminel, qu'il lui laissait avouer lui-même ses crimes, et qui reconstruisaient par le menu le supplice endure ; on est passé de l'exposé des faits ou de l'aveu au lent processus de la découverte ; du moment où l'enquête à la phase de l'enquête ; de l'affrontement physique avec le pouvoir à la lutte intellectuelle entre le criminel et l'enquêteur. Ce ne sont pas simplement les feuilles volantes qui disparaissent quand naît la littérature policière ; c'est la gloire du malfaiteur rustique, et c'est le sombre mépris pour le supplice. L'homme du peuple est trop simple maintenant pour être le protagoniste des vérités subtiles. Dans ce genre nouveau, il n'y a plus ni héros populaires ni grandes exécutions ; on y est méchant, mais intelligent ; et si on est puni, on n'a pas à souffrir. La littérature policière transposée à une autre classe sociale est donc dans le crime une autre classe sociale et est donc dans le crime une autre classe sociale et est donc dans le crime une autre classe sociale. Les journaux, eux, reprendront dans leurs faits divers quotidiens la grille sans épopee des délits, et de leurs punitions. La partage est fait ; que le peuple se dégonfle de l'ancien orgueil de ses crimes ; les grands assassins sont devenus le jeu silencieux des saques. »

(*) Extrait de Surveiller et punir, p. 72.

● On repète souvent volontiers que la prison, au moins idéalement, « soigne » ou « rééduque » les délinquants. Elle est — ou devrait être, dit-on — plus « thérapeutique » que punitive.

(Publicité)

Un livre au bas duquel on juge de l'homme sur Racine ?

« L-F. Céline damné par l'écriture »

chez Jean GUENOT

C.C.P. 220-63 Paris, 22 F. Franco, cotisation au dos de chaque postal. Depuis librairie : Vernier, 41, rue Madame, Paris-6

MP. 24, rue Serpente, Paris-6

l'œuvre fondamentale de

Bruno Bettelheim

L'amour ne suffit pas 482 PAGES - 36 F

Evadés de la vie 637 PAGES - 63 F

EDITIONS FLEURUS / 31 RUE DE FLEURUS / 75006 PARIS

avez-vous / avez-vous

VU LU

MONSIEUR GISCARD

N° spécial Reporter Objectif

Préface d'Yvan Audouard et André Chambraud

chez votre marchand de journaux

(Publicité)

A PARIS

UN EDEITEUR SUR LA RIVE GAUCHE

LA PENSEE UNIVERSELLE

RECHERCHE

manuscrits inédits de romans, poésies, essais, théâtre. étude formule avec participation aux frais.

Adresser manuscrits et curriculum vitae à :

M. LE DIRECTEUR GENERAL DE LA PENSEE UNIVERSELLE

3 bis, Quai aux Fleurs, 75004 PARIS

Tél. : 325.85.44

سكيا عن الراجل

une in

la naissance

France

Nouriss

Lettre

mon ch

GALLIMARD

صكنا من الامل

et la naissance des prisons

L'UNITÉ D'UNE PENSÉE

Une interrogation sur les pouvoirs

L'UNITÉ de cette œuvre, comment la définir ? Quel de commun, en apparence, entre la quête d'une expérience tragique dans l'Histoire de la folie et le calme géométrique des « épistèmes » dans les Mots et les Choses ? Entre ce repérage des savoirs à l'âge classique et l'angoisse actuelle sur les « micro-pouvoirs » ?

Une même visée se maintient malgré tout : si l'on recrée toute philosophie de la conscience, comment poser la question du pouvoir. Et d'abord, qu'est-ce qu'un pouvoir ? La question est ancienne. Qui ne la reprend ? N'est-elle pas mandata ? N'est-elle pas présente chez Taine, Meuss et Lévi-Strauss ? En fait, c'est en des âges plus éloignés de nous qu'elle peut le mieux pointer. Il faut se déprendre de Marx, de Hegel, et retourner à ce discours où le Prince parle à nu. Sans tenir à nos conventions, à ces schémas de l'histoire dans lesquels nous modelons le dix-neuvième siècle, retourner aux codes, aux édits, à Malesherbes, d'Argenson ou Laffemas, aux milliers d'anonymes surtout « des archives un peu poussiéreuses de la douleur » : et puis, parfois, à l'auteur silencieux d'un Hobbes, à trois pages du grand Arnaud, à une phrase de Kant où se concentre, à en crever les yeux, la vérité des pouvoirs.

Ce n'est donc pas de l'esprit dialectique qu'il faut se servir, mais de ce méticuleux empirisme dont seule, avant Foucault, l'École des Annales donnait soudainement l'exemple. Ni Marx, ni Husserl : peut-être Lucien Febvre.

Se souvient-on comment Marc Bloch recommandait ces livres modestes d'histoire locale, construits par tel archiviste obscur sur les cadastres d'un village ou d'un canton, sans autre ambition que d'en relever les données microscopiques ? Le pouvoir ne se connaît pas tant par la définition de l' « esprit d'un temps » ou par le jeu trop vague d'entités universelles (la bourgeoisie,

la noblesse de robe...), que par cette attention portée aux détails infimes, aux petites machineries de l'oppression, qui, seules, par leurs entrelacs, donnent sens aux grandes oppositions historiques. Foucault a montré à plusieurs reprises quel intérêt pouvaient avoir de tels « détails ».

Comment tonifie une lettre de cachet, par exemple ? Foucault démonte son mécanisme, montre comment une formule exige contre le fils indigne, comment l'autorité paroissiale est requise, puis le pouvoir central. La lettre de cachet part des masses pour retourner aux masses. Comment le désir de punir naît parmi les masses, comment, de bas en haut de l'échelle sociale, la morale fonctionne pour exclure, fixer ou encastrer le rebelle, nous ne l'apprenons que de cette patiente archéologie.

Quant aux grandes oppositions, à ces grands partages dont notre monde se constitue, où d'abord les repérer ? N'y a-t-il pas en l'homme une matière é qui l'histoire n'a point ? On osera remettre en question ces propriétés évidentes de notre corps et de notre âme : vouloir le savoir, vouloir le vrai, vouloir une jouissance plus grande, vouloir un travail plus productif, vouloir un progrès... autant de transparences qui sont, au même titre que nos « manières de table », des faits d'histoire. A l'un d'eux, le plus brillant sans doute, le premier grand livre de Foucault est consacré : l'histoire de la folie.

La raison n'est pas naturelle. Si détachée de l'histoire qu'elle paraisse, elle y est soumise. L'image d'une humanité en proie aux événements, mais qui conserverait intacte une nature éternelle et promise au bien, une sorte de vieux fonds commun fêlé de modération, d'aplitude au travail, de raison, Foucault le dissipe : la « vieille fond », à son tour, doit être soumise à l'examen historique, et n'y résista pas. Non, les hommes ne furent pas toujours également, par la vertu de leur essence propre, véridiques, raisonnables et travailleurs. Ces traits, aujourd'hui constitutifs de notre monde, opèrent les plus radicaux des partages.

Ces partages, de l'homme sain au malade, du raisonnable au fou, de l'intellectuel au prolétaire, interviennent dans toutes les instances. « Ceci est un fou » : cette distance prise par le sujet raisonnable tra-

verse l'ampère des idées. Et Foucault peut découvrir les savoirs qu'elle autorise : médecine, jurisprudence, puis psychologie, enfin psychiatrie, sans oublier le méditation du philosophe. Mais ce n'est un fou « n'est pas une donnée simplement idéologique ». La « politique » aussi le

(Dessin de JULEM.)



UN PHILOSOPHE MILITANT

Né à Poitiers, en 1926, Michel Foucault a enseigné la philosophie aux universités de Clermont-Ferrand, de Nanis et de Vincennes, avant d'être nommé professeur au Collège de France en 1970.

Figure de proue du « structuralisme » avant 1968, il s'est affirmé ensuite comme un philosophe « engagé », notamment dans l'action qu'il a menée contre le système pénitentiaire, au sein du GIP (Groupe d'information sur les prisons). Foucault a pris position sur les révoltes qui ont éclaté ces dernières années dans diverses prisons, sur l'extension de Claude Buffet et de Roger Bontems (voir « le Monde » du 5 décembre 1973), et sur les méthodes policières. Il a soutenu, lors de son lancement, le quotidien d'extrême gauche « Libération ». L'été dernier, avec Jean-Marie Domenach et Claude Mauriac, et au nom de l'A.D.D. (Association de défense des droits des détenus), il a demandé un non-renouvellement de l'ouverture d'une discussion sur le système pénitentiaire (voir « le Monde » daté du 28 juillet 1974).

Ce qui intéresse la généalogie, ce n'est donc pas le jeu intérieur des instances, économique, politique, ou idéologique. Mais ce qui les traverse, les rend possibles, leur donne leur puissance d'intaridit : des partages plus profonds, des obligations plus radicales, qui permettent à une humanité de se reconnaître, semblable à elle-même tout au long d'une histoire, et de ne trouver aucune malice à cette similitude qu'elle croit naturelle.

Pour cela il faut bien qu'une autre expérience ait été écrite. L' « Expérience tragique » de la déraison, dit encore l'histoire de la folie. Qu'on ne s'y trompe pas. Le fou n'est pas d'un autre monde que l'homme de raison. Il est tout entier dominé, constitué par le regard qui l'isole. Mais c'est d'avoir tenté le désespoir que certains se sont trouvés réduits à la folie. La folie donc n'est pas l'autre de la raison, mais l'absence de celle-ci, et cette absence désigne pourtant cet autre comme une possibilité réprimée.

Ici peut-être touchons-nous à l'essentiel de ce qu'apporte Foucault, la naissance d'une institution, l'évènement d'un mode de production, l'apparition d'une nouvelle forme de discours, ne constituent pas, chacun

L'ordre du discours

comme la politique, l'économie se découpe sur l'horizon du partage des pouvoirs, de même les « opinions », les savoirs, les sciences, l'indéfinie circulation des énoncés où le monde prend forme pour une époque donnée, trouvent leur condition dans les règles impératives du discours. Les Mots et les Choses dégageant ces règles de manière éclatante. Les livres qui suivent, l'Archéologie du savoir, en 1969, et le leçon inaugurale au Collège de France, en 1970, approfondiront une méthode et un programme.

Foucault nous dit : « Il y a un ordre du discours qui régit et priorise les énoncés, sans qu'aucune décision du sujet intervienne à aucun moment ». Comment lui-il l'entend ? Est-ce à la façon dont le sujet transcendant ordonne le donné des phénomènes ? Est-ce encore une variante d'un sujet inconscient qui, sourdement présent en toutes les circonstances de la parole, en régit par avance les déhors ? Foucault

é sa manière, un moment du progrès général de l'humanité, mais un instrument d'oppression différent, supplémentaire. L'enfermement des fous, la création de la police contre les séditions paysannes, le discours des Lumières ne sont pas d'inévitables marches sur l'escalier douloureux qui mène aux fins dernières. Ils sont simplement ce « sur le labour du poëlle », travail de fixation, de répression, par lequel une expérience exclut une autre.

Il reste pourtant, pour Foucault comme pour Marx, une autre « expérience », celle qui est réduite au silence par les pouvoirs, et qui se répète, d'âge en âge, comme une menace irrévocable contre les grands partages qui font l'Occident. On n'a jamais fini d'enterrer, parce que cette tâche trouve toujours qui lui résiste...

Ainsi s'explique l'échec d'une philosophie de la conscience à nous faire comprendre le pouvoir : la plus achevée, celle de Hegel, dit qu'il y a de la raison dans l'histoire ; et que les pouvoirs ne sont que figures de cette raison. Selon Foucault le raisonnement n'est qu'une figure prise par le pouvoir, un pouvoir singulier, même s'il se perpétue sur des millénaires.

assigne plutôt pour tâche à l'historien de montrer comment les règles multiples qui régissent les discours ne sont pas réduites à un principe originel, une unité synthétique, une structure totalisante.

L'ordre du discours classique, par exemple, est autre que celui du discours contemporain : une rupture irréductible apparaît entre l'épistémè où s'ancore la grammaire générale au dix-septième siècle et celle qui commande la philologie comparée au dix-neuvième. Et à l'âge classique lui-même, c'est encore trop de dire « une » apistémè, puisque les relations (les « stratégies » dit Foucault) entre les énoncés de la grammaire générale, de l'analyse des richesses et de l'histoire naturelle ne présument en rien de celles qui se relaient à découvrir en d'autres régions du savoir. L'ordre du discours est multiple, fait de ruptures. Plus la généalogie s'en poursuit, moins elle trouve à l'unifier, plus elle en déplaça les différences réglées, les dissemblances, l'étranger.

Un jeu de stratégies

Ainsi voyons-nous apparaître ce tableau contradictoire : d'une part, le discours règle, code, intaridit ou dicte certains énoncés (et non d'autres). Il y a donc bien une discipline un ordre du discours, qui en fait un enjeu essentiel du pouvoir. Mais, d'autre part, cet ordre n'a point la monotonie d'une structure qui se répéterait. C'est un espace aux multiples formes, un jeu de stratégies indéfiniment dérivées.

Michel Foucault, archéologue du savoir et généalogiste des pouvoirs. C'est, lui-même, la même chose. Le discours, en effet, n'est pas une simple pellicule, superficielle, qui court au-dessus des institutions, et qu'il suffirait de renvoyer à ces pouvoirs qu'elle relie. C'est, au contraire, le vaine même, la chair de l'institution qui tout à la fois est discours et pouvoir. Aujourd'hui, Michel Foucault tend de plus en plus à privilégier ce dernier terme. Pour insister sur ce : l'idéologie, la politique, l'économie ne sont pas des instances séparées et intrangibles. Il n'y a que des jeux multiples de pouvoirs, qui, soit comme savoir,

soit comme institution, visent l'interdit et l'obligation.

C'est, bien entendu, chez les historiens d'un type nouveau que Foucault pouvait trouver l'école qu'il méritait. Il s'était mis à leur école pour apprendre à dépouiller l'archive. A leur tour, ils ont appris de lui à étendre et même à changer profondément leur domaine d'étude, au sens courant du terme. Il faut, excepter, bien sûr, le séminaire du Collège de France, qui publia l'an dernier, sous sa direction, Pierre Rivière (1). Mais son influence se manifeste plus loin, de façon détournée, diffuse. Qu'aurait-on écrit sur l'histoire de la folie ?

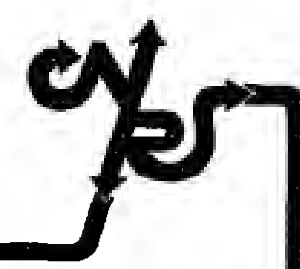
Michel Foucault, en fin de compte, reste à peu près seul à produire un discours d'histoire qui soit subversif. « Positiviste heureux », comme il disait de lui-même. Soit, mais il annonce la mort des positivités qu'il décrit.

CHRISTIAN JAMBET.

(1) Gallimard, Collect. « Archives ».

BIBLIOGRAPHIE

- 1961. — L'histoire de la folie à l'âge classique, Pion.
- 1963. — Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical, P.U.F.
- 1963. — Raymond Roussel, Gallimard.
- 1966. — Les Mots et les Choses, Gallimard.
- 1969. — L'Archéologie du savoir, Gallimard.
- 1971. — L'Ordre du discours : leçon inaugurale au Collège de France, Gallimard.
- 1972. — Rédaction augmentée de l'histoire de la folie, Gallimard.
- 1973. — Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère (un cas de paranoïa au XIX^e siècle), Gallimard, « Archives ».



LE CONSEIL D'ETAT

son histoire à travers les documents d'époque (1789-1974) sous la responsabilité de Louis FOUGERE, directeur de Alexandre FABODI. Première histoire du Conseil d'Etat français, institution d'exception liée à l'histoire politique et sociale. Conseil d'Etat et censeur du pouvoir, gardien de l'intérêt général, garant des droits du citoyen, le Conseil d'Etat remplit au rôle législatif et juridictionnel. Du Conseil du roi au Conseil d'Etat, Le Conseil d'Etat et le Premier Empire, Le Second Empire, Le Conseil d'Etat et la Troisième République, Les Cent Jours, La seconde Restauration, La monarchie de Juillet, De la révolution de 1848 au Second Empire, Le Conseil d'Etat de 1874 à 1879, de 1879 à 1919, de 1919 à 1958, de 1958 à 1962, de 1962 à 1974. 16x24, 1.032 p., relié, ISBN 2-222-01672-2. 180 F

« Une remarquable histoire de la procédure et de la plus originale institution administrative française. » « Le Quotidien Méditerranée » « Le Conseil d'Etat méritait cette monumentale monographie. » « le Monde » « La lecture de ce livre, passionnante, permet peut-être de comprendre pourquoi les Français commencent à peser le rôle et l'œuvre du Conseil d'Etat. » « la Croix » « Un monumental ouvrage. » « le Figaro »

RECHERCHES DE GEOGRAPHIE INDUSTRIELLE

Laboratoire de géographie humaine (Paris-I) Centre de recherche sur l'impact développement (Paris-VIII) Le capitalisme industriel s'est transformé depuis 1960. Le développement des investissements ignore les frontières politiques. Pour caractériser l'implantation des entreprises multinationales, la France a mené une rigoureuse politique de concentration et d'acidité l'aménagement du territoire. « L'activité industrielle à la Machine (Nèvre) » Lucine de Corbell, un million français, 1974. 226 pages, 201 photos multinationales dans l'organisation de l'espace. Les investissements en France (1969-1969). 21x27, 300 pages, 95 F broché, ISBN 2-222-01678-9

ATLAS LINGUISTIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE DE L'OUEST II

(Poitou, Auais, Saintonge Angeoumois) Geneviève Massignon et Brigitte Horiot (Ce deuxième volume termine le tome I de l'ouvrage. Le premier volume s'achève par l'étude de 45 termes de plantes et arbres cultivés.) Plantes et arbres cultivés (maïs) • Plantes et arbres sauvages • Les animaux sauvages • Les animaux domestiques. 33 x 49, 320 pages, relié, 314 cartes, 1 planche d'illustrations. ISBN 2-222-01581-3. 450 F

INVESTIGATION ET STIMULATION IMMUNITAIRE DES CANCEREUX

(Paris, juin 1972) organisé par Georges Mathé et Roy Welner Les nombreux moyens d'explorer la machinerie immunitaire ne fournissent pas toutes les informations recherchées. • Etudes de stimulation spécifique • Adjuvants de l'immunité • Etude chimique • Biologique et thérapeutique des nombreux agents immunisateurs • Etude de résultats. 173 communications en anglais. 16 x 25, 614 pages, relié, ISBN 2-222-01673-8. 165 F

Editions du CNRS

Tel. 555.92.25

profession _____
 adresse _____
 achète le livre _____

chez son libraire
 à défaut aux Editions du CNRS (chèque joint)
 et demande votre documentation
 sciences exactes et naturelles
 sciences humaines
 traductions de la langue française
 revues de l'art
 autres revues

François Nourissier

Lettre à mon chien

GALLIMARD

Yasunari

KAWABATA

prix nobel de littérature

LE MAITRE OU LE TOURNOI DE GO

roman

« Maître-livre, testament politique d'une génération condamnée qui reconnaît sa défaite. On se trouve d'un coup confronté avec un prodige » Pierre-Jean Rémy/LE MONDE

« Très beau roman, plein de bribes tièdes, de mésanges, de bambous et de pins tordus » Max-Olivier LACAMP/LE FIGARO

ALBIN MICHEL

caul



ment

MICTÈRE

GAUCHE IÉE SELLE

GALLIMARD

La Bibliothèque arabe
éditée par Pierre Bernard

Bichara et Naïm Khader
Textes de la Révolution palestinienne
Arafat, Habache, Hawatmeh et les organisations
Avec une chronologie palestinienne : 1936-1974

Claude Palazzoli
Le Maroc politique
Un guide de la pensée politique marocaine : les rois, les leaders, les partis, les syndicats

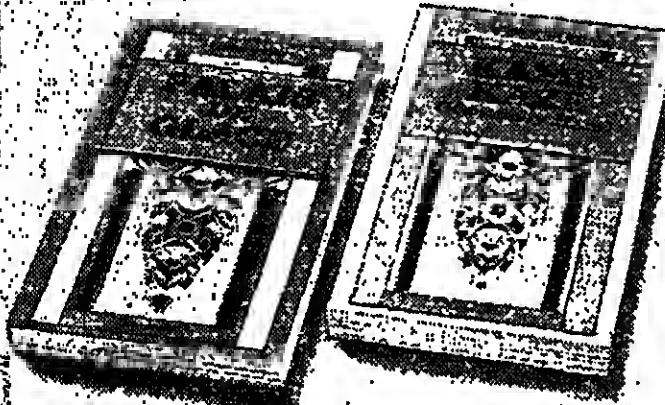
Une anthologie
Ecrivains marocains
Trois générations : de la tradition à la modernité

Sindbad
1 et 3, rue Peultrier, Paris 18 - Tél. : 255.35.23
Diffusion France - Laville.

**ILS ONT ETE RECONNUS
DANS LEUR PAYS.
FLAMMARION LES EDITE
EN FRANCE.**

Tarjei Vesaas - Norvège.
Palais de glace

William Burroughs Jr. - U.S.A.
Kamé Kazé



**FLAMMARION.
COLLECTION CONNECTIONS**

Horizons du Fantastique

An sommaire du numéro 31 :

- reportage Biologie et devenir de l'homme
- étude Absurdité ! Absurdité ! ou l'univers de Frédéric Brown
- roman de Daniel Walther Mais l'espace... mais le temps ! 21
- nouvelles J. et D. Le May Michel Colonne Yves Frémion Dominique Douay Chris Burger
- horizons parallèles Couverture J.-M. Patier Hans Holzer : un parapsychologue parle (interview)
- libres propos Michel Lancelot
- chronique Daniel Walther
- auteurs Un couple : J. et D. Le May (interview)
- cinéma Critiques et études
- bandes dessinées Une BD de Raouad Christin et Mézières dialoguent au futur
- livres La sélection d'HaF

Le numéro 12 F (Etr. 13 F)
Abonnements : 6 N° 34 F (Etr. 36 F) ; 12 N° 102 F (Etr. 114 F)

So vente chez les marchands de journaux ou à la terre :
HORIZONS DU FANTASTIQUE (L.M.), 123, bd Voltaire, 75001 Paris

Sommaires complétés des numéros disponibles contre 2 timbres à 0,80 F.

République démocratique allemande

LE POÈTE STEPHAN HERMLIN A PARIS

Un esthète communiste

CET ami de la France, à combien de titres faut-il pour nous l'étranger du romantisme allemand ? Stephan Hermlin, en ce moment de passage à Paris, est en Allemagne de l'Est. Né en 1915 à Chemnitz, son activité antifasciste l'obligea à quitter l'Allemagne en 1936. Il y revint en 1945, travailla un moment à Francfort, puis émigra vers l'Est. Il est immuablement communiste depuis l'âge de seize ans. Il est écrivain et poète. Parmi ceux pour qui la poésie représente une raison d'être, nul ne l'ignore.

LES contrastes qui le définissent ne le détournent pas du chemin qu'il suit calmement, comme un bûcheron dans la forêt. Allemand, il a combattu aux côtés de la France. Traducteur d'Eluard, admirateur de Breton, il a limité, comme Aragon, l'aventure existentielle des surréalistes pour donner plus de poids à son engagement politique. Ouvert à toutes les connaissances, il a voyagé en France et en Angleterre, en Egypte et en Palestine, mais il s'est exilé par choix au-delà du rideau de fer. Poète communiste, il emploie un langage subtil, voire hermétique, qui entoure son œuvre de solitude. Sa thématique est celle d'un esthète raffiné. On y rencontre Leningrad, certes, mais aussi des palais, des fontaines et des cygnes, et tous les instruments de musique.

Son œuvre comprend jusqu'à présent quelques recueils de poèmes, des nouvelles, et un volume d'essais, *Leftis*, 1969-1971, paru chez Suhrkamp en 1974. En français, outre quelques ballades traduites dans des revues ou anthologies, on peut lire un choix de ses poèmes en édition bilingue, traduits par Robert Rovini, aux éditions Seghers (collection "Autour du monde", n° 29, 1955). Il collabora à la revue *Sinn und Form*, la plus importante revue littéraire de R.D.A. En 1962, l'appel qu'il donna au poète et chanteur Wolf Biermann lui valut des difficultés. Il déclara alors : « Je considère que la poésie et l'art qui remplissent presque entièrement ma vie sont indépendants du temps et du lieu où ils s'expriment. »

La rencontre avec Eluard

S'exprimant dans un français parfait, il n'aimait pourtant pas parler de ses relations avec la France avant et pendant la guerre. « Simplement, j'étais réfugié politique en France en 1938, avant que la guerre n'éclate. On m'a demandé, comme à tous les étrangers qui jouissaient du droit d'asile, si j'étais prêt à défendre la France en cas de guerre. Alors j'ai dit oui. Mais justement, il n'y a rien à dire à ce sujet, puisque je l'ai mal défendue et qu'elle a été battue. Alors, je me suis retrouvé dans un camp, comme beaucoup d'autres. Seulement, ma situation était un peu plus pénible, puisque j'étais allemand. Et j'ai passé quelques années assez dures. C'est tout. »

Et j'ai écrit un peu, j'ai même paru dans *l'Eternelle* revue d'Eluard qui était alors clandestine.

« C'est d ce moment-là que vous avez rencontré Eluard ? — Je l'ai d'abord connu par lettres. Plus tard, nous nous sommes rencontrés. J'avais commencé à le traduire en 1933, et Nusch Eluard, qui savait l'allemand, aimait mes traductions. Une nouvelle édition vient d'en être publiée à Berlin. Eluard s'est toujours montré très fraternel avec moi. J'ai aussi traduit un peu Aragon, et plus tard, quand je suis rentré en Allemagne, j'ai beaucoup parlé de la Résistance française et de ses poètes, ce qui est pratiquement le thème du grand livre de Pierre Seghers. »

« Nous avons peu d'informations sur la vie littéraire (1) « Le Monde des Livres » a présenté dans un espace consacré à la littérature de l'Allemagne de l'Est » les romans de Christa Wolf et Günter Kasper (le 21 février 1975). L'année suivante, le 22 janvier, une anthologie inédite de Wolf Biermann, en le 17 septembre, un choix de poèmes et de la République démocratique allemande », parmi lesquels Volker Braun.

LETTRES

ETRA

Etats-Unis

William Burroughs Jr à la « Ferme des Stups »

* KAME KAZÉ, de William Burroughs Jr, traduit de Françoise Wagoner par Samantha Martin et Livya Stauder. Collection « Connections », Flammarion, 301 pages, 20 F.

SEED, le premier livre de William Burroughs Jr, était l'auto-biographie d'un jeune homme en trousse, lancé à corps perdu dans une tentative collective de rupture. Le portrait, expressif, drôle et exact, d'une Amérique dingue, celles des hippies, des freaks, des camés.

Dans *Kame Kazé*, que publie Gérard Georges Lemaire, responsable de « Connections », William Burroughs Jr raconte sans complaisance le retour du gros bâton de la loi et de l'ordre sur les têtes brûlées par l'acide. Un traitement très au point et infligé par des policiers, des juges, des médecins. Une vaste entreprise de déceuvage.

Arrêté pour usage de drogues, jugé et condamné, il est envoyé en cure de désintoxication à la « Ferme des Stups » de Lexington, dans le Kentucky. La description de cet établissement « modèle », orgueil de l'Amérique, fait penser aux univers clos et angossants de Kafka ou de Dick. D'ailleurs, « lorsqu'ils sont entrés dans la ferme, ils ne sont lâchés plus, et vous pouvez considérer que vous êtes rayés du monde des vivants ».

Le monde souterrain de la Ferme, sorte de grand laboratoire de ciment, est le théâtre d'une lutte absurde contre le manque. Les petits trafiquants mêlés aux drogués, les Noirs et les enfants de la bourgeoisie blanche, sont l'objet d'expériences chimiques accomplies tranquillement par des sadiques en blouse blanche. Contre la « joule des loges » en bien, tout est permis. On les supplie. On les séquestre. Pour les sauver.

William Jr finit par sortir de Lexington. « Parano », mais insoumis, il a compris que les agents du futur conditionnement généralisé ressembleront aux spécialistes de la Ferme.

Il a aussi saisi, comme son père avant lui, que la drogue n'est qu'un moyen de conditionnement parmi tous les autres. Et il peut démasquer, par exemple, ceux qui vendent et ceux qui font vendre des marchandises : « - Votre pub merdeuse, de la façon la plus économe, s'applique à exploiter des angoisses que celle-ci de l'autre main entretient et crée. »

Celui qui se drogue renforce l'Etat, disent les gauchistes puritains. Peut-être, mais pas pour longtemps. *Kame Kazé*, sans remonter aux confessions qui font pleurer les parents, devrait les faire trembler.

RAPHAEL SORIN.

Tom Wolfe chroniqueur du psychédélisme

(Suite de la page 13.)

Kesey généralisa en Californie l'emploi du LSD, traversa les Etats-Unis dans son fameux bus psychédélique (1964), fut arrêté plusieurs fois (1966) ; s'enfuit au Mexique, entra clandestinement aux Etats-Unis, fut jugé et relégué dans une ferme pénitentiaire malgré son nouveau credo (« le fait de passer l'océan »), cependant que son groupe commençait à s'éparpiller. Nous étions en 1968 : les Beautiful People déjà n'y croyaient plus. Le psychédélisme se dissolvait.

« Acid Test » est un document « a posteriori » qui n'a rien d'oride. C'est un contrôle une plongée chatoyante comme une explosion baroque, ou cœur d'une fête surréelle, d'un carnaval coloré, phosphorescent. Le sarabande débridé d'une bande d'explorateurs en mol d'une autre dimension, copie de l'intérieur autant que de l'extérieur.

Des personnalités hors catégorie, décrites en de fulgurants portraits, à commencer par Ken Kesey le « non-navigateur », le « non-moître », mais le « chef » tout de même, avec son oir à la Paul Newman, en plus épais, son irrésistible et doux accent de l'Oregon, qui lute avec ses muscles de chanteur. Kesey, expert en vibrations, qui sait infléchir une rencontre collective, s'imposer, éviter ou détourner les affrontements, soutenir, animer, stimuler.

A ses côtés, Neal Cassady, l'explorateur de Kerouac, le Moriarty de « Sur la route », qui sur offer du mouvement « beat » épuisé vers d'autres recherches, Cassidy et ses monologues délirants, Cassidy ou valet du bus fou, faisant perdre le nord aux flics. Et Bobb's, l'ancien pilote d'hélicoptère au Vietnam, et Mountain Girl, et l'Ermitte, et l'Emmerdeur, et Marie la Noire, et les autres, tous « filipés comme des babouins », vivent vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans une conscience organique, une véritable euphorie « à maintenance ». Mêlent à chaque seconde l'expérience collective à l'effort individuel de réalisation de soi.

Un arsenal électronique les accompagne partout, mélange contradictoire et typiquement américain d'un besoin de vie naturelle et de technicité. Les micros dans les arbres. Henry David Thoreau et Doc-ter Video. Car les Pranksters fixent leurs expériences, s'enregistrent et se filment à chaque instant, créant simultanément leur propre histoire, leur propre mythologie, leurs propres « Archives ».

Ils vont de « trips » en « tests », festivals initiatiques où se déroulent ce qu'ils appellent les « spectacles complets », avec projections lumineuses, cinématographiques, stroboscopiques, écoute de « rock-ocid » et, bien sûr, drogue. Toujours le même départ vers l'« Hoil-leurs », les mêmes costumes insensés, la même débauche de Day-Glo, la peinture qui change la vie. Ecoutez plutôt Tom Wolfe nous décrire le bus où s'entasse la horde : « Ses milliers d'enluminures, grandes et petites, rutilent d'orange, de vert, de magenta, de lavande, de bleu, de chloro, de tous les pastels fluorescents imaginables. Un mélange de Fernand Léger et de Dr Strange, qui lurent et se chassent comme si quelqu'un avait donné à Jérôme Bosch cinquante sexes de Day-Glo et un vieil outibus International Harvester en lui disant d'y aller. » A partir de là, le « Voyage », conçu comme une allégorie de la vie, jusqu'au décaus final, ce rolet triste, chont funèbre que Tom Wolfe ébauche pour un underground moribond.

On avale « Acid Test » comme un roman ivre, avec son montage savamment synopé, ses murmures et ses délirs si « écrits », si contrôlés, qu'ils deviennent nôtres, ses titres de chapitres orchid-wolliens (« l'Orchestre pétrifié », « Des chousroues noirs style F.B.I. » ou « La puissance de non biscotte-bistre »), ses grands moments de reportage épique. Et aussi ses pages de poésie pure... Quelle que soit l'idée qu'on se fait du journalisme, en tout cas, voici une belle leçon à l'américaine. Twain et Hemingway nous en avaient déjà donné quelques-unes : le journalisme, qu'il soit militant, vulgarisateur, créateur, ou les trois, est aussi l'art subtil de façonner un langage nouveau pour exprimer une sensibilité nouvelle. Tom Wolfe, à cet égard, est exemplaire.

FRANÇOISE WAGONER.

Paul Diel

APRES
Le symbolisme dans la mythologie grecque

APRES
La divinité

Le symbolisme dans la Bible

...un tournant dans l'histoire de l'esprit

Petite Bibliothèque
PAYOT

كتاب في الأدب

ÉTRANGÈRES

Une voix du Canada

Antonine Maillet et la lointaine Acadie

(Suite de la page 13.)

Cosière dans l'âme, digne descendante du premier Gilles, qui revint un bon jour, lui-même déporté du Grand Dérangement, planer les quatre pieux de sa cabane dans le sable vaseux de l'Acadie. Elle joue donc des notes pendables à la veuve Calixte et à Ferdinand, cadets de pays devenu douanier de la reine, jusqu'à leur obéissance sans abuser par une main assoyeuse, instrument de la « justice » d'un village qui veut vivre en dépit de la loi.

Récit picaresque donc, bistré à la fois émouvante et drôle de gaudes et de bons vœux. « Les gens des rives (Académie Maillet en est) passent pour les meilleurs rivaux du pays. C'est dire qu'ils ont l'habitude des bêtises et qu'on ne les honore pas avec des courtes. » Une histoire d'amour aussi, mais pour cette pauvre et belle terre d'Acadie et pour cette chère humanité qui garde le sourire dans sa pire détresse, pour ces femmes et ces hommes libres.

« Non, jamais il ne célébrera son gouvernement. On leur avait tout pris, ses descendants des pionniers. On n'était pas de même pas les prendre la mer en pleine. La mer, c'était leur dernier bastion à ces pauvres hommes des côtes... »

Tout le récit d'Antonine Maillet respire à grands poumons l'ode, la liberté, le coquillage et le sable ; une cure que vous ne regretterez pas.

JACQUES CELLARD.

IMPRIMERIE SPECIALE POUR LIVRES ET THESES
Consultez les Presses du Palais-Royal 65 rue Sainte-Anne (206-1000) maison fondée en 1925
Longs crédits aux universitaires pour les thèses (participation éventuelle aux frais d'impression)

Les survivants du Grand Dérangement

(Suite de la page 13.)

Plus tard, bien plus tard, quelques-uns de ces Acadiens dispersés reviennent au pays natal, se mêlant à ceux qui, pour échapper aux soldats, s'étaient cachés dans les bois et, petit à petit, une nation acadienne se reconstitue, qui, traumatisée par la souvenir de la tragédie, se développera dans l'isolement, la solitude, l'autarcie économique et culturelle. Et un jour, trois siècles et demi après que Champlain eut fondé ce nouveau peuple, deux siècles après le Grand Dérangement, un jour — ça prend du temps — surgit un écrivain : Antonine Maillet, l'auteur de *Mariagétas*. Antonine Maillet ?

Elle est née à Bouctouche, dans le Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire de l'ancienne Acadie, le province maritime du Canada où la minorité française est en nombre. Cette minorité forme 40 % de la population totale et parle français (un certain français...), quand les autres, la majorité, s'expriment en anglais. Antonine Maillet est presque le premier écrivain acadien. « Presque » parce que l'Acadie, au cours de sa difficile histoire, eut connu quelques conteurs (plutôt qu'écrivains) et que ceux qui s'intéressent aux noms des contemporains d'Antonine Maillet : Léonard Forest, Raymond LeBlanc... Rasta qu'elle est le plus grand. Celle dont l'œuvre rompt l'isolement intellectuel de l'Acadie — et ruine un peu notre ignorance.

En Acadie elle passe enfance, adolescence. Aujourd'hui professeur aux universités de Montréal et de Laval, elle ne manque pas de souvent revenir au pays. Son œuvre est importante : quelques dix livres, dont une thèse de doctorat sur Rabelais et les traditions populaires en Acadie, et une pièce de théâtre qui est un monologue : *Le Sagouine*. Antonine Maillet, sur Rabelais :

« Rabelais est venu confirmer ma conception de la création littéraire. J'ai eu l'impression qu'en le découvrant j'avais toujours compris Rabelais, pour moi, est tellement un frère (je dis cela sans prétention, un très grand frère, bien sûr), il y a une telle parenté entre l'esprit acadien et celui de Rabelais qu'on se sent sa sœur reconnue et j'ai reconnu tout le peuple acadien... »

Quant à *Le Sagouine*, qu'une troupe québécoise a jouée en 1973 à Paris, c'est le monologue d'une vieille femme du Nouveau-Brunswick, au dire des Acadiens, a fait passer l'Acadie elle-même. *Le Sagouine* parle toute la pièce. Voici comment :

« Je vivons en Amérique, ben je sons pas des Américains. Non, les Américains, ils travaillent dans des shops aux Etats, pis ils s'en venent se promener par l'océan nos côtes, l'été, en culottes blanches pis en parlant anglais. Pis ils sont riches, les Américains, j'en sons point. Nous autres je vivons au Canada ; ça fait que je deviens plutôt être des Canadiens, ça me l'embête... »

« Ben ça se peut pas non plus, parce que les Jones, pis les Caroll, pis les MacFadden, c'est pas des gens de notre race, ça, pis ça vit au Canada itou. Si l'ont les Canadiens, je pourrais pas en être, nous autres. Par rapport qu'ils sont des Anglais, pis nous autres, je sons des Français... »

« Non, je sons pas tout à fait des Français, je pourrais pas dire ça : les Français, c'est les Français de France. Ah ! pour ça, je sons encore moins des Français de France que des Américains. Je sons plutôt des Canadiens français, qu'ils nous avons dit... »

« Ça se peut pas non plus, ça. Les Canadiens français, c'est du monde qui vit à Québec, ils les appellent des Canays, ou ben des Québécois... Ben comment, c'est que je pourrais être des Québécois si

je vivons point à Québec ?... Pour l'amour de Dieu, où c'est que je vivons, nous autres ? »

« En Acadie, qu'ils nous avons dit, et je sons des Acadiens. Ce fait que j'évons entrepris de répondre à leur question de nationalité comme ça : des Acadiens, que je leur avons dit. Ça, je sons sûr d'une chose, c'est que je sons les seuls à porter ce nom-là. Ben ils ont point voulu écrire ce mot-là dans leur liste, les enseignants. Parce qu'ils ont point voulu dire que l'Acadie, c'est point un pays, ça, pis un Acadien, c'est point une nationalité, par rapport que c'est pas écrit dans les livres de nos Graphie... »

« Eh ben ! après ça, je savions pas quoi trouver, et je leur avons dit de nous beiller le nationalité qu'il voudront. Ça fait que je crois qu'ils nous ont placés parmi les Sauvages... »

« Et de même, dans ce français-là, parlent, s'expriment Mariagétas et les autres personnages du livre. Dans ce français-là s'expriment tous les personnages d'Antonine Maillet. D'où une certaine difficulté de lecture — oh, toute petite car le langage acadien (du moins celle de l'auteur) est, hors les acadianismes (forte, savourant), les inévitables anglicismes, celle de Rabelais lui-même. On reconnaît là une foule de vieux mots, chez nous en désuétude ou relevant de parlers locaux. Pour le reste, c'est-à-dire quand Antonine Maillet parle en son nom (et que se taisent ses personnages), elle dit comme vous et moi. Pourtant :

« Attention ! Me langue raste celle d'une Acadienne, qui s'est peut-être tricotée légèrement aux écoles, mais qui reste acadienne d'accent, d'esprit et de culture. » Au lecteur de teire, s'il le peut, le différence.

« Quelques choses d'infiniment triste reste à dire. Jusqu'aux premières années qu'ont suivi la dernière guerre, les Acadiens ont vécu dans un isolement à peu près total et le nouveauté s'en est venu battre sans conviction les rives de l'Acadie. Les particularismes culturels se mettaient en écho et la langue française se maintenait sans mal, comme dans un bocal. Rien n'attendait à l'héritage socio-culturel, hérité du dix-septième siècle... Or, là-bas comme partout ailleurs, souffle l'esprit nouveau. Et sur ce continent de deux cent cinquante millions d'Anglo-Saxons, l'esprit nouveau, qui s'est étonné, parle anglais. En Acadie comme au Québec et bien plus qu'au Québec, l'anglais est la langue des gens d'argent. La langue des affaires. Le français, plutôt le parler du peuple, de sorte que les Acadiens, pour la première fois de leur histoire, ont honte. Nombreux ceux qui passent à l'anglais. Se fondent dans le communisme majoritaire. Si l'on ajoute qu'on fait moins d'enfants que naguère chez les francophones, personne pour contester cette prévision : le français va s'éteindre en Acadie, après pourissement... »

Antonine Maillet : « Cette petite Acadie battue entre les dunes et les prés et qui s'est peut-être déjà dit son dernier mot... » Aussi : « Je ne sais pas comment se sentent les autres Acadiens, mais moi, je crois qu'on est en train de vivre une heure capitale qui serait un petit peu le dernier. » (1) Certes, elle a eu tout de même optimiste. Elle a raison bien sûr — 100% de hors de raison. Elle ne ferait pas œuvre si elle ne croyait à la pérennité des mots où l'œuvre s'incarne. Et si, pourtant, Antonine Maillet s'accomplissait vivante dans une langue vouée à la mort ?

Où, il était grand temps qu'on la lût.

YVES BERGER.

(1) Dans *Si que*, revue de l'université de Moncton, numéro du mai 1974. Il comprend un dossier sur Antonine Maillet.

PRIX DU MEILLEUR LIVRE ETRANGER

attribué pour l'ensemble de son œuvre à

BRUNO SCHULZ

Les boutiques de cannelle
Le sanatorium au croque-mort

Récits traduits du polonais par T. Douchy, S. Arlet, A. Kosko, G. Lisowski, G. Sidre

collection Les Lettres Nouvelles dirigées par Maurice Nadeau

denoël

L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS ou le couronnement d'une prodigieuse aventure entreprise voici 7 ans.

Les encyclopédies étaient devenues l'apanage presque exclusif des Anglo-Saxons, les Français se contentant le plus souvent d'une simple adaptation. Avec *L'Encyclopædia Universalis* et ses contenus tout à fait originaux, la France a repris le flambeau qu'elle avait lâché depuis Diderot, depuis 200 ans.

Un projet gigantesque enfin réalisé... Voici quelques chiffres impressionnants qui peuvent donner une idée de l'importance de ce travail : 7 années de travail, 20 volumes, 21 000 pages, 6 000 articles principaux et 13 500 articles de complément, 15 000 cartes, tableaux, schémas, photographies.

— grâce au travail acharné de 3 000 spécialistes. Imaginer d'abord une « assemblée extraordinaire » composée de plus de 3 000 auteurs, savants et spécialistes internationaux, des hommes d'une haute valeur intellectuelle dans tous les domaines : droit, histoire, philosophie, théologie, physique, biologie, génétique, médecine... et d'une compétence mondiale reconnue.

Une assemblée qui réunirait Erik Nobel, membres de l'Institut, académiciens, professeurs et cliniciens. Ensuite, pour recueillir ces données, il a fallu constituer une équipe « éditoriale » permanente de 32 rédacteurs, techniciens d'édition, graphistes, directeurs chargés de synthétiser leurs travaux et un comité de 31 directeurs et de 88 conseillers scientifiques chargés, eux, de superviser l'ensemble.

Enfin, il a été fait appel pour cette œuvre monumentale aux techniques les plus avancées de l'information et de la communication. Ainsi, *L'Encyclopædia Universalis* n'a-t-elle été mise dans l'histoire de l'édition française. Pour la première fois, en effet, sont associées les ressources du cerveau humain et celles de la mémoire électronique.

L'ensemble de l'information rassemblée a été répertorié, trié, classé, analysé par l'équipe éditoriale et programmé sur l'ordinateur par l'équipe informatique. Ainsi, grâce à la collaboration constante de ces deux équipes, l'encyclopédie intégrale et le mise à jour permanent de tout le savoir accumulés ont été rendus possibles tout au long de cette monumentale aventure.

Les 20 volumes de *L'Encyclopædia Universalis* : la plus intelligente encyclopédie du savoir que l'on ait jamais imaginée. « La devise de *L'Encyclopædia Universalis* n'est pas : tout savoir, mais : tout comprendre. C'est d'abord un instrument de culture » écrit Jacques Brice dans le *Figaro* littéraire. C'est aussi une nouvelle philosophie de la culture et le plus bel outil de formation continue et de promotion qui ait jamais existé. Merveilleux instrument de consultation et de référence, *L'Encyclopædia Universalis* ne se contente pas de définir, elle explique, comment et stimule la réflexion personnelle.

L'Encyclopædia Universalis est avant tout « un instrument de pensée, une encyclopédie qui n'aime pas le savoir, mais qui donne envie de réfléchir » (Les Echos). Chacune de vos questions trouve une réponse et cette réponse provoque une nouvelle question. C'est à l'infini un jeu d'interférences et c'est ainsi que, tenant constamment en éveil votre curiosité, *L'Encyclopædia Universalis* constitue le plus vivant et le plus dynamique des patrimoines culturels.

Une exclusivité de *L'Encyclopædia Universalis* : trois niveaux de lecture.

L'Encyclopædia Universalis est construite en 3 parties : le CORPUS en 16 volumes ou l'encyclopédie alphabétique proprement dite, le THESAURUS, en 3 volumes, qui est à la fois une table des matières thématique où sont indexés tous les articles du CORPUS et une véritable encyclopédie de complément qui rassemble plus de 13 500 articles supplémentaires, qui éclairent et approfondissent les thèmes développés dans le CORPUS... et enfin l'ORGANUM, en 1 volume, véritable chef de vedette de l'ensemble, qui répond aux grandes interrogations de l'heure et met à votre disposition des articles et des statistiques qui retracent l'évolution des principaux phénomènes culturels, scientifiques et sociaux et laissent ainsi prévoir quel avenir sera le nôtre...

« Ben ça se peut pas non plus, parce que les Jones, pis les Caroll, pis les MacFadden, c'est pas des gens de notre race, ça, pis ça vit au Canada itou. Si l'ont les Canadiens, je pourrais pas en être, nous autres. Par rapport qu'ils sont des Anglais, pis nous autres, je sons des Français... »

« Non, je sons pas tout à fait des Français, je pourrais pas dire ça : les Français, c'est les Français de France. Ah ! pour ça, je sons encore moins des Français de France que des Américains. Je sons plutôt des Canadiens français, qu'ils nous avons dit... »

« Ça se peut pas non plus, ça. Les Canadiens français, c'est du monde qui vit à Québec, ils les appellent des Canays, ou ben des Québécois... Ben comment, c'est que je pourrais être des Québécois si

je vivons point à Québec ?... Pour l'amour de Dieu, où c'est que je vivons, nous autres ? »

« En Acadie, qu'ils nous avons dit, et je sons des Acadiens. Ce fait que j'évons entrepris de répondre à leur question de nationalité comme ça : des Acadiens, que je leur avons dit. Ça, je sons sûr d'une chose, c'est que je sons les seuls à porter ce nom-là. Ben ils ont point voulu écrire ce mot-là dans leur liste, les enseignants. Parce qu'ils ont point voulu dire que l'Acadie, c'est point un pays, ça, pis un Acadien, c'est point une nationalité, par rapport que c'est pas écrit dans les livres de nos Graphie... »

« Eh ben ! après ça, je savions pas quoi trouver, et je leur avons dit de nous beiller le nationalité qu'il voudront. Ça fait que je crois qu'ils nous ont placés parmi les Sauvages... »

« Et de même, dans ce français-là, parlent, s'expriment Mariagétas et les autres personnages du livre. Dans ce français-là s'expriment tous les personnages d'Antonine Maillet. D'où une certaine difficulté de lecture — oh, toute petite car le langage acadien (du moins celle de l'auteur) est, hors les acadianismes (forte, savourant), les inévitables anglicismes, celle de Rabelais lui-même. On reconnaît là une foule de vieux mots, chez nous en désuétude ou relevant de parlers locaux. Pour le reste, c'est-à-dire quand Antonine Maillet parle en son nom (et que se taisent ses personnages), elle dit comme vous et moi. Pourtant :

« Attention ! Me langue raste celle d'une Acadienne, qui s'est peut-être tricotée légèrement aux écoles, mais qui reste acadienne d'accent, d'esprit et de culture. » Au lecteur de teire, s'il le peut, le différence.

« Quelques choses d'infiniment triste reste à dire. Jusqu'aux premières années qu'ont suivi la dernière guerre, les Acadiens ont vécu dans un isolement à peu près total et le nouveauté s'en est venu battre sans conviction les rives de l'Acadie. Les particularismes culturels se mettaient en écho et la langue française se maintenait sans mal, comme dans un bocal. Rien n'attendait à l'héritage socio-culturel, hérité du dix-septième siècle... Or, là-bas comme partout ailleurs, souffle l'esprit nouveau. Et sur ce continent de deux cent cinquante millions d'Anglo-Saxons, l'esprit nouveau, qui s'est étonné, parle anglais. En Acadie comme au Québec et bien plus qu'au Québec, l'anglais est la langue des gens d'argent. La langue des affaires. Le français, plutôt le parler du peuple, de sorte que les Acadiens, pour la première fois de leur histoire, ont honte. Nombreux ceux qui passent à l'anglais. Se fondent dans le communisme majoritaire. Si l'on ajoute qu'on fait moins d'enfants que naguère chez les francophones, personne pour contester cette prévision : le français va s'éteindre en Acadie, après pourissement... »

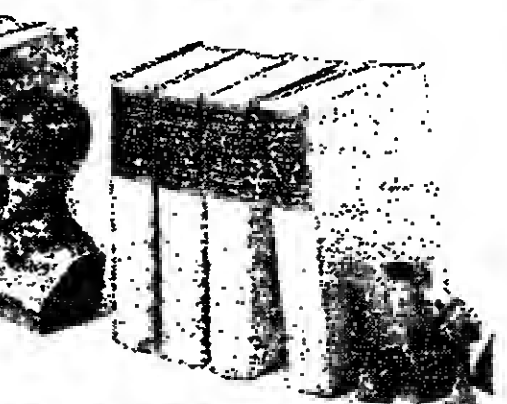
Antonine Maillet : « Cette petite Acadie battue entre les dunes et les prés et qui s'est peut-être déjà dit son dernier mot... » Aussi : « Je ne sais pas comment se sentent les autres Acadiens, mais moi, je crois qu'on est en train de vivre une heure capitale qui serait un petit peu le dernier. » (1) Certes, elle a eu tout de même optimiste. Elle a raison bien sûr — 100% de hors de raison. Elle ne ferait pas œuvre si elle ne croyait à la pérennité des mots où l'œuvre s'incarne. Et si, pourtant, Antonine Maillet s'accomplissait vivante dans une langue vouée à la mort ?

Où, il était grand temps qu'on la lût.

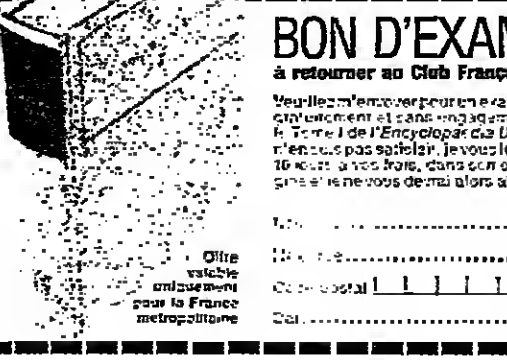
Comment avoir 24 heures sur 24 l'avis de Alfred Kastler, du professeur Etienne ou de Raymond Aron... sans être membre d'une académie ?

Avoir chez soi, à son entière disposition, un prix Nobel de Physique, un Professeur, un Membre de l'Institut ou l'Académie, et les interroger tout à tour sur les sujets de leur compétence, seule *L'Encyclopædia Universalis* peut permettre ce prodige, chez vous, dans votre fauteuil, 24 heures sur 24.

L'Encyclopædia Universalis 20 volumes format 21 x 30 cm, 60 kg. Une élégante et très solide reliure noire gravée à l'or. Une mise en pages heureuse et d'une extrême clarté. Des textes limpides et précis. Une orientation de pensée ultra-moderne.



Le tome I à livre ouvert pendant 10 jours. L'art abstrait, l'évolution de l'écriture, l'analyse mathématique ou l'ancien régime, l'Alchimie ou les théories d'Aristote, tous ces sujets et bien d'autres sont traités dans ce premier volume de *L'Encyclopædia Universalis* qui compte 1100 pages et pèse près de 2,5 kg. Le Club Français du Livre, le plus prestigieux des Clubs littéraires, vous offre sans aucun engagement.



ment de votre part la chance exceptionnelle de pouvoir consulter à loisir ce tome pendant 10 jours. Vous vous adressez sur l'air ou l'air des 285 articles, sur l'air ou l'air des 243 signatures illustres ou des 1200 illustrations, photos, schémas, tableaux. Vous décidez ensuite en toute connaissance de cause de le conserver ou de le retourner. Si vous décidez de souscrire à *L'Encyclopædia Universalis* vous aurez la possibilité de recevoir en une seule fois les 20 volumes et vous bénéficierez des conditions réservées aux amis du Club Français du Livre.

La presse et les personnalités unanimes.

« *L'Universalis* stimule l'intérêt, force l'admiration, prête à la discussion. » J. Flavier *Le Monde*

« Quant à la nouvelle héritière de notre immense Diderot, c'est une grande Dame. » Cl. Roy *OBSERVATEUR*

« La plus grande Encyclopédie française depuis Diderot. » J.J. Brochier *magazine littéraire*

« Ouvrage de connaissance, ouvrage de consultation, *L'Encyclopædia Universalis* est aussi un ouvrage de référence puisque pour la plupart des sujets, est proposée une bibliographie progressive, qui va de l'exposé facilement accessible aux grands traités et publications récentes. » Actualité Littéraire

« De volume en volume, *L'Encyclopædia Universalis* affirme sa remarquable tenue scientifique dont témoigne la qualité des collaborateurs, choisis parmi les savants qui font autorité. » R. Clouzier *Les Livres*

« C'est un superbe monument : le seul digne de *L'Encyclopédie de Diderot* au XVIII^e siècle. » Gilles Lapouge *France-Soir*

« *L'Encyclopædia Universalis* a comblé un vide vieux de plus d'un siècle en mettant à la disposition du spécialiste comme de l'homme moderne un outil de connaissance à la fois efficace et de haut niveau qui répond aux besoins de notre nouvelle culture. » P. Desgrupes

BON D'EXAMEN GRATUIT DU TOME 1

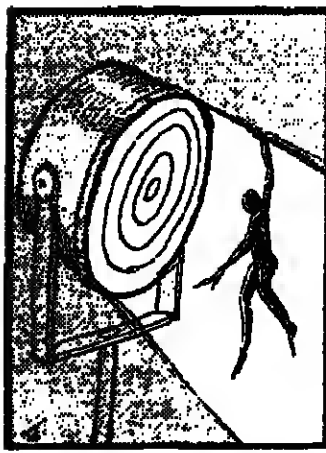
à retourner au Club Français du Livre 9 place Stalingrad 75491 Paris Cedex 10

Vous recevrez gratuitement pendant 10 jours, un exemplaire de ce tome 1 de l'encyclopédie. Si vous ne le souhaitez pas, je vous le renvoie avant 10 jours à vos frais, dans un emballage soigné. Si vous le conservez, vous bénéficiez de toutes les conditions de vente de l'encyclopédie.

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Localité : _____
Date : _____ Signature : _____

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma



« Histoire de Paul » au Havre

La Maison de la culture du Havre présente, les 20, 21 et 22 février, le premier film de René Feret « Histoire de Paul ».

Une usine à fabriquer la folie, un hôpital psychiatrique pour pauvres. Le confort réduit au minimum fonctionnel. La grille des murs et des uniformes (et ce n'est pas seulement parce que le film est en noir et blanc). Trois mondes se étoient sans se confondre. On assiste à la lutte sans violence du pot de terre contre le pot de fer. Car Paul finit par accepter. Que pourrait-il faire d'autre ? Comme tous ceux qui sont là, il est devenu le jonc de l'institution. Pour la plupart des autres d'ailleurs, être dedans ou dehors ne fait pas de différence. Ils sont pauvres. Y compris à tous les points de vue. Désarmés, ils ne peuvent se défendre. Pas même choisir. D'où leur fatalisme.

S'inspirant d'une expérience personnelle, « Histoire de Paul » décrit objectivement comment fonctionne un hôpital, comment il reproduit les systèmes hiérarchiques de l'exécuteur. Les rapports entre les personnages sont tellement réels, tellement évidents, que le film convainc comme un reportage.

René Feret a su diriger ses acteurs, peut-être parce qu'il les connaît bien ; avec certains d'entre eux, il a travaillé à la Maison des Jeunes de Clichy, avec les autres chez Vincent-Jourdain. « Histoire de Paul » a été réalisé avec l'aide technique de la Maison de la culture du Havre, qui a prêté caméras et magnètes. Vincent Pinel, directeur de la cellule cinéma, s'est occupé du montage. René Allin et Gérard Guérin (auteur de « Le Pais ») ont apporté leurs conseils ; la Maison de la culture de Grenoble et celle de Mauhousse leur contribution. — C. G.

« Histoire de Paul » est un film qui ne se contente pas de montrer la vie dans un hôpital psychiatrique, mais qui explore les mécanismes de la déshumanisation. Le personnage principal, Paul, est un homme qui se réveille dans un état de confusion et découvre progressivement son environnement. Le film utilise un langage visuel simple et direct, sans fioritures, pour souligner la tragédie humaine qu'il dépeint.

LA PAGODE (V.O.)

Il était une fois un merle chanteur

Vif, spirituel, sans cesse ponctué d'un point d'ironie, voici l'un des meilleurs films soviétiques de ces dernières années. Une jolie réussite.

G.J. L'EXPRESS

films pour le plaisir

VENREDI 21

18 h. 30 : « LA POISSON », Sacha Guitry (1951)

20 h. 30 : « A PROPOS DE NICÉ », Jean Vigo (1930)

« WEEK-END », Jean-Luc Godard (1967)

théâtre de la commune

93000 Aubervilliers tél. 352 64 88

maison de la culture 93

Expositions

Des peintres non officiels à Moscou

Une exposition de peinture « non officielle » s'est ouverte officiellement le 19 février à Moscou ; elle regroupe plus de soixante-dix toiles, œuvres d'une vingtaine d'artistes moscovites, dont trois seulement sont membres de l'Union des artistes. Au moment où cette exposition — qui avait été autorisée par la municipalité de Moscou — ouvrait ses portes, une autre manifestation non

officielle était interdite, par la police. Il s'agit d'une exposition des œuvres d'une quinzaine de peintres de Léningrad, organisée dans un appartement du centre de Moscou. Cette manifestation, qui revêt un caractère strictement privé, n'avait fait l'objet d'aucune autorisation. Elle a été fermée pour trouble de l'ordre public et tapage nocturne.

Dès 11 heures du matin, le 19 février, par 10 degrés au-dessous de 0, une file d'attente canalisée par la police s'était formée au fin fond de l'immense terrain de l'Exposition des réalisations économiques de l'U.R.S.S., près du pavillon de l'agriculture, détourné pour une fois de sa destination. C'est sous le signe des abelles que se tient l'Exposition de peinture des artistes graphiques de Moscou, qui doit durer une semaine.

Aucune étiquette évidemment ne signale l'événement, ni près du portail, ni sur le terrain ; une simple feuille de papier blanc collée sur le pavillon de l'agriculture annonce : « Exposition de peinture ». Pourtant, des petits groupes, formés de Soviétiques bien informés, comme le poète Evouchenko, des diplomates et des correspondants étrangers, palangent dans la neige, l'accès se faisant par tournées successives d'environ deux cents visiteurs, qui sont ensuite évacués de la salle au bout d'une vingtaine de minutes pour laisser la place aux suivants.

Cette exposition, qui regroupe à peu près l'ensemble de l'établissement underground de Moscou, ne constitue pas à proprement parler une surprise pour celui qui a rendu visite aux artistes ou aux collectionneurs. Les visiteurs soviétiques cependant soulignent tous l'importance de l'événement, la première manifestation de ce type depuis une cinquantaine d'années. Elle permet, en tout cas, au grand public de découvrir, sinon l'œuvre d'un « groupe » du moins les toiles d'artistes qui proclament une certaine indépendance par rapport au style officiel, et qui ont osé donner libre cours à leur fantaisie. La plupart ont été exposés en France chez Dina Venny, ou à l'exposition de Grenoble, l'an dernier.

Les artistes censurés

Ce sont, péle-mêle, Oskar Rabine, avec ses constructions bolcheviques, ses chemises de femme pendues dans la nuit ; Vladimir Niemioukhine et ses habiles compositions de cartes à jouer ; Kandoorov, dont la peinture rose, presque de couleur, fait apparaître un job à la souffrance insupportable aux prises avec le Diable ; Kharioukov, qui montre un portrait d'Alexandre Nevski et des images de piété naïve ; Plavinik, dont la forte personnalité s'exprime dans un Chien à la tête épaisse, ainsi que dans des alignements de lettres ; Krusmoparsiev et ses natures mortes couleur de pierre ; Vetrov et ses visages d'enfants tragiques ; Valentina Kravtchinsk et ses éternels croyants de biche aux abois ; Zveriev, dont les portraits sont devenus plus brumeux et vagues ; Kalinine et ses carnevals expressionnistes ; Belanok et ses petits hommes-aloues jetés dans un espace hostile. D'autres sont plutôt abstractionnistes, tels Lydia Masterkova, dont la recherche presque calligraphique s'épure ; Chelnberg et ses formes géométriques ; Tiapouchkine et Tielkov, qui sont membres de l'Union des artistes. Peu d'absents très connus, donc, si l'on excepte Welsberg, Simikov, Sviachnikov, Kabakov, Neisvestni...

Les organisateurs insistent sur le fait qu'on a pratiqué une sélection

LE PREMIER ET LE MEILLEUR BUSTER KEATON LES LOIS DE L'HOSPITALITE

LE PALACE A BATONS BRISÉS

rigoureuse des artistes et des œuvres dans un souci de qualité, à l'inverse de la présentation en plein air, qui avait eu lieu l'automne dernier dans le parc d'Amalévo. On avance plusieurs hypothèses pour expliquer le fait qu'on admette aujourd'hui l'existence d'une tendance artistique qu'on croyait il y a moins de six mois, sous les buldozers. Certains expliquent qu'on veut éviter les artistes en octroyant à quelques-uns de leur responsabilité qu'on refuse à d'autres ; d'autres affirment, au contraire, que l'important pour l'artiste, c'est de montrer ses œuvres au public dans n'importe quelle condition ; certains, enfin — surtout des exclus du milieu des abelles — protestent contre le principe d'une sélection qui « ne montre pas l'art soviétique d'aujourd'hui, mais présente au étranger ce qu'ils s'imaginent être l'art soviétique ». Ces derniers ont même écrit au ministère de la culture pour demander l'autorisation d'organiser une exposition de masse, une sorte de « Salon de tous les refusés », réunissant les artistes de toutes les villes.

Cette exposition marque-t-elle une date ? Peut-on y voir plus qu'un « geste » destiné à l'opinion étrangère, alors que se poursuivent toujours les négociations à la « troisième corbeille » de la conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe ? Ou s'agit-il, au contraire, de la reconnaissance officielle du droit d'exister de l'art non officiel ? On voudrait le croire. Tous les indices cependant ne sont pas encourageants : le jour même de l'inauguration de l'exposition, la police a en effet interdit l'entrée — et coupé le téléphone — de l'appartement d'une jeune collectionneuse moscovite qui avait organisé chez elle une intéressante présentation de quinze jeunes peintres de Léningrad. L'exposition du pavillon des abelles intervient, d'autre part, trois jours après le départ pour l'étranger du poète traducteur et collectionneur Alexandre Glazer, l'organisateur de plusieurs expositions et tentatives d'exposition, dont l'appartement fut la véritable galerie d'art soviétique non officiel.

NICOLE ZAND.

Variétés

COLUCHE

Le personnage gastouiller fringé d'une adrette espiègle qu'a créé Coluche en sa rencontre du Français moyen provincial imaginé autrefois par Fernand Raynaud, l'air de la ville moderne. Borgé de vanités et de préjugés, il a de la difficulté à parler, à s'exprimer, et, « assure » dans son personnage avec le geste spontané imposé par

l'évidence, avec ses silences et ses hésitations, avec ses phrases entrecoupées, la « velle » dans la rue, comme celle évoquée « les Portugais qui viennent bouffer le pain de nos frères ». L'efficacité comique de Coluche s'appuie sur un humour au second degré, sur un boudage « en liberté » qui ne s'empêche pas. Le succès de son personnage a été immédiat l'année dernière, et le « Café-Coc » de la rue de Berri a retenu du monde tous les soirs pendant plus de quatre mois. Mais il était alors évident que Coluche avait une réputation limitée. A l'Olympia, où il occupe la scène du début à la fin du spectacle, le manque de sketches (il y a notamment une parodie crasse du rock) gêne considérablement la force de son comique.

CLAUDE FLEUROT.

« PRINCESSE CSARDAS » sur glace

L'opéra sur glace, spécialité des variétés allemandes, est devenu une spécialité de Coluche, avec ses sketches amusants installés à la périphérie du XIX^e arrondissement. La troupe de patineurs de l'Europe Éclairée y présente une revue inspirée de *Princesse Csardas*, opéra viennois du Hongrois Emmerich Kalman dont les soirées ont été résumées mal à une représentation « comique » car la musique ne suffit pas à soulever un livre insipide.

Qu'importe au Galaxy les amours comarçaises de Sylvia Varosa, sœur de café-concert à Budapest, et du prince Edwin de Lipper-Weylheim ! Sur les ailes de Kalman venus des basses terres (ce choréographe français) patineurs et patineuses miment vaguement l'histoire et exécutent des figures acrobates, languoureuses, endiablées, acrobates. La troupe se déploie en schémas de music-hall champanys, s'imposant par les lumineuses colonnes de projections et superbesment réglées. Ces artistes ont des ailes sur talons, les patins effleurent la glace et l'on est en pleine féerie. Mettez en scène et choréographe ont joué du folklore des boîtes de nuit, du folklore hongrois, et inventé un grand inattendu américain pour la carrière de Sylvia à New-York.

Majestueux et hantée érudite, charismatique, magis, apparition de Chaussois poursuivi par deux « cops », revêt de Ziegfeld folles avec d'étonnantes costumes, fantasia avec en bleu et atterrir sur *Rhapsodie en bleu* de Gerstwin, puis retour à Budapest, ballet zéphire, ballet noir et etc., on va de surprise en surprise dans les frémissements et les applaudissements d'un public populaire qui est là comme au cirque et ne demande qu'à s'émerveiller.

C'est un beau travail d'équipe, comme dans les films de Busby Berkeley, toutes les danseuses et tous les danseurs ont été choisis sur le même type physique. Cathy Szelez, rousse, petite, mince, musclée, légère, est la star de ce spectacle imposé qui prend, chez nous, des allures exotiques. Son partenaire, Willy Bezek, est un long et bossardant jeune homme avec lequel elle s'accorde parfaitement.

JACQUES SICLIER.

SPORTS

HANDBALL : le tournoi France-Algérie-Tchécoslovaquie

Le reflet de trois systèmes politiques

Dans le cadre des manifestations célébrant son quarantième anniversaire, la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.) organise mercredi 19 février, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, un tournoi triangulaire de handball, remporté par l'équipe nationale et par l'Algérie (21-8) et de la France (17-12), devant l'équipe de France qui a battu l'Algérie par 11 à 10.

Si on se réfère au nombre de pratiquants, le handball paraît avoir en France une situation privilégiée. Avec plus de quarante mille licenciés à la Fédération française de handball (F.F.H.B.), et autant de pratiquants dans les associations de sport scolaire et universitaire (A.S.S.U.), il bénéficie d'une base beaucoup plus élargie qu'en Tchécoslovaquie, où l'on dénombre seulement six mille handballeurs, et qu'en Algérie, où un compte cinq mille licenciés civils et environ trois mille scolaires et universitaires. Cette hiérarchie est le résultat de la situation internationale au cours des rencontres internationales.

Sur ce plan, la situation de l'équipe de France ne cesse d'ailleurs de se dégrader. La sixième nation mondiale en 1964, huitième en 1968, dixième en 1970, elle ne figure plus aujourd'hui parmi les seize meilleures équipes du monde.

Vertueuse par nécessité, autant que par idéologie, la F.F.H.B. refuse de céder à la facilité comme ses homologues de football et de basket-ball, qui ont depuis longtemps recruté à l'étranger et aux joueurs étrangers pour mettre en valeur et aider leurs équipes ou leurs pratiquants d'élite.

Compte tenu des impératifs professionnels de chacun et de la présence parmi les trente-six membres du Club France et Espérance de onze professeurs d'éducation physique et sportive ou d'entraîneurs dans cette discipline, la préparation de l'équipe nationale se limite aux dates libérées par les vacances scolaires et le calendrier du championnat. Ainsi, les joueurs français ont-ils été réunis douze jours et disputent seulement huit matches internationaux cette saison. Si on ajoute ces mêmes joueurs peuvent se préparer une ou au maximum deux fois par semaine dans leurs clubs, sous la direction d'entraîneurs bénévoles dont la compétence n'est pas toujours la bonne volonté, l'avenir du handball français paraît assez sombre au niveau international.

Avec vingt-cinq fois moins de pratiquants et une expérience qui remonte à l'indépendance de leur pays, les handballeurs algériens rivalisent aujourd'hui avec les joueurs français. Cette expérience est d'autant plus intéressante que la Fédération algérienne des sports collectifs a déjà participé à des structures mises en place par les Français et effectuée désormais sa progression dans le cadre d'une société et d'une économie de type socialiste.

Comme dans la plupart de ces pays, le développement du sport dépend essentiellement des initiatives gouvernementales. Un gros effort est déjà accompli dans ce domaine en Algérie, où grâce aux subventions du ministère de la jeunesse et des sports, les fédérations prennent en charge les déplacements des équipes et permettent l'accès gratuit aux rencontres.

An-delà des péripéties sportives de ces rencontres, l'intérêt de cette réunion résultait de la présence de trois équipes représentatives de pays aux systèmes politiques et économiques très caractéristiques. Le handball, sport de pratiquants qui attire peu les spectateurs et se trouve ainsi le plus souvent livré à lui-même, reflète plus que d'autres l'action réelle des gouvernements pour favoriser la pratique sportive dans leurs pays.

Il reste aux Algériens à rattraper le retard que connaissent tous les pays « neutres » : le manque de salles, qui oblige les handballeurs à pratiquer, le plus souvent, en plein air, et surtout, le manque d'entraîneurs qualifiés malgré une certaine de cadres formés en quatre années d'études après le baccalauréat et la présence de quelques techniciens étrangers, comme le Roumain Costache, ancien champion du monde, qui s'occupe d'ailleurs de l'équipe nationale.

Une préparation planifiée

Chargée d'encadrer les jeunes Algériens à pratiquer ce sport, l'équipe nationale est préparée avec d'autant plus de soins que les Jeux méditerranéens auront lieu à Alger du 23 août au 6 septembre. Composée presque exclusivement d'étudiants regroupés dans la capitale, l'équipe d'Algérie peut s'entraîner deux fois par semaine en dehors des rassemblements d'une dizaine de jours organisés pendant les périodes estivales de l'année universitaire et des quarante rencontres internationales qui figurent à son programme. Son planning d'entraînement, établi en 1971, est permis à l'Algérie de remporter jusqu'à présent deux titres : championne d'Afrique en 1973 et championne d'Afrique universitaire en 1975.

Ce programme et ses méthodes d'entraînement sont d'ailleurs inspirés de ceux établis depuis plusieurs années dans les pays socialistes européens, qui dominent le handball mondial. Ainsi l'équipe nationale de Tchécoslovaquie, championne du monde en 1967 et vice-championne olympique à Munich en 1972, disputera cette année de vingt à trente matches internationaux sous forme de tournois pour se rapprocher au maximum des conditions qui président aux grandes compétitions. Les programmes d'entraînement mis en place tous les deux ans prévoient de nombreux stages d'une dizaine de jours mais font aussi une large place à des plans de travail individuels que chacun doit effectuer dans son club.

Grâce à l'adoption de la journée continue et à la possibilité pour les meilleurs joueurs de pratiquer un sport pendant leurs heures de travail, les handballeurs tchécoslovaques s'entraînent de deux à trois heures par jour et cinq jours par semaine. Des facilités sont accordées, d'autre part, aux étudiants pour concilier les dates de leurs examens et celles des compétitions. Enfin, un effort important est réalisé pour former des entraîneurs qualifiés qui suivent cinq années d'études dans le cadre des facultés centrales d'éducation physique de Prague et de Bratislava.

En outre, les handballeurs tchécoslovaques ont bénéficié de la présence de deux entraîneurs étrangers pour leur préparation. C'est ainsi que l'entraîneur tchécoslovaque, qui a dirigé l'équipe nationale pendant plusieurs années, a été remplacé par un entraîneur français, qui a dirigé l'équipe nationale pendant plusieurs années.

Enfin, il faut noter que les handballeurs algériens ont bénéficié de la présence de deux entraîneurs étrangers pour leur préparation. C'est ainsi que l'entraîneur algérien, qui a dirigé l'équipe nationale pendant plusieurs années, a été remplacé par un entraîneur français, qui a dirigé l'équipe nationale pendant plusieurs années.

INSTITUT

ELECTION DE M. MARCEL LANDOWSKI A L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

Le compositeur Marcel Landowski a été élu mercredi 19 février à l'Académie des beaux-arts, où il succède à Henri Bissier, qui fut l'un de ses maîtres.

Le 18 février 1915, à Pont-Audé, Marcel Landowski est le fils du sculpteur Paul Landowski. Après de brillantes études musicales, il fut notamment directeur du conservatoire de Boulogne-sur-Mer, directeur de la musique à la Comédie-Française, inspecteur général de l'enseignement musical (poste qu'il a repris en 1970) et directeur de la musique au ministère des affaires culturelles, responsabilité qui l'obligea à abandonner presque entièrement la composition. Son œuvre est comprise et comprend en particulier quatre opéras, trois symphonies et six concertos. Non moins que son œuvre, son action récente à la tête de la direction de la musique entre 1966 et 1974 justifiait entièrement son élection à l'Institut. — J. L.

LA BOITE A FILMS (v.o.) SCALA (v.f.)

sweet Love

VERSION INTEGRALE

Interdit aux moins de 16 ans

rique THEATRE STAMPION

MORT DU COME LUIGI DALLAPI

Station Cham

1975

ARTS ET SPECTACLES

Musique

LA «TURANGALILA SYMPHONIE», de Messiaen

Grand, immense succès. Le public du Palais des congrès qui, il y a quelques mois, sifflait Noemena de Nnamkwa, a fait un triomphe à Turangalila...

Il faut l'accepter comme elle est, comme une «symphonie fantastique» de notre époque. Une œuvre un peu mantrique, débordante de «littérature», un torrent charriant cailloux, pépites, un bazar où chacun trouve son bien, dont on ne peut négliger l'impact sur les foules...

MORT DU COMPOSITEUR LUIGI DALLAPICCOLA

Le compositeur italien Luigi Dallapiccola est mort mercredi 19 février à Florence. Il était âgé de soixant et onze ans.

Luigi Dallapiccola n'occupe sans doute pas encore dans la musique la place que lui réserveront les temps à venir. Italien, il est né dans une province autrichienne, à Pistoia d'Istria, le 3 février 1904.

Son œuvre cependant portera témoignage, comme nul autre dans la musique, du drame et de la grandeur de notre temps. C'est humaniste, familier de toutes les littératures, de tous les poètes, de tous les spirituels, qui a mis de la musique, dans d'innombrables mélodies, chœurs et cantates, saint Paul, Michel-Ange, Boèce, Savonarole, la Chanson de Roland, Homère, ou Machado, Heine, Joyce, Wilde et Saint-Exupéry, à refusé de s'enfermer dans sa tour d'ivoire.

Théâtre

La « Station Champbaudet »

Labiche, notre contemporain ? Depuis quelques années, on découvre dans ce vaudeville hargneux un peintre cruel de la réalité bourgeoise, porte-parole des agitateurs à la petite semaine qui négocient leur propriété et les marient contre des rentes sûres. On voit en lui le représentant de la mauvaise conscience versaillaise, le camouflet des enfants de la Commune, ou bien encore un maître de l'absurde.

Méité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Farnet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

Reproduction interdite de tous articles, sans accord avec l'administration.

CONNAISSANCE DU MONDE

HOKKAIDO JAPON INCONNU

RECIT ET FILM COULEURS DS YVES MAHUIER L'ILE AUX 36 VOLCANS. LOIN DE LA POLLUTION ET SURPOPULATION... LA CITE INTERDITE DE TOMBUUCTOU

LA DERNIERE GRANDE AVENTURE DES TOUAREG DU HOGGAR

RECIT ET FILM DOUCHAN GERSI Mystères du Tassili. Caravanes de sel à travers la mer de sable - Mirages du Sahara. Derniers esclaves - Danse des ébameaux - Aventures au fil du Niger.

YEMEN «... Je reviens de Saba et l'en rapporte des nouvelles vraies...»

RECIT DE ALAIN SAINT-HILAIRE Films inédits couleur. Usage du Quat : drogue au phénomène social - Sanaa, capitale du monde. Cité espiègle de la Reine de Saba - Prestigieuse architecture. Vie quotidienne, accueil, circoncision, mariages, enterrements.

LE MARAIS

20, rue du Temple (4^e) - Tél: 272.47.86 - Métro: Hôtel de Ville « LES HAUTES SOLITUDES », de Ph. GARREL (à 14 h et 20 h 30)

LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN en complément SICILIA de Gianfranco MINGOZZI

Le premier film sur l'Université de Vincennes LE GHETTO EXPERIMENTAL OU L'UNIVERSITE POUR QUOI FAIRE? Un film de Jean Michel CARRE et Adam SCHMEDES

CONCORDE PATHE - LUMIERE GAUMONT - MONTPARNASSE PATHE QUARTIER LATIN - CLUNY PALACE - GAUMONT CONVENTION - LES NATION

pas si méchant que ça MARLENE JOBERT - GERARD DEPARDEIU Un film écrit et réalisé par CLAUDE GORETTA

SAINTE ANDRE DES ARTS 30 rue St ANDRE DES ARTS TEL. 326 48 18

WANDA UN FILM ECRIT ET REALISE PAR BARBARA LODEN

ESPACE PIERRE CARDIN

HOTEL BALTIMORE LE MOEDE : « Le public de la première représentation semble avoir accueilli la pièce dans l'enthousiasme... »

PUBLICIS-ELYSEES s.o. - PARAMOUNT-OPERA s.o. PARAMOUNT-ODEON s.o.

GRAND PRIX FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE AVORIAZ 1975 PHANTOM of the PARADISE

Vendredi et samedi, séance supplémentaire à minuit dans toutes les salles.

COLISÉE - FRANÇAIS - CLICHY PATHÉ - MONTPARNASSE PATHÉ CONVENTION - FAUVETTE - GAMBETTA - QUINTETTE - MAYFAIR

PARLY 2 - VELIZY 2 - TRICYCLE/Asnières - ARTEL/Rosny - BELLE ÉPINE Pathé ATLANTIC/Le Bourget - ÉPICENTRE/Episy - PATHE/Champigny - ANIEL/Rueil

Voilà le film à voir L'important c'est d'aimer ALBINA du BOISROUVRAY ROMY SCHNEIDER FABIO TESTI JACQUES DIATRONC

سكنا من الامل

DEMANDES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	5,00	6,89
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	35,02
Offres	30,00	17,21
Offres d'Emploi "Piecards Encadrés"		35,02
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.C.
Achat - Vente - Location	24,00	28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

BANQUE INTERNATIONALE

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Fr. 350.000 Max.

Une des premières banques internationales en France, ayant un important réseau d'agences dans une vingtaine de pays, cherche un **DIRECTEUR GENERAL ADJOINT**.

Dépendant directement du Président Directeur Général, il aura pour mission initiale de conduire, avec discernement, la politique de la banque relative à l'ensemble des opérations de crédit sur un plan international. Ce poste conviendrait à un cadre supérieur confirmé, âgé de 38 ans minimum, pouvant justifier d'un minimum de 10 ans d'expérience réelle, acquise au sein d'une banque commerciale de renom international. Ses facultés de jugement, allées à ses qualités personnelles et à sa compétence dans le domaine bancaire, devront lui permettre d'assurer, ultérieurement, l'ensemble des responsabilités qui incombent à la Direction Générale.

Lieu de travail : Paris.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est très souhaitable.

Adressez D.V. détaillé sous référence 13.361 à : **SNPM PETITES ANNONCES 100, avenue Charles de Gaulle, 92252 NEUILLY**, en indiquant votre rémunération souhaitée, ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone.

En tant que Conseillers de Direction chargés de la sélection des Cadres, nous vous remercions de nous adresser vos candidatures. L'identité des candidats ne sera divulguée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

etap

MEMBRE DE L'ANCIENNE

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE PÉRIPHÉRIQUES ET ORDINATEURS DE BUREAU - PARIS EN FORTE EXPANSION - OFFRE SITUATION INTERESSANTE ET Avenir A

INGÉNIEUR ASSISTANT A LA DIRECTION DE LA DIVISION INTERNATIONALE

Poste pouvant conduire à Ingénieur diplômé A.M. BRISQUET ou équivalent, ayant quelques années d'expérience commerciale acquise dans domaine similaire et si possible à l'exportation, désireux d'avoir une activité internationale impliquant de nombreux contacts et voyages.

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS INDISPENSABLE, AUTRE LANGUE ÉTRANGÈRE SOUHAITÉE.

Écrire sous référence **CM 386 CM.**

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS SECTEUR AGRO-INDUSTRIEL - VILLE CENTRE FRANCE EN LARGE EXPANSION CRÉE POSTE DE

CHEF SERVICE QUALITÉ

Ce poste peut conduire à un Ingénieur chimiste, ENSTA, AGRO ou équivalent, ayant acquis dans firme agro-alimentaire ou pharmaceutique solide expérience des problèmes de "qualité", capable de diriger :

- la section contrôle,
- le laboratoire d'analyse,
- la section expérimentation, détermination des méthodes d'analyse, normes de contrôle, ...

SITUATION INTERESSANTE ET Avenir POUR CANDIDAT AYANT QUALITÉS MARQUÉES DE RIGUEUR, DE CURIOSITÉ INTELLECTUELLE ET DE CONTACT.

Écrire sous référence **ED 388 AM.**

SPECIALISTE DE L'EXTRUSION

Une société internationale possédant des intérêts dans la chimie et l'industrie des plastiques est sur le point de lancer un programme destiné à développer son secteur thermoplastiques en Europe, et en particulier ses activités dans le domaine de l'extrusion des feuilles et des profilés.

Pour l'aider dans cette tâche, elle recherche un spécialiste titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou de chimiste possédant une connaissance approfondie de la théorie et de la pratique de l'extrusion. Le poste consistera à offrir un service technique dans toute l'Europe et il est par conséquent indispensable d'accepter de fréquents déplacements et de parler l'anglais. Si le candidat retenu habite suffisamment près d'un centre international de transport, il n'aura pas besoin de déménager.

Ce poste offre une occasion unique de réaliser ses ambitions et de faire carrière au candidat dont les compétences techniques et professionnelles vont de pair avec les qualités de l'homme d'action.

L'âge a peu d'importance et le salaire offert ne manquera pas d'attirer un candidat exceptionnel. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à n° 6880, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9°.

Il sera accusé réception de toutes les réponses et il sera assuré la plus entière discrétion.

Important Groupement d'intérêt économique de Fabricants recherche

JEUNE ATTACHÉ DE DIRECTION COMMERCIALE

Après une formation au siège, il sera chargé de la responsabilité d'une région en France. Pendant la période de formation et dans le poste à pourvoir, le logement sera assuré. La fonction comporte de fréquents déplacements. Frais de déplacement et de séjour à la charge du Groupement. Position cadre.

Notre offre C.V. + présentations à : **Eudico 3077, 1, rue Bourdajoux, 75009 PARIS**, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RECHERCHE POUR UNE DE SES SOCIÉTÉS SPÉCIALISÉE ÉTUDES - INGÉNIEURIE - ENTREPRISE GÉNÉRALE - VILLE CENTRE FRANCE

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL

Rattaché au Directeur de la Société, ce cadre devra participer à l'élaboration de la politique commerciale, à la prospection du marché, aux négociations de contrats et au montage financier des affaires. Il s'agit d'un poste important qui peut conduire à :

INGÉNIEUR E.C.P., E.C.L. A.M., T.P. ou AUTRE GRANDE ÉCOLE INGÉNIEURIE OU COMMERCIALE, 35 ANS MIN., DISPOSANT SOLIDE EXPÉRIENCE ACQUISE EN INGÉNIEURIE, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET GÉNIE CIVIL.

LE TRAITEMENT NE SERA PAS INFÉRIEUR A **100.000 F.**

Écrire sous référence **MW 395 AM.**

PUISSANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS OFFRE INTERESSANTES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE A

INGÉNIEURS MINES ECP - AM - ICAM ECAM - IDN...

Ces ingénieurs commenceront leur carrière dans des postes de production ou d'entretien en province puis évolueront dans le groupe au France ou à l'étranger.

POSTES ACTIFS ET FORMATEURS POUR CANDIDATS DESIREUX D'ACQUÉRIR AU DEBUT DE LEUR CARRIÈRE UNE SOLIDE EXPÉRIENCE PRATIQUE.

Connaissances de langues étrangères appréciées.

Écrire sous référence **PZ 388 CM.**

VOUS DESIREZ DEVENIR ANALYSTE PROGRAMMEUR

dans une Société utilisant le TELETRAITEMENT

- VOUS AVEZ 21 ans minimum,
- VOUS ETES titulaire d'un diplôme universitaire de technologie (informatique),
- VOUS ETES domicilié dans la Banlieue OUEST de PARIS

Les Compagnies d'Assurances du GROUPE DROUOT

vous en offrent la possibilité dans le cadre du développement de leurs applications.

La formation au poste de travail est assurée au sein de l'Entreprise.

Écrivez avec C.V. au : **GROUPE DROUOT SERVICE DU RECRUTEMENT Place Victorien Sardou 78151 MARLY LE ROI**

emplois régionaux

MS

Saisie et traitement périphérique de l'information recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour LILLE, NANCY, BORDEAUX. Profil : pratique d'un assembleur de base, connaissance des transmissions, deux ans minimum d'expérience.

INGÉNIEUR SYSTÈME

connaissant et pratiquant les transmissions.

Envoyez cur. vite manuscrit et présentations à : **MDS FRANCE - Division Technico-Commerciale, 107, rue de Berg, 75008 PARIS CEDEX 12.**

etap

4 rue Massenet 75016 PARIS discrétion absolue

roussel-uclaf

recherche pour sa DIRECTION FINANCIÈRE (PARIS)

un cadre de formation comptable supérieure (niveau expertise souhaitable)

Le titulaire (35 ans minimum) aura pour mission d'organiser et d'animer une équipe de collaborateurs comptables opérant au niveau du Groupe et particulièrement dans le domaine de

L'ANALYSE ET DE LA CONSOLIDATION DES COMPTES

La connaissance de l'anglais ou de l'allemand est indispensable.

Adressez C.V. photo et présentations à **N° 53.786 etapac 34 rue Bolard, 75015 PARIS**

camex

LEADER MONDIAL DANS LE DOMAINE DES INTERVENTIONS SOUS-MARINES. 1500 personnes - C.A. supérieur à 300 millions de F

souhaite étudier des candidatures d'ingénieurs GM, AM ou équivalent, parlent Anglais, pour le poste de

responsable des études de sous-marins

Chaque du dossier, certaines études préliminaires jusqu'à la mise en opération. Ce poste est ouvert à l'expérience de l'occidentaire des études de matériel spécial et à des connaissances dans le domaine des voiliers maritimes et des travaux offshore.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Camex SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui connaît un service vous au contact n° 861 518 31, rue de General Foy 75003 Paris.

Information Carrière **SVP.11.11**

CREUSOT LOIRE

recherche

INGÉNIEUR - MÉCANICIEN

département de fabrication

CHEF DE FABRICATION

Pratique industrielle indispensable. Expérience méthodes, mécanicien, chaudronnier souhaitée. Résidence région de SAINT-ETIENNE.

Envoyez C.V. photo, présentations, sous réf. **CFPY à CREUSOT LOIRE, Gestion des Cadres, 14, rue Pasteur, 75008 PARIS.**

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

pour seconder le Responsable de la Formation

UN ASSISTANT FORMATION

- Il prendra progressivement en charge la formation initiale pour l'ensemble de la Société 1400 personnes.
- Il participera en outre à la confection de programmes audio-visuels.

Le candidat souhaité, débutant ou ayant un début d'expérience, aura une formation supérieure (IUT, ESC ou licence).

Si ce poste, par ailleurs intéressant et formateur, retient votre attention, adressez S.V.P. votre C.V. à : **PARFRANCE, N° 4080 - 4, rue Robert-Etienne, 75008 PARIS**, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES OUEST PARIS

recherche

UN INGÉNIEUR PRODUITS

POUR COMPOSANTS SEMICONDUCTEURS DE TECHNOLOGIE TRÈS AVANCÉE DANS LE DOMAINE DE LA MICROÉLECTRONIQUE SUP-TELECOM, ESE, ESMO ou équivalent 30 ans minimum

- Grande expérience équipements électroniques
- Capacité à traiter des problèmes techniques spécifiques aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la société.
- Promotion des produits en liaison avec centres de fabrication et direction des ventes.
- Connaissances permettant de participer à l'analyse de marché et à la politique de prix.

ANGLAIS INDISPENSABLE. Déplacements, courtes durées, fréquents.

Écrire avec curriculum vitae et photo à n° **82.702, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris 1^{er}, qui tr**

CENTRE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE PUTEAUX

recherche

PROGRAMMEUR

pour participer au développement et à la mise en place de programmes de gestion (paie, comptabilité générale et analytique).

Le candidat devra :

- avoir une bonne connaissance du G.A.P. II à 4 digites sur I.B.M. 2,
- pouvoir s'intégrer dans une équipe;
- accepter des déplacements au province de courte durée.

Envoyez C.V. détaillé et présentations à : **Département Applications C.T.I.C.M., 20, rue Jean-Jaures - 92807 PUTEAUX.**

recherche

PHARMACIEN ou DOCTEUR EN SCIENCES EN PHYSIOPHYSIOLOGIE

possèdent certificats pharmacodynamie et expérience professionnelle de plusieurs années, indispensables, pour services de pharmacovigilance effectués à l'échelle de l'industrie pharmaceutique et le développement des directions régionales :

- Toxicité aiguë
- Travail de développement
- Exploration fonctionnelle physiologique
- Aura à collaborer avec des laboratoires d'analyse toxicologique et de Biochimie.
- Restaurer d'entretiens - 40 heures par semaine.

Adressez C.V. et présentations à **N° 9448 CONTESSÉ Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.**

Imp. agence maritime MAR-SILLES Rech. CAORE pour second. **CHEF DEPART. NAVIG.** 30 ans, assés, solidaire, cour. instig. or. comm. confiant, nevrtes. Harnes transp. et séquences. Envoyez photo, C.V. manuscrit **NAVAGE MARSEILLE 4567**

recherche

MECANICIEN DES FLUIDES

Expérience professionnelle de plusieurs années. Travail en laboratoire et quelques déplacements. Restaurer d'entretiens. 40 heures/semaine.

Adr. C.V. photo et présent. à **N° 9448 CONTESSÉ PUBLICH 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.**

Société MÉCANIQUE

recherche pour son USINE BANLIEUE OUEST

CHEF DE PERSONNEL

40 ans minimum

Ce poste conviendrait à un CADRE ayant plusieurs années d'expérience dans la fonction et des qualités spécifiques au poste : Politique du Personnel, Recrutement, Formation, Mise en place, Rotation, Évaluation, Législation Sociale et relations syndicales ; Décrets du Personnel, Comité d'Établissement.

Effectif de l'Établissement : 1.500 personnes.

Adressez C.V. photo et présentations sous n° **94.770, CONTESSÉ Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q. 1^{er}.**

directeur finances et gestion

avec une excellente connaissance de l'allemand. 30 ans minimum, expérience en comptabilité, informatique, finances.

Écrire sous référence **2839 M**

EMPLOIS et CARRIÈRES
30 rue Vernef 75008 PARIS

NDUS SOMMES LA FILIALE D'UNE ENTREPRISE AMÉRICAINE SPÉCIALISÉE DANS LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE GAZ INDUSTRIELS ET NDUS OBTENONS A NDUS ASSURÉS LES SERVICES D'UN

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Cette fonction est à pourvoir à Paris et elle comprend la gestion d'un effectif de 200 personnes. Elle conviendrait à un diplômé d'études supérieures qui aura acquis une expérience directe de la gestion du personnel en industrie.

Nous lui demanderons d'apporter dans l'exercice de sa profession une compétence pratique et le sens des contacts humains.

La connaissance de l'anglais usuel, tant parlé qu'écrit, est nécessaire.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion. Il sera répondu à toute offre de service.

Les candidats qui s'intéressent à cette offre sont priés d'envoyer leur curriculum vitae détaillé avec photo et présentations à

R.B. IDEES
14, rue Fourcroy, 75017 Paris, qui transmettra.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Corse

Le principal mouvement autonomiste informe l'ONU de ses revendications

Le mouvement autonomiste Action pour la renaissance de la Corse (ARC) vient d'adresser aux délégations représentées à l'ONU une lettre dans laquelle il précise ses revendications.

« Notre mouvement, est-il dit notamment dans cette lettre, revendique également un statut d'autonomie interne au sein de la République française », excluant tout séparatisme puisque celle-ci conserve sans

partager les domaines affectés aux affaires étrangères et à la défense nationale.

« Ce statut permet, seul, la reconnaissance juridique du peuple corse, donc son droit imprescriptible à la vie, à restaurer le civisme, lui restitue ses biens aliénés et permet le choix démocratique des voies du développement économique et social.

Le docteur Max Simeoni, secrétaire général de l'ARC, précise que sa démarche

visait à informer et non à saisir l'ONU puisque l'ONU agit à l'égard d'une affaire strictement intérieure française.

Cette démarche intervient après qu'un décret ait précisé et renforcé les pouvoirs de la mission interministérielle pour l'aménagement et le développement de la Corse, dont la présidence a été confiée à M. Libert Bou. Notre correspondant précise ci-dessous dans quel esprit ce décret a commencé à travailler.

La mission a pris un bon départ

De notre correspondant

Ajaccio. — Depuis plus d'un mois, le nouveau président de la mission interministérielle pour l'aménagement et le développement de la Corse, M. Libert Bou, s'efforce de multiplier les rencontres et contacts. Il a des entretiens « formels » avec les élus et les administrateurs, « informels » avec les représentants de mouvements revendicatifs ou autonomistes et de simples citoyens. Son premier objectif est d'informer, prendre une exacte conscience de la situation, l'analyser. Ensuite, viendront les décisions.

On s'accorde généralement à constater la nouveauté du style, et l'action pour la renaissance de la Corse (ARC) va même plus loin. « Le gouvernement a pris conscience de la gravité de la situation et a mandaté, en la personne de M. Bou, un délégué exceptionnel, tant de par ses fonctions que par les moyens dont il dispose. Les thèmes d'actions retenus par celui-ci sont ceux pour lesquels les pouvoirs corse et tout particulièrement l'ARC, sont battus depuis dix ans. »

Les « pouvoirs et moyens » de M. Libert Bou sont-ils à ce point « exceptionnels » ? Le président de la mission s'en est défendu dans ses premiers entretiens avec les journalistes. « Je ne suis pas venu d'une large délégation de pouvoirs. Il y a en Corse un organe de région qui détient les pouvoirs du gouvernement, représenté à l'Etat, est maître de l'administration. Il étudie, valide et met en œuvre un échelon supplémentaire, nous devons aller dans le sens de la simplification, et ma mission a, en

fait, un autre caractère. En n'envoyant en Corse, le gouvernement n'a bien voulu me reconnaître une certaine autorité morale, que je crois tenir de ma longue carrière administrative et de l'expérience que j'ai pu acquérir dans des opérations d'aménagement du territoire. C'est surtout comme expert que je tiens me mettre au service de la Corse et des Corsais. J'ai, je dois le dire aussi, les cordes franches. Mais je ne serai dans l'île ni une sorte de « délégué général » du gouvernement ni une manière de « pro-consul » ou de « vice-roi ».

A tous ses interlocuteurs, M. Libert Bou se présente comme un homme de dialogue. Il annonce qu'il va présider à l'élaboration d'une « charte de développement » permettant de « dégager les idées directrices débouchant sur la réalisation d'une dizaine d'opérations ponctuelles, à caractère d'urgence, et de compétences formées sur place ». Cette charte ne sera pas un plan de plus — à partir du 20 février, se pencher sur les orientations du VII^e Plan national — ni un schéma supplémentaire. Elle sera toutefois élaborée par trois groupes de travail constitués en accord avec le conseil régional et le comité économique et social, composés de personnalités détenant ou non des mandats électifs. Un débat devant ces assemblées avant d'être transmis au gouvernement. Le tout dans trois mois.

Mais cela serait insuffisant, fait observer M. Libert Bou, la charte n'étant pas accompagnée de quatre mesures essentielles :

- 1) L'équipement des routes, ports, aéroports, réseaux hydrauliques, etc., prévus au plan de censuel, quitte à aménager ce plan en fonction de la charte ;
- 2) L'incitation au retour en Corse des personnels d'origine corse au secteur public ou privé, notamment en accordant la priorité d'emploi ;
- 3) La sauvegarde de l'identité culturelle, qui est possible par la diffusion toujours plus large, notamment sur le plan de la radio et de la télévision, de la langue et de la culture corse ;
- 4) La réalisation de la continuité territoriale dans le domaine des transports maritimes.

M. Libert Bou ajoute : « Pour moi, Corse = qualité, esprit, douceur de vivre, développement économique intensif. C'est la qualité qui doit primer ».

Le président de la mission, qui préside aussi le comité consultatif du fonds d'expansion et occupe le poste, nouvellement créé, de « délégué régional au développement », souligne enfin que son intention est d'orienter et encadrer le développement économique dans le sens souhaité par ses habitants.

Des institutions nouvelles

Reste à concilier cette volonté délibérée proclamée de concertation — qui justifie le préjugé favorable dont bénéficie actuellement M. Bou — et le désir profond des insulaires d'accéder à la responsabilité régionale. Or, le décret portant sur l'organisation de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse dispose que « la mission (...) est chargée de coordonner les opérations d'aménagement du territoire dans la région corse et de proposer au comité interministériel les mesures à prendre en matière d'équipements publics et privés. A cet effet, en liaison avec le préfet de région, elle coordonne l'action des organismes publics, ainsi que des organismes privés bénéficiant d'une aide financière de l'Etat ou des collectivités locales, concourant à la mise en valeur de la Corse. Elle recherche les concours financiers, techniques et administratifs nécessaires à l'équipement de la Corse, notamment sur le plan agricole et touristique et en matière d'aménagement foncier ».

Les pouvoirs de M. Libert Bou peuvent donc légitimement paraître à beaucoup plus importants qu'il ne veut bien le dire ou le laisser entendre. Telle est, en fait, l'analyse de l'ARC, dont une délégation a été reçue à Paris par le président de la mission, fait sans précédent depuis la réouverture de l'autonomie corse. Ce qui conduit l'Association à déclarer que son mouvement « s'est imposé à Paris comme interlocuteur valable ».

Le docteur Edmond Simeoni, porte-parole de l'ARC, ajoute : « M. Bou vient dans l'île essentiellement pour désamorcer une situation explosive. Note, même si ses promesses devaient être intégralement tenues, les institutions coloniales actuelles et le système antidémocratique en vigueur sur place feraient retomber le peuple dans l'ornière, les mêmes causes produisant inévitablement les mêmes effets ».

Pour l'ARC et le P.P.C.A. (Parti du peuple corse pour l'autonomie), la Corse de demain ne peut être que dotée de l'autonomie interne. Pour les partis de gauche, et aussi pour ceux qui se réclament de la majorité présidentielle (mais le disent moins fort), elle doit être appelée à être à la propor-

tionnelle et au suffrage universel une assemblée régionale ayant des pouvoirs de décision et de moyens que l'assemblée actuelle. La mission de M. Bou est-elle une simple mesure de déconcentration ou est-elle la première de ces opérations de décentralisation auxquelles aspirent l'immense majorité des insulaires ? La question se pose pas ne pas être posée. La situation en Corse ne sera débloquée qu'à partir du moment où sera restaurée la confiance mutuelle et qui passe d'abord par la définition d'institutions nouvelles, d'une part, et d'autre part, par l'assainissement du climat électoral. En ce n'est pas la création projetée des deux départements qui apportera, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les arguments décisifs.

PAUL SILVANI.

A PROPOS DE... Une proposition de la chambre de commerce de Paris

Une compagnie nationale de téléphone ?

La chambre de commerce et d'industrie de Paris, dans un document d'ensemble sur le crise du téléphone en France, suggère qu'un établissement public ou une compagnie nationale serait mieux à même, dit-elle, de promouvoir une véritable gestion industrielle et commerciale des télécommunications.

On retrouve dans cette proposition le désir des ingénieurs de la télécommunication de séparer le p. s. t. c., industrie de main-d'œuvre délicate, du téléphone, plus technique et rentable. Elle contient aussi en germe la suppression du secrétariat des P.T.T., ce qui permettrait de sortir des cadres trop contraignants de l'annuaire budgétaire et de la fonction publique, mais aussi des perturbations politiques : six ministres des P.T.T. depuis un an.

La suggestion de la chambre de commerce rejoint l'aménagement du projet de loi de finances pour 1975, déposé par M. Valéry Giscard d'Estaing, alors député : « Il est créé un établissement public de caractère industriel et commercial nommé Compagnie nationale du téléphone, écrit-il. Cet établissement est doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Il est chargé de mettre en place les équipements,

téléphoniques et d'en assurer la gestion. » Les syndicats des P.T.T. ont toujours dénoncé cette modification de structures et de statut dans laquelle ils ne voient qu'un moyen de démanteler le service public et de porter atteinte aux garanties du personnel. Le fait que ces nouvelles propositions émanent de la chambre de commerce de Paris les renforce dans cette opinion. Celle-ci n'aurait-elle pas mis en place, durant la dernière grave, un réseau postal suppléant pour le courrier industriel et commercial ?

Eten qu'il n'est pas encore prise connaissance de tous ces dossiers, M. Aymer Aohille-Fouli, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a rappelé qu'il n'était pas question de privatiser le téléphone et que se prévoyait aussi à l'unité des postes et des télécommunications, car, dit-il, ces deux secteurs « constituent un tout ». Le débat reste ouvert.

PÊCHE

La mer aux barricades

(Suite de la première page.) Les maires de La Rochelle, de Lezardrieu, de Douanenez, de Dieppe, de Boulogne, de Calais, de Sète, sont des hommes de gauche.

Financièrement, pour l'Etat, les pêcheurs ne pèsent pas lourd. Dans le budget des transports, on n'a un crédit de 800 millions de francs pour l'aide aux chantiers navals, 800 millions pour le casse des invendus mais 30 petits millions pour le coup de pouce à la construction de navires de pêche. Comment alors ne pas grincer des dents lorsque, devant les agriculteurs, les pêcheurs se font entendre, et que les pouvoirs publics promettent des « primes à la vache » ou des « aides sociales » de 1200 F par paysan, soit quasiment un treizième meurt de salaire.

Tempête et pollution

Plus que les emalleurs modernes de Beulogne, de Lezardrieu ou de Concarneau, ce sont les artisans des petits ports qui sont confrontés à une situation de plus en plus insupportable. Depuis septembre, le temps est détestable. Les petits pêcheurs de la Manche — à Etaples le chiffre d'affaires n'a progressé que de 2,4 %, en 1974, en France courante — ont encore plus mal encaissé ce coup de vent, car le rapportent beaucoup d'espèces communes peu recherchées (liou net, marlin, langouste, etc.) et les langoustines, ent malax — tenu tête ». Dans le même temps, il fallait aussi obéir à la direction des impôts, qui avait entrepris de remettre de l'ordre dans le système fiscal — inadapte — des artisans pêcheurs. Il fallait aussi faire face aux augmentations — phénoménales — du prix du gas-oil, des filets, des corraques et des bateaux, petits ou grands, en dépit des crédits assez avantageux accordés par le Crédit maritime mutual.

Certains professionnels sont au bord de la faillite. A Grand-Port-Philippe, près de la zone industrielle de Calata-Dunkarque, où l'on pêche des poissons poisons aux allures de monstres, le flottilla disparaît. A Audierne, dans les bourgs bigoudins au pied du phare d'Edemont, des dizaines de chalutiers de 19 mètres sont à vendre. A Doumanaz, les derniers langoustiers se comptent sur les doigts de la main. A La Rochelle, qui concurrençait sévèrement les Espagnols, la situation est critique. Les grands chalutiers industriels résistent mieux, mais leurs armateurs, ce qui n'est pas banal, se sentent associés, dans l'Ouest, à leurs salariés et eux artisans pour protester ensemble contre l'indifférence de l'Etat et singulièrement l'aveugle ministère des finances.

Si encore les institutions nationales ou internationales pouvaient certifier les méfaits de la conjonction comme c'est le cas dans l'agriculture l'Etat n'est pas le cas. Depuis cinq ans qu'elle existe, la réglementation européenne des pêches n'a, sur le marché fluctuant du poisson, qu'un effet négligeable. Les « prix

de détail » communautaires (le poisson excédentaire allant alors expédié aux usines à farine pour 20 centimes le kilo) sont toujours inférieurs de 40 à 50 % au cours du marché. Devant cette carence, la France et l'Allemagne ont essayé de mettre en place elles-mêmes des « prix-planchers », mais l'opération a finalement profité aux Néerlandais ou aux Britanniques. En outre, beaucoup d'espèces chères, comme par exem-

ple les langoustines, ne font actuellement l'objet d'aucune protection communautaire. Enfin, contrairement à ce qui se passe dans le secteur agricole, les organismes de producteurs doivent supporter eux-mêmes la majeure partie des frais de mise au rebut des poissons excédentaires. Résultat : certains fonds régionaux d'organisation des marchés, en Bretagne par exemple, sont à court de moyens de paiement et ne peuvent plus retirer à leurs adhérents les poissons qui, aujourd'hui, arrivent en abondance.

Structurelle, la crise a été amplifiée depuis deux ou trois semaines sous la coup d'une surproduction. On parle de pêches « miraculeuses ». Mais miraculeuses en quantité, donc évidemment pas en recettes. En même temps, les importateurs exécutent leurs contrats qui se trouvent donc honorés à une mauvaise période pour les pêcheurs français. Les installations frigorifiques regorgent et les consommateurs nationaux se montrent toujours réservés à l'égard

du poisson. On parle tant de pollution ? Exporter ? Malheureusement, sur ce chapitre, les professionnels n'ont jamais fait preuve d'un esprit très combatif. Il est vrai qu'ils n'ont jamais été payés à la criée de Lorient 150 F le kilo et le merlan 0,80 F. Or, à Quimper, dans les polsneries, le merlan valait 6 F et le lieu jaune 12 F. A Rungis, le carrel importé du Danemark était vendu 0,50 F...

Comment alors ne pas estimer raisonnable la revendication des pêcheurs qui demandent le créateur d'un fonds national de régularisation du marché, lorsqu'on sait que la FORMA pour l'agriculture est dotée de quelque 760 millions de francs. La pêche ne représente que 2 % en valeur de la production agricole. C'est là un pourcentage minime qui, certes, ne justifie peut-être pas une attention constante de l'Etat. Mais à Boulogne, Fécamp, Saint-Malo, Lezardrieu, La Rochelle, Saint-Jean-de-Luz, Port-Vendres et ailleurs, si le pêcheur pérorait c'est d'un seul coup un grand vide pour l'économie régionale. Directement ou indirectement, plus de cent mille personnes actives doivent, dans ce pays, leur emploi au commerce du poisson.

Mais le pêcheur c'est aussi, pour des centaines de foyers, le souvenir d'un des leurs emporté par une jambe du côté du Doggar-Bank ou des brumes des Iles Féroé. Souvenir qu'on honore avec autant de dignité que dans les familles des guérisseurs noirs qui savent aussi ce que signifie la tragédie de la mer.

Peur toutes ces raisons, les pouvoirs publics devraient sortir d'une trop longue indifférence pour les choses de la mer.

FRANÇOIS GROSCHARD.

ENVIRONNEMENT

Cavaliers et forestiers expriment leur désaccord sur les activités des Rangers de France

Les Rangers de France, cette association de cavaliers à uniforme paramilitaire qui se sont attribués la mission de surveiller les forêts françaises (« le Monde » du 11-12 août 1974), soulèvent de vives polémiques.

M. Jean Carlier, journaliste à R.T.L., vice-président de l'Association des Journalistes et écrivains pour la protection de la nature et de l'environnement, vient de démissionner du conseil d'administration de l'Association nationale pour le tourisme équestre (ANTE). Dans une lettre adressée à M. Jacques Genery, président de l'ANTE, M. Carlier exprime son refus de siéger plus longtemps au côté de M. Roger Macchia, « major » des Rangers. « Quelques incidents survenus au cours de l'année dernière confirment que cette association, dont les uniformes rouges et les grades (lieutenants) rappellent ceux de la célèbre police montée écossaise, ambitionne de devenir une sorte de police parallèle, sous prétexte de faire respecter la nature », souligne M. Carlier. Et il ajoute : « Je ne peux plus cautionner l'équivoque qui, à mon avis, porte préjudice à l'ANTE et au tourisme équestre par le conseil d'administration de notre association et de notre conseil, des Rangers de France, aux ambitions irréalistes et éventuellement dangereuses. »

En effet, il semble bien que cette curieuse « milice » continue à patrouiller dans les bois en usant de l'uniforme et des grades dont elle s'est dotée. Les Rangers exhibent une carte barrée de tricolore frappée d'un cachet de la gendarmerie nationale sous la mention « En liaison avec la gendarmerie et l'Office national des forêts le ministère de l'Agriculture et de l'Environnement ». A l'intérieur de cette carte, la mention du grade du porteur et l'empreinte digitale. Bref, de quoi faire croire que le document est tout à fait officiel. Pourtant, le 26 mai 1970, le directeur de la réglementation du ministère de l'Intérieur écrivait au directeur général de l'Office national des forêts, qui demandait une carte tricolore pour ses gardes forestiers : « Il m'apparaît, après étude, que ce projet semble difficilement réalisable en l'état des instructions assez restrictives données par M. le premier ministre. Il résulte, en effet, de ces instructions que les cartes d'identité à bande tricolore doivent être réservées aux seuls fonctionnaires d'autorité, nommés dans un emploi permanent dans le cadre de la fonction publique. » Devenu ce qu'il estime être une discrimination entre les « rangers » et ses

propres agents, le syndicat des forestiers a vigoureusement protesté. Il attend une réponse officielle.

Dans une lettre du 4 septembre 1974, le directeur de travail national des forêts explique au ministre de l'Agriculture que les activités et le fonctionnement militaire des Rangers « représentent un danger pour l'écologie » et qu'il lui appartient de juger si de tels agissements tombent sous le coup de la loi et justifient, le cas échéant, l'application de l'organisation « L'ONF », explique son directeur, M. Yves Betailaud, malgré les sollicitations des Rangers de France, n'entend avoir avec eux aucun contact, tout entretien risquant d'être interprété par leurs dirigeants comme une reconnaissance de fait.

Pourtant, le « major général » des Rangers, M. Roger Macchia, expliquait récemment à la télévision et dans une interview à l'agence Associated Press qu'il avait décoré deux ministres de l'ordre vert (décoration créée par les Rangers) et que les milieux officiels le soutenaient discrètement.

Il est vrai que ce « major général » n'entend avoir avec eux aucun contact, tout entretien risquant d'être interprété par leurs dirigeants comme une reconnaissance de fait.

« M. Bou vient dans l'île essentiellement pour désamorcer une situation explosive. Note, même si ses promesses devaient être intégralement tenues, les institutions coloniales actuelles et le système antidémocratique en vigueur sur place feraient retomber le peuple dans l'ornière, les mêmes causes produisant inévitablement les mêmes effets ».

Pour l'ARC et le P.P.C.A. (Parti du peuple corse pour l'autonomie), la Corse de demain ne peut être que dotée de l'autonomie interne. Pour les partis de gauche, et aussi pour ceux qui se réclament de la majorité présidentielle (mais le disent moins fort), elle doit être appelée à être à la propor-

PROTEGEZ VOTRE CAPITAL PAR UN INVESTISSEMENT DE PREMIER ORDRE A PARIS

- Bureaux et Locaux Commerciaux libres ou occupés
- Studios et Appartements tout confort dans des immeubles rénovés.

Vendus directement par propriétaire

UNION FONCIERE ; 766.51.08.
39, rue de Courcelles, 75008 PARIS

Gestion possible par nos soins
Sécurité et Rentabilité.

Lentilles de contact miniflexibles. Encore plus petites. Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez du mal à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.

Informez-vous chez :
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

LA CO

SECON LES

de l'emploi (120000)

Contrôler les licen

LABOURET EXOBIETS RARES

Une

TRINE

LA CGI

tant si

CONCERN

grandes

115

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

SELON LES DÉPUTÉS COMMUNISTES

La crise de l'emploi (1 200 000 chômeurs) exige des mesures immédiates

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale s'est réuni le mercredi 19 février, pour examiner la situation de l'emploi et les mesures à prendre pour faire face à l'extension du chômage et aux difficultés qui en résultent pour les familles... et pour étudier les problèmes de l'agriculture. Compte tenu de la gravité de la situation dans ces deux domaines, les députés communistes ont décidé d'adresser au premier ministre pour lui faire connaître leurs propositions et demander que la rentrée parlementaire, normalement fixée au 2 avril, soit avancée en mars pour en permettre la discussion et le vote.

TOTAL : application de l'accord du 21 octobre 1974 (et donc le gouvernement rechigne à assurer sa part de financement) ; extension de l'accord à tous les salariés non titulaires qui dépendent de l'Etat ; versement automatique et sans condition de l'aide publique à tout travailleur demandeur d'emploi ; augmentation du nombre d'employés de l'Agence nationale de l'emploi qui devrait gérer le travail intérimaire ; suppression du contrat à durée déterminée ; enfin, versement de 90 % du SMIC aux personnes qui n'ont jamais travaillé.

Contrôler les licenciements

Pour assurer la garantie de l'emploi, le groupe communiste demande donc qu'un contrôle réel soit donné aux travailleurs et aux élus « sur le bien-fondé des licenciements envisagés » et propose à cet effet :

- Le pouvoir de suspension des mesures de licenciement par les élus des comités d'entreprises ;
- La possibilité de recours, suspensif, à une instance extérieure à l'entreprise (commissaires paritaires de l'emploi, groupes paritaires, inspection du travail ou conseils de prud'hommes) ;
- La possibilité d'appel des décisions de ces instances devant les assemblées élues.

Pour le vice-président de la Commission européenne

Une croissance de 2 % en 1975 serait déjà un succès

De notre correspondant

Straubing. — Les temps de grande prospérité, sont définitivement révolus. Le taux de croissance de la consommation devra désormais être inférieur à celui de l'ensemble du produit national, a déclaré, le 19 février, devant le Parlement européen, le vice-président allemand de la Commission des Communautés, M. Wilhelm Haferkamp. Celui-ci a dressé un bilan sans complaisance des perspectives économiques pour les années 1975 et 1976.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

LA C.G.P.M.E. : les sous-traitants sont victimes de l'« inconcevable désinvolture » des grandes entreprises.

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises singère, dans un communiqué, de la « situation dramatique » d'un nombre très important de sous-traitants, victimes de l'« inconcevable désinvolture » avec laquelle ils sont traités par les grandes entreprises donneuses d'ordres.

« Celles-ci, qui étaient déjà arrogantes, ont le droit de modifier sans prévenir leurs conditions de paiement, procèdent actuellement à des annulations d'ordres ou à des reports de dates de livraison des marchés en cours ou encore à des reports de dates de paiement... Les programmes de fabrication sont donc tout à coup perturbés, les moyens de trésorerie asséchés et les possibilités d'emploi brutalement réduites ou même supprimées... M. d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, qui a reçu une délégation de la C.G.P.M.E., a annoncé la réunion prochaine d'une commission pour rechercher des solutions à ce problème.

SYNDICATS

M. MALTERRE : les cadres ont déjà dépassé la limite du supportable dans la lutte contre les inégalités.

Les cadres refusent catégoriquement de continuer à faire les frais de la lutte contre l'inflation et contre les inégalités sociales, a réaffirmé M. Malterre, président de la C.G.C., devant la presse, le 19 février. « Nous avons déjà dépassé la limite du supportable dans certains cas... Une nouvelle fois il a souligné que les salaires des cadres, au demeurant souvent modestes, étaient justifiés par leurs responsabilités dans la vie économique, alors que les profits abusifs viennent de catégories qui dissimulent leurs revenus.

Avant de dénoncer avec la force la spéculation immobilière, M. Malterre a dit que la C.G.C. était d'accord pour aborder ces questions au sein de la commission des inégalités sociales du VIF-Flan. La centrale va organiser un débat national en faisant agir ses unions régionales.

M. de Goussine, au nom des fonctionnaires C.G.C., a expliqué que sa fédération n'avait pu signer la récente convention dans la fonction publique, car l'accord, selon lui, n'est qu'un « ramassis d'expédients » entraînant de nouvelles distorsions dans la grille hiérarchique. « Le secrétaire d'Etat a dit que la C.G.C. avait commis une erreur politique en prenant la même attitude que la C.G.T. et la C.F.D.T., a ajouté M. de Goussine, mais notre fédération ne s'est déterminée que pour des raisons purement syndicales. »

LES RESERVES DE L'ASSURANCE-CHOMAGE COMPLÉMENTAIRE (ASSÉDIO) sont tombées de 1,60 milliard de francs en 1974 à 0,6 milliard actuellement, indique M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire de sa centrale. La diminution de ces réserves n'a cependant rien d'alarmant, estime-t-il, dans la mesure où les cotisations ont été portées cette année de 0,80 à 1,80 % des salaires.

IMMIGRATION

Les déclarations démagogiques du gouvernement ne peuvent masquer l'aggravation de la situation des travailleurs étrangers affirment la C.G.T. et la C.F.D.T.

La C.G.T., la C.F.D.T. et une quinzaine d'associations (1) organisent, le vendredi 21 février, une journée d'information et d'action sur l'immigration. Des meetings et des délégations auprès des autorités préfectorales sont prévus ; à Paris, des représentants des deux syndicats et des associations se rendront au secrétariat d'Etat à l'immigration.

Les organisateurs de cette journée entendent dénoncer « les déclarations démagogiques » du gouvernement et de M. Paul Dijoud qui « ne peuvent masquer l'aggravation de la situation des immigrés » et revendiquer « l'égalité des droits entre tous les étrangers et français dans tous les domaines, y compris en matière d'emploi », ainsi que la régularisation de tous les immigrés en France, à l'exception de la politique anarchique du gouvernement, des employeurs, des travailleurs et marchands d'hommes.

Dans un document d'une vingtaine de pages élaboré à l'initiative de cette journée, la C.G.T. et la C.F.D.T. font une analyse critique de la politique actuelle du gouvernement et du patronat à l'égard de l'immigration.

• L'IMMIGRATION CLANDESTINE

« Il est de bon ton aujourd'hui, écrit la C.G.T. et la C.F.D.T., de dénoncer l'immigration sauvage comme la cause de tous les maux. Mais on se fait oublier qu'on ne peut effacer en quelques mois, voire en quelques années, les méfaits d'une politique déshéritée du patronat, encouragée et officialisée par les pouvoirs publics, politique qui a abouti en fait à développer ce type d'immigration. »

Les deux syndicats demandent que la situation des « déshérités de métiers » de travailleurs qui s'ajoutent et travaillent en France, parfois depuis des années, soit régularisée.

• LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Malgré la décision du gouver-

nement de suspendre l'immigration, des contrats d'une durée minimale de deux mois ont été accordés « sous la pression des organisations patronales », notamment pour les vendanges dans le Midi. Mais, selon la C.G.T. et la C.F.D.T., au bout de trois semaines ou quatre mois, beaucoup de ces travailleurs ont été licenciés par leurs employeurs et ont perdu de ce fait leur droit au travail et leur droit au séjour.

Les deux syndicats dénoncent ce « scandale des contrats saisonniers » dont la notion a été affirmée, étendue de l'agriculture au bâtiment par exemple, « Pendant que des travailleurs sont licencés arbitrairement et livrés à la rue, on continue d'introduire de nouveaux travailleurs ».

• LA RÉGLEMENTATION ET L'ACCUEIL

Les deux syndicats mettent une nouvelle fois en cause l'utilisation systématique par le gouvernement de circulaires pour régler l'immigration ; ces circulaires vont tantôt à l'encontre des lois — allusion aux circulaires Marcellin-Fontanet — tantôt modifient des accords internationaux (circulaire du 30 novembre 1974 à propos des ressortissants de certains pays d'Afrique).

Par ailleurs, la C.G.T. et la C.F.D.T. citent dans leur document de nombreux exemples tendant à prouver que l'accueil et l'encadrement des immigrés sont « de plus en plus confiés aux services de police ».

• L'AIDE SOCIALE

Chiffres à l'appui, les deux syndicats tendent à démontrer que le financement de l'action sociale pour les immigrés est fait à partir de fonds qui normalement devraient leur revenir sous forme de prestations familiales directes. Ces prestations sont un salaire différé, estiment les syndicats ; mais, pour les travailleurs dont les familles sont restées dans le pays d'origine, elles ne sont versées qu'au prorata du niveau des allocations dans ce pays. Selon la C.G.T. et la C.F.D.T., les familles d'immigrés résidant hors de métropole auraient dû toucher 283 millions de francs en 1973 au titre des allocations familiales aux taux français ; elles n'ont reçu que 277 millions, et 118 millions ont été versés au Fonds d'action sociale.

Les deux syndicats mettent en cause toute la politique d'action sociale du gouvernement à l'égard des étrangers, « qui rappelle, dans des formes modernisées, l'assistance dont fut accablée à sa naissance, et longtemps après, la classe ouvrière française ».

Les protestants ont écrit contre l'attitude du secrétariat d'Etat à l'immigration, qui « entend éliminer systématiquement les organisations syndicales, comme les organisations d'accueil ou d'aide aux immigrés de caractère populaire, pour réserver le monopole de l'intervention dans tous les domaines à des organisations privées para-gouvernementales ou en exerçant des pressions inadmissibles sur celles qui ne partagent pas les conceptions du pouvoir ».

(1) La CIMADE (service œcuménique d'aide), le M.R.A.P. (mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix), l'ACTI (Association chrétienne des travailleurs italiens), l'AFI (Association franco-italienne), l'ITACA (Institut national confédéral d'assistance aux travailleurs italiens), l'Amicale des Algériens et Européens la Ligue des droits de l'homme, l'Association des originaires du Portugal, l'A.M.P. (Association des Marocains en France), le FASTI (Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés), l'U.G.T.S.P. (Union générale des travailleurs étrangers en France), le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés), etc.

• LE COMITÉ DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

proteste contre les propos de M. Dijoud concernant le récent rassemblement des travailleurs sans papiers à Montpellier. « M. Dijoud refuse le droit d'expression et de revendication, à ces travailleurs sous prétexte qu'ils sont étrangers et qualifiés d'irréguliers. Or c'est la politique gouvernementale actuelle qui crée des clandestins et les maintient dans l'irrégularité », écrit le comité.

Une délégation de représentants des « sans papiers » devait se rendre ce jeudi 20 février au secrétariat d'Etat à l'immigration, puis à la présidence de la République pour y déposer des lettres de protestation.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
48 heures	5 1/2	6 1/2	1 1/2
1 mois	6 1/2	7 1/2	2 1/2
3 mois	7 1/2	8 1/2	3 1/2
6 mois	7 1/4	9 1/4	4 1/4

REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA RÉGION DU CAIRE

42, Ramsès Street
Le Caire
P.O. Box N° 5, Le Caire

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

pour la fourniture et l'érection du matériel mécanique et électrique nécessaire à une nouvelle usine de traitement des eaux à EMBABA dans le grand Caire. Cette usine devra, dans un premier stade, avoir une capacité de 300.000 mètres cubes par jour pour parvenir ensuite à une capacité de 600.000 mètres cubes par jour.

Les offres devront parvenir avant le samedi 7 juin 1975, à midi, et être accompagnées d'un dépôt provisoire représentant 2 % de la soumission.

Les documents concernant cet appel d'offres peuvent être acquis depuis le 5 février 1975 au prix de 100 livres égyptiennes les deux exemplaires.

AUJOURD'HUI A MONTPARNASSE



ouvre une nouvelle agence

117, rue de Rennes

LA BOURSE AUX OBJETS RARES

LES VERRERIES DE NOS GRANDS-MÈRES
3, marché Biron, 93400 ST-OUEN
Verres anciens 1630-1930
TOUS LES RESSORTISSEMENTS
Services de cristaux tout style
Tél. : 255-72-20

ACHAT - J. PAUL DUMAS - VENTE
8, r. A-Comte, LYON-2^e. T. 37-11-18
Marqueterie - Bois dorés XVIII^e s.

LE TRIBUNAL - ANTIQUITES
IMPORTATEUR - Vend directement
Meubles et Objets populaires d'Espagne et d'Angleterre. Stock Import. portes, volets, défenses - 82, RUE ST-DENIS, PARIS - Tél. : 238-01-01

POTERIE DE LA COLOMBE
Porcelaine de grès rustique
15, rue d'Argenson (8^e) - 285-25-92

Achat - ANDRÉE VYNCKE - Vente
Marché Cambo, stand 38, ST-OUEN
Pâtes de verre : Galle, Whiter, Argy-Fousseut, Daum. T. 273-08-62.

TOUT LE BOIS D'ORE
Consoles, glaces, meubles, boiserie
J.-A. BROCHARD
Marché Biron, stand 14 - ST-OUEN
et 31, r. des Cloys, Paris 508-08-22
VENTE AU COMMERCE

COMPAGNIE DES MERS DU SUD
Poteries paysannes anciennes.
Nord-Sahariennes
et Haut-Atlas Marocain
3, rue des Précheurs, PARIS (1^{er}).

DOCUMENTS HISTORIQUES
Objets de collection
DENISE DEBRAY
130, marché Biron, SAINT-OUEN

XAVIER - Céramiques - DAN, 30-48
Bijoux, céramiques
17, rue des 4-Vents - ODEON

ARTISANAT DU QUEBEC
18, rue Saint-Sulpice - 033-79-66
Email sur verre - Mécaniques
indiennes - Sculptures esquimaudes
Bijoux anciens.

Pour toutes annonces de professionnels ou de particuliers dans cette rubrique, tél. 742-43-41.

re de Paris
phone ?
dans un
France
nie auto
voir un
bureau

es
tant de po-

tionnel, sur le
tonnels ne
un esprit
de l'Etat
de l'Etat
de l'Etat

inflexible
lites
lances

صحة من الامل

0 h 2
2 1 8
- 2 5 9

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SÉCURITÉ SOCIALE

Le Conseil d'État annule l'arrêté ministériel approuvant la convention avec les médecins

Les caisses proposent de régulariser la situation

Le Conseil d'État vient d'annuler l'arrêté ministériel du 29 octobre 1971 qui approuvait la convention nationale signée par la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et les caisses d'assurance-maladie.

Une loi votée en mai 1971 avait élargi la Sécurité sociale à signer non plus les conventions départementales, comme cela existait auparavant, mais une convention nationale avec « le ou les syndicats représentatifs ». Or, seule la C.S.M.F. a ratifié la convention de 1971, qui vient à expiration le 1^{er} mai 1975. La Fédération des médecins de France (F.M.F.) n'ayant paré le texte qu'elle publie sur le site de son journal, le médecin de Lyon, connu par ses réticences à l'égard du système conventionnel, le Conseil d'État a estimé que la convention devait être signée, avant l'approbation gouvernementale, par « les » syndicats représentatifs puis, dans le secteur médical, il y a deux organisations nationales reconnues sans réponse. — J.-P. O.

Outre les problèmes d'interprétation aux conséquences importantes que risque de poser le déclinaison du Conseil d'État en matière de politique contractuelle, l'annulation crée un vide juridique : la convention existe toujours mais ne peut plus être appliquée. En droit, cela signifie que les assurés ne peuvent plus être remboursés à 70 ou 80 %, et que les médecins perdent les avantages sociaux et fiscaux prévus par la convention. En fait, le ministre du Travail a déclaré que « en tout état de cause, les remboursements étaient maintenus sur les bases actuelles ».

De leur côté, les caisses d'assurance-maladie ont aussitôt décidé de consulter les deux syndicats médicaux pour régulariser la situation. Cette procédure sera-t-elle acceptée par la C.S.M.F. et la F.M.F. ? Les deux instances médicales pourraient être tentées d'utiliser à leur profit le nouveau pouvoir qui vient ainsi de leur être donné, au moment même où elles estiment que certaines de leurs revendications restent sans réponse. — J.-P. O.

EUROPE

EN 1975

Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique livreraient moins de sucre que prévu à la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes) — Lors des négociations avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) qui se proposent d'établir avec elle des liens privilégiés, la Communauté européenne s'était déclarée prête à leur acheter 1 400 000 tonnes de sucre par an pendant sept ans, à un prix proche de celui qu'elle garantit à ses propres producteurs (« Le Monde » du 4 février).

Les représentants des pays A.C.P. producteurs de sucre avaient donné leur accord de principe au schéma ainsi proposé par la C.E.E., mais il avait été alors entendu que chacun des deux côtés, dans les deux semaines suivantes, les quantités exactes qu'il était prêt à livrer à la Communauté durant les sept prochaines années. C'est maintenant chose faite : les engagements souscrits par les pays A.C.P. et par l'Inde (qui s'est fait reconnaître pour son sucre des droits analogues) portent sur environ 1 260 000 tonnes métriques de sucre blanc.

Le seul des A.C.P. qui n'ait pas proposé comme maximum par la C.E.E. n'est donc pas tout à fait atteint. Les pays producteurs de

la Communauté ne s'en plaindront pas car, compte tenu de la politique d'expansion de la production betteravière, récemment décidée par le Conseil, ainsi que des engagements pris en faveur des pays A.C.P., il n'est nullement exclu que la C.E.E. dispose d'excédents de sucre des années prochaines.

L'engagement des pays A.C.P. de livrer 1 260 000 tonnes de sucre par an prendra effet à compter du 1^{er} juillet 1975. Cependant, afin de permettre à la C.E.E. de faire face plus facilement à une situation d'approvisionnement immédiat difficile, les pays A.C.P. se sont également engagés à lui fournir environ 400 000 tonnes au cours du premier semestre 1975. Ph. L.

ÉNERGIE

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Mentré de Loye est nommé délégué général à l'énergie

M. Blancard remplace M. Hirsch à la présidence de Gaz de France

Le conseil des ministres a approuvé, sur la proposition du ministre de l'Industrie et de la Recherche, la nomination comme délégué général à l'énergie, à compter du 4 mars 1975, de M. Paul Mentré de Loye, directeur des affaires générales de la Direction de l'Énergie et du Gaz de France. M. Jean Blancard, ingénieur généraliste, a été nommé directeur de la Direction de l'Énergie et du Gaz de France.

Le mandat de M. Blancard prendra effet le 27 janvier 1975 en même temps que le mandat des autres membres du conseil. M. Mentré de Loye est né le 26 juin 1925 à Nancy (M.-et-M.). Polytechnicien, ingénieur des finances, il est chargé de l'inspection générale des finances (1963) puis à la Direction de l'Énergie et du Gaz de France (1968). Administrateur depuis 1970 au Fonds national international (1970), délégué pour les investissements dans la société Trapi (depuis 1968), de la société Univas (depuis 1968) et de la société GDF (1970-1971), et devient conseiller technique du ministre de l'Économie et des Finances. M. Paul Mentré de Loye est directeur du comité directeur des clubs Perspectives et Réalités (créés en 1968 par M. Giscard d'Estaing), et a été directeur du Crédit national.

LA NOMINATION DE M. MENTRÉ

Un « ordre » menacé ?

M. Mentré remplace M. Blancard à la délégation générale à l'énergie. Un polytechnicien remplace un autre polytechnicien. C'est chose commune.

C'est aussi la seule qualité qui soit commune aux deux hommes. Le nouveau délégué est inspecteur des finances, l'ancien ingénieur généraliste du corps des mines. Le nouveau a fait carrière dans le secteur privé, le précédent dans le secteur public. M. Mentré de Loye est un homme de terrain, il participe au comité directeur des clubs Perspectives et Réalités et à la Journée nationale de l'énergie. M. Blancard est, au contraire, un technocrate pur ; ce fut un membre important de ce que l'on pourrait appeler l'« ordre » français du pétrole, jusqu'à maintenant quasi monopolisé par le corps des mines et dont le grand maître est le commandant M. Guillaumat, P.-D.G. du groupe ELF. M. Blancard et Guillaumat avaient suivi des chemins parallèles : direction des carburants, ministères des affaires, bureaux de recherche du pétrole.

La nomination de M. Mentré est-elle une retombée de rapport Schartz, qui avait souligné le problème posé par l'« ordre » français du pétrole ? Ce serait beaucoup dire, car il a d'autres fondations, et M. Mentré n'est pas un homme de terrain. Il est possible que le rapport Schartz serve tout de même au gouvernement de levier pour une tentative de réforme. Ph. S.

M. JEAN BLANCARD

M. Jean Blancard est né le 18 août 1914, à Paris. Polytechnicien, ingénieur en chef du corps des mines, il a été, de 1951 à 1963, directeur des carburants à l'Administration centrale du ministère de l'Industrie et du Commerce, administrateur de Gaz de France (1959-1963), délégué ministériel pour l'armes de l'air (1963-1965), président du conseil de recherche du pétrole (1965-1968), puis vice-président et directeur général de la branche extraction-production de l'ERAP.

Vice-président de la région Renault (1968-1969), président de la Société française de recherches et d'exploitation pétrolière (SOFREP) de 1968 à 1969, il a également été président de la SNECMA de 1964 à 1968. Nommé en 1968 délégué ministériel pour l'armes de l'air, il a occupé ce poste jusqu'au 19 décembre 1971, date à laquelle il est nommé délégué général à l'énergie. M. Jean Blancard est commandeur de la Légion d'honneur.

CORRESPONDANCE

Poursuivre l'inventaire de nos gisements de houille

A propos de notre récent éditorial « La France et le pétrole », M. J. Bicot, président de la Société géologique de France, nous écrit :

Certes la France sera pendant très longtemps contrainte d'importer une grande partie de l'énergie qu'elle consomme, mais toutes ses possibilités ne résident pas dans le pétrole, contrairement à ce que relate votre éditorial. Il existe en France des gisements de houille, dont l'importance est très minime par les sphères gouvernementales, qui ont négligé d'ailleurs depuis 1969 d'en poursuivre l'inventaire. Si des gisements comme celui de Lons-le-Saulnier ont été partiellement reconnus et pourraient être en exploitation d'un jour à l'autre lorsque la nécessité s'en fera sentir, d'autres indices découverts par hasard à l'occasion de recherches de pétrole n'ont fait l'objet d'aucune valorisation. Tel est le cas des indices de la région de Châteauroux, mis en évidence par les sondages pétroliers d'Arpenteuil et de Ciron. Contrairement aux pays voisins, notamment l'Allemagne, qui consacrent des crédits énormes aux reconnaissances de leurs bassins houillers, la France a totalement abandonné ce type d'étude. Comment peut-on affirmer que les gisements français ne valent pas la peine d'être exploités ?

Un autre argument, financier celui-là, peut être évoqué : le prix moyen de la tonne de houille extraite des bassins français en juillet 1974 était de 180 F. L'équivalent pétrolier, à 9 dollars le baril, valait 310 F. Or, ce n'est pas le prix d'exploitation de la houille qui a augmenté le prix d'achat du baril à lui aussi subi une augmentation supérieure à 10 %. Par conséquent, à l'heure actuelle, l'exploitation des bassins houillers français est rentable par rapport aux importations de pétrole. De plus, le développement de cette industrie nationale permettrait d'économiser des devises et de réduire le chômage.

Beaucoup d'industriels français seraient prêts à reconverter leur industrie au charbon mais ne peuvent le faire faute d'approvisionnement assuré. Quant à évoquer la parité de la thermie nucléaire, cela tient de la plus haute fantaisie en effet, même si le programme nucléaire se développait à la cadence maximale envisagée par le gouvernement, la France devrait disposer encore en 1995 d'une quantité d'énergie électrique non nucléaire équivalente à 800 millions de tonnes de charbon. Certes on pourra faire appel au pétrole pour fournir cet appoint.

L'exploitation des gisements de houille français apparaît donc non seulement souhaitable, mais impossible d'éviter au-delà de l'horizon 1985 pour éviter les hématémorragies de devises, et le chômage.

INDUSTRIE

Dénouant le gaspillage des subventions publiques

M. Fajon (P.C.F.) attaque la société Dassault

M. Etienne Fajon, membre du secrétariat du parti communiste, a mercredi 19 février, lors de la tribune libre de F.R. 3, attaqué violemment M. Marcel Dassault.

Après avoir chiffré à soixante milliards de francs par ans le gaspillage dû aux subventions et dotations dont bénéficient certaines sociétés industrielles, le député de Seine-Saint-Denis a rappelé que son parti réclame la nationalisation de Citroën.

Enfin il a présenté au télé-spectateur un document de la Direction générale des douanes, qui prouve péremptoirement, a-t-il dit, que M. Dassault a la possibilité de transférer des fonds en Suisse selon son bon plaisir.

L'humanité du 20 février ajoute ce commentaire : Sur chaque vente réalisée à l'étranger, ce « brave » M. Dassault met de côté une somme rondelette égale à 2 % du chiffre d'affaires réalisé. Dans les documents officiels dévoilés hier par Etienne Fajon et portant notamment sur une vente au Pakistan de janvier 1972, on appelle ça une « commission occulte ».

En 1972, les députés communistes ont déposé un projet de loi. Par l'intermédiaire de Robert Ballanger et de Pierre Villon, ils avaient demandé au gouvernement d'expliquer, M. Debré et Schumann, respectivement ministres de l'Armée et des affaires étrangères, avaient alors reconnu que la redevance de 2 %, que doivent en principe verser à l'Étôt les sociétés qui exportent des matériels fabriqués avec des crédits publics, était en général abandonnée aux firmes privées concernées, au profit de la « concurrence internationale ».

Résultat : M. Dassault, qui est déjà passé maître dans l'art de piller les fonds publics, a pu verser en 1972 et en 1974 environ 4,8 milliards d'anciens francs sur son compte suisse.

« Sans fournir aucune justification sur l'emploi et la destination de ces fonds. »

« Le propriétaire de Jours de France s'en sert-il pour spéculer sur les monnaies (peut-être même le franc) ? Pour faire des coups de Bourse ici ou là ? Personne n'en sait rien. Car personne ne peut rien savoir. C'est cela, le « libéralisme » à la source piecordienne. »

« L'humanité » publie les photos de deux documents concernant le groupe privé aéronautique Dassault. Le premier document est la lettre sous timbre confidentiel adressée par la direction générale de Dassault International — en date du 28 janvier 1972 — au Crédit lyonnais pour lui demander de payer une « commission occulte » dans le cadre, précise la lettre, « des accords obtenus de la direction générale des douanes ». Le montant de cette commission est de 232 223 dollars (environ 1 million de francs) et il paraît se rapporter à un contrat d'armes avec le Pakistan, qui a échoué dès le départ.

Le second document, qui date du 10 décembre 1974, est relatif à un démande d'autorisation de transfert de fonds — soit 753 500 F — en faveur du compte Dassault International tenu par l'agence de Genève du Crédit lyonnais.

Il semble que le premier de ces deux documents pourrait se rapporter à une commission (évaluée à 0,25 %) du montant total du marché attribué — comme c'est souvent le cas lors de contrats étivés au militaires à l'exportation — à un intermédiaire qui a facilité les contacts entre le client et son fournisseur. A propos du transfert d'argent entre la France et la Suisse, il convient sans doute d'observer que le groupe Dassault-Breguet est depuis un certain temps en discussion avec le gouvernement helvétique pour la livraison éventuelle d'armes Mirage et que des missions françaises se rendent fréquemment en Suisse à cette occasion.

COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Ségard annonce une simplification des procédures à l'exportation

Des bureaux d'accueil seront, à partir du 1^{er} mars, créés auprès du Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) et de la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) afin d'assurer une meilleure information des candidats à l'exportation. C'est une des mesures annoncées, ce mercredi 19 février, par M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, au cours d'une conférence consacrée à la simplification des procédures à l'exportation.

Une exportation « normale » de Paris via Dunkerque exige cent quarante documents, dont quarante-cinq de type et de nature différents, et les frais administratifs sont estimés à 3 % de la valeur des échanges. A partir du 1^{er} mars 1975, toutes les formalités d'importation et de transit pourront s'effectuer à l'aide de trois imprimés seulement, ce qui sera étendu aux exportations après accord à Bruxelles.

Un « passeport à l'exportation » doit être délivré par le C.F.C.E. auprès d'un certain nombre d'entreprises. Ce document, qui sera disponible dans un délai de six mois, doit faciliter les rapports des petites et moyennes entreprises exportatrices et des prestataires de services auxquelles elles ont obligatoirement recours (transporteurs, assureurs, commissionnaire en douane, banque), en regroupant toutes les instructions nécessaires. Enfin un guide sur les contrats d'exportation de biens d'équipement sera publié d'ici deux mois.

Cependant une commission « moyennes et petites entreprises-exportation » vient d'être constituée par le Conseil national du patronat français en vue d'étudier les problèmes spécifiques de ces firmes dans leur action d'exportation à l'étranger et de présenter des suggestions concrètes. Par ailleurs la commission de la C.E.E. doit faire la semaine prochaine des propositions au conseil des ministres des Neuf afin de réduire les procédures européennes. La Communauté économiserait probablement en 1975 120 millions d'unités de compte (1 U.C. = 120 milliards) grâce à la simplification des formalités douanières.

AFFAIRES

Les Nouvelles Galeries ouvrent un magasin dans la région parisienne

Les Nouvelles Galeries, chaîne de cinquante-huit grands magasins provinciaux, va s'installer, pour la première fois, dans la région parisienne avec un magasin de 19 000 mètres carrés, au centre commercial régional d'Évry, qui ouvre ses portes le 19 mars prochain.

Le groupe des Nouvelles Galeries, qui comprend en outre les huit magasins de la région B.E.V., une chaîne de cinquante-six magasins populaires Uniprix, et une chaîne de vingt-cinq magasins affiliés, a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 7,7 milliards de francs, contre 6,7 milliards en 1973 (+ 15,6 %). Les responsables du groupe investissent 360 millions de francs en trois ans, à la fois dans la création de nouveaux magasins et dans la rénovation des unités existantes, et y adjoignent des parkings lorsque c'est possible, en accélérant la création, en périphérie des villes, de « centres maison et jardin » et en créant en

province une chaîne de magasins spécialisés E.V.C. de 3 000 mètres carrés environ, consacrés au bricolage et à l'entretien de la maison.

De plus, les dirigeants du groupe caressent l'idée de donner naissance à une chaîne de supermarchés alimentaires de luxe et d'adjointer à l'activité « grands magasins » un secteur de vente par correspondance.

Enfin, le groupe procédera, avant la fin de cette année, pour bénéficier des avantages fiscaux encore attachés à ces opérations, à une restructuration juridique, dont la forme n'est pas encore arrêtée.

LE GROUPE FROMAGER BONGRAIN, qui produit notamment le « Caprice des deux », le « Récollet », le « Tartare », le « Ceramont » et le « Fromage des chaumes », vient de conclure avec les Établissements Lerebourg, numéro un des confitures en France, des accords commerciaux et financiers. Cette opération sera soumise à une prise de contrôle de Lerebourg, groupe familial établi à Nancy, par Bongrain.

CHRYSLER NE VERSERA PAS DE DIVIDENDE TRIMESTRIEL. — Pour la première fois depuis trente-sept ans, Chrysler, troisième constructeur automobile américain, ne versera pas de dividende trimestriel. Cette décision illustre les difficultés de Chrysler qui a perdu, en 1974, 52 millions de dollars (224 millions de francs environ). La situation des autres groupes est meilleure. Ainsi, General Motors a réalisé en 1974 un bénéfice de 930 millions de dollars (4,30 milliards de francs environ) et une hausse de 20 % de son chiffre d'affaires.

REVILLON PREND UNE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE ROUDIÈRE

Revillon frères a pris une participation de 10 % dans le capital de la société André Roudière, premier producteur français de tissus de laine, qui emploie mille deux cents personnes et a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires d'environ 250 millions de francs. L'opération a été réalisée au bonsoir par l'intermédiaire de la Compagnie internationale de banques, filiale de la holding Revillon frères.

Le groupe Revillon, qui, outre ses activités traditionnelles (textiles et parfums), détient des participations dans divers secteurs (banques, immobilier, assurances), s'était déjà intéressé au secteur textile en acquérant plus de 90 % du capital d'Albert Massard, spécialisé dans les tissus de soie.

Un échange d'administrateurs aura lieu entre Roudière et Massard.

LA BAISSÉ DU DOLLAR

MENACE L'HORLOGERIE SUISSE

La faiblesse persistante du dollar cause un grave préjudice commercial à l'industrie horlogère suisse, la première du monde, qui exporte plus de 90 % de sa production. Devant la baisse continue de leurs ventes, plusieurs entreprises horlogères helvétiques, qui avaient déjà comprimé leurs effectifs il y a peu de temps, ont été amenées à procéder à de nouveaux licenciements.

La firme Bulova, dont le capital est détenu à majorité par des capitaux américains, annonce la mise à pied de 215 personnes, dont 72 % d'étrangers, sur les 1 285 qu'elle emploie. De son côté, les entreprises horlogères suisses ont licencié 35 personnes, dont 22 % d'étrangers. Pour lutter plus efficacement contre la concurrence américaine, la Fédération horlogère suisse a préconisé, au cours d'une récente conférence de presse à Genève, la mise en place d'un double marché des changes.

L'horlogerie française n'est pas encore affectée par la baisse du dollar. Ses affaires restent bonnes. Le licenciement d'ouvriers français en Suisse va même lui permettre de pallier la pénurie de main-d'œuvre, qui sévit dans le Haut-Doubs. Dans les milieux professionnels, on craint toutefois que les difficultés de l'horlogerie suisse, grosse cliente de fabricants français de pièces détachées, ne reflaillent sur ce secteur industriel, qui réalise 38 % environ du chiffre d'affaires de la profession. — A. D.

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, entrepreneur de consultant, a été nommé directeur des entreprises nationales françaises. Il a reçu mercredi 19 février M. Ravaut, président-directeur général de la SNECMA, et s'est entretenu le 30 janvier avec M. Dreyfus, président-directeur général de la région Renault.

AFFAIRES ou LOISIRS...
Pour votre séjour sur la COTE D'AZUR

MATTEI
Le moins cher des grands loueurs.

Si vous prenez l'avion, réservez AVANT VOTRE DÉPART la voiture de votre choix... nous vous attendrons aux aéroports de NICE et TOULON-HYERES.

A titre d'exemples :	la semaine — le km	
FIAT 127 - RENAULT 5 TL	32,40	0,24
PEUGEOT 104 - 204 - SIMCA 1100 GLS	34,80	0,30
PEUGEOT 304 - RENAULT 12	38,40	0,34
PEUGEOT 504 - RENAULT 16 TL	45,60	0,41
	prix T.T.C.	

Reservations :
à PARIS : (1) 345.56.10 Service Province ● à NICE : (193) 87.14.30
Aéroport NICE-COTE D'AZUR : (193) 83.13.65 ● TOULON : (194) 92.74.32
HYERES : (194) 89.11.50 ● SAINT-RAPHAEL : (194) 95.06.38 ●
CANNES : (193) 39.36.30 ● MONTE-CARLO : (193) 30.50.81 ●

80 AGENCES EN FRANCE

Je m'inscris

LES FINANCIERS DU

LES FINANCIERS DU

LES FINANCIERS DU

LES FINANCIERS DU

LES FINANCIERS DU

LES FINANCIERS DU

LES FINANCIERS DU

LES FINANCIERS DU

LES FINANCIERS DU

صكنا من الامل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Le conseil d'administration de la Société Foncière Lyonnaise a pris connaissance, au cours de sa séance du 11 février 1975, du chiffre d'affaires réalisé par la société en 1974...

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Dans sa séance du 18 février 1975, le conseil d'administration de la Société Générale Alsacienne de Banque a procédé à l'examen du bilan et des résultats au 31 décembre 1974...

BIS S.A.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, provisoire de l'exercice 1974 s'élève à 515 225 F contre 455 000 F pour l'exercice 1973, soit une augmentation de 13,4 %.

LE CHALEUIL

4, rue de l'Arcade (8^e) - 253-52-13 SALONS PARTICULIERS POUR REPAS D'AFFAIRES

meubles de style et rustiques... du mont st-michel

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Au cours de sa séance du 18 février 1975, le conseil d'administration du Crédit Industriel et Commercial a arrêté le bilan au 31 décembre 1974...

ÉPARGNE-VALEUR

Nommé, par arrêté du ministre de l'économie et des finances, membre du Collège de la Commission des opérations de Bourse, M. Gaston Dufosse a estimé que ses nouvelles fonctions ne lui permettant pas de conserver son mandat de président du conseil d'administration de la Société Epargne-Valueur...

SÉLECTION MONDIALE SICAV

Dans sa réunion du 15 février 1975, le conseil d'administration a décidé, après avoir arrêté le compte de liquidation de l'exercice, de proposer, à l'assemblée du 27 mars 1975, la mise en distribution d'un dividende net de 3,80 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 0,40 F...

CÉRABATI EN IRAN

Cérabati apporte le know-how à la firme iranienne Sepahan Tile Industries qui construit près d'Ispahan une usine de carreaux de céramique d'une capacité annuelle de 2 millions 500 000 mètres carrés.

SIEMENS

Information destinée aux actionnaires de Siemens

Après la flambée des commandes, une croissance continue

Au cours du premier trimestre de l'exercice commencé le 1er octobre 1974, le volume des commandes nouvelles s'est accru de 13% par rapport à la même période de l'année précédente.

tombés à 218 000, en baisse de 1%, alors qu'à l'étranger, ils ont atteint 90 000 personnes; dans certains pays, il a cependant fallu procéder à des réductions de personnel.

Le chiffre d'affaires mondial a augmenté de 12% au cours du premier trimestre. Près de la moitié de cet accroissement a été le fait de réajustements de prix.

Les investissements réalisés pendant le premier trimestre ont atteint 418 millions de francs, soit 24% de plus que l'année précédente.

Le carnet de commandes s'est accru de 5% et assure toujours un plan de charge moyen de 10 mois. Cependant, le niveau d'activité varie beaucoup d'un secteur à l'autre et une partie des capacités de production connaît un taux d'utilisation insuffisant.

Nous avons ramené de 25% à 5% notre participation dans Deutsche Datel-Gesellschaft für Datenfernverarbeitung mbH, Darmstadt et ce, à partir du 1er janvier 1975.

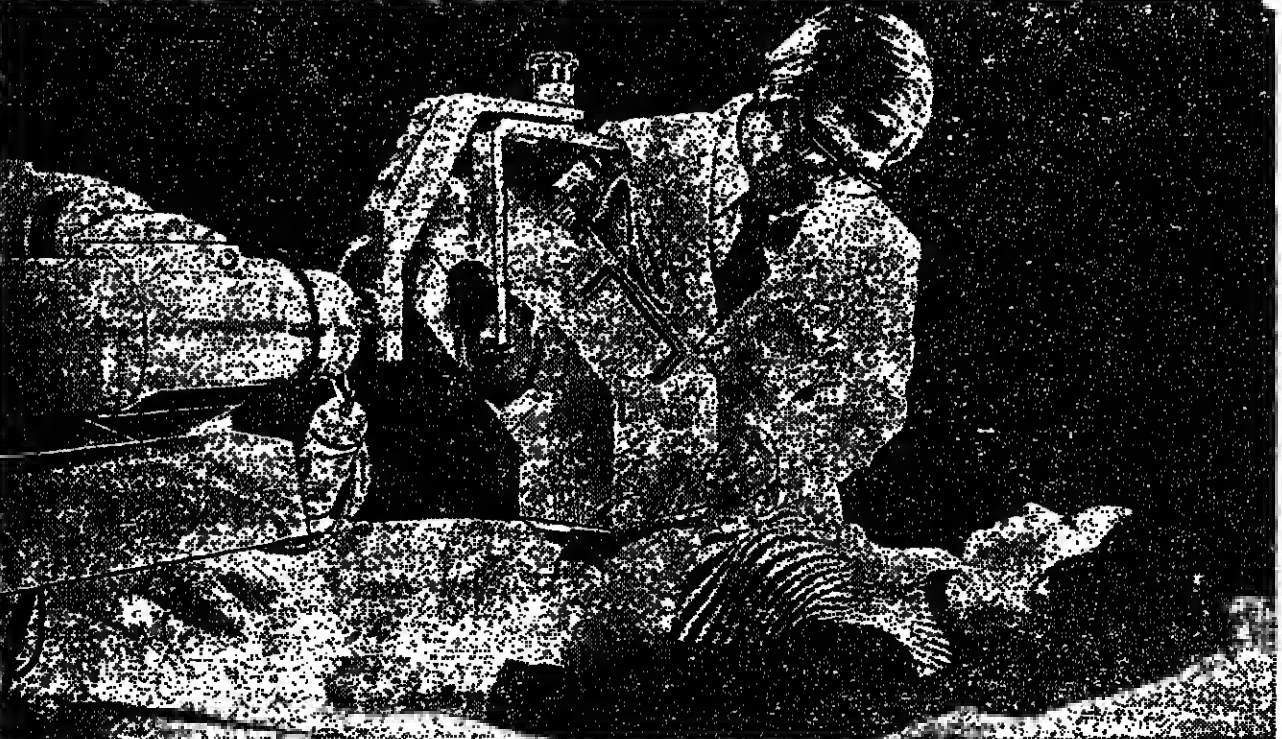
La progression des affaires réalisées à l'étranger et la stagnation du marché intérieur se reflètent également dans l'évolution du personnel.

En Allemagne, les effectifs sont

Table with 3 columns: Trimestre (73/74, 74/75), Variation, and rows for Orders registered, Revenue, and Orders in backlog.

Table with 3 columns: 30.9.74, 31.12.74, Variation, and rows for Personnel, Expenses, Investments, Stocks, and Net Income.

Montants convertis au cours moyen coté à la bourse de Francfort le 31 décembre 1974: 100 F = 54,30 DM.



Diagnostic par ultra-sons

Pendant l'exercice en cours, la division Technique médicale réalisera environ 9% du chiffre d'affaires mondial du Groupe.

s'est très vite imposé, surtout en gynécologie. Ce procédé diagnostique trouvera à l'avenir de nombreux débouchés dans bien d'autres secteurs de la médecine.

Siemens AG En France: Siemens Société Anonyme 93200 Saint-Denis, 39, Boulevard Omani

Advertisement for Berlitz language courses. Includes text: 'SPECIAL CRASH', 'Anglais - Français - Allemand - Espagnol - Italien', 'COURS INTENSIFS: 100 LEÇONS en 2 ou 4 semaines (5 participants maximum)', 'PRIX: 1958 F.H.T.', and contact information for various locations.

ENERGIE DES MINISTRES... Loye est nommé général à l'énergie... remplace M. Hirsch... de Gaz de France

M. JEAN BLANCO... [Faded text regarding energy and administrative appointments]

CORRESPONDANT... Pour suivre l'impact de nos gisements... [Faded text regarding energy resources]

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

Deux millions de chômeurs au Japon ?

Tokyo. — Le Japon compte, depuis le mois de janvier, plus d'un million de chômeurs. La courbe des sans-emploi continue de monter et atteindra probablement 1 270 000 en mars. Ces chiffres, qui traduisent le brutal ralentissement de l'activité économique et le prix du réajustement ultra-rapide des échanges extérieurs, sont donnés par le bureau des statistiques de la présidence du conseil. Les commentaires officiels qui les accompagnent restent relativement optimistes. On avait vu plus au Japon en 1964 et en 1967, dit-on au ministère du travail. Et il y a bien eu actuellement en Occident un million de chômeurs, cela représente au Japon un taux de chômage de 1,8 % de la population active. Même si on arrive à 2 %, poursuit-on, on sera bien en dessous des 6 % des États-Unis ou des 5 % de l'Allemagne.

Mais les chiffres officiels sont contestés par les milieux ouvriers et syndicaux, qui dépeignent une situation beaucoup plus sombre. Les chiffres officiels laissent échapper, y dit-on, un nombre important de sans-emploi. Il existe, en effet, au Japon, à côté d'un secteur industriel et commercial moderne, des secteurs retardataires et encore « saisonniers », dans lesquels la main-d'œuvre se trouve dans une situation très précaire. D'où un vaste sous-emploi qui n'apparaît pas dans les chiffres et qui est particulièrement aigu en temps de crise dans ce pays surpeuplé.

Les milieux syndicaux, qui reconnaissent manquer de statistiques précises, déclarent qu'on serait sans doute plus proche de la réalité en parlant de 2 millions de chômeurs complets et de 2 à 4 millions de demi-chômeurs.

Il est certain que les conditions très particulières de l'emploi au Japon atténuent la gravité du chômage, et donnent à l'édifice économique — dans cette crise comme dans les précédentes — une résilience et une élasticité remarquables. Les employeurs gardent et payent une partie de leurs ouvriers même quand ils n'ont pas de travail à leur donner. C'est le fameux système de l'emploi à vie. Mais il n'est pratiqué que par les grosses entreprises, et seulement pour ceux de leurs employés qu'elles considèrent comme des travailleurs titulaires ou réguliers, main-d'œuvre privilégiée, attachée à la maison et bénéficiant d'une garantie d'emploi en principe complète.

En revanche, la majeure partie des petites et moyennes entreprises, et

les travailleurs non titularisés des grandes entreprises, connaissent soit le chômage, soit toutes sortes de formes de demi-chômage. La crise actuelle est, à cet égard, plus cruelle que toutes les précédentes depuis un quart de siècle.

Les entreprises ont mis fin aux heures supplémentaires et c'est ce qui est le plus durament ressenti par les travailleurs. La pratique en était très répandue pendant le boom économique, et à la journée de travail durait jusqu'à neuf et dix heures, c'était un complément de salaire fort apprécié, souvent même indispensable.

Plus grave : dans de nombreuses entreprises, on a raccourci la semaine de travail, qui ne compte plus que quatre ou cinq jours. Ou bien on met les ouvriers en congé un certain nombre de jours dans le mois, ou encore les machines ne tournent que le moitié de la journée.

Les ouvriers dépendant ne sont pas renvoyés, et continuent à être payés. Dans les grandes entreprises, ils touchent 80 à 90 % de leur salaire, 60 % ou moins dans les petites et moyennes entreprises. Une loi qui vient d'être votée met la moitié de ce salaire à la charge de l'État, souvent beaucoup de petites affaires de la faillite et de la fermeture.

Ce chômage rémunéré, qui, au début, frappait surtout les textiles ou les fabrications d'appareils ménagers, se répand maintenant dans toute l'industrie. Très générale aussi est la réduction ou la suppression complète de l'embauche de personnel nouveau parmi les jeunes au sortir de l'école, du lycée ou de l'université.

Les plus durement touchés

En dehors des ouvriers et employés titulaires, la plupart des entreprises emploient un personnel très peu protégé contre les répercussions de la crise et le chômage : travailleurs nouvellement embauchés et non titularisés, temporaires, saisonniers, journaliers. Enfin, beaucoup de gens travaillent à domicile, ou chez des sous-traitants de l'entreprise principale. C'est parmi ces travailleurs que sévissent le chômage et demi-chômage. Les temporaires sont mis en demi-congé pendant un temps puis sont remerciés. C'est le cas pour beaucoup de femmes. Le nombre de ou-

De notre correspondant

entreprises de plus de cinq ouvriers ou employés. L'allocation est payée plus ou moins longtemps, au minimum trois mois, selon l'ancienneté du salarié dans son entreprise, et elle s'élève à 60 % du salaire moyen des six derniers mois.

Le Japon s'accommode mieux du chômage que les pays d'Occident. Mais les méthodes employées ici ne seraient pas acceptées ailleurs. Sujet d'inquiétude : l'étage inférieur de l'économie japonaise risque de souffrir assez longtemps puisque l'on ne prévoit pas la fin prochaine de la crise. Encore la croissance sera-t-elle considérablement ralentie lorsque les affaires repartiront.

ROBERT GUILLAIN.

En Finlande

Employés et fonctionnaires refusent le réajustement proposé de la convention collective en vigueur

De notre correspondant

Helsinki. — Les négociations entre le patronat et les quatre confédérations des travailleurs qui durèrent depuis le 3 janvier pour « scruter » les résultats des neuf premiers mois d'application de la convention collective, signée pour deux ans en mars 1974, ont abouti à un demi-échec. En fin de compte, le 14 février, le médiateur officiel, M. Keijo Linnamaa a dû avancer des propositions de compromis qui furent acceptées par le patronat et par trois confédérations : l'ouvrière, celle des fonctionnaires de l'enseignement et celle des techniciens. Mais, en revanche, elles ont été rejetées par le confédération des employés et des fonctionnaires qui compte plus de trois cent mille membres.

Il n'est donc pas exclu que les trois autres confédérations se retiennent en fin de compte, de la convention collective. Elles créeraient ainsi une situation délicate pour le gouvernement dirigé par M. Kalevi Sorsa (social démocrate). Le premier ministre a d'ailleurs déclaré, le 18 février, qu'en ce cas « les possibilités d'action du gouvernement seront beaucoup plus faibles ».

En fait, l'examen de la convention a été une négociation complexe apportant de substantielles modifications : le salaire mensuel augmenté entre 75 et 90 pennis et le salaire mensuel entre 128 et 153 marks (1) dans le secteur privé, 145 et 170 marks dans le secteur public. Le salaire minimum horaire est augmenté de

1,40 mark, soit le double de l'accroissement prévu, et atteint pour un mois 1 071 marks.

Pour sa part, le gouvernement augmente les allocations familiales (30 %), l'allocation-logement, etc. De plus, il s'engage à déposer d'urgence un projet de loi permettant l'imposition séparée des époux, à renforcer le système de surveillance des prix, qui n'a guère empêché l'inflation d'atteindre le niveau record de 17 % pour 1974. Enfin, les agriculteurs recevront 400 000 marks pour les nécessaires réajustements en raison des hausses de leurs coûts de production.

Cette négociation montre d'abord que le problème des salaires a été une fois de plus la pierre d'achoppement, particulièrement la question du retard pris par les salaires qui a sévèrement touché les catégories de travailleurs membres précisément de la T.V.K. (femmes de ménage, serveuses de restaurant, etc.) mais aussi de la SAK (ouvrières du textile et de la chaussure, secteurs où les communistes sont très influents). Le refus par 43 voix contre 25 de la T.V.K. de signer le compromis de M. Linnamaa et le vote de la SAK (89 pour, les sociaux démocrates, et 40 contre, les démocrates populaires) montrent que c'est aussi la politique gouvernementale qui a été jugée. C'est, en tout cas, un coup de semonce dont le gouvernement devra tenir compte.

G. G.

(1) 1 mark vaut environ 1,20 F.

En Suède

Le gouvernement veut obliger les entreprises à verser une partie de leurs bénéfices à un fonds spécial d'investissements

De notre correspondant

Stockholm. — Toutes les entreprises suédoises dont les bénéfices se sont élevés à plus d'un million de couronnes pour l'exercice 1974 devront obligatoirement verser 15 % de leurs gains à un fonds spécial d'investissements de la Banque royale, sans intérêts. Cet argent, qui n'est pas imposable, ne pourra être employé que pour l'acquisition de machines et la construction de nouveaux locaux industriels, priorité étant accordée aux entreprises qui ont subi un consommant peu d'énergie. Les programmes d'investissements sont désignés du personnel des comités d'entreprise, puis approuvés par le gouvernement ou la direction nationale du marché du travail. Exceptionnellement, des dépenses pourront être consenties.

Telles sont les grandes lignes du texte adopté récemment par le Parlement.

Le gouvernement, poussé par les syndicats, s'est donc décidé à canaliser et à contrôler une partie des super-profités enregistrés par de nombreuses entreprises suédoises ces derniers temps. En avril, un fonds spécial pour le milieu du travail a été créé où les sociétés devront déposer 20 % de leurs bénéfices de l'année 1974 et ceux-ci sont supérieurs à 100 000 couronnes. Ces

sommes pourront être utilisées, à partir de 1975, uniquement pour améliorer les conditions de travail, avec l'accord également des comités d'entreprise. Ainsi, 35 % des bénéfices iront cette année à de nouveaux fonds spéciaux.

Dans les milieux industriels les réactions sont loin d'être négatives. Certes, on regrette, une fois de plus, l'intervention de l'État dans le secteur économique, surtout dans la situation actuelle. On critique les mesures trop générales qui s'appliquent aussi bien aux entreprises saines qu'à celles qui éprouvent des difficultés, mais on se console en disant, comme le président de la Fédération des industries, « que cela n'est pas pire ». Les syndicats, de leur côté, réclamaient depuis un certain temps des mesures en ce sens et une influence accrue des travailleurs sur le contrôle des investissements. Ils estiment que les super-profités des sociétés qui, habituellement disparaissent sous forme de dividendes distribués aux actionnaires, faussent les négociations salariales avec le patronat et les discussions sur une juste répartition des revenus : « Nous sommes sur la bonne voie, même si des fondis s font bien, le reconstruire, permettant aux sociétés d'investir à bon prix ».

ALAIN DÉBOVE.

IMPRIMERIE

Pouvoirs publics et industriels tentent de mettre sur pied une solution pour sauver Oberthur

Le sauvetage de la première imprimerie française, la Néogravure, ne doit pas masquer les difficultés grandissantes de ce secteur. Le comité interprofessionnel du Livre parisien (C.G.T.T.), qui organise une manifestation jeudi 20 février au matin, attire l'attention sur de nouvelles liquidations d'imprimeries, notamment celle de Chamfont à Vitry, qui risque d'entraîner le licenciement de près de 400 salariés. A Rennes, le personnel d'Oberthur, filiale de la Néogravure, devrait être fixé sur son sort dans les prochains jours. On tente d'élaborer un plan de reprise des activités de cette imprimerie plus que centenaire qui, avec 1 200 salariés, est le second employeur industriel de la capitale bretonne.

Examiner la situation de l'entreprise. Faute d'un plan cohérent de relance des activités, le tribunal ne pourrait que mettre la société en liquidation judiciaire ou en liquidation, condamnant ainsi au chômage 1 200 personnes dans une région qui connaît déjà un sous-emploi important.

Avec un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de francs, Oberthur est un des grands noms de l'imprimerie. Ses activités sont concentrées dans quatre secteurs : l'impression de papier adhésif, de trait, de « fiduciaire » (actions, obligations), d'annuaires et calendriers (ceul des P.T.T.), et l'édition classique (guides touristiques notamment). Comme toutes les imprimeries, la société ne bénéficie pas d'une conjoncture très favorable. Certes sa clientèle est solide et la fabrication de calendriers assure un plan de charge régulier, mais le ralentissement économique se fait sentir dans les commandes de l'édition, et les circonstances n'ont incité qu'à une augmentation de capital, d'où une moindre demande de « titres ».

Le second handicap d'Oberthur, de loin le plus important, est de dépendre depuis 1969 du groupe Néogravure. L'imprimerie rennaise a perdu ces dernières années toute son autonomie. La centralisation de la gestion a réduit au rôle de sous-traitant. Elle n'avait plus qu'un seul client : sa maison-mère.

L'effondrement de la Néogravure ne pouvait que se répercuter sur sa filiale. Oberthur se retrouve avec 11 millions de F de créances impayées sur sa maison-mère. Elle n'a plus de trésorerie et ne peut honorer un passif de 37 millions de F. Jugant cependant l'entreprise « saine » industriellement, les juges ont accordé en novembre un délai pour présenter un plan de redressement.

Les deux curateurs, dans le rapport, qu'ils ont remis le 4 février au tribunal de Rennes, estiment que « le maintien de l'activité est possible en évitant de recourir au chômage technique ». Mais il faut une aide immédiate et importante des pouvoirs publics. Ceux-ci sont disposés à participer au sauvetage de l'entreprise. Encore faut-il trouver les industriels et les financiers capables de reprendre en main la gestion d'Oberthur et d'injecter entre 20 et 30 millions de F. l'État pouvant alors accorder des aides sous une forme qui reste à déterminer.

Plusieurs propositions ont été faites. Certaines, séduisantes de prime abord, ne sont pas accompagnées de garanties suffisantes. Les pouvoirs publics studieraient donc plus sérieusement deux esquisses de plan. L'une émane — à titre personnel — de M. Jeanson, l'auteur du montage industriel qui a permis la relance des activités de la Néogravure, l'autre de l'imprimeur Firmin-Didot.

J. M. D.

Venez suivre les chemins de la sagesse orientale.



BANGKOK	10 jours chambre et petit déjeuner	2790F
HONG KONG	10 jours chambre et petit déjeuner	3290F
NIPHONG THAI	Circuit 17 jours chambre-jour	6850F
LAOTHAÏ	Circuit 13 jours pension complète	5100F

La légendaire sagesse orientale source de sérénité, de calme, de détente... de richesse aussi. Venez la découvrir à Bangkok, la ville aux 3000 temples, aux marchés flottants, aux femmes si belles.

Avec Jet Tours, c'est l'assurance de descendre dans un très bon hôtel, de faire les excursions les plus surprenantes, de bénéficier sur place de l'assistance d'un guide accompagnateur.

Vous choisirez un séjour à Bangkok ou à Hong-Kong, un séjour combiné Hong-Kong-Bangkok ou de Bangkok, des séjours à Chiang Mai, Pattaya, Phuket ou Bali. Tout est possible avec Jet Tours.

Vous trouverez notre nouveau catalogue chez tous les Agents de voyages, ou auprès d'Air France - Cédex 876-75300 Paris Brème.

Jet tours
AIR FRANCE

LES M

PARIS
Maison pour d'été
est très résistante
surtout de l'air

NOU

COURSE DE PARIS

NUMERO	VALEUR
1	100
2	100
3	100
4	100
5	100
6	100
7	100
8	100
9	100
10	100
11	100
12	100
13	100
14	100
15	100
16	100
17	100
18	100
19	100
20	100
21	100
22	100
23	100
24	100
25	100
26	100
27	100
28	100
29	100
30	100
31	100
32	100
33	100
34	100
35	100
36	100
37	100
38	100
39	100
40	100
41	100
42	100
43	100
44	100
45	100
46	100
47	100
48	100
49	100
50	100
51	100
52	100
53	100
54	100
55	100
56	100
57	100
58	100
59	100
60	100
61	100
62	100
63	100
64	100
65	100
66	100
67	100
68	100
69	100
70	100
71	100
72	100
73	100
74	100
75	100
76	100
77	100
78	100
79	100
80	100
81	100
82	100
83	100
84	100
85	100
86	100
87	100
88	100
89	100
90	100
91	100
92	100
93	100
94	100
95	100
96	100
97	100
98	100
99	100
100	100

سكنا من الامم

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
Marché peu actif
mais très résistant
Hausse de l'or

La réponse des primes, qui a eu lieu ce jour, n'a pas entraîné une grande animation à la Bourse de Paris, où l'activité a été assez faible. Le marché n'est pas moins très résistants. Favorablement influencés, comme la veille, par la progression de l'action Française des pétroles, les valeurs françaises, qui avaient été reprises à l'ouverture d'un nouveau et léger accès de faiblesse, ont regagné en cours de séance, et même parfois au début, la plus grande partie de leurs pertes initiales. Si bien qu'en clôture, hausses et baisses s'équilibraient à peu près en tous les compartiments. Une quinzaine de titres ont franchement monté et un nombre à peu près égal a baissé. Ailleurs, les écarts de cours dans les deux sens ont été généralement insignifiants. Les craintes d'un renchérissement de l'argent, qui la hausse des taux d'intérêt au jour le jour avait étonnée lundi, sont restées sans effet. Les investisseurs ont pris conscience que le phénomène était lié à la constitution des réserves obligatoires des banques. A la veille de la liquidation générale, les investisseurs ont effectué quelques ajustements de positions, en attendant le retour éventuel des investisseurs étrangers. Reprise des cours sur le marché de l'or. Le kilo en barre a regagné 400 F à 25 540 F et le motif 200 F à 25 400 F. Le prix du métal japonais à Paris est resté à 165,5 dollars l'once environ. Les pièces se sont également redressées et le napoleon a monté de 320 F à 27,30 F (après 27,20 F). Le volume des transactions a un peu augmenté : 16,77 millions de francs contre 14,82 millions. Hausse parallèle des valeurs indexées sur l'or. Le motif de 200 F est passé de 25 400 F à 25 540 F, soit une hausse de 140 F (+ 0,5 %). Aux valeurs étrangères, très vite reprises sur leur déclin, mais restant des commandes, la tendance a été étroitement contrôlée.

LONDRES
Ferme

La tendance est généralement ferme jusqu'à l'ouverture. Progrès des industriels, des banques et des magasins, mais irrégularité des mouvements d'or. Stabilité des fonds d'investissement. 182,84 contre 184,25

Table with columns: VALEURS, CLOTURE, COURS. Lists various stock prices and indices.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SOURCE PERRIER S.A. - En raison de la forte diminution des bénéfices de 48,05 millions de francs à 28,55 millions de francs, le dividende global est réduit de moitié (15 F contre 30 F). GROUPE PARCOUR (ex-CASTAL) - Bénéfice réel consolidé, après contribution exceptionnelle de 18,5 millions de francs, de 150,05 F par action contre 13,30 millions de francs (43,72 F par action). Le dividende global est de 21 F (+14,2 %) et l'attribution d'une action gratuite pour huit actions anciennes sera effectuée. VALLOUREC - Les résultats de 1974 étant supérieurs à ceux annoncés en décembre, le dividende global est porté à 15,73 F (au lieu de 13 F) contre 12 F en 1973.

NEW YORK
Reprise en cours de séance

De nouvelles ventes bénéficiaires ont pesé sur les cours au début de séance. Une reprise, toutefois, s'est produite par le suite, et presque toutes les pertes initiales ont été effacées. L'intérêt, étant porté sur les grandes ventes de la cote, dont plusieurs entrèrent dans la composition de l'indice Dow Jones (industriel), ce dernier a progressé de 5,09 points, à 238,36. Au total, cependant, le nombre de valeurs (111) a légèrement excédé celui des hausses (97). Une forte activité a encore régné, 21,83 millions de titres ont changé de mains contre 23,69 millions. Les nouvelles défavorables n'ont eu, une fois encore, qu'un effet limité sur le marché en particulier les déclarations pessimistes d'Henry Ford II, qui continuent de mieux faire ses effets bénéfiques de la baisse des taux d'intérêt. Progrès des climats, des magasins, des pharmaceutiques, des pétroles, des ordinateurs, des machines-outils et des mines d'or. Indices Dow Jones : transports, 180,93 (+0,49) ; services publics, 181,61 (-0,33).

Table with columns: VALEURS, COURS, DERNIER COURS. Lists various stock prices.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table showing exchange rates for the dollar in Tokyo.

MARCHE MONÉTAIRE

Table showing monetary market data including interest rates and exchange rates.

Main financial table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Contains multiple columns of stock and bond prices.

BOURSE DE PARIS - 19 FÉVRIER - COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists various stock prices for the Paris stock exchange.

MARCHE A TERME

Table with columns: VALEURS, Précéd. cours, Dernier cours. Lists various futures and term market prices.

COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Précéd. cours, Dernier cours. Lists various cash market prices.

COTE DES CHANGES

Table with columns: MARCHE OFFICIEL, COURS, Dernier cours. Lists exchange rates for various currencies.

MARCHE LIBRE DE L'OR

Table with columns: VALEURS, Précéd. cours, Dernier cours. Lists gold market prices.

Vertical text on the left margin, possibly a sidebar or advertisement.

Vertical text on the left margin, possibly a sidebar or advertisement.

Vertical text on the left margin, possibly a sidebar or advertisement.

Vertical text on the right margin, possibly a sidebar or advertisement.

Vertical text on the right margin, possibly a sidebar or advertisement.

Vertical text on the right margin, possibly a sidebar or advertisement.

